

Revue semestrielle  
coéditée par l'Agence  
de la francophonie  
et la Communauté  
française de Belgique

22  
décembre 2001

# Développement linguistique: enjeux et perspectives

# Cahiers du Rifal

Réseau  
international  
francophone  
d'aménagement  
linguistique

3

Avant-propos

5

Jacques Ngangala Balade Tongamba:  
*Technologie de l'information et langues  
africaines. Lieux des enjeux existentiels.*

10

Ester Franquesa:  
*Langue, technologie et terminologie.*

18

Jean-Marc Mangiante:  
*La coopération linguistique et éducative  
française: forme de protection culturelle ou  
vecteur de développement des langues  
minoritaires?*

27

Thomas Bearth:  
*ALI Akan: initiation à une langue  
africaine par les nouvelles technologies.*

33

Christian Chanard et  
Andrei Popescu-Belis:  
*Encodage informatique multilingue:  
application au contexte du Niger.*

46

Sophie Alby:  
*Mort des langues ou changement  
linguistique? Contact entre le kali'na et le  
français dans le discours bilingue d'un  
groupe d'enfants kali'naphones en Guyane  
française.*

60

Michel Quitout:  
*L'arabe, le français, l'amazighe au Maroc:  
un patrimoine linguistique national.*

66

Zachée Denis Bitjaa Kody:  
*Gestion du plurilinguisme urbain par les  
communautés religieuses à Yaoundé.*

73

Omer Massoumou:  
*Des usages linguistiques actuels en  
République du Congo.*

79

Sylvie Grand'Eury:  
*Contraintes dans l'élaboration d'un  
dictionnaire de langue africaine.*

90

Michel Wauthion:  
*Note sur l'usage public et privé des  
toponymes et ethnonymes à Vanuatu.*

103

En bref

Nouvelles du Rifal

104

Publications

106

Lectures

108

Actualités

# Développement linguistique: enjeux et perspectives

## Avant-propos

**L**ES LANGUES vivantes sont en perpétuel développement. Particulièrement attentif à la protection de nombreuses espèces, notre monde semble toutefois moins sensibilisé à la disparition des langues locales et à leur faible aptitude à survivre face à la modernité.

Pour ce premier numéro des *Cahiers du Rifal*, nous avons souhaité ouvrir le débat en faisant appel à des contributions qui feraient le point sur la question du développement des langues face à l'avènement des technologies et de la mondialisation. Ce sujet est assurément au centre des préoccupations du Réseau international francophone d'aménagement linguistique, un réseau au sein duquel la notion d'aménagement linguistique mérite d'être comprise dans son acception la plus large, c'est-à-dire d'être envisagée sous l'angle des moyens qui permettent d'offrir les meilleures conditions d'appropriation et d'expression de la connaissance en vue d'un meilleur développement humain.

À première vue, un sujet aussi vaste aurait pu laisser la porte ouverte à une grande dispersion des contributions ; or, celle-ci se révèle bien plus géographique que thématique, puisque les travaux réunis dans ces *Cahiers* couvrent quatre des cinq continents – seule l'Asie n'est pas représentée – et abordent des situations sociolinguistiques diverses et complexes : situations de multilinguisme, de langues en contact et de diglossie, mais aussi des cas de mort imminente d'une langue. On remarquera le net apport de l'expérience du développement des langues en Afrique du Nord et en Afrique centrale, mais aussi le grand intérêt des échos venus d'autres aires géographiques : Guyane, Vanuatu et Catalogne.

Dans l'ensemble, les travaux réunis dans ces *Cahiers* couvrent quatre des cinq continents – seule l'Asie n'est pas représentée – et abordent des situations sociolinguistiques diverses et complexes : situations de multilinguisme, de langues en contact et de diglossie, mais aussi des cas de mort imminente d'une langue.

La réalité des langues et les réalités sociales, historiques et politiques ne peuvent pas être dissociées et constituent la toile de fond de plusieurs contributions : la coexistence pacifique ou conflictuelle de communautés linguistiques, les

guerres ou l'omniprésence de l'héritage politique et linguistique légué par les ex-puissances coloniales déterminent certaines situations linguistiques actuelles.

L'informatique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication ne font plus figure de simple outil. Au contraire, elles font partie intégrante du cadre de réflexion et se présentent souvent comme une solution pour les situations sociolinguistiques les plus complexes, qu'il s'agisse d'enseigner à distance, d'écrire les langues locales, de constituer ou de diffuser des ressources langagières.

Ainsi, les articles de Jacques Ngangala Balade Tongamba et d'Ester Franquesa portent tous les deux sur l'importance du savoir techno-scientifique et de sa diffusion à travers les nouvelles technologies de l'information. Jacques Ngangala nous propose un regard de philosophe sur les nouvelles technologies de l'information, envisagées comme une occasion sans précédent pour le développement des langues africaines. De son côté, Ester Franquesa décrit l'expérience catalane en matière d'aménagement linguistique et démontre comment le développement linguistique passe avant tout par le développement terminologique et technologique.

Les contributions de Jean-Marc Mangiante, de Thomas Bearth et de Christian Chanard et Andrei Popescu-Belis montrent combien le développement linguistique est aussi intimement lié à l'enseignement, à la formation et au développement technologique. Jean-Marc Mangiante expose clairement le dilemme de la coopération linguistique et éducative française : dans quelle mesure le développement des langues minoritaires des pays en voie de développement de la sphère francophone est-il compatible avec les intérêts politiques et économiques d'une ancienne métropole ? L'auteur présente les stratégies et les moyens du dispositif de coopération culturelle et linguistique français pour un développement harmonieux du français et des langues locales. Thomas Bearth décrit une expérience allemande résolument innovante dans le domaine de l'application des nouvelles technologies à l'enseignement des langues non européennes. Christian Chanard et Andrei Popescu-Belis se penchent ensemble sur les problèmes que pose l'encodage informatique des différents alphabets et dressent le bilan d'une expérience réalisée au Niger en vue de l'informatisation des langues nationales.

Comment se développer dans sa langue semble être la question sous-jacente aux contributions de Sophie Alby, de Michel Quitout et de Zachée Denis Bitjaa Kody. Sophie Alby pose concrètement le problème des contacts de langues, notamment en Guyane française. Une autre situation de contact de langues est celle présentée par Michel Quitout, qui décrit la richesse linguistique du Maroc, où les langues orales et les langues écrites coexistent et entrent parfois en compétition. Enfin, la situation linguistique du Cameroun, présentée par Zachée Denis Bitjaa Kody, n'est pas plus simple – 280 langues pour une population d'environ quinze millions d'habitants. La problématique de la gestion d'une nation multilingue émerge clairement de cet article.

Les trois dernières contributions au présent numéro portent essentiellement sur des usages linguistiques. Omer Massoumou se penche sur l'influence du français sur les autres langues de la République du Congo (Brazzaville). Sylvie Grand'Eury nous présente quelques contraintes dans l'élaboration d'un dictionnaire bilingue langue africaine – français. Michel Wauthion touche clairement au problème de l'aménagement linguistique en abordant la question de l'usage public et privé des toponymes et des ethnonymes à Vanuatu, un ancien condominium franco-britannique de Mélanésie.

Malgré la diversité des situations sociolinguistiques présentées dans l'ensemble des travaux, un fil conducteur peut être facilement identifié: le développement des langues passe, aujourd'hui, par le développement des nouvelles technologies, par la production de ressources linguistiques dans les différentes langues locales et par l'enseignement à distance, qui permet la création d'espaces virtuels d'échanges linguistiques et culturels.

*Isabel Desmet,  
Université de Paris VIII, St-Denis.*

*Edema Atibakwa,  
Centre de linguistique théorique et appliquée, Kinsbasa.*

*Marc Van Campenboudt,  
Institut supérieur de traducteurs et interprètes, Bruxelles.*

## Remerciements

Nous nous en voudrions de clore cet avant-propos sans évoquer les nombreuses personnes qui ont proposé des articles pour ce premier numéro des *Cahiers du Rifal*. Quel que soit le sort qui a été réservé à leur texte, que chacune soit remerciée d'avoir souhaité nous aider à approfondir la question du développement des langues face aux technologies et à la mondialisation.

Nous tenons également à citer les collègues qui, par leurs conseils et avis, nous ont aidés à préparer ce numéro, notamment Louis-Jean Rousseau (Agence intergouvernementale de la Francophonie), Christian Chanard (CNRS, LLACAN) et Mari Jones (Université de Cambridge).

# Technologie de l'information et langues africaines

## Lieux des enjeux existentiels

*Les États africains sont très préoccupés, aujourd'hui plus qu'avant, des impasses qui se dressent devant eux dans leur effort pour accéder au développement humain. Le savoir techno-scientifique, patrimoine collectif, a du mal à se déployer en Afrique. La critique des sciences modernes recommande en effet que ce savoir s'ouvre à la rationalité communicationnelle en développant une logique dialogique. Ainsi, la techno-science devrait tenir compte des multiples expériences historiques, dont celles de l'Afrique, encore vivantes dans la tradition.*

*Les langues africaines me semblent un point focal à double titre: d'une part, elles sont les lieux par excellence d'émergence des différentes représentations culturelles susceptibles de prolongement théorique et d'autre part, elles servent réellement, à côté des grandes langues de communication que sont le français et l'anglais, de courroie de transmission d'informations et de mobilisation des masses africaines vers l'action développementale.*

*Les nouvelles technologies de l'information sont pour l'Afrique une opportunité sans précédent. Elles constituent, à côté des langues africaines, des lieux où se joue la destinée de l'Afrique.*

### *Termes-clés:*

*ère des réseaux; rendez-vous du donner et du recevoir; tradition africaine; technologie de l'information; langues africaines; rationalité communicationnelle.*

## Introduction

**L**A TECHNOLOGIE s'offre comme une condition du développement. Elle accompagne l'homme depuis toujours par des innovations dans les différents domaines de la vie.

Les avancées technologiques de la téléphonie cellulaire avec téléphone mobile et de l'Internet ont révolutionné les structures de la communication et ont facilité l'accès à l'information. En effet, ces avancées permettent de traiter et de stocker d'énormes volumes d'informations, ainsi que de diffuser celles-ci rapidement. Ces percées technologiques ont l'avantage de permettre aux hommes de transmettre et d'obtenir des volumes toujours accrus d'information d'une manière rapide et à très bas prix.

Aujourd'hui plus qu'auparavant, ces nouvelles technologies semblent modifier plus fondamentalement les conditions d'existence de la communauté humaine tout entière sans considération des frontières culturelles. Conjuguées à la mondialisation, elles créent l'ère nouvelle du troisième millénaire qu'on appelle *ère des réseaux*.

Cette civilisation en formation peut donner aux hommes les moyens de se développer en leur permettant d'utiliser des savoirs qui sont le patrimoine collectif de l'humanité et de contribuer à l'enrichissement de ces savoirs (Pnud 2001 : 4).

Le défi majeur pour l'Afrique ne se pose pas seulement en terme de capacité d'utilisation de « ce savoir mondial » techno-science). Il s'agit de se demander comment l'Afrique peut, d'une part s'approprier efficacement et durablement ces connaissances et d'autre part contribuer d'une manière substantielle à l'enrichissement de ce patrimoine commun afin d'espérer en tirer réellement profit? En d'autres termes, à quelles conditions cette innovation technologique peut-elle procurer aux pays d'Afrique l'opportunité de réduire leur isolement tant social que politique et libérer la créativité de leurs habitants dans le but, non seulement de participer à la prise des décisions qui concernent leur existence, mais aussi de partager avec les autres l'expérience positive de l'intersubjectivité conservée dans leur conscience historique?

Au regard de ce défi, nous posons par hypothèse que les langues utilisées en Afrique d'une manière générale et singulièrement les langues autochtones constituent un des lieux, à côté des nouvelles technologies de l'information, où se jouent des enjeux existentiels réels. Non seulement ces langues sont des moyens de communication encore efficaces dans la vulgarisation des techniques du développement, mais aussi elles portent, selon les expressions de Habermas, des « traces à déchiffrer » (Ferry 1987 :133) des multiples expériences de l'homme africain susceptibles de prolongement dans le discours scientifique. Lequel discours est difficilement approvoisé en Afrique.

## 1 Science et développement en Afrique

La modernité est marquée, à ce jour, du sceau de la techno-science qui a transformé l'ensemble de la vie sociale dans le sens de l'amélioration des conditions matérielles de

vie. L'Afrique n'est pas restée indifférente à cette mutation. En effet, des institutions d'enseignement, de la maternelle aux universités en passant par des centres de recherches scientifiques, ont été érigées partout en Afrique. Toute l'administration sociale s'est structurée sur le modèle scientifique. Paradoxalement, au lieu de nous procurer du gibier, les sciences promues en Afrique ont apporté plus de problèmes qu'elles n'en résolvent : l'augmentation des mortalités infantiles, la détérioration généralisée des infrastructures socio-économiques, l'exacerbation de la criminalité, la déscolarisation croissante de la jeunesse, la réapparition des endémies jadis éradiquées. L'inexistence des productions scientifiques originales, l'intensification et la généralisation des conflits armés interethniques et frontaliers, la généralisation de la pauvreté conséquence des diminutions incessantes des revenus nationaux sans oublier la pandémie du sida...

Cette subversion de la science en Afrique pose un double problème. On devrait s'interroger sur les raisons qui sont à la base de la non-assimilation de la science, de la non-appropriation de cette connaissance en Afrique. L'on pourrait ainsi déboucher sur une question fondamentale touchant la logique en œuvre dans ce savoir, qualifié par certains critiques d'un monologisme essentiellement instrumental (Habermas 1976: 107) n'intégrant pas la dimension éthique qui aurait rendu socialement émancipatoire la science moderne.

C'est ainsi que Habermas considère la modernité comme un projet inachevé. L'existence de la crise (crise de système et d'identité) affectant la société mondiale peut être envisagée sous l'angle des échanges internationaux (mondialisation). Cette crise serait marquée par le poids de la dette mondiale qui remet en question l'ordre politico-économique établi (Ferry 1987: 546). Elle se manifeste concrètement par la rupture intervenue au niveau de l'économie classique entre la production et la distribution du fait que le progrès scientifique et technologique, l'organisation scientifique du travail sont des nouveaux facteurs de productivité qui jouent aujourd'hui un rôle primordial dans la croissance et qui entraînent une relative désuétude de la notion du travail. Cette double fonction de l'économie classique n'est plus réalisée par l'entreprise.

Il semble que cette situation trouve moins son origine dans les facteurs économiques que dans les facteurs institutionnels, qui organisent ces échanges. Ainsi la

solution serait envisagée sur le plan politique et consisterait à instituer un ordre social nouveau en tant qu'assomption des contradictions existant au niveau de certaines notions dépassées du travail, de la richesse, de la productivité, du revenu. Cet ordre nouveau à construire sous la forme d'un « super État-providence » doit reposer sur deux principes politiques paradoxalement en conflit : le principe de souveraineté des États et celui de solidarité des nations. Si de l'« ordre naturel », la communauté politique a évolué vers un « ordre géré », la résolution de la crise sur le plan mondial passe comme le dit si bien Ferry par l'institution d'un « ordre concerté » en tant que réalité sociale pensée sous l'idée d'une rationalité communicationnelle (Ferry 1987: 546).

Voilà des présomptions argumentatives envisageables dans la perspective d'une résorption de la crise du système. D'une manière anticipative, le problème du développement de l'Afrique (qui relève plus de la crise d'identité) nous plonge dans une réflexion d'ordre praxique qui appelle une herméneutique pour son élucidation. Ainsi le paradigme de la pensée monologique doit céder place au paradigme dialogique, appelant au niveau du discours une multiplicité de références dans l'interlocution.

Les sciences sociales développées en Afrique devraient intégrer dans leur constitution le point de vue herméneutique entendu comme une compréhension qui élucide par des interprétations le sens objectif des systèmes de valeurs, des institutions sociales, des légitimations politiques et des normes morales aussi bien de l'univers moderne que du monde vécu traditionnel de l'Afrique.

Cette appropriation de notre identité historique est une condition nécessaire pour nous réconcilier avec nous-mêmes, préalable à l'absolue nécessité de bâtir une humanité nouvelle en élevant certaines prétentions éthiques universalisables en vue de la « survie communicationnellement critique de l'espèce » (Tshiamalenga 1984).

Ainsi se construirait une histoire réellement humaine et émancipatoire moins sujette au fatalisme déterministe, que récusait K. Popper (1956). Dans cette perspective, « pour qu'il y ait histoire, en effet, ne faut-il pas que les représentations culturelles, qui sont les objectivations de l'activité communicationnelle – là où se produisent les interprétations intersubjectives des expériences fondamentales de l'espèce : travail, interaction, représentation – ne cessent d'être soumises à la contrainte de vérité? » (Ferry 1987: 564). Dans ces conditions, la renaissance de l'humanité nouvelle (ère des réseaux)

passerait par l'assomption des cultures différentielles. Dans cette perspective, à quoi servirait le développement linguistique des langues africaines et leur rapport au développement humain ?

## 2 Tâches herméneutico-praxiques des langues africaines

### 2.1 Légitimations et opportunités

Il s'est avéré ci-dessus que, dans la perspective d'une civilisation mondiale à bâtir, l'Afrique ne peut exister et coexister qu'au prix d'une appropriation de soi en tant qu'existence historique. Cette exigence du « rendez-vous du donner et du recevoir » ne sera émancipatoire que grâce à l'apport des valeurs traditionnelles (identités différentielles) qui sont encore vivantes aussi bien en milieux urbains que dans les campagnes. Ce besoin se manifeste davantage dans les grandes villes africaines où les nouveaux modes de vie et de pensée éloignent chaque jour les populations urbaines de la dignité humaine (Ngimbi 2001 : 141-142). À considérer la tradition ancestrale de l'Afrique, il se pose évidemment le problème de la nature des éléments discursifs entendus comme textes recelant les objectivations de l'activité communicationnelle susceptible de fournir des sens.

C'est à ce niveau que je pense poser le problème des langues africaines à promouvoir dans une double tâche. Tâche fondamentalement ontologique de restitution des significations susceptibles de prolongement dans le discours scientifique d'une part et tâche fondamentalement communicative de mobilisation des masses en vue d'une action révolutionnaire d'autre part.

La légitimation de cette question me semble évidente au regard des arguments en sa faveur<sup>1</sup>. Cependant, la situation des langues africaines pose un problème quand on

1. Cf. Gadamer (1976 : 293) : de l'unité de la langue et de la tradition, il affirme que : « si chaque langue est une vision du monde, elle l'est en premier lieu, non pas comme un type défini de langue (point de vue

linguistique), mais par ce qui, dans cette langue, est dit, donc transmis ».

Voir aussi Tshiamalenga (1977 : 157 et 1981 : 132) et Njoh-Mouelle (1975 : 26-37).

aborde la question de l'écriture qui offre des satisfactions intellectuelles et esthétiques certaines (Lévi-Strauss 1955 : 344). Cette question pourrait justifier l'attitude de méfiance que les africains en général, et particulièrement les politiciens et intellectuels, affichent à l'égard des langues africaines. Ces dernières ne sont pas utilisées systématiquement dans l'enseignement et dans l'administration publique, laissant la place aux grandes langues véhiculaires occidentales. Il est cependant paradoxal de constater qu'en réalité ce sont les langues africaines qui sont les plus utilisées en Afrique dans la vie de chaque jour en dépit de l'institutionnalisation des grandes langues de communication internationale.

Enfin le problème de l'écriture ne s'explique que dans le contexte de domination que charrie la science grâce à l'académisme (nouvelle forme d'asservissement) en vigueur dans le système de l'enseignement. Il est à noter toutefois que, en dépit de l'action obligatoire de l'instruction dans la civilisation dite de l'écriture, cette dernière ne semble pas se démocratiser.

Le pluralisme linguistique vécu en Afrique offre également un prétexte pour tourner le dos aux langues africaines et justifier l'institutionnalisation des langues occidentales comme langues officielles dans certains États. Mais il y a lieu de faire remarquer avec Maurice Merleau-Ponty « qu'on peut parler plusieurs langues, mais on n'en vit qu'une seule parce qu'on n'appartient jamais qu'à un seul monde » (Van Overbeke 1972 : 9).

Tout compte fait, la nécessité et l'opportunité de diffuser nos langues par voie de communication permettront à l'Afrique de participer aux échanges inter-culturels. C'est à ce prix que les autres s'intéresseront à notre apport en cultivant – à leur tour – nos langues comme nous le faisons déjà pour les langues occidentales. Car « la maîtrise d'une langue étrangère, disait Henry Bergson, en rendant possible une imprégnation de l'esprit par la littérature et la civilisation correspondante, peut faire tomber d'un seul coup la prévention voulue par la nature contre l'étranger en général » (Van Overbeke 1972 : 4).

C'est à ce propos qu'il y a lieu de suggérer que les sciences sociales développées en Afrique intègrent, tant dans leurs démarches que dans les modes de leur diffusion, les langues africaines.

Les sciences linguistiques et littéraires s'impliqueraient dans l'inventaire et la réactualisation des concepts de ces

langues. Ces travaux lexicographiques ainsi mis à jour devraient offrir aux scientifiques des vocabulaires techniques.

L'historiographie africaine moderne devrait se réinventer en se mettant à l'école de la tradition, non seulement par fidélité à sa méthode de n'assumer de l'oral que des phénomènes analogues à ceux de l'écrit, mais aussi plus partir d'elle, de son économie propre à se perpétuer dans le jeu interne entre les contenus culturels et les formes de contenus tels les arts, littératures, religions, sciences (Okolo 1986: 27). Ce travail de l'histoire se focaliserait principalement sur les expressions signifiantes du langage qui portent des « traces à déchiffrer » de l'ensemble des expériences humaines en général et, en particulier, celles ayant caractérisé la vie sociale, économique, juridique, politique de l'Afrique traditionnelle. Ces éléments historiographiques seront des matières premières pour une réappropriation théorisante.

Quant à la sociologie africaine, elle s'attellerait à développer la sociologie de la connaissance en étant attentive à la lutte entre les différentes visions du monde perceptibles dans le langage ordinaire véhiculé en Afrique. C'est cette lutte qui est à la base de l'évolution de la société et même de la pensée. L'essentiel dans cette quête consiste à chercher les raisons qui sont à l'origine de ces différentes visions qui s'entrelacent, s'opposent, se croisent ou se superposent selon les différents environnements où elles se meuvent.

Toutes les sciences sociales africaines devront donc partir des données objectives de la tradition conservées dans les différentes sources orales, iconographiques, archéologiques et plus particulièrement des sources linguistiques africaines. Cette démarche ne consiste pas à se murer dans l'« identité différentielle » qui produirait une pensée monologique pragmatiquement destructible. Elle inaugurerait une nouvelle philosophie africaine qui concilie, d'une part, le point de vue de la logique avec celui de l'éthique et, d'autre part, prendrait comme point de départ de recherche les multiples expériences existentielles tant d'Afrique que d'ailleurs.

Quant à la mobilisation des masses pour une action révolutionnaire d'envergure, la langue africaine est le canal idéal. Dans ce contexte, le propos d'une langue nationale dans les États africains n'offusque les esprits que du seul fait d'une éventuelle discrimination qui frapperait les autres

langues, qui toutes gardent la même portée culturelle pour les usagers qui y sont passionnellement attachés. L'évidence de la mondialisation et la nécessité d'y préserver une certaine identité peuvent légitimer un tel discours dans la mesure où les scientifiques de chaque pays peuvent justifier, pour le besoin de la science et du développement, qu'une des langues nationales soit érigée en langue officielle au même titre que les langues étrangères qui le sont dans la plupart des pays d'Afrique. Ces langues seront aussi bien pratiquées dans l'administration publique que dans l'enseignement national. Quant à l'enseignement fondamental, les langues nationales utilisées localement devraient être maintenues à côté des langues officielles ainsi instituées.

## 2.2 Remarques critiques

La nécessité de développer les langues africaines pour le besoin de la science et du développement du continent africain ne signifie nullement l'abandon des langues étrangères, qui sont devenues, depuis l'avènement de la rencontre Afrique-Europe, des grandes langues véhiculaires. Il serait absurde et inconséquent de nier l'apport considérable du français et de l'anglais dans le processus d'acquisition du savoir scientifico-technique en Afrique d'aujourd'hui. Bien plus, dans la perspective de la contribution à l'enrichissement de ce savoir, comment pourrions-nous porter le message de notre être et de notre vouloir-être à un monde beaucoup plus large, nous adapter au monde contemporain et lutter efficacement contre toute forme d'oppression si nous négligeons ces langues<sup>2</sup> ?

C'est pourquoi, les sciences sociales et littéraires africaines devraient prendre en compte ces langues dans le sens de leur « africanisation ». Ce processus entend permettre à ces langues de dénommer les référentiels africains tant de la modernité africaine (dont certaines « traces à déchiffrer » existent déjà) que de la culture traditionnelle.

2. Ces interrogations ont été abordées dans un de mes textes en instance de publication ayant pour titre: « La problématique des langues en philosophie africaine ».

Finalement qu'importe-t-il, si ce n'est la nécessité d'exprimer adéquatement et efficacement le langage de notre être-au-monde d'aujourd'hui? C'est à ce prix que les langues utilisées en Afrique, qu'elles soient africaines ou étrangères, pourraient contribuer au développement humain du continent.

### 3 Conclusion

Dans le contexte de la mondialisation qui marque la nouvelle civilisation en gestation, le problème du développement de l'Afrique peut être envisagé dans le sens d'une amélioration des conditions d'existence et de co-existence grâce aux nouvelles technologies en général et particulièrement celles de l'information et de communication. Certes, ces technologies ne sont pas sans risque ou danger, dont les principaux sont l'accroissement des inégalités et l'exclusion.

L'essentiel consiste à se frayer un chemin en fonction des besoins vitaux de chaque peuple. Un de ces besoins essentiels est celui du savoir, de la science qui humanise, qui émancipe tout homme et tout l'homme. Ainsi, dans le contexte de l'Afrique confrontée à la fois aux problèmes de la vie et du savoir, l'élément langagier s'avère déterminant comme médiation essentielle à la réalisation effective de ces objectifs existentiels. Car « chaque langue particulière est toujours à la fois et déjà une vision du monde et capacité d'auto-dépassement tant en elle-même qu'à l'égard du processus de la communication inter-culturelle » (Tshiamalenga 1981 : 137).

Il y a lieu de retenir en dernière analyse que les différentes actions entreprises contre le sous-développement de l'Afrique ne se sont attaquées qu'aux conséquences, laissant de côté les véritables causes. En effet, il est légitime de revendiquer les droits à la vie, au bien-être, à la

3. « L'entente au sein du dialogue (réussi) ne consiste pas simplement à tout mettre en jeu pour faire triompher son propre point de vue, elle consiste à se transformer dans ce qui est commun, transformation à la faveur de laquelle aucun ne reste ce qu'il était auparavant ». (Gadamer 1976: 226).

différence, à l'éducation, au développement. Cela ne devrait pas occulter le plus fondamental de ces droits, à savoir celui de la pensée. Il ne se revendique pas mais s'exerce.

Dans son investigation métaphysique à fonder la connaissance vraie, Descartes a réalisé subitement, au risque de s'anéantir, qu'il ne pouvait soumettre au doute la réalité de la pensée en tant que donnée essentielle du sujet existant. Penser, aujourd'hui c'est communiquer. Ce que Socrate appelait *dialoguer*. Dialogue, non pas pour trouver une vérité extérieure à l'homme, mais pour se constituer un langage commun, comme le dit si bien Gadamer, condition d'une entente entre les hommes<sup>3</sup>.

Jacques Ngangala Balade Tongamba,  
Département de philosophie, Faculté des lettres et sciences humaines,  
Université de Kinshasa, République démocratique du Congo.  
j\_ngangala@hotmail.com

### Bibliographie:

Ferry (J.M.), 1987: *Habermas, l'éthique de la communication*, Paris, Puf.

Gadamer (H.G.), 1976: *Vérité et méthode*, Paris, Seuil.

Habermas (J.), 1976: *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard.

Lévi-Strauss (Cl.), 1955: *Tristes tropiques*, Paris, Plon.

Mudimbe (U.Y.), 1978: « Libération d'une parole africaine », dans *Philosophie et Libération*, Kinshasa, RPA, p.59

Ngimbi (N.H.), 2001: *Éthique et intersubjectivité*, Kinshasa, R.P.A. 28, FCK.

Njoh-Mouelle, 1975: *Jalons II. L'africanisme aujourd'hui*, Yaoundé, Clé, p. 26-37.

Okolo (O.), 1986: *Pour une philosophie de la culture et du développement*, Kinshasa, PUZ.

Pnud, 2001: Rapport mondial sur le développement humain, Paris-Bruxelles, De Boeck Université.

Popper (K.), 1956: *La misère de l'historicisme*, Paris, Plon.

Tshiamalenga (N.), 1977: Langue bantoue et philosophie, dans *Philosophie africaine II*, Kinshasa, FTC.

Tshiamalenga (N.), 1981: « Relativité linguistique. Remarques critiques », dans *Langage et Philosophie*, Kinshasa, RPA, FTC.

Tshiamalenga (N.), 1984: « Langage et intérêt, prolégomènes à une philosophie du développement », dans *Philosophie et développement*, Kinshasa, RPA.

Van Overbeke (M.), 1972: *Introduction au problème du bilinguisme*, Bruxelles-Paris, Labor-Nathan.

# Langue, technologie et terminologie

*Les langues, en tant qu'instruments qui servent à la communication et la transmission d'informations, peuvent progresser uniquement si elles véhiculent les contenus de la culture et de la science, si elles sont le canal d'expression pour les échanges économiques et commerciaux et, dans le contexte actuel, si elles fonctionnent normalement avec les nouvelles technologies. Dans cet article, on montre les conditions technologiques et sociales qui ont conduit à la naissance d'une industrie spécifique pour obtenir les systèmes, les produits et les services d'information requis. On y décrit les caractéristiques de cette industrie et les possibilités de divulgation de l'information numérisée qui augmentent sans cesse, surtout à cause d'Internet, en remarquant la position assumée par la langue dans cette industrie de contenus. On expose aussi des mesures pour que les contenus deviennent locaux dans un espace multilingue et véhiculent en ligne des services informatiques, commerciaux ou de connaissances; on voit ainsi comment la technologie offre des occasions jusqu'à présent inédites qui contribuent à rendre effectif l'usage des langues moins répandues dans leur territoire, si elles s'adaptent à cette société numérisée. On fait référence à la situation de la langue catalane et à la politique d'encouragement linguistique du gouvernement catalan, qui favorise le développement des industries de la langue et l'informatique et la présence de contenus en catalan dans les réseaux télématiques d'information.*

## *Termes-clés:*

*langue; technologie; Internet; terminologie; diversité linguistique; ressources linguistiques; innovation lexicale*

**L**ES LANGUES, en tant qu'instruments qui servent à la communication et la transmission d'informations, peuvent progresser uniquement si elles véhiculent les contenus de la culture et la science, si elles sont le canal d'expression pour les échanges économiques et commerciaux, et dans le contexte actuel, si elles fonctionnent normalement avec les nouvelles technologies. Dans cet article, on montre les conditions technologiques et sociales qui ont conduit à la naissance d'une industrie spécifique pour obtenir les systèmes, les produits et les services d'information dont on a besoin et on décrit les caractéristiques de cette industrie et les possibilités de divulgation de l'information numérisée qui augmentent sans cesse, surtout à cause d'Internet, en remarquant la position assumée par la langue dans cette industrie de

contenus. On expose aussi des mesures pour que les contenus deviennent locaux dans un espace multilingue pour véhiculer en ligne des services informatiques, commerciaux ou de connaissances, et on voit comment la technologie entraîne des occasions jusqu'à présent inédites qui contribuent à rendre effectif l'usage des langues moins répandues dans leur territoire, si elles s'adaptent à cette société numérisée. On fait référence à la situation de la langue catalane et à la politique d'encouragement linguistique du gouvernement catalan qui favorise le développement des industries de la langue et l'informatique et la présence de contenus en catalan dans les réseaux télématiques d'information.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les linguistes parlaient des langues comme si elles s'agissaient d'êtres vivants, comme si elles avaient un cycle vital: naissance, période de formation, maturité, décadence et mort. Au XX<sup>e</sup> siècle, cette théorie a été dépassée. Il est vrai que certaines langues disparaissent après une période de décadence, mais une langue n'est pas une substance indépendante; c'est la raison pour laquelle la métaphore du cycle vital des langues n'est valable qu'en tant que métaphore. Une langue ne meurt pas, c'est la communauté qui l'abandonne lorsque pour des raisons sociales ou politiques, elle en préfère une autre. Cela se produit lorsque les locuteurs cessent progressivement de l'utiliser, réduisent son usage à des fonctions de plus en plus limitées puis l'abandonnent lorsqu'elle cesse de leur être utile.

Mais à quoi sert une langue? Pour l'instant, il nous suffit de savoir ce que les manuels de linguistique disent d'une manière ou d'une autre: elle sert à la communication et à la transmission de l'information. C'est grâce à la langue que nous organisons notre monde, modulons et exprimons nos pensées, réalisons des opérations intellectuelles et procédons à des actions sociales et culturelles. Dans ce sens, une langue est le support de la pensée, l'instrument grâce auquel nous organisons, construisons et, en quelque sorte, contrôlons le savoir. En tout cas, une langue qui ne recule pas avance. Comment avancent les langues dans un monde qui, d'après les paroles du directeur réputé du *MediaLab* de l'Institut de technologie de Massachusetts, Nicholas Negroponte, est devenu numérique?

Les langues avancent si, en tant que véhicule de culture, elles accompagnent le progrès scientifique et

technologique et si elles fonctionnent normalement avec les nouvelles technologies présentes dans tous les domaines de l'activité humaine: les loisirs, le monde du travail et le commerce, l'enseignement, les médias, l'administration...

Il ne faut pas oublier que les micro-ordinateurs ont été inventés en 1975 et que le premier produit qui a connu un succès commercial, l'*Apple II*, a été présenté en avril 1977 en même temps que Microsoft commençait à produire des systèmes d'exploitation pour micro-ordinateurs. C'est donc très récemment que les nouvelles technologies nous ont ouvert les portes de nouveaux espaces de communication et nous ont plongés dans une communauté globale sans frontières linguistiques ou culturelles. Les ordinateurs sont devenus omniprésents dans notre vie quotidienne et ont changé en peu de temps bien des aspects de notre vie; ils nous ont amenés à cette société où l'information s'est considérablement répandue parmi le grand public en devenant une ressource stratégique et économique.

## 1 Les contenus, une industrie d'une grande portée

En effet, l'information est passée au premier plan dans tous les secteurs d'activité, publics et privés, en tant que ressource permettant d'augmenter la productivité et la compétitivité; elle est le facteur clé de notre organisation sociale et le flux des messages et des images entre réseaux constitue le tissu essentiel de notre structure sociale. Le développement accéléré des technologies au cours de ces dernières années a augmenté la capacité de traiter l'information, créé des consommateurs d'information et donné naissance à une industrie spécifique destinée à obtenir les systèmes, les produits et les services dont ils ont besoin, spécialement dans le domaine d'Internet. Nous sommes devenus des consommateurs d'information afin de pouvoir sélectionner le produit désiré parmi l'éventail à notre portée, connaître nos droits aux services publics, avoir accès à l'éducation, à la culture et aux loisirs. Le secteur des contenus constitué par les entreprises publiques et privées qui produisent l'information venant des écrivains, des journalistes, des photographes, des scientifiques, etc. pour la distribuer aux consommateurs s'étend sans cesse. La création pure d'informations, la compilation de l'information et la diffusion des contenus en font également

partie. Nous avons à notre disposition des publications périodiques, des bases de données, des services d'information touristique, législative, statistique, commerciale, scientifique et culturelle, des services de vente, des librairies, des bibliothèques, des services offerts à travers les réseaux.

Autour d'Internet ont également surgi des entreprises de consultation et de services qui conçoivent, construisent et entretiennent les sites web, les portails, les entreprises de commerce électronique, les entreprises de logiciels, etc. Certaines fournissent vraiment des contenus, alors que d'autres servent d'intermédiaires. Les nouvelles technologies ont élargi les possibilités de vulgarisation de l'information numérique, qui est traitée à une vitesse et avec une puissance en augmentation constante à un coût décroissant et peut devenir universellement accessible d'un point à l'autre de la planète. Cette espèce de colonne vertébrale technologique de ce nouveau type d'entreprises et d'organisations globales qu'est devenu Internet permet d'offrir de nouveaux services et modalités de service en réseau qui n'existaient pas jusqu'à présent ou bien étaient uniquement offerts au moyen de systèmes conventionnels.

## 2 La langue, vecteur clé de l'information

Voyons maintenant la position de la langue dans cette industrie des contenus, puisque c'est par l'intermédiaire de la langue que se font la transmission de la connaissance et le transfert des messages. En Europe, la diversité linguistique exerce une influence sur l'accès à l'information. Dans les grandes lignes, si on s'imagine qu'il existe en Europe près de 60 langues réparties en quelque 36 états, on se rend compte qu'en réalité plus de 40 millions de citoyens européens parlent tous les jours une langue différente des onze langues officielles dans l'Union européenne. En raison de sa démographie, le catalan est la septième langue de l'Union, avec un nombre de locuteurs qui dépasse celui du suédois, du bulgare, du croate, du finnois, du danois ou du norvégien, et peut être comparé à celui du grec, du tchèque ou du portugais. Environ 2 % des citoyens parlent le catalan, c'est-à-dire un pourcentage égal au nombre de citoyens qui parlent le danois et supérieur de 1 % à celui qui parlent le finnois.

Il va sans dire que les citoyens préfèrent en général recevoir les services sanitaires, juridiques, commerciaux, éducatifs, etc. dans leur propre langue. À mesure que les communications avec les citoyens se font chaque fois plus par l'intermédiaire d'Internet, la pratique du multilinguisme dans ce milieu devient un besoin économique, politique et culturel. Bien sûr, l'anglais fonctionne comme une langue d'échange, de négociation et de communication scientifique, mais si la population connectée augmente, la demande de contenus dans les langues maternelles va également augmenter, la transmission de la communication devenant ainsi plus facile. Il est donc prévisible que les langues vont émerger en tant que territoire naturel de l'interaction virtuelle. L'utilisation d'une langue autre que la langue locale pour véhiculer en ligne des services informatifs, commerciaux ou des connaissances rend plus difficile la transmission de contenus dans le contexte global. Tout laisser dans les mains de l'anglais revient à ignorer qu'à présent, la prédominance de cette langue est en train de devenir une barrière importante aux opérations sur Internet.

Les statistiques nous permettent de constater que les entreprises ayant des pages multilingues sur Internet y trouvent leur avantage (Forrester Research 1998). À titre d'exemple, les utilisateurs d'Internet séjournent deux fois plus longtemps sur les sites web écrits dans leur langue et la possibilité qu'un client achète sur Internet est trois fois plus élevée si les contenus de la page sont dans sa langue. Il faut tenir compte, de plus, du fait qu'on prévoit qu'en 2002, la moitié des utilisateurs d'Internet au niveau mondial ne connaîtra pas l'anglais. Comme le dit le journaliste espagnol Luis Ángel Hermana, le poids des audiences locales est déterminant et impose des différences. Certains produits ne sont pas utilisables de la même manière par tout le monde. Une page sur les vins en Espagne n'est pas la même qu'en Allemagne, au Danemark ou en Grèce. Il faudrait prendre des mesures afin que les contenus deviennent locaux dans un espace multilingue, comme par exemple définir la dimension culturelle des produits et traduire dans d'autres langues uniquement ce qui serait nécessaire ou intégrer la traduction automatique au processus d'édition afin de pouvoir publier simultanément en plusieurs langues.

« Être numérique est une licence de croissance ». Ces paroles de Negroponte sur la télévision sont également

applicables aux langues, puisque être numérique constitue une licence de progrès de la langue. Comme nous l'avons déjà dit, la technologie crée des conditions tout à fait nouvelles, offre des opportunités jusqu'à présent inédites et peut contribuer en grande mesure à rendre effectif l'usage de langues moins répandues sur leur territoire. La continuité des langues dépend de leur adaptation à cette société numérique, puisque celles qui resteront en marge ne seront plus capables d'assumer toutes les situations de communication. Ce canal de communication de couverture mondiale qu'est Internet permet de transmettre un volume élevé d'information et de gérer rapidement un grand nombre de données. Les institutions et les entreprises nord-américaines sont à l'origine de la majeure partie de l'information qui se trouve sur Internet. Le philosophe français Pierre Lévy, qui a étudié en profondeur les rapports existant entre la culture et les nouvelles technologies, soutient que la société est d'autant moins totalisante qu'elle est plus universelle. Dans ce sens, on peut penser que toutes les langues, sauf une, sont minoritaires à l'échelle universelle et qu'elles sont également menacées. On craint que cet instrument d'information privilégié qu'est Internet n'augmente la diffusion de l'anglais étant donné que, comme cela se produit dans d'autres situations d'interaction sociale, nous renonçons souvent à utiliser les langues de moindre portée parce que nous nous imaginons que ce qui y est diffusé peut être consulté dans le monde entier, alors qu'en fait, les lecteurs de nos contenus appartiennent au même domaine géographique et partagent le moyen qui nous met si facilement en rapport. Lévy recommande de ne jamais publier sur Internet exclusivement en anglais, sauf s'il s'agit de la langue d'origine des auteurs et que l'on fait toujours figurer la version originale des textes ou des discours. D'après ce philosophe, le seul obstacle à la diversité linguistique sur Internet est le manque d'initiative ou l'absence d'activité sur le réseau des locuteurs d'une langue.

Pour sélectionner les contenus qui nous intéressent, la langue devient quelquefois un seuil qui mérite d'être franchi et d'autres fois, une barrière qui demande trop d'efforts pour être traversée. Il faut créer des contenus originaux et intéressants dans les différentes langues pour que cela vaille la peine de les consulter. Retenons le fait que les derniers programmes de l'Union européenne pour la promotion des industries de l'information cherchent

justement à faciliter un contenu électronique local en Europe, à promouvoir plutôt les contenus que le développement des technologies, à réduire la frontière interne des langues locales grâce à la génération de ressources multilingues culturellement adaptées aux différentes réalités.

L'adoption d'une langue dans les technologies de l'information et de la communication élargit les possibilités de divulgation des contenus et c'est dans ce sens qu'en Catalogne, la *Loi 1/1998 du 7 janvier 1998 sur la politique linguistique* consacre un article aux industries de la langue et à l'informatique afin de solliciter du gouvernement de la Catalogne qu'il facilite, stimule et encourage :

- la recherche, la production et la commercialisation de produits en catalan liés aux industries de la langue, en particulier les systèmes de reconnaissance de voix ou de traduction automatique ;
- la production, la distribution et la commercialisation de logiciels en catalan et la traduction, s'il y a lieu, de ces produits en catalan
- la présence de contenus en catalan dans les réseaux télématiques d'information.

L'intérêt soulevé par ces technologies a également amené le gouvernement catalan à créer un organisme<sup>1</sup> dont la mission spécifique est de promouvoir l'usage de la langue catalane dans les produits informatiques et d'assurer la présence de contenus catalans sur Internet. Nous disposons en catalan :

- d'un système de reconnaissance de la voix permettant de dicter à l'ordinateur des textes en catalan (*Free Speech*) ;
- d'un des premiers moteurs de recherche *nosaltres.com*, lié au journal électronique *Vilaweb* ;
- d'outils de recherche dans deux des moteurs de recherche les plus visités par les internautes<sup>2</sup> ;

1. *Commissariat pour la Société de l'information*, aujourd'hui *Secrétariat de télécommunications et société de l'information*.

2. [www.altavista.com](http://www.altavista.com),  
[www.google.com](http://www.google.com).

- de systèmes de traduction automatique, vérificateurs orthographiques et correcteurs grammaticaux ;
- de systèmes d'exploitation, tableurs, bases de données, applications graphiques et sectorielles.

### 3 La terminologie à l'ère numérique

Quel est le rôle de la terminologie dans cette société numérique ? Jusqu'à présent, le développement de la terminologie était important, car il devait accompagner et être le témoin des progrès de la connaissance, qui n'a jamais été statique. Aujourd'hui cependant, la langue, la technologie et la terminologie sont des vecteurs qui se croisent sur la voie qui les fait avancer. Les relations commerciales, industrielles et culturelles établies à l'échelle mondiale, la mise en rapport des disciplines et leur diversification en spécialités ainsi que l'élévation du niveau éducatif des citoyens réclament constamment de nouvelles terminologies à un rythme croissant. L'intérêt soulevé par la terminologie s'est accru en grande mesure grâce à la révolution des systèmes de transfert de l'information, laquelle peut atteindre à présent le monde entier à l'instant même où elle est créée. Pour générer l'information, nous utilisons des unités lexicales et ces unités sont spécialisées afin d'exprimer avec précision, concision et efficacité les connaissances culturelles, scientifiques et techniques. Elles constituent des unités de base de la connaissance, les éléments avec lesquels nous identifions par abstraction les concepts, pouvons y accéder et les partager ; elles sont organisées sous la forme de systèmes complexes de concepts qui s'entrecroisent par le biais des dénominations concrètes qu'elles reçoivent dans chaque langue, correspondant aux notions des différents domaines du savoir. Sans aucun doute, lorsqu'il s'agit d'information spécialisée, c'est la terminologie qui concentre la force motrice du signifié.

Souvenons-nous par exemple des progrès du XIX<sup>e</sup> siècle dans le domaine des sciences naturelles, qui ont exigé des nouveaux signes linguistiques pour inventorier les espèces et les substances que l'on découvrait. De cette époque datent les taxinomies de botanique et zoologie de Linné, qui établit la classification des êtres vivants connus en classes, ordres, genres et espèces ou les nomenclatures chimiques de Lavoisier et de Berthollet, qui posèrent les bases de la nomenclature chimique actuelle. D'après le

projet *Pointer*<sup>3</sup>, à l'heure actuelle, le volume total de la connaissance spécialisée double tous les cinq ou quinze ans selon les domaines et des sciences tout à fait nouvelles, souvent interdisciplinaires, apparaissent; on estime que chacune des langues extrêmement développées dispose d'au moins 50 millions de termes, sans qu'y soient inclus les noms des produits, qui représentent presque 100 millions supplémentaires.

Autrefois, l'élaboration des terminologies concernait uniquement les hommes de science et les chercheurs et ce ne fut qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que se sont constitués des groupes de spécialistes formés dans plusieurs organisations scientifiques (qui l'ont prise plus systématiquement en charge). Les besoins générés par les progrès actuels de la science et la technique ont donné lieu à la naissance d'organismes spécialement chargés de canaliser les tâches terminologiques des différents secteurs d'activité et domaines de la connaissance, ainsi que de guider les locuteurs dans l'usage du lexique. Ces organismes travaillent, en général, dans le cadre de processus plus larges d'intervention linguistique, parce qu'une politique dont l'objectif est que la langue soit utilisée dans tous les domaines doit consacrer des efforts explicites au développement de la terminologie. C'est justement à cause du désir de faire face aux besoins du catalan dans le monde contemporain, qu'a été créé en 1985 le Centre de terminologie Termcat, en tant qu'instrument de la politique linguistique du gouvernement de la Catalogne, rattaché à l'autorité normative en matière linguistique, l'Institut d'Estudis Catalans, afin de coordonner les activités terminologiques en langue catalane, d'encourager et préparer de nouvelles ressources terminologiques et d'en garantir la disponibilité. Une nouvelle compétence, actuellement essentielle, lui a été conférée en 1997 consistant à encourager le développement de produits

3. Le projet *Pointer* (*Proposals for an Operational Infrastructure for Terminology in Europe*) qui a eu lieu entre les années 1994 et 1996 dans le cadre du Programme d'applications télématiques de la Commission européenne, avait pour objectif de décrire la situation de la

terminologie et d'identifier les infrastructures technologiques et organisationnelles nécessaires au développement, aux échanges et la disponibilité de la terminologie en Europe ainsi que de promouvoir la coopération entre créateurs, propriétaires et utilisateurs de la terminologie.

d'ingénierie linguistique dans lesquels la terminologie joue souvent un rôle important.

On ne pouvait ignorer que des activités industrielles et commerciales connues sous le nom d'*industries de la langue*, *ingénierie linguistique* ou *technologies linguistiques* (sans entrer maintenant dans les distinctions entre ces concepts) s'étaient développées et avaient donné naissance à des produits spécifiques permettant de reconnaître, comprendre, interpréter et générer le langage humain de manière automatique sous forme orale et écrite, dans une ou plusieurs langues. Les premières applications, comme par exemple les correcteurs orthographiques et grammaticaux ou les systèmes de traduction automatique, ont été suivies par des applications technologiques destinées à la reconnaissance et la synthèse de la voix humaine, nécessaires afin que les ordinateurs puissent interpréter des phrases dans une langue. Les systèmes efficaces et rapides de génération de l'information et de recherche et sélection de la langue désirée sont devenus indispensables. On peut à présent stocker des volumes énormes d'information que l'on doit pouvoir récupérer de façon sélective en petites quantités afin de ne pas tomber dans la désinformation. La terminologie est une composante importante de nombreux de ces produits.

On trouve un exemple aisément compréhensible de l'importance de la terminologie dans ces processus dans le domaine de la *récupération de l'information*, qui se nourrit d'apports de la linguistique, la documentation, l'informatique et les sciences cognitives, et étudie précisément comment représenter la connaissance afin de la mettre au service des utilisateurs d'un système d'information ou de la société dans son ensemble. Les systèmes avancés de récupération de l'information, comme par exemple les bases de données documentaires, les systèmes de gestion d'hypertextes ou les moteurs de recherche donnent accès à l'information culturelle, scientifique et technique que produit l'humanité, qui est enregistrée et répartie sous forme de documents divers. Ces systèmes présentent l'information structurée par sujets avec une indexation limitée en fait, grâce aux unités lexicales qu'on extrait du document lui-même. Ces unités fonctionnent comme des mots-clés qui représentent le contenu sémantique des documents originaux et servent de points d'accès et de filtrage de l'information: une espèce de

catalogage basé sur des éléments terminologiques qui permettent d'identifier les documents et leur contenu.

#### 4 Les ressources de base d'une langue

Certains gouvernements, au Québec, en France ou en Catalogne, conscients de la transcendance des nouvelles technologies appliquées au langage afin de revitaliser une langue, ont suivi des stratégies destinées à influencer les intérêts commerciaux et ont mené à bien des programmes de coopération scientifique et technique en ingénierie linguistique. Cette politique d'encouragement s'avère spécialement importante pour les langues mineures, parce qu'elle permet de conserver les identités nationales et culturelles. Des ressources linguistiques spécifiques sont développées pour chaque langue, parce qu'elles constituent une condition indispensable pour l'application d'une technologie dans une langue: compilation de textes écrits, d'enregistrements de langue orale, terminologies spécialisées ou grammairiales sur support numérique qui permettent d'y accéder et de les traiter informatiquement. Il nous faut des instruments et des ressources spécifiquement terminologiques, monolingues et bilingues pour la rédaction et la traduction de textes, tels que dictionnaires électroniques pour les correcteurs orthographiques ou grammaticaux, systèmes de traduction assistée ou automatique, ouvrages spécialisés en hypertexte, logiciels d'apprentissage, navigateurs ou systèmes experts, etc. En ce qui concerne le traitement automatique de la langue, la structuration de la connaissance de manière concise et univoque, son organisation et sa représentation conçues avec économie et clarté, sans éléments redondants ou ambiguïtés, s'avèrent être cruciales.

Quel est le responsable du développement des ressources de base d'une langue? La constitution et la maintenance des ressources linguistiques est un processus complexe et coûteux qui exige une infrastructure permanente et stable. Dans le secteur privé, les langues sont choisies en fonction de critères commerciaux, avec une nette orientation vers la rentabilité; il ne faut donc pas s'étonner si les pays où les langues sont soutenues par des politiques linguistiques explicites destinent des fonds publics à la constitution de ressources et à des projets d'ingénierie linguistique. Comme l'information, la terminologie est un

bien qui ne rentre pas facilement dans les schémas des économistes; elle est en quelque sorte intangible. Le coût de sa production est généralement très élevé – la préparation d'une encyclopédie ou d'un dictionnaire représente un coût élevé, alors que sa reproduction, par exemple une copie sur cédérom, est très bon marché. C'est la raison pour laquelle un concept comme la *réutilisation de l'information numérique* et également terminologique, c'est-à-dire la production, à partir d'un même noyau d'informations, de plusieurs produits, est devenue essentielle. Il s'agit surtout de pouvoir sélectionner, récupérer, reproduire et transférer la terminologie avec facilité afin de produire des ressources différentes et adaptées au milieu dans lequel elles vont être utilisées.

Le cercle des utilisateurs de ressources terminologiques s'est élargi grâce à la société de l'information; les produits terminologiques ne sont plus uniquement destinés aux intermédiaires linguistiques, mais sont considérés comme utiles pour les organisations dans n'importe quel domaine: les médias et le secteur public ou privé consacré à la recherche ou à la production de biens et de services. C'est dans ces circonstances que l'accès adéquat en temps opportun à l'information terminologique, étant donné sa valeur pour la préparation de documentation spécialisée, est indispensable à la vitalité d'une langue. Le développement et la promotion des ressources terminologiques sont orientés de manière à ce que les langues soient capables de fonctionner dans les activités économiques, culturelles, la science et la technologie.

Les nouvelles perspectives en matière de diffusion terminologique et de coopération qu'Internet a ouvertes ont poussé Termcat à offrir au grand public l'information disponible dans ses pages web<sup>4</sup> et, à l'heure actuelle, il est devenu un point d'accès s'adressant au secteur linguistique, un portail offrant des services qui couvrent un large éventail d'activités et de besoins: services de consultation en ligne, instruments et ressources en ligne, services d'information. C'est ainsi par exemple, que grâce au Service de consultations multilingue en ligne *Cercaterm*, Termcat offre de manière rapide et très conviviale un accès aux termes en catalan, espagnol, français et anglais et à leur définition. Cette nouvelle modalité de service complète le service offert jusqu'à présent par téléphone, télécopie, courrier postal et

4. [www.termcat.es](http://www.termcat.es)

courrier électronique<sup>5</sup>. *Cercaterm*, constamment mis à jour et développé, permet une *réponse automatique* aux consultations à partir de toutes les langues qu'il contient ou bien d'obtenir des pistes permettant de trouver une solution : analyse de désignations analogues, corrélations entre groupes terminologiques, etc. *Cercaterm* permet également d'envoyer directement des demandes de consultation aux terminologies de Termcat<sup>6</sup>.

## 5 Les nouveautés terminologiques

Abordons à présent un autre aspect qui influence pleinement les langues dans le monde global où nous vivons : les innovations lexicales qui accompagnent les transformations de la société. Nous avons déjà dit que langue et connaissance avancent en parallèle et se soutiennent mutuellement. La connaissance se construit et s'étend et, grâce à elle, la langue est constamment mise à jour afin de désigner les nouveaux concepts dans tous les domaines de la connaissance et dans tous les secteurs d'activité. Ce phénomène se produit dans toutes les sphères d'activité : la technologie, la biologie, la génétique, l'économie, les sports, etc.

Autrefois, les nouveautés linguistiques se propageaient en suivant un processus calme et lent. À présent qu'Internet permet à tous les citoyens d'accéder aux mêmes sources d'information et aux mêmes marchés, le lexique n'a plus de frontières et s'étend de façon spectaculaire. Les nouvelles technologies ont effacé le temps et l'espace. Les langues sont marquées par la forte influence de l'anglais, aujourd'hui devenu langue véhiculaire de communication internationale, qui progresse grâce au pouvoir politique, économique et technologique des États-Unis. La révolution industrielle a été britannique et la révolution des technologies de l'information est nord-américaine. L'anglais est donc presque l'unique langue dont on se sert pour

consulter les banques de données, pour mener les débats internationaux ou donner des ordres aux machines. Des termes de provenance anglo-saxonne sont présents dans la plupart des langues ; toutefois, cela ne signifie pas encore son introduction dans la vie officielle et encore moins dans la vie quotidienne des communautés qui utilisent d'autres langues. On voit cependant augmenter constamment les interférences terminologiques dans les domaines techniques et scientifiques.

Une intervention explicite en matière de terminologie destinée à mieux l'adapter à la société est un processus de compensation qui parie sur un équilibre entre l'admission non discriminée d'emprunts et leur refus systématique. Termcat est chargé du processus de normalisation de la terminologie catalane, dont l'objectif final est l'enrichissement de la langue et qui s'encadre dans un processus plus général de politique linguistique. La normalisation se structure essentiellement autour du Conseil de supervision, organe collégial permanent qui veille aux aspects liés à la forme linguistique des néologismes et à leur respect de la norme générale ; il est constitué par des membres de Termcat et des membres nommés par l'*Institut d'Estudis Catalans*. Ce Conseil est présidé par un membre de la Section de philologie, autorité normative de la langue catalane. Afin de diffuser les accords de cet organe, Termcat offre en ligne, entre autres, la possibilité de consulter la *Neoloteca*, un dictionnaire électronique contenant les termes catalans normalisés, également accessibles à partir de l'espagnol, du français, de l'anglais, de l'allemand et de l'italien, ainsi que des domaines thématiques dans lesquels les informations sont structurées. En ce qui concerne ce processus, l'une des conditions essentielles est d'étudier les propositions et les arguments pour et contre l'intégration ou l'adaptation des néologismes et de se mettre d'accord sur les nouvelles options terminologiques avec les spécialistes qui vont les utiliser en tant qu'usagers finaux.

Termcat s'occupe du traitement des termes qui apparaissent dans différents domaines afin de les mettre à la disposition des professionnels. À titre d'exemple, signalons ceux en rapport avec la société de l'information : presque 2 000 termes en catalan avec leurs équivalents en espagnol, français et anglais, et leurs définitions en catalan ont été compilés dans le dictionnaire spécifique *Societat de la informació. Noves tecnologies i Internet: diccionari terminològic*.

5. Le Service de consultations reçoit environ 11 000 requêtes annuelles.

6. Dès son ouverture en mars de l'année 2000, plus de 3 000 utilisateurs, en provenance de tous les secteurs de la société, se sont enregistrés dans *Cercaterm* et le rythme de croissance du nombre d'utilisateurs enregistrés se maintient à 6 %.

On y trouve des termes bien connus ou qui sont devenus familiers, tels que *globalització*, *enllaç* ou *navegar*, terminologie sur la communication (*emoticona* ou *etiqueta*), sur la sécurité du réseau (*cavall de Troia* ou *tallafocs*) et des unités hautement spécialisées telles que *xarxa en bus de testimoni* ou *ordinador portable*. Avec la volonté de préserver l'identité de la langue, on a évité les emprunts lorsqu'on pouvait avoir recours à des alternatives catalanes ou bien on a calqué la formation originale de certains emprunts comme dans le cas de *galeta*, *cuc* ou *marc*, et lorsqu'on l'a estimé convenable, on les a adaptés (*píxel*, *plòter*, *xat*). On peut assimiler des termes d'autres langues, mais un abus excessif pourrait provoquer une attitude de découragement et de mépris à l'égard de sa propre langue.

Il s'agit d'intégrer à la langue des formes nouvelles sans que cette interférence avec d'autres langues ne devienne excessive, en évitant tout excès de formes empruntées et en admettant celles qui sont nécessaires pour des raisons linguistiques et sociales. Si on concilie la créativité lexicale dans la langue propre et l'importation d'éléments étrangers, cette introduction ne nuira pas à la structure du système linguistique qui doit les accueillir et permettra à la langue d'être apte à toutes les fonctions spécialisées. Également afin de rapprocher les internautes de la terminologie d'Internet, Termcat a préparé le *Diccionari d'Internet*, en catalan et anglais, contenant des concepts propres à la navigation en réseau, en y introduisant de plus des données d'actualité, les acronymes les plus utilisés, les « binettes », les domaines, les navigateurs, les services en ligne, etc.

Naturellement, pour qu'une langue progresse constamment, le processus général de la politique linguistique doit tenir compte de la génération de terminologie, qui n'est qu'un témoin de ce progrès dans ce monde global, ouvert et dynamique où nous vivons. L'évolution des langues dépendra en grande mesure du volume des contenus culturels, sociaux, scientifiques et économiques qu'elles exprimeront, en tant que base commune permettant la participation des différentes sociétés à l'ère numérique. Dans un monde qui nous offre de nouveaux systèmes destinés à promouvoir l'égalité des langues et à garantir la diversité linguistique, c'est précisément le terrain où se pose la question du rôle de la terminologie pour permettre la construction de nouvelles connaissances et les échanges d'information. Le grand défi, à présent, est de faire avancer le catalan au rythme de la

société ainsi qu'à celui des nouvelles technologies, et à faire en sorte qu'il devienne une pièce qui s'intègre à cette mosaïque culturelle et linguistique dans laquelle nous vivons. De même que les langues qui ne sont pas passées de l'oralité à l'écriture n'ont pas progressé, on peut prédire avec certitude que les langues qui ne seront pas numérisées et qui ne parieront pas sur les technologies vont rester confinées peu à peu à des usages fonctionnels réduits. Les sociolinguistes affirment que la vitalité d'une langue est le reflet fidèle des peuples qui la parlent. Les langues ne progresseront que si elles sont le véhicule de la culture, la science et la technologie, et le canal d'expression des échanges économiques et commerciaux.

Ester Franquesa,

Directrice du Centre de terminologie Termcat, Barcelone, Espagne.  
efranquesa@termcat.es

## Bibliographie

Castells (M.), 2000: *La Era de la informació, vol. I: La Sociedad red*, 2a edición, Madrid, Alianza Editorial.

Codina (L.), 1997: *El Llibre digital: una exploració sobre la informació electrònica i el futur de l'edició*, 1a reimpr. [Barcelona]: Generalitat de Catalunya, Centre d'Investigació de la Comunicació (Estudis i recerques; 13).

Colomer i Artigas (R.), Franquesa i Bonet (E.), 2001: «La Construcció textual del significat especialitzat» *Tres estudis de lingüística textual: una aportació a l'ensenyament comunicatiu de la llengua*, Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, p. 83-111.

Fernández Hermana (L.A.), dir. *En.red.ando: revista de reflexió i anàlisi sobre la vida a Internet* [En línia], Barcelona: Enredando.com, www.enredando.com/cat

Franquesa (E.), 2000: «La Innovació terminològica i l'actualització de la llengua», *La Neologia en el tombant del segle: I Simposi sobre neologia. diciembre de 1998*, Institut de Lingüística Aplicada, Universitat Pompeu Fabra.

*Informe mundial sobre la informació 1997/1998*, 1997: Paris-Madrid, Unesco-Cindoc.

Negroponte (N.), 1997: *Viure en digital*, Palma, Universitat de les Illes Balears Moll (Scientia; 2).

Lévy (P.), 1998: *La Cibercultura, el segon diluvi?*, Barcelona, Universitat Oberta de Catalunya, Proa (Biblioteca Oberta; 8).

Termcat, 2000: *Centre de Terminologia. Societat de la informació. Noves tecnologies i Internet: diccionari terminològic*, Barcelona: Termcat, Centre de Terminologia.

# La coopération linguistique et éducative française : forme de protection culturelle ou vecteur de développement des langues minoritaires ?

*Prise, comme l'ensemble de la coopération internationale française, entre « aide au développement » et « coopération d'influence », la politique de promotion de la langue résout-elle l'apparente contradiction des objectifs affichés : peut-on développer l'apprentissage et l'usage du français et ceux de la langue du pays d'accueil ? Cet article essaie de déterminer à quels objectifs répond cette évolution et de quels moyens disposent les différents éléments du dispositif de coopération culturelle et linguistique pour les atteindre.*

*Termes-clés :  
coopération culturelle ; diversité linguistique ; Tice ; bilinguisme.*

## 1 Introduction

**U**N DÉVELOPPEMENT harmonieux des langues, même les moins parlées dans le monde, est-il compatible avec les intérêts politiques et économiques des grandes puissances dont la France ? Voilà la question que l'on est en droit de se poser face à la disparition progressive de certaines langues des pays en voie de développement sur les principaux canaux d'information ou dans les organes officiels de représentation internationale. Par ailleurs, affirmer comme le ministère de la Coopération hier et celui des Affaires étrangères aujourd'hui, que la langue française est un outil de développement politique et économique dans la mesure où elle permet aux pays en voie de développement de la sphère francophone de s'unir et de parler d'une même voix dans les instances internationales, n'encourage guère à protéger les langues nationales menacées par la globalisation et l'influence des langues dominantes. Les langues nationales, régionales ou tribales se retrouvent réduites souvent à la sphère familiale éventuellement élargie à la communauté sociale proche.

La protection de ces langues et cultures nationales n'apparaît pas directement dans les programmes de coopération comme un élément de la politique d'aide au développement.

Néanmoins une évolution récente des mentalités et des objectifs affichés de l'ancienne Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (DGRICST) devenue depuis Direction générale de la coopération

internationale et du développement (DGCID) place la diversité culturelle et linguistique au cœur du dispositif de coopération et de diffusion du ministère français des Affaires étrangères. Concession à la mondialisation et à l'internationalisation croissante des échanges ? Alibi à la politique culturelle d'influence ? Mauvaise conscience ou prise de conscience de la menace qui plane sur la langue française elle-même ?

Peut-on parler de compatibilité entre la volonté politique, exprimée par Lionel Jospin au Conseil supérieur de la langue française le 16 novembre 1999, que le français conserve la forme d'universalité qui « est la sienne » et celle affichée par la Direction de la coopération culturelle et du français (DCCF) au sein de la DGCID, de promouvoir la diversité linguistique, devenue « l'élément capital de la diversité culturelle » ?

Or c'est l'objectif de la DCCF : « le ministère des Affaires étrangères lie la promotion de la langue française au respect du plurilinguisme et de la diversité des cultures » (*La langue française dans le monde* 2000). À titre d'illustration de cette politique, les auteurs de cette brochure citent le programme de coopération conduit à l'Université royale de Phnom Penh, en accord avec les autorités cambodgiennes, qui consiste à mettre en place, depuis la rentrée de 1998, une option linguistique contribuant au renouveau de la langue khmère.

Il est de plus avéré que ces objectifs se traduisent par des consignes délivrées aux attachés de coopération pour le français depuis quelques années.

La protection des langues minoritaires et/ou vernaculaires, notamment dans les pays d'expression officielle et véhiculaire française, pose deux types d'interrogations.

D'une part, elle soulève la question des raisons et objectifs de cette évolution récente de la politique de coopération linguistique et éducative. Sont-ils liés à la fusion des ministères de la Coopération et des Affaires étrangères et donc à une plus grande prise en considération des problématiques de l'aide au développement au sein desquelles celle des langues vernaculaires minoritaires s'inscrirait, ou d'un positionnement du français mieux accepté car mieux acceptable par les autorités culturelles et éducatives d'accueil ?

D'autre part, la diversité linguistique implique aussi une adaptation des moyens d'apprentissage et de diffusion, au sein desquels les Tice (technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement) suscitent un engouement particulier à étudier.

Avant d'aborder ces deux aspects de la problématique, il est intéressant de revenir sur l'évolution de la politique de coopération linguistique conduite par le ministère des Affaires étrangères français.

## 2 Évolution de la politique culturelle et linguistique de la France : de la francophonie « triomphante » à la coopération ciblée vers les élites francophones.

### 2.1 La politique de substitution née des indépendances

L'accès à l'indépendance des pays colonisés par la France s'est traduit au début des années 1960 par une politique linguistique de substitution héritée d'une part des structures éducatives existantes qui imposaient le français comme langue d'enseignement et d'autre part, de l'insuffisance des moyens du système éducatif des pays parvenus à l'indépendance.

Pour leur permettre de rattraper progressivement leur retard, une politique d'aide au développement par l'envoi massif de coopérants enseignants dans les établissements scolaires et du supérieur a été conduite, avec pour mission d'enseigner le français ou en français, afin de suppléer les autorités dans leur effort de développement éducatif.

Parallèlement à cette stratégie, les nouveaux États-nations découvrent la multiplicité de leurs langues traditionnelles, qui ne correspondent pas souvent aux délimitations de leur espace de souveraineté, et sont confrontés à des choix linguistiques relativement nouveaux.

L'usage du français apparaît comme un moyen de communication des communautés ayant chacune une langue différente. L'élaboration de leur politique linguistique passe ainsi nécessairement par des contraintes d'ordre économique et social. Le maintien de la langue du colonisateur passé, comme langue d'enseignement, langue officielle, voire langue véhiculaire, permet alors une certaine

commodité et un accès plus facile aux différents réseaux internationaux d'aide économique. Les pays nouvellement indépendants sous l'influence de personnalités comme Léopold S. Senghor, puis Mohammed Bourguiba par la suite, sont à l'origine de la francophonie institutionnelle actuelle. Le tableau suivant de la Banque mondiale (1988) est assez révélateur de cette politique (Vigner 1991). Il fait apparaître que dans 11 des 15 anciens pays sous administration française, la langue d'enseignement choisie est le français alors que dans 13 des 15 anciennes colonies britanniques, l'enseignement se fait dans une ou plusieurs langues africaines.

*Langue d'enseignement en première année primaire selon l'ancienne puissance coloniale (nombre de pays)*

Ancienne puissance coloniale	Utilisation exclusive de la langue métropolitaine	Utilisation d'une ou plusieurs langues nationales
Belgique	1	2
France	11	4
Grande-Bretagne	2	13
Portugal	3	0

Ces choix d'enseignement d'une même langue nationale allogène dans l'enseignement, particulièrement dans le cycle primaire, explique l'envoi massif de coopérants enseignants chargés dans un premier temps d'assurer les cours puis de former par la suite les enseignants locaux.

Le multilinguisme imposé aux populations autochtones qui ont reçu l'afflux de différentes vagues de colonisation de peuplement ou d'encadrement, s'est traduit, au fil des générations et au sein de beaucoup de familles, par l'accroissement de leur compétence en certaines langues et, inversement, à l'abandon progressif d'autres, même maternelles et ancestrales. Un tel « transfert linguistique » (Breton 1995) peut amener « le recul et la disparition de nombreuses langues mineures, ou minorisées, au profit de langues de plus grande communication, qui symbolisent le progrès, la modernité ou l'ascension sociale ».

## 2.2 Aide au développement et formation des élites francophones

À cette politique de substitution a succédé une stratégie de formation des futurs décideurs des pays en voie de développement par un programme de bourses conditionné par un niveau de français correct et si possible en français de spécialité. Très vite le séjour d'études en France des apprenants ne constitua plus l'objectif principal de leur formation linguistique. Néanmoins le nombre de stagiaires étrangers en France, dans le milieu des années 70, augmenta considérablement, tandis qu'un grand nombre d'accords de coopération furent signés avec les pays en voie de développement en vue de formations spécialisées (essentiellement scientifiques). On a déduit de cette nouvelle situation de la demande linguistique et des expériences précédentes que l'enseignement du français devait être « fonctionnel » c'est-à-dire répondre aux besoins et aux objectifs spécifiques des différents publics. Ainsi, la notion d'« enseignement fonctionnel du français » conduisit les didacticiens à développer une pédagogie et une méthodologie induites par les besoins spécifiques des publics déterminés, constitués essentiellement de boursiers effectuant une mise à niveau linguistique de 6 à 12 mois, appelée « l'année raccord », afin de leur permettre d'aborder des études ou de poursuivre des recherches avec efficacité. Parallèlement, les recherches menées dans le cadre du Conseil de l'Europe sur l'enseignement des langues étrangères, font des spécificités du public, de ses objectifs et de ses besoins, la priorité des programmes.

Il s'agissait de proposer à un « public-cible » des formules d'apprentissage à la fois économiques et opérationnelles. Ainsi, au début des années 80, de nombreuses expériences d'enseignement sur objectifs spécifiques furent menées en Égypte, Syrie, Indonésie, au Mexique..., et de multiples publications virent également le jour. La fin des années 80 voit la grande diversification des publics et l'intensification des travaux de recherches sur l'analyse de discours.

En effet, la diminution considérable du nombre des boursiers de longue durée est assortie de l'apparition de publics différents : professionnels (cadres étrangers), hommes d'affaires, spécialistes, formateurs de formateurs... D'autres objectifs que les formations diplômantes sont donc visés : contacts professionnels, participation à des travaux de

recherches dans un laboratoire en France, formation dans le cadre des programmes européens d'échanges et de formation d'étudiants, formation professionnelle dans la perspective d'un changement de poste... On parle alors de « publics spécialisés » dont les demandes sont très diverses.

L'objectif affirmé au départ consiste principalement à inclure une dimension interculturelle à l'enseignement de la langue, indissociable de la démarche communicative qui préside désormais à l'élaboration des méthodes.

Cette démarche nouvelle implique une place plus importante de la culture et de la langue d'origine dans l'apprentissage puisque les objectifs des apprenants en sont largement tributaires. Ainsi le recours à la langue maternelle (Palmer 1964), dans des activités comparatistes bilingues, permettra l'accès au sens, la facilitation de la compréhension et l'entraînement indispensable à la reformulation surtout dans les domaines scientifiques et donc au passage du discours scientifique en langue d'origine vers son équivalent français. Nous sommes ainsi en mesure de repérer comment la pré-formation linguistique des boursiers étrangers favorise aussi, dans le cadre de ces programmes ciblés de coopération linguistique, l'usage des langues d'origine en particulier dans des disciplines non littéraires d'où parfois elles étaient exclues.

La promotion des élites et des études supérieures en France constitue actuellement l'aboutissement de cette politique de coopération, notamment avec la création de l'agence Édufrance, en visant à articuler le mieux possible l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Cette évolution dans la double volonté d'aider au développement des pays de la sphère d'influence française et de renforcer la position culturelle, scientifique et économique de la France (coopération d'influence), qui passe par la formation d'élites francophones, conduit naturellement, pour être acceptée de tous et pour s'adapter au niveau de développement que finissent par acquérir les pays ciblés, à la promotion de la diversité des langues et des cultures. Cette dernière est donc bien le fruit d'une évolution de la coopération linguistique française née de celle des publics ciblés, de plus en plus diversifiés, exigeants et issus des domaines spécialisés les plus divers. Les objectifs d'apprentissage devenus très diversifiés ont conduit l'offre d'enseignement française à adopter des méthodes axées sur les besoins de ces publics (communicatives, fonctionnelles et de spécialité) qui prennent nécessairement

en compte davantage les langues et cultures d'origine de ces apprenants. Cette nouvelle politique se traduit par différentes actions où les langues nationales jouent un rôle considérable.

### 3 Objectifs et moyens d'une politique du positionnement linguistique

#### 3.1 Stratégie de l'aide au développement linguistique: une protection contre l'hégémonie culturelle anglo-saxonne

Dans un premier temps, la politique de coopération culturelle française s'inscrit dans une perspective de protection des cultures nationales contre l'hégémonie anglo-saxonne. Dans un pays comme la Jordanie, par exemple, où l'anglais est quasiment une langue officielle et constitue une matière obligatoire au *tawjibi* (baccalauréat), l'arabe est quasi absent des activités de recherche, conférences officielles (hors pays arabes), publications scientifiques..., et même d'un certain nombre de programmes d'enseignement dans le supérieur, notamment dans les disciplines scientifiques et économiques. Éditer des ouvrages en français et arabe, organiser des manifestations culturelles dans les deux langues, monter des filières universitaires bilingues permet de sortir l'arabe de son « ghetto » culturel de langue vernaculaire incapable de permettre l'accès à une communication officielle. L'ouverture de l'Institut de droit des affaires international (IDAI) du Caire, assurant un enseignement dans les deux langues et délivrant en deux ans un diplôme franco-égyptien procède de la même stratégie. Ces exemples illustrent une véritable volonté de ne pas donner comme objectif à l'enseignement du français la diffusion d'une langue universelle, mais celui d'un développement en synergie avec celui des langues nationales menacées dans leur dimension véhiculaire d'être circonscrites à la sphère sociale et familiale. Dans le domaine scientifique, la pluralité linguistique apparaît encore davantage comme une nécessité, comme le souligne Mohammed Larbi Bouguerra (1990: 225) dans un ouvrage collectif sous la direction de Bernard Cassen, *Quelles langues pour la science, pour des raisons politiques*. Une science répandue dans une seule langue dominante devient l'instrument d'une politique

étrangère impérialiste. S'agissant de l'arabe, l'auteur rappelle son exclusion dans le passé de l'enseignement des sciences dans les écoles tunisiennes alors même qu'il fut la langue de la modernité au Moyen Âge notamment dans le domaine mathématique.

Ne pas être « contre l'anglais » mais à ses côtés et avec les langues nationales, voilà ce qui devient le levier du renforcement du français.

Appliqué à la sphère européenne, comme le souligne Louis-Jean Calvet (1993: 170), le « modèle Rocard », comme il l'appelle, constitue, en 1987 et pour la première fois de la part d'un homme politique français, un véritable programme de développement d'un plurilinguisme européen de chaque citoyen contre la domination exclusive d'une seule langue. Plus tard, Alain Decaux, ministre chargé de la francophonie du gouvernement Rocard, déclarait que « la défense de la langue française en Europe passe par la défense de la langue de nos partenaires » (Alain Decaux 1989).

Néanmoins, comme le prévoyait ce programme, le choix d'une langue d'enseignement issue d'une famille différente de la langue maternelle (romane pour les pays du nord et germanique pour ceux du sud) privilégie l'anglais au détriment, par exemple, de l'allemand dans les pays de langue latine et le français au détriment de l'espagnol ou du portugais pour les pays nordiques. Comme le relève L.-J. Calvet, « nous nous trouvons une fois de plus face à l'apparente impossibilité de séparer la réflexion sur les problèmes de communication européenne de la réflexion sur la défense de sa propre langue » (1993: 173).

#### 3.2 Usage des Tice: moyen ou objectif?

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication apparaissent clairement dans les nouvelles orientations du ministère des Affaires étrangères comme un moyen de développement et de diffusion de la langue française. Les réalisations exemplaires citées par la DCCF concernent prioritairement les sites Internet comme *franc-parler.org*, portail francophone à l'intention des enseignants et étudiants de français, ceux des centres et instituts culturels à l'étranger ou encore les projets d'enseignement à distance conduits avec des organismes locaux.

Par le biais des Tice, le français accède à une image de modernité ou devient un vecteur de modernité pour les pays en voie de développement. On peut dès lors s'interroger sur la place de la diversité linguistique dans cette stratégie numérique de développement francophone, alors que la toile constitue un moyen pour les langues minoritaires d'exister dans la société de l'information.

Là encore il n'y a pas d'incompatibilité, comme le mesure Pierre Oudart de la Délégation générale à la langue française (1997 : 26), qui estime que l'un des enjeux principaux pour le français est qu'il soit traité en rapport avec les autres langues afin de permettre le développement de la traduction assistée par ordinateur et l'élaboration d'applications multilingues. Sinon, prévient-il, la traduction d'un texte français dans une autre langue passera par une langue pivot, vraisemblablement l'anglais avec tous les risques d'appauvrissement et de déformation de l'information que cette carence entraînerait. La mise en œuvre par les autorités françaises d'un certain nombre d'initiatives concourt à développer ces passerelles multilingues, comme la création en 1995 d'un Conseil consultatif interministériel sur le traitement informatique du langage (CCTIL), sous la tutelle des ministres chargés de la culture, de la recherche et de l'industrie, comme le lancement fin 1996 par la Commission européenne du programme *Multilinguisme et société de l'information* ou, dans le cadre francophone multilatéral, le réseau Francil, qui regroupe des laboratoires de recherche publics des pays francophones, ou encore l'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation, organe subsidiaire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), ouvert en juillet 1999.

### 3.2.1 La réduction de la fracture numérique comme priorité du développement linguistique

L'usage partagé et harmonieux des Tice pour le développement du français et des langues minoritaires passe aussi et surtout par la réduction de la fracture numérique dans les pays en voie de développement. Actuellement, 2 % de la population mondiale sont connectés au réseau Internet et sur les 377 millions d'internautes recensés, 105,8 millions sont en Europe et 161,3 millions en Amérique du Nord contre 3,1 millions en Afrique (source: NUA Internet Survey)... À l'inverse, la place des langues

minoritaires a tendance à accroître au détriment de l'anglais qui connaît un recul progressif. En effet, l'étude récente sur la place des langues sur la toile (juin 2001), conduite par l'organisation non gouvernementale internationale Funredes (association réseaux et développement), qui se consacre à la diffusion des NTIC dans les pays en voie de développement, estime à 52 % la position de l'anglais contre 6,3 % pour l'allemand, 5,69 % pour l'espagnol, 4,61 % pour le français, 3,06 % pour l'italien, 2,81 % pour le portugais et 25 % pour les autres langues. Alors que, par exemple, l'étude de septembre 1998 évaluait la place de l'anglais à 75 % (Pimienta et Lamey 2001).

La réduction du fossé numérique et la promotion de l'utilisation d'Internet au service de la coopération éducative et linguistique et du développement, constituent un objectif prioritaire de la DGCID, par exemple au travers de programmes comme *Procooptic* en Afrique qui devra vivifier les réseaux Nord/Sud. La mise en place récente du Fonds multilatéral francophone des inforoutes, sous la responsabilité de l'Agence de la Francophonie, servira également à financer des projets.

Le plan d'action des rencontres internationales de Bamako sur la société de l'information, qui se sont tenues en février 2000, présente, dans son point 10, un volet consacré au plurilinguisme qui recommande la « diversification linguistique des contenus » qui doit être recherchée par « le développement d'outils multilingues, notamment de logiciels et de moteurs de recherches ».

Le relais entre l'information électronique et les langues maîtrisées par les populations doit être assuré au moyen de personnes ressources qualifiées dans les langues nationales et dans la traduction des contenus.

Les programmes de coopération portent principalement, outre l'aide indispensable à l'équipement informatique, sur l'acquisition d'un ensemble de compétences complémentaires (télécommunications, informatique, infographie, édition, administration des réseaux locaux, commercialisation des services télématiques)... On peut citer le projet *Colombbus* réalisé au Venezuela, projet de réseau télématique intercommunautaire, initié dès 1997, qui vise à proposer et encadrer des formations en informatique et sur Internet à de jeunes vénézuéliens âgés de 8 à 25 ans, issus de quartiers défavorisés, pendant leurs vacances d'été. Ils peuvent ainsi se familiariser avec l'informatique et apprendre le

fonctionnement d'Internet. Les plus âgés d'entre eux réalisent une page web. À terme, ces formations doivent favoriser l'insertion de ces jeunes dans le monde du travail (300 jeunes à ce jour). L'objectif est de monter un réseau reliant les centres communautaires, afin d'obtenir un meilleur échange d'informations et la mise en place d'un portail communautaire.

### 3.2.2 Développement des langues par l'apprentissage assisté par ordinateur

Les programmes de coopération développés dans le réseau culturel français à l'étranger dans le domaine de l'apprentissage du français par les Tice, prévoient, outre l'équipement en didacticiels des organismes ou institutions partenaires locales et la formation des formateurs, la mise en place de structures permettant l'autonomie des apprenants et l'interactivité de l'enseignement assisté par ordinateur. Les étudiants des centres et instituts construisent leur propre parcours d'apprentissage dans le cadre, en particulier, de centres de ressources sur la France contemporaine où ils peuvent apprendre la langue sur des cédéroms adaptés à leurs besoins ou s'informer sur la culture française par la toile ou encore participer à des forums de discussion ou des listes de diffusion. Cette optimisation des Tice, largement développée dans les programmations des postes diplomatiques depuis quelques années, implique la prise en compte et l'usage des langues maternelles des apprenants, condition essentielle pour l'accès du public le plus large. Dans la même perspective, un certain nombre de logiciels ou didacticiels produits dans le cadre de ces programmes de coopération ont développé une trame bilingue ou même plurilingue. Parmi les projets les plus exemplaires qui ne relèvent pas directement des programmes du ministère mais qui s'inscrivent dans la perspective soutenue, on peut citer le projet *EuRom4* du programme *Lingua*, consacré à l'apprentissage simultané de quatre langues romanes, réunissant les équipes de linguistes des universités de Lisbonne, Salamanque, Rome et Aix-en-Provence, en partenariat avec le Centre de recherche en ingénierie multilingue de l'Inalco. À présent informatisée, la méthode *EuRom4*, utilisée surtout en milieu universitaire, présente depuis 1997 une version mixte livre + cédérom. Dans cette même perspective de développement d'un véritable plurilinguisme européen, le programme Galatea,

initié dès 1991 sous l'égide de plusieurs universités françaises (U. Stendhal de Grenoble 3, Lyon 2, Paris 8...), italiennes (Pise, U. Sapienza de Rome...), espagnoles (U. Complutense de Madrid, U. Autonoma de Barcelone) et portugaises (Aveiro...), exploite la parenté des langues romanes afin de permettre leur apprentissage et leur utilisation. Après une période d'observation et d'étude des procédures de construction du sens et les difficultés d'apprentissage des langues romanes rencontrées par les étudiants, les différents partenaires universitaires ont travaillé à la réalisation de produits pédagogiques, finalisée par une méthode d'entraînement sur cédérom destinée à la compréhension, dissociée ou simultanée, de trois langues romanes (espagnol, italien et portugais pour celui destiné aux francophones), fondée sur leur parenté et leurs différences et comportant une phase interactive qui prend en considération les besoins spécifiques des apprenants.

De même, le nombre croissant de projets d'apprentissage collaboratif des langues témoigne de l'optimisation des nouvelles techniques multimédia d'enseignement, susceptibles de promouvoir à terme l'usage de langues minoritaires. Le projet *Techne* de communication médiatisée par ordinateur qui réunit l'Institut national des télécommunication d'Evry et l'Université de Dublin, dont le déroulement a été présenté par Françoise Blin et Roisin Donohue (2000: 31) au congrès *Eurocall'99*, a donné naissance à de nombreux programmes d'enseignement des langues étrangères en « intégrant apprentissage de la langue et développement de compétences interculturelles et transversales ». Il s'agit de proposer aux étudiants des deux institutions de suivre un apprentissage bilingue dans une même « classe virtuelle » de langue de spécialité (génie électrique), construit autour d'une activité collaborative de simulation d'une situation professionnelle réelle (problème d'ingénierie par exemple).

Ces exemples illustrent le large éventail des possibilités de développement des langues grâce à l'usage des Tice et sont applicables à toutes les langues. Les programmes de coopération éducative conduits sur le terrain à l'étranger, notamment par les attachés de coopération, visent aussi au développement de ces techniques applicables à l'enseignement des langues nationales par la mise en place de réseaux et l'aide à l'élaboration de projets innovants. Comme le souligne Pierre Lévy (1997: 298), toute « langue minoritaire » peut se développer sur Internet pour peu que

son réseau de locuteurs fasse preuve d'initiative et d'activité.

### 3.3 Développement des filières bilingues et développement des langues minoritaires

Le développement de l'enseignement bilingue dans les établissements nationaux, qui apparaît clairement comme une priorité du ministère des Affaires étrangères, procède de la même démarche de faire correspondre le développement du français et celui des langues nationales des pays où ces programmes de coopération s'exercent. Cet enseignement bilingue concerne 400 000 élèves dans 22 pays et s'adresse même parfois à des classes maternelles, en particulier en Amérique latine, où, par exemple, des sections bilingues ont été ouvertes dans des écoles maternelles publiques (Costa Rica). Au Vietnam, des cours de français renforcé sont dispensés et une discipline du programme vietnamien est enseignée en français, dans 687 classes bilingues fréquentées par 17 600 élèves. C'est toute une démarche pédagogique de l'apprentissage qui est réinventée ainsi dans l'étude nécessaire de la relation interlinguistique et interculturelle comme dans la prise en compte du français de spécialité et de l'analyse de discours dans le cadre de la discipline non linguistique enseignée en français. L'apprentissage des langues nationales est aussi au cœur de cette réflexion et l'ouverture de filières bilingues a poussé les autorités éducatives de nombreux pays, où l'enseignement de la langue reposait sur l'acquisition de connaissances passives (littéraires et grammaticales), à entreprendre des mesures visant à l'améliorer.

Ainsi, comme le souligne Michèle Narvez, membre du conseil de l'innovation (2001), l'apprenant qui utilise deux langues depuis l'enfance réfléchit de manière instinctive à l'apprentissage des mécanismes de la langue, ce qui lui permet d'apprendre plus facilement d'autres langues. Si les élèves du lycée français de Bogota obtiennent ainsi des mentions au baccalauréat français grâce à l'espagnol et à l'anglais, c'est qu'ils sont doués en français et en espagnol, mais qu'ils ont aussi des facilités pour apprendre l'anglais, ce qui peut s'expliquer par la proximité des États-Unis, mais aussi par le fait de pratiquer deux langues dès le plus jeune âge.

Au cœur de cette stratégie, les établissements d'enseignement français à l'étranger relevant du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), intègrent pleinement la dimension plurilingue dans leur programme d'enseignement, évoquée dans le colloque de juillet 2001, organisé par la Direction de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale et par l'AEFE, consacré à la problématique du bilinguisme.

Longtemps considérés comme le « dernier bastion de résistance à l'accès des enfants aux langues » ou encore comme des lieux où s'exprime la « normalité monolingue du système scolaire » (Ana Vivet 1999), alors même qu'elles scolarisent 60 % d'élèves de nationalités autres que française, les écoles françaises à l'étranger placent désormais l'enseignement des langues et l'ouverture culturelle sur le pays d'accueil parmi les priorités de leur projet d'établissement.

Le projet pédagogique de l'AEFE, élaboré conjointement avec le ministère de l'Éducation nationale, inscrit la volonté du ministère d'assurer la maîtrise du français, mais de favoriser l'enseignement de la langue et de la culture des pays d'accueil et de s'employer à ne pas faire subir aux élèves nationaux de perte d'identité.

De plus, l'apprentissage renforcé des langues nationales dans les écoles françaises ne se limite pas aux cours de langues dispensés dans les programmes réglementaires même adaptés au pays d'accueil, il revêt d'autres formes comme l'usage de ces langues pour l'enseignement de disciplines non linguistiques, notamment dans des classes d'intégration ou à programme bilingue (école franco-allemande de Stuttgart ou lycées franco-allemands de Fribourg et Sarrebruck).

Le développement de cet enseignement des langues, particulièrement dans le contexte européen d'une éducation commune, assuré dans un cadre scolaire officiel, vise à aider les élèves à construire ce que Daniel Coste appelle « leur identité langagière et culturelle en y intégrant une expérience diversifiée de l'altérité » (1998: 13) et à développer une « compétence plurilingue et pluriculturelle ».

## 4 Conclusion

L'objectif de la coopération culturelle et linguistique française de développer l'apprentissage et l'usage du français apparaît bien, dans le contexte « mono-culturel » anglo-saxon actuel, comme une protection de l'identité culturelle et linguistique francophone. Mais cette protection passe nécessairement par le renforcement des langues nationales, dans une évolution géopolitique où les multilinguismes se développent avec les « unifications régionales, comme celle de l'Europe, et la mondialisation » (Breton 1995), et l'accroissement des échanges économiques et culturels. Mais le risque reste grand de voir quelques langues majoritaires, en particulier l'anglais, prendre par commodité l'ascendant sur les autres langues au sein des réseaux internationaux d'échanges et de communication. La globalisation a entraîné aussi la diversification des publics concernés par l'apprentissage du français et donc la nécessité de prendre en compte leurs besoins spécifiques dans le cadre d'une démarche interculturelle affirmée au sein de laquelle les langues maternelles de ces nouveaux apprenants, plus exigeants, sont présentes. Ainsi, les programmes de développement partagé du français et des autres langues partenaires répondent au risque d'uniformisation linguistique et culturelle que la mondialisation peut entraîner, menaçant certaines langues de disparition. Les moyens encouragés par le réseau français de coopération culturelle, qu'il s'agisse des Tice ou des filières bilingues, relèvent de cette démarche d'apprentissage et d'utilisation du français aux côtés des autres langues et conduisent ainsi à une politique de partage et d'échanges interculturels dans la mesure où ils favorisent l'expression plurilingue, la communication des cultures et l'innovation pédagogique, conditions nécessaires à la présence de la diversité linguistique.

Ces moyens sont présents dans les programmes des actions préconisées dans le document de réflexion proposé par les organisateurs du prochain sommet de la

1. Les propos tenus dans l'article n'engagent que l'auteur, qui inscrit sa réflexion dans une démarche scientifique personnelle fondée sur son expérience à l'étranger.

francophonie à Beyrouth (reporté à l'automne 2002), dont l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF): « enseignement interculturel, multilinguisme », « technologies de l'information pour tous »...

En faisant prévaloir « la cohérence harmonieuse des cultures » dans le cadre d'une « complémentarité partagée », les organisateurs entendent se prémunir ainsi de tout risque d'un modèle culturel dominant et exclusif qui tendrait « à ravalier les cultures dites périphériques au rang de réserves culturelles ». Cette cohérence et cette complémentarité réalisent la fusion entre « protection culturelle » et « développement des langues minoritaires ».

Jean-Marc Mangiante,  
Docteur en sciences du langage (Aix-en-Provence),  
Ancien attaché de coopération pour le français au  
Moyen-Orient pendant 11 ans, France<sup>1</sup>.  
mangiante@aol.com

## Bibliographie

- Banque mondiale, 1988: *L'éducation en Afrique subsaharienne. Pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion*, Washington.
- Blin (F.) et Donohue (R.), 2000: « Projet TECHNE: vers un apprentissage collaboratif dans une classe virtuelle bilingue » dans Pothier (M.) et Chanier (T.), sélection d'articles du congrès Eurocall'99, Besançon, ALSIC volume 3 n°1, p. 31-58.
- Bouguerra (M.L.), 1990: « Réconcilier la science et les populations du tiers-monde » dans Cassen (B.), *Quelles langues pour la science?*, Paris, La Découverte, p. 225-231 (Sciences et société).
- Breton (R. J.-L.), 1995: *Géographie des langues*, Paris, PUF.
- Calvet (L.-J.), 1993: *L'Europe et ses langues*, Paris, Plon.
- Coste (D.), Moore (D.) et Zarate (G.), 1998: « Compétence plurilingue et pluriculturelle » dans *Apprentissage et usage des langues dans le cadre européen*, numéro spécial du *Français dans le monde*, Paris, Edicef, p. 8-51.
- Decaux (A.), 1989: *Le Monde de l'éducation*, janvier, 1989, p. 18.
- Direction de la communication et de l'information de la DGCID, 2000: *La langue française dans le monde, l'action internationale de la France*, Paris, MAE.
- Lévy (P.), 1997: *Cyberculture*, Paris, Odile Jacob.
- Narvez (M.), 2001: « Bilinguisme et biculturalisme, l'enseignement des langues vivantes » dans les actes du séminaire national *Partenariat académies – établissements français à l'étranger, l'exemple de la formation continue des enseignants*, juillet 2001, DESCO et CRDP Versailles.

Oudart (P.), 1997: « Entre l'enfer et le paradis, Langues et cultures dans la société de l'information » dans *Multimédia, réseaux et formation*, numéro spécial du *Français dans le monde*, Paris, Edicef, p. 26-31.

Palmer (H.), 1964: *The principles of language study*, Londres, réédition.

Pimienta (D.), Lamey (B.), Prado (D.) et Sztrum (M.), 2001: *La place des langues latines sur l'Internet*, étude réalisée entre août 2000 et juin 2001 par l'Union latine et Funredes, résultats complets sur le site Funredes.org (Langues et Cultures), Nice, Saint-Domingue.

Pimienta (D.) et Lamey (B.), 2001: « Langue espagnole et cultures hispaniques dans l'Internet, comparaison avec l'anglais et le français », Congrès international de la langue espagnole, Valladolid, 16-19 octobre 2001.

Vigner (G.), 1991: « École et choix linguistiques: le cas du Cameroun » dans *Vers le plurilinguisme*, numéro spécial du *Français dans le monde*, Paris, Edicef, p. 100-119.

Vivet (A.), 1999: « Faut-il que les écoles françaises de l'étranger soient exclusivement francophones? » dans *Éducatons et sociétés plurilingues*, n°7, décembre 1999, p. 65 – 78.

# ALI Akan: initiation à une langue africaine par les nouvelles technologies<sup>1</sup>

*Sur la base d'une expérience innovante dans le domaine de l'application des nouvelles technologies à l'enseignement d'une langue non-européenne et à leur utilisation dans l'apprentissage à distance au travers d'un réseau d'institutions universitaires européennes, l'article démontre que la faiblesse numérique de certaines matières d'enseignement défavorisées par le système curriculaire, voire menacées de disparition, peut, grâce aux recours à ces technologies, être transformée en avantage, en utilisant l'espace virtuel comme point de rassemblement d'effectifs estudiantins dispersés.*

Termes-clés :

*apprentissage en ligne; application des nouvelles technologies à l'enseignement des langues; langues extra-européennes.*

## 1 Introduction

**L'**OBJET DE CET ARTICLE est de :

- rapporter une expérience suisse en cours utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'apprentissage en ligne (AL) pour l'enseignement des langues africaines au sein du réseau universitaire européen;
- décrire le contenu et la réalisation du programme;
- souligner sa signification par rapport à ses implications stratégique, didactique et pratique.

Il se focalise sur *ALI Akan*, un programme TIC-AL qui fournit une initiation à l'akan, langue nationale de grande envergure parlée au Ghana.<sup>2</sup>

Le programme d'introduction *ALI Akan* (*ALI = African Languages on Internet*, Langues africaines sur Internet) a été développé en 1999-2000 par le groupe de travail akan<sup>3</sup>, avec pour souci d'assurer la continuité du programme d'enseignement de l'akan qui était menacé par des réductions financières affectant le curriculum africaniste à l'Université de Zurich.<sup>4</sup>

Le projet TIC de *ALI Akan* a été adopté et coordonné par le réseau européen Socrates/Erasmus pour les langues et la linguistique africaines. Il a été réalisé et testé par le groupe de travail zurichois, en collaboration avec l'Institut des études africaines de l'Université Humboldt à Berlin.

En 1999 et en 2000, les inscriptions aux programmes intensifs *ALI Akan* de Socrates (PI) affichaient un total de 35 étudiants de 10 universités européennes, dont 19 se sont soumis aux examens finaux.

Tandis que la majorité des étudiants était motivée dans un premier temps par un intérêt pour les langues africaines ou la comparaison des langues, une minorité était surtout intéressée par l'acquisition de compétences linguistiques comme base pour la recherche en ethnologie ou dans d'autres disciplines non linguistiques. Quelques étudiants avaient préalablement été en contact avec l'akan lors d'un travail sur le terrain en Afrique de l'Ouest.

1. Texte traduit de l'anglais par Chantal-Nina Kouoh. Le texte anglais, repris et mis à jour dans la présente version française, paraîtra sous le titre « *ALI Akan: African languages through the internet, An introduction to Akan language and linguistics through new electronic technologies* » dans Droz *et al.* (2001).

2. Un projet initié en octobre 2000, commandité par le bureau TIC de l'Université de Zurich, envisage d'appliquer des principes similaires à l'enseignement du swahili, la plus grande langue de l'Afrique de l'Est. *ALI Swahili* est censé rendre flexible le curriculum swahili existant en utilisant une méthodologie TIC et AL mise à jour, incluant une didactique basée sur la vidéo, et rendant le programme accessible aux audiences en Suisse et en Europe. Alors que la version prototype utilise l'anglais comme médium, des versions parallèles utilisant l'allemand, le français et l'italien pour les modules d'introduction devront être développées comme partie d'un programme d'extension. Des informations à jour sur *ALI Swahili* peuvent être obtenues sur la page internet *Swahili Teleteaching*, Université de Zurich (voir Seminar für Allgemeine Sprachwissenschaft, 2001b).

3. Le concept et le contenu tout comme la banque de données multimédia ont été développés par le Département de linguistique générale de l'Université de Zurich (Prof. Dr. Thomas Bearth, lic. phil. Erika Eichholzer, Justin Frempong, B.A., et dipl. ing. ETH/lic. oec. Hannes Hirzel), en collaboration avec le Laboratoire de langues de l'Université de Zurich (Dr. Paul Mauriac). Le contenu a été conjointement élaboré par Th. Bearth, J. Frempong et E. Eichholzer. La production technique du matériel d'enseignement (cédérom et logiciels spéciaux pour l'utilisation sur internet) est en grande partie due à E. Eichholzer (cédérom, texte, son, images, vidéo) et H. Hirzel (logiciels spéciaux). Per Baumann fut en grande partie responsable de la révision du cédérom pour la publication par Köppe-Verlag, Cologne, prévue en 2001.

4. La « matière secondaire » *Langues et linguistique africaines* fonctionne depuis 1991 sur la base d'un nombre d'heures d'enseignement variables, sans le moindre poste d'enseignement régulier.

## 2 Organisation, contenu et technologie du programme

Le PI de *ALI Akan* a été réalisé sur une base d'essai en 1999 et, suite à l'impact positif de ce cours pilote et à l'intérêt suscité par lui, sur la base d'une version améliorée en 2000. Le PI est composé de 3 parties :

1. *partie résidentielle* à l'Université Humboldt à Berlin (10 jours)<sup>5</sup>;
2. *partie d'apprentissage en ligne* (AL) à l'université locale (4 mois);
3. *examens finaux* à l'université locale.

Crédits : 8 points SETC (Système européen de transfert de crédits). Les crédits sont accordés sur la base de la participation réussie aux trois parties.

### 2.1 La partie résidentielle

La partie résidentielle comprend :

- une introduction pratique à la phonétique de l'akan, dirigée par un expert de langue maternelle akan et mettant en évidence les traits qui diffèrent considérablement des habitudes européennes de perception, d'articulation et d'audition, notamment les différences de sens indiquées par les distinctions tonales et l'harmonie vocalique ainsi que par les consonnes labio-palatales;
- une introduction pratique aux aspects culturels importants pour la communication au quotidien;
- passage en revue et discussion en classe des modules clés de la grammaire de l'akan présentée sur cédérom, qui seront étudiés en détail dans la phase AL, par exemple les constructions verbales sérielles<sup>6</sup>;
- une introduction guidée pas à pas pour la reconnaissance et l'usage des différents modules qui constituent la base de données *ALI Akan*.

La base de données *ALI Akan* sera mise à la disposition des participants sur cédérom à la fin de la partie résidentielle pour la poursuite du programme par eux-mêmes, dans leurs universités respectives. Un accent particulier est mis sur l'optimisation des effets d'apprentissage par l'usage des techniques de navigation et sur les échanges de données et l'interaction à travers l'internet.

Le concept didactique de *ALI Akan* est structuré sur les limitations de la technologie dont on s'attend à ce qu'elle

soit aisément accessible aux étudiants des institutions participantes durant la phase AL. Les conditions préalables étaient spécifiées comme suit : logiciel *Windows 95* ou plus récent (avec carte audio) ou équipement *Macintosh* équivalent. Navigateurs : *Explorer 4.0* ou *Netscape 4.0*. L'accès à l'internet est évidemment obligatoire.

### 2.2 Description du contenu et de la structure du cours

Le contenu du cours est accessible sur cédérom. La version actuelle du cédérom *ALI Akan* (version 48) est constituée d'approximativement 2 500 fichiers dont la majorité sont des fichiers de textes formatés *html* et des fichiers audio en format *wav*, ainsi que de nombreux liens permettant à l'utilisateur de naviguer entre les modules comportant des types de matériels d'instruction différents mais néanmoins en relation les uns avec les autres, ou offrant les mêmes matériels pour d'autres buts didactiques.

Tous les matériels sont fournis en transcription semi-phonologique, qui inclut la spécification complète du ton et de la nasalisation.<sup>7</sup> Au-delà du ton et de l'harmonie vocalique, d'autres détails phonétiques ne sont indiqués que dans la mesure où l'actuel point enseigné l'exige.

Presque toutes les données sont accompagnées de fichiers audio pouvant être activés par des liens.

5. L'Institut de la langue et culture japonaise de l'Université d'Humboldt a gracieusement prêté pour *ALI Akan* son cabinet d'informatique bien équipé. Avec 8 terminaux pour étudiants, 16 étudiants pouvaient prendre part à la partie résidentielle. En 2000, quelques étudiants ont dû être refusés par manque d'ordinateur.

6. Un exemple simple pour illustrer comment fonctionnent les constructions verbales sérielles : *Elle ira chercher de l'eau au puits dans un pot pour son enfant* sera encodé en akan littéralement traduit par *Elle prendra pot aller puits puiser eau venir donner son enfant boire*.

7. Le ton et la nasalisation sont des éléments phonétiquement distincts qui, toutefois, ne sont marqués ni dans l'orthographe officielle ni dans la plupart des outils pédagogiques existants. Cette sous-représentation rend difficile la lecture de textes non familiers, même pour des personnes de langue maternelle akan ayant appris l'écriture akan à l'école primaire... Par ailleurs, la différence entre les deux séries d'harmonie vocalique du registre semi-ouvert n'est pas normalement marquée dans la transcription de *ALI Akan*, vu que leur distribution est hautement prévisible.

La traduction en anglais des matériels d'exercice, de dialogues et de lecture ainsi que les traductions en akan des exercices en anglais sont constamment offertes.<sup>8</sup>

Le cédérom fourni aux étudiants comprend en outre les « ressources » suivantes: « Speech Analyzer », un logiciel de la SIL spécialisé dans l'analyse instrumentale des données de langue, disponible comme gratuit; une police comportant le script ouest africain 7 développé à l'Université de Zurich<sup>9</sup>, un guide pour l'installation des polices, un logiciel d'exercices de vocabulaire (actuellement « Choice », copyright J. Unnewehr, Heidelberg), un outil de conversion automatique du script ouest africain 7 pour le codage et le décodage sur internet.<sup>10</sup>

Le cours d'introduction *ALI Akan* se compose de 11 unités. Chaque unité comprend à son tour:

- une ou deux parties de dialogue relatant des situations de tous les jours et des expériences quotidiennes dans le contexte de la société akan;
- des exercices (jeu de rôles, exercices à compléter, traductions, transformations, dans certains cas avec fonction de contrôle interactif);
- notes sur la prononciation;
- notes sur la grammaire;
- vocabulaire.

En outre, des *sections d'intérêt spécial* comportent des textes de thèmes d'intérêt culturel: proverbes, narrations et descriptions de divers aspects de la culture akan.

Les *Notes sur la prononciation* et les *Notes sur la grammaire* sont élaborées de manière à accommoder différents modes d'apprentissage. Des domaines clés tels que les tons et l'harmonie vocalique sont traités en parallèle de façon informelle (causettes) et sous forme d'exposé.

Des domaines d'intérêt spécifique sont traités dans les *modules de recherche optionnelle* destinés à stimuler la réflexion et l'investigation personnelle. Les étudiants surtout intéressés par l'acquisition de compétences de communication peuvent sauter ces modules.

Les annexes suivantes sont incluses dans le cédérom:

- tables des matières;
- glossaires anglais-Akan et Akan-anglais (environ 1 400 entrées) – deux versions alphabétisées (a) selon la première lettre des préfixes et (b) selon l'initiale du radical;
- liste de contrôle pour le vocabulaire requis pour l'examen final;

- vocabulaires spéciaux (parties du corps, termes de parenté, temps);
- tableaux de référence (voyelles, consonnes, pronoms, tons du verbe, etc.);
- index des formes akan;
- cartes;
- références bibliographiques;
- liens internet avec des institutions et ressources ghanéennes pour la langue et la culture akan;
- fichiers d'images et documents offrant un arrière-plan visuel et historique;
- clips vidéo (uniquement à titre exploratoire);
- liste d'adresses courriel des participants;
- copyright et remerciements.

### 2.3 La phase AL

La possibilité de rendre un cours d'enseignement supérieur complet accessible aux étudiants d'universités n'ayant pas d'enseignement en la matière dans leur programme régulier est un des avantages majeurs évidents d'un enseignement basé sur les TIC tel que le cours *ALI Akan*. L'idée n'est cependant pas que les étudiants soient livrés à eux-mêmes, mais plutôt que la communication à travers l'internet remplace la traditionnelle interaction en salle de classe entre l'enseignant et les étudiants.

Le programme *ALI Akan* a été conçu pour encourager l'interaction, non seulement entre l'enseignant et les étudiants, mais également entre les participants; les procédures appropriées d'échange de données linguistiques à travers internet doivent préalablement être acquises par les étudiants durant la partie résidentielle.

Ensuite, le problème technique relatif à l'adaptation de l'écriture spéciale pour les besoins spécifiques du format compatible au courrier électronique devait être résolu.<sup>11</sup>

8. L'expérience et le *feedback* des étudiants ont montré que les textes devront être complétés par des annotations et explications afin d'être entièrement exploitables par un dt.

11. Il est conseillé de laisser ouverte la possibilité d'interaction directe via courrier électronique sans nécessairement avoir recours aux annexes électroniques.

9. Auteur: H. Hirzel, en collaboration avec Th. Bearth.

10. Auteur: H. Hirzel.

Une technique simple de clavier mnémotechnique – appelé *q-notation* – en conjonction avec les macros de conversion (l’outil de conversion du script ouest africain) assure la convertibilité totale de tous les genres de données depuis et vers le format ASCII.<sup>12</sup>

L’interaction régulière enseignant-étudiant est un élément essentiel dans la phase AL. Pendant toute la durée de la partie post-résidentielle, cette interaction est maintenue grâce à un échange hebdomadaire d’exercices et de corrections entre les étudiants et du superviseur opérant à distance. Des échanges optionnels additionnels sont possibles à tout moment au fur et à mesure que les questions surgissent.

Dans *ALI Akan 2000*, les aspects interactionnels et coopératifs ont en outre bénéficié d’une *liste de diffusion* qui s’est souvent transformée en forum de discussion entre les étudiants, ou entre les étudiants et les enseignants. Cet élément semble ouvrir la voie à de nouvelles perspectives stimulantes pour l’interaction, bien au-delà du modèle limité du dialogue étudiant-professeur dans une salle de classe classique.

Une comparaison du taux de succès pendant les deux années montre cependant clairement que la supervision à distance doit être soutenue par la supervision locale effective. Les superviseurs locaux ne doivent pas forcément être des spécialistes en akan mais doivent toutefois pouvoir et être disposés à guider les étudiants participant au programme d’enseignement à distance et, dans une certaine mesure, exercer une fonction de contrôle et de conseil.

Il y a également une corrélation claire entre le niveau de performance et la disponibilité des personnes de langue maternelle pour une pratique occasionnelle. Ceci sert à rappeler que, en ce qui concerne les programmes d’enseignement basés sur les TIC, tous les liens de

navigation ne pourront jamais remplacer le « lien humain » permettant l’interaction face à face avec les locuteurs de la langue.

## 2.4 Phase d’examen

Les examens de *ALI Akan* comprennent 4 heures de partie rédactionnelle couvrant la connaissance grammaticale, la compréhension de texte et la traduction depuis et vers l’akan. Les examens écrits sont synchronisés pour toutes les institutions participantes. Ces dernières garantissent l’application des procédures de surveillance usuelles.

La partie orale consiste en un examen de compréhension spontanée de passages enregistrés d’un fichier audio individualisé téléchargeable et d’une conversation téléphonique avec une personne de langue maternelle akan sur un sujet préalablement convenu.

Un examen-test a lieu 5 semaines avant et est suivi d’une période de révision intense.

## 3 Évaluation et effets à long terme

Une évaluation informelle du cours pilote *ALI Akan* de 1999 faite par un groupe d’experts en TIC a jugé l’expérience initiale comme suit (Souillot 1999: 190): « Le projet ALI-AKAN a ouvert la voie à une nouvelle appréciation de la stratégie de linguistique européenne face au continent africain et ses langues ».

Il y a eu un nombre appréciable de *feedbacks* utiles et très souvent spontanés de la part des étudiants. Des commentaires généraux allant de « J’ai fait le maximum de progrès en un laps de temps minimum investi » à « ...l’insistance sur l’aspect linguistique m’incommodé parfois et me freine un peu dans l’apprentissage de la langue ».

Affirmer que les méthodes AL favorisent l’apprentissage individuel paraît une lapalissade. Néanmoins, l’un des effets les plus gratifiants de l’expérience *ALI Akan*, reconnu par la majorité des étudiants, est l’émergence d’une prise de conscience du fait d’appartenir à une communauté scientifique naissante, se constituant à partir de l’intérêt partagé pour ce thème particulier. Ce fait ne se limite pas à la partie résidentielle bien qu’il y prenne source, comme

12. Par exemple, l’expression standard utilisée pour la séquence de salutation *Woà biñé teà sñán?* « Comment allez-vous? (littéralement: votre corps est comment?) » sera convertie par l’outil de conversion en séquence mnémotechnique simple compatible en format ASCII *Woql boqngb teql sqeqngb?*, dans

laquelle *qn* tient lieu de tilde dénotant la nasalisation, *qb* de l’accent aigu dénotant le ton haut et *ql* de l’accent grave dénotant le ton bas. Après réception du message encodé en format ASCII, la séquence *qx* sera reconverte par le même outil de conversion en sa forme akan normale.

épitomé dans le commentaire suivant d'un étudiant :  
« Je pense que l'effet motivant de pouvoir discuter de linguistique africaine dans un bar (à Berlin) avec des personnes du même âge peut difficilement être surestimé ». Ceci est certainement une contribution significative d'un cours basé sur internet dans un domaine de savoir attirant peu d'étudiants qui, de plus, tendent à se disperser presque aussitôt dans des domaines de spécialisation très divergents.

### 3.1 Effets institutionnels

En termes d'éventuels effets sur la création de capacités à long terme, il s'avère prématuré de tirer des conclusions définitives de l'expérience *ALI Akan*. Toutefois, il est intéressant de remarquer que recourir à des méthodes d'apprentissage basées sur les technologies nouvelles ne conduit pas fatalement à la baisse des opportunités d'apprentissage conventionnelles (comme on le craint souvent) mais peut, au contraire, fournir de nouvelles impulsions à l'enseignement de type classique. Ainsi, deux classes régulières d'introduction à l'akan ont été offertes dans deux des universités participantes au courant de l'an 2000 à la suite de l'intérêt suscité par *ALI Akan*.

### 3.2 Implications stratégiques

La signification stratégique du programme *ALI Akan* peut être résumée comme suit :

1. Il est conçu pour offrir une solution au manque de ressources et à la résistance institutionnelle s'opposant souvent à l'établissement d'un enseignement durable en matière d'études africaines au sein des universités européennes et en Suisse en particulier.
2. Le recours aux méthodes TIC et AL, avec l'implication progressive de personnels enseignants provenant d'universités utilisant de telles méthodes, est conçu pour produire un effet de multiplication à moyen terme. On espère que celui-ci aura pour conséquence que les études d'akan – et peut-être d'autres – deviendront disponibles à une échelle plus vaste qu'elles ne le seraient si on devait se baser uniquement sur les traditionnels programmes d'enseignement en classe, qui généralement dépendent de ressources locales souvent inexistantes.

3. Dans une perspective éducationnelle plus large, *ALI Akan* contribue à (1) construire des capacités au sein des institutions européennes d'enseignement supérieur dans le domaine de l'étude et de l'enseignement des langues extra-européennes, (2) à promouvoir la recherche sur ces langues et les sociétés dans lesquelles elles sont utilisées, (3) et à offrir un outil pluridisciplinaire pour la recherche textuelle dans divers domaines de recherche dépendant de la linguistique, telles l'histoire et l'ethnologie.<sup>13</sup>

4. D'un point de vue encore plus général, *ALI Akan* peut être perçu comme un cas d'école démontrant que les technologies d'apprentissage TIC ne sont pas uniquement un moyen de pallier le problème de matières d'enseignement de masse souffrant d'un surnombre d'étudiants. Une conclusion importante pouvant être tirée de l'expérience *ALI Akan* est le fait qu'une approche combinée des méthodologies TIC et AL peut devenir le moyen de conférer davantage de dynamisme et de poids à des disciplines à petites audiences et géographiquement dispersées qui, rassemblées en un espace virtuel, pourront ainsi atteindre la masse critique justifiant, en fin de compte, qu'au moins un curriculum modeste puisse être assuré sur une base régulière. L'idée était – et elle le demeure – que *ALI Akan* fonctionne comme une sorte de « pionnier » dans ce sens et ouvre de nouvelles perspectives à d'autres domaines d'enseignement potentiellement « menacés ».<sup>14</sup>

*Thomas Bearth,*  
*Département de linguistique générale,*  
*Université de Zurich, Suisse.*  
*Thomas\_Bearth@compuserve.com*

13. L'approche pluridisciplinaire à travers la recherche textuelle a fait l'objet d'un cours *ALI Akan* avancé, offert à titre d'essai avec la collaboration de l'Université de Leiden en mai 2001 et réunissant 11 étudiants de 6 universités européennes.

14. Pour une leçon de démonstration, informations supplémentaires et cours futurs, prière de consulter la page internet de l'Université de Zurich, [www.unizh.ch/spw/afrling/aliakan](http://www.unizh.ch/spw/afrling/aliakan) (voir *Seminar für Allgemeine Sprachwissenschaft* 2001a).

## Bibliographie

Bearth (T.), 2001, « ALI Akan “African languages through the internet”. An introduction to Akan language and linguistics through new electronic technologies », dans Droz, (Y.), Thevoz (C.) et Roost Vischer (L.), éd., *Partenariats de recherche. Forschungspartnerschaften*, Münste, Hamburg, Berlin, London: LIT Verlag, p. 77-87 (Études africaines suisses = Schweizerische Afrikastudien 3).

*Seminar für Allgemeine Sprachwissenschaft*, 2001a: *Akan teleteaching*, Zurich: Université de Zurich, [www.unizh.ch/spw/afrling/aliakan/](http://www.unizh.ch/spw/afrling/aliakan/)

*Seminar für Allgemeine Sprachwissenschaft*, 2001b: *Swabili teleteaching*, Zurich: Université de Zurich, [www.unizh.ch/spw/afrling/aliswahili/](http://www.unizh.ch/spw/afrling/aliswahili/)

Souillot (J.), Bell (J.N.), Hurskainen (A.), Rosén, (V.) et Toscano (M.), 1999: « European studies on computing for non-European languages, dans Smedt (K. de), Gardiner (H.), Espen (O.), Orlandi (T.), Short (H.), Souillot (J.) et Vaughan (W.), éd., *Computing in Humanities Education: A European perspective*, Bergen, Université de Bergen, p. 155-208.

# Encodage informatique multilingue : application au contexte du Niger

*L'informatisation des langues nationales est une priorité pour de nombreux pays et de nombreuses organisations internationales, en particulier francophones. Un obstacle important à cet objectif est l'encodage informatique des différents alphabets ou plus souvent l'encodage des seuls caractères spéciaux pour les langues utilisant un alphabet basé sur l'alphabet latin. Dans cet article issu d'une étude réalisée au Niger, nous allons analyser ces difficultés et évaluer les mérites de la solution apportée. Dans une première partie, la pratique actuelle de l'encodage des caractères spéciaux sera comparée à la perspective offerte par le standard Unicode, et les moyens de passer de la première à la seconde seront décrits. Puis, après avoir résumé le cadre institutionnel de notre étude, à savoir la formation organisée par le Réseau international francophone d'aménagement linguistique (Rifal) en 2000 au Niger, nous évoquerons les problèmes concrets liés aux caractères propres à chaque langue, et la façon dont les outils employés ont permis d'y répondre. Quelques perspectives sur le développement de banques textuelles multilingues seront données en conclusion.*

*Termes-clés : informatisation des langues ; encodage de caractères spéciaux ; Unicode ; langues du Niger ( gourmantchéma, haoussa, kanouri, tamachek, zarma ).*

## 1 Introduction

**O**N A SOUVENT comparé le passage de la langue orale à la langue écrite avec le passage de la langue écrite à la langue « informatisée » : à chaque passage certaines langues ont su s'imposer mieux que d'autres, permettant à certaines cultures de s'épanouir alors que d'autres sont restées dans l'ombre ou parfois se sont éteintes. Plus particulièrement, l'accès à l'imprimerie et l'accès au support numérique ont aussi été comparés : car que signifie au juste l'informatisation ? Et quels sont les obstacles qui s'y opposent, les problèmes qui doivent être résolus ?

Au-delà des supports sonores ou photographiques, il nous semble que l'informatisation d'une langue peut se définir comme la possibilité de manipuler des documents stockés sous forme alphabétique, syllabique ou idéographique sur un support informatique, c'est-à-dire sous la forme d'une

suite de caractères qui seule permet l'édition, la recherche, bref la manipulation *analytique* du contenu linguistique. C'est seulement dans une deuxième phase que l'on peut évoquer l'existence d'outils informatiques adaptés à la langue, c'est-à-dire *localisés*, par exemple les outils d'édition qui facilitent la manipulation des documents, et aussi les ressources linguistiques : correcteurs d'orthographe, de grammaire, dictionnaires électroniques. On peut alors penser à la troisième phase, qui est la diffusion d'une langue sur Internet, manifestée par le nombre de documents disponibles et consultés dans cette langue sur le réseau international, y compris les archives électroniques existant dans une langue, témoins de la culture et de la vivacité de la langue respective.

Seule la toute première étape, élémentaire mais incontournable, nous intéressera dans la présente contribution. Nous y étudierons en effet les modalités concrètes à travers lesquelles une langue accède à la représentation informatique, grâce à la *représentation de son alphabet* dans un système informatique, que nous résumerons d'abord (point 2). Nous ferons dans la partie suivante une brève introduction aux possibilités d'encodage informatique des caractères, analysées par ordre d'apparition (point 3.1–3.3) ; nous montrerons ainsi que la plus récente (point 3.3), manifestée par le standard Unicode, apporte une réponse quasi universelle au problème de l'encodage des alphabets, pourvu que ceux qui produisent des documents dans une langue donnée sachent s'y adapter (point 3.4). Nous décrirons alors un outil qui permet de convertir les documents existants vers ce format (point 3.5). Dans la partie suivante (point 4) nous nous tournerons vers le contexte concret sur lequel se fonde notre expérience, qui est celui des deux formations organisées au Niger par le Rifal (Réseau international francophone d'aménagement linguistique) durant la session 2000-2001. Nous décrirons brièvement les cinq langues nigériennes sur lesquelles nous avons travaillé (point 4.1), puis nous montrerons en quoi les objectifs du Rifal rejoignaient ceux de l'institution nigérienne d'accueil et nous synthétiserons les problèmes soulevés par l'encodage de ces langues (point 4.2 et 4.3). Nous verrons enfin (point 5) comment ces difficultés ont été prises en compte et résolues grâce à l'outil de conversion proposé (point 5.1), avec toutefois des remarques critiques sur l'encodage actuel de ces langues (point 5.2), ouvrant

ainsi des perspectives pour les futures sessions de formation (point 6).

## 2 Les alphabets humains et l'informatique

Avant d'entrer dans le vif du sujet, une mise en perspective sur la nature des alphabets rencontrés s'impose. Plusieurs systèmes d'écriture sont apparus au cours de l'histoire, la plupart fondés sur un ensemble plus ou moins grand de caractères organisés en phrases sous une forme généralement linéaire. On classe souvent ces systèmes en : (1) systèmes alphabétiques, fondés sur un petit nombre de signes à valeur souvent phonétique (le plus ancien spécimen étant l'alphabet d'Ougarit); (2) systèmes d'écriture syllabiques, tels le syllabaire japonais *kana* ou le syllabaire inuit; (3) systèmes idéographiques, chronologiquement les plus anciens, exemplifiés aujourd'hui par les idéogrammes chinois. Pour cette dernière variété, le nombre de signes doit être rapproché du nombre de mots plutôt que du nombre de phonèmes ou de syllabes d'une langue, et est donc de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers. Les problèmes informatiques posés par l'encodage de ces trois classes de systèmes d'écriture diffèrent donc par leur ordre de grandeur entre les deux premières et la dernière.

La représentation informatique de l'alphabet latin dans sa version anglaise, contemporaine des premiers ordinateurs de série, a précédé de plusieurs décennies la représentation des trois principales écritures idéographiques, celle de la Chine, du Japon et de la Corée, ou *système CJK*. Si l'encodage d'autres écritures idéographiques aujourd'hui disparues nous laisse entrevoir la nécessité de plusieurs autres dizaines de milliers de caractères, il reste que pour les langues contemporaines le champ est plus limité, et, si l'on exclut le système CJK, le problème se réduit à la représentation d'alphabets de plusieurs dizaines de signes.

En outre, et ceci sera notre point principal, l'alphabétisation récente des langues non encore écrites fait le plus souvent appel à l'alphabet latin, enrichi de nombreux caractères phonétiques empruntés à l'Association internationale de phonétique (API). En effet, les différences entre alphabets ont en général une base historique, mais dans la mesure où l'alphabétisation actuelle des langues se

fait en coopération avec des experts occidentaux, celle-ci est fondée souvent sur l'alphabet latin. Il est donc fréquent, et ce sera le cas dans notre expérience, que les langues à encoder utilisent l'alphabet latin enrichi de plusieurs « caractères spéciaux ». Mais d'autres alphabets ont pu servir de base pour l'alphabétisation, notamment l'alphabet arabe, utilisé pour le persan, pour le turc (avant 1921) et, actuellement au Niger, pour un dialecte songhay nommé *tagdal*.

La dominance de l'alphabet latin en informatique est visible jusque dans la nature de l'encodage informatique qui donne par défaut la priorité aux lettres latines utilisées en anglais. Rappelons brièvement ici les principes de l'encodage des caractères sur un ordinateur :

- l'information est toujours stockée et manipulée comme une suite de signaux binaires (bits) traditionnellement symbolisés par 0 et 1 ;
- une série de huit bits est appelée octet, avec 256 octets différents possibles, auxquels correspondent les nombres décimaux de 0 à 255 ;
- les caractères sont affichés à l'écran par une interface graphique qui traduit les codes-machine, lus en général octet par octet, vers les formes des lettres à afficher appelées *glyphes* ;
- la correspondance entre les valeurs des octets et les glyphes est définie par une *police de caractères* ;
- on distingue enfin dans la définition d'une police deux éléments : le *jeu de caractères* ou correspondance théorique entre des glyphes et des nombres (0–127 ou 0–255 ou 0–65535), et l'*encodage* concret de ces nombres en machine sous la forme d'une suite de bits.

### 3 « Deux octets valent mieux qu'un seul » : d'une police locale à une police universelle

La plupart des personnes utilisant un ordinateur se sont heurtées au moins une fois au problème de la saisie ou de l'affichage simultané de caractères correspondant à plusieurs langues. Ces problèmes sont inhérents à l'encodage généralement utilisé pour les caractères, encodage qui a toutefois récemment commencé à évoluer.

### 3.1 Limites de l'encodage d'un caractère sur un seul octet

Nous avons vu que l'unité traditionnelle de stockage de l'information est une suite de huit bits, appelées octet. Aux premiers temps de l'informatique toutefois, seuls les sept premiers bits étaient porteurs d'information, le huitième servant de contrôle pour repérer les erreurs de transmission. Il n'y avait donc alors que 128 symboles distincts possibles. Une trentaine d'entre eux, les caractères de contrôle, servaient aux commandes de gestion du texte, les autres étant affectés chacun à un caractère alphabétique latin, à un chiffre ou à un caractère de ponctuation – c'était le *standard ASCII*. La libération du huitième bit pour le codage permit d'ajouter 128 autres symboles, dont 96 furent affectés au codage des caractères latins accentués d'Europe de l'Ouest. Ce jeu de 256 caractères fut appelé un certain temps « ASCII étendu », avant d'être décliné dans les différentes variantes du standard ISO-latin, qui diffèrent par les caractères affectés aux codes de 160 à 255 – sans parler des variantes introduites par les différents formats propriétaires dans les systèmes d'exploitation.

Il ne faut pas confondre le jeu de caractères, table de correspondances entre des *nombres* et des *définitions abstraites* de caractères, avec la police, qui contient les définitions de la forme des caractères, ou glyphes. Ainsi les polices standard *Times New Roman* et *Arial*, dans le même jeu ISO-latin-1, afficheront toutes les deux un « Û » pour le code 217 et un « ù » pour le code 249, mais le style des caractères sera différent (« ù » avec sérif dans un cas et « ù » sans sérif dans l'autre). En revanche, le jeu de caractères ISO-latin-1 contient simplement la définition « *latin capital letter u grave* » pour le code 217, et « *latin small letter u grave* » pour le code 249.

La nécessité de définir plusieurs jeux de caractères à base latine, regroupés dans le standard ISO-latin, procède de l'impossibilité à utiliser simultanément plus de 96 caractères différents (codes de 160 à 255). Ainsi, le jeu ISO-latin-1 ou ISO-8859-1 couvre la plupart des besoins de transcription des langues de l'Europe de l'Ouest: français, espagnol, allemand, basque, etc. (et incidemment des langues d'Afrique comme l'afrikaans, le sangö ou le swahili). Le jeu de caractères ISO-latin-2 ou ISO-8859-2 couvre, lui, les systèmes orthographiques de l'Europe centrale et de l'Est, et les codes 217 et 249 décrits plus

haut y correspondent à des caractères différents, respectivement « *latin capital letter u ring* » et « *latin small letter u ring* », donc aux lettres « Ů » et « ů ».

### 3.2 Jeux de caractères sur un octet et langues « exotiques »

Si la plupart des alphabets des langues à tradition écrite d'Europe peuvent se retrouver dans un jeu de caractères standardisé, c'est loin d'être le cas pour les langues à tradition orale qui accèdent récemment à l'écriture. S'agissant souvent d'une alphabétisation à base latine, certains caractères spéciaux existent parfois mais se trouvent disséminés dans plusieurs jeux. C'est ainsi que l'on est parfois amené à créer des polices spéciales dans lesquelles plusieurs glyphes ne correspondent plus à la définition théorique du code dans un standard donné. Par exemple, dans le jeu standard ISO-latin-1, le code 198 est attribué au caractère « *latin capital letter ae* » (donc « Æ »), mais une police *exotique* pourra lui substituer à l'affichage le glyphe « *epsilon* » (donc « ε ») pour les besoins de transcription spécifique d'une langue.

La conséquence principale de ces redéfinitions, par ailleurs indispensables, est que les caractères ne sont véritablement définis dans un texte qu'à travers une police réalisant la correspondance entre le code (sur un octet) et le glyphe. Pour qu'un document rédigé sur un ordinateur soit lisible sur une autre machine, il faudra donc que les polices spéciales utilisées dans le document y soient également installées. L'utilisation de polices locales apparaît dans ce cas comme un obstacle à la diffusion des documents dans un contexte multilingue.

D'un point de vue pratique, la Société internationale de linguistique<sup>1</sup> commercialise une base de plus de 1 600 glyphes représentant des caractères phonétiques et des symboles linguistiques, chacun d'entre eux étant identifié par un code à quatre chiffres appelé *SILID*. Le logiciel qui accompagne la base permet d'associer à chaque code d'un jeu de caractères un glyphe de la base, grâce à de simples opérations de *glisser-déposer* de la base vers chacune des 224 cellules d'une grille (256 moins 32 caractères de contrôle réservés aux commandes). Le logiciel permet aussi de

1. [www.sil.org](http://www.sil.org).

former des glyphes composites en superposant ou en décalant horizontalement ou verticalement des glyphes de la base (ce qui est utile pour les signes diacritiques). Le résultat de cet assemblage graphique produit un fichier texte de type CST définissant les correspondances entre un code jusqu'à 255 et un glyphe, puis produit également un fichier de police de type TTF (*True Type Font*). L'utilisation de ce logiciel pour créer des polices adaptées aux langues nigériennes sera discutée plus bas (cf. 5.2).

### 3.3 Le standard Unicode ou ISO/IEC-10646 : vers un jeu de caractères universel

Afin de dépasser les limitations décrites, il est nécessaire d'utiliser une table de caractères sur plusieurs octets, au moins deux dans un premier temps. Cette nécessité était déjà manifeste pour les idéogrammes CJK, pour qui un seul octet était clairement insuffisant (256 codes). Le grand mérite de l'effort conjoint du consortium Unicode et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO/IEC 10646) a été de proposer un jeu de caractères standard sur deux octets, donc avec 65 536 places, qui fixe un code pour la plupart des caractères alphabétiques existants (dans tous les alphabets), pour de nombreux caractères symboliques (par exemple mathématiques), et naturellement pour des dizaines de milliers d'idéogrammes CJK. Des travaux plus récents visent à étendre à quatre octets ce jeu de caractères.

Complémentaires au jeu de caractères Unicode, plusieurs encodages ont été proposés pour ces caractères sur deux octets, afin d'assurer la compatibilité avec les documents existant déjà (du moins pour les lettres latines) et pour diminuer la taille des documents qui n'utilisent pas d'idéogrammes. Le plus répandu de ces encodages est UTF-8, qui utilise un encodage de longueur variable pour les codes Unicode (parfois plus que deux octets, mais souvent moins) : les 127 premiers caractères (ASCII) sont encodés tels quels sur un octet, la plupart des caractères non-idéographiques sont encodés sur deux octets, et le reste d'Unicode sur trois octets. UTF-8 répond donc aux exigences précédentes, et grâce à une certaine redondance permet l'auto-synchronisation des caractères, c'est-à-dire qu'il permet à un logiciel de repérer dans le flux des données le début du code d'un caractère.

Le standard Unicode, affectant donc un code unique à chaque caractère nécessaire aux transcriptions des langues du monde, permet aux logiciels qui le comprennent de générer des documents lisibles sur tout autre ordinateur sans ambiguïté liée aux polices, car il n'est plus nécessaire d'utiliser des polices spéciales. Il faut toutefois disposer de polices implémentant le standard Unicode, qui ne diffèrent donc entre elles que par leur style (forme des glyphes) et, plus important, par l'éventail de caractères Unicode qu'elles contiennent. Ainsi, une police contenant les idéogrammes CJK sera volumineuse et pourra ralentir le système, sans être particulièrement utile en Europe – il y a donc un compromis à faire entre la taille et la couverture. Citons parmi les polices implémentant plus de mille caractères : *Arial Unicode MS*, *Cyberbit Bitstream*, *Lucida Sans Unicode* (la plus compacte). Quant aux logiciels capables de comprendre l'encodage UTF-8 afin d'utiliser ces polices, citons ici les navigateurs Internet, depuis les versions 4 de *Netscape* et d'*Internet Explorer* si on les configure correctement.

À titre d'exemple, le caractère « *latin small letter epsilon* ? » « ε » possède le code décimal 603 en Unicode (en hexadécimal : 025B). Ce nombre entier est encodé à travers UTF-8 sur deux octets qui valent C99B en notation hexadécimale, ce qui correspond en notation décimale aux codes 201 et 155 (C9 et 9B). Par conséquent, ce caractère s'afficherait en ISO-latin-1 simplement comme la suite de caractères « É » ». Plus généralement, le texte suivant en ISO-latin-1, « *un plug-in s'installe grâce à un fichier exécutable* », recodé en UTF-8 et lu toujours à travers le jeu ISO-latin-1 apparaîtrait comme suit : « *un plug-in s'installe grÃ¢ce Ã un fichier exÃ©cutable* ». On observe donc que les caractères ASCII n'ont pas changé, puisqu'ils restent encodés sur un octet, mais les caractères propres à ISO-latin-1 reçoivent un encodage différent, plus long, que les logiciels implémentant UTF-8 sont capables de comprendre.

### 3.4 Représentation des jeux de caractères par les logiciels

La plupart des logiciels d'édition n'affichent pas de façon transparente les codes des caractères, mais demandent à l'utilisateur de choisir une police parmi celles installées

sur le système et convertissent tous les codes en glyphes à travers la police choisie. Le langage HTML (Hyper-Text Markup Language) introduit toutefois une certaine transparence dans la gestion des caractères.

En effet, le langage HTML a été conçu comme un standard d'échange entre différentes plates-formes connectées à Internet. Les machines ne sont donc supposées partager que le jeu des 128 caractères ASCII. Par conséquent, l'encodage en HTML des autres caractères se fera par l'intermédiaire d'entités n'utilisant que les codes ASCII. Par exemple, le «é» sera encodé en HTML par l'entité «&eacute;». On voit que cet encodage ne passe pas par une valeur numérique, mais par une description conventionnelle du glyphe lui-même. À ce principe simple s'ajoutent toutefois deux extensions importantes permettant d'afficher des caractères spéciaux. La première est de pouvoir indiquer explicitement le nom de la police avec laquelle un fragment de texte doit être affiché, en encadrant ce fragment entre les balises <FONT FACE=«*Nom de la police*» > et </FONT>. La seconde est de préciser au début du document HTML le jeu de caractères utilisé pour l'ensemble du document, grâce à une balise du type <META HTTP-EQUIV=«Content-Type» CONTENT=«text/html; charset=Nom-du-jeu» />. Dans les deux cas, on saisit dans le document soit le caractère spécial de code correspondant (dans la mesure où le système d'exploitation et/ou l'éditeur le permettent), soit l'entité HTML correspondant au code, de la forme &#8855; ou &#x2297; par exemple (décimal/hexadécimal).

On le voit, le nombre de possibilités est assez important, et en réalité les options dépendent souvent des logiciels qui utilisent le langage HTML, notamment les navigateurs Internet. De surcroît, les paramètres choisis par l'utilisateur d'un navigateur peuvent être prioritaires par rapport à ceux définis par le créateur d'un document. Remarquons enfin que HTML ayant des racines européennes, les navigateurs savent afficher correctement les caractères étendus du jeu de caractères ISO-8859-1 sans passer par les entités; il est toutefois recommandé de se conformer au standard le plus général.

Pour résumer, il existe deux méthodes principales pour afficher des caractères spéciaux dans un fichier HTML. La première consiste à ne pas indiquer d'encodage en tête du document, ce qui fera qu'il sera lu octet par octet; dans le document, on signalera les polices à utiliser par des balises

<FONT> et on saisira les caractères spéciaux directement par leur code, ou grâce aux entités numériques de type «&#xyz;». La seconde méthode consiste à réaliser un document «Unicode», c.-à-d. encodé en UTF-8, ce qui sera signalé en tête du document («CHARSET=utf-8»), et encore une fois à saisir les caractères spéciaux par leur code (sur un, deux ou trois octets) ou par une entité numérique. Dans les deux cas, il faut que les polices utilisées («exotiques» dans le premier, Unicode dans le second) soient présentes sur le système sur lequel on consulte le document. Remarquons enfin que la gestion des polices dites *dynamiques* par les navigateurs récents autorise l'incorporation des polices dans un document HTML. Le texte peut alors être lu et imprimé correctement sans nécessiter la présence des polices de départ sur le système. Néanmoins l'absence de standardisation rend cette dernière approche encore aléatoire.

### 3.5 La conversion de l'encodage des documents, une nécessité pour leur partage

Il apparaît ainsi que le langage HTML est de par sa transparence un format adapté au traitement multilingue, de surcroît un format *non propriétaire*. Si la création de documents directement en HTML peut sembler inconfortable, puisqu'on peut préférer d'autres programmes d'édition, la conversion à HTML paraît essentielle pour l'échange de documents multilingues. Parmi les deux conventions d'encodage décrites ci-dessus, la première est fréquemment utilisée lors de l'exportation vers HTML des documents (par exemple sous *MS Word*), mais seule la seconde permet un échange aisé grâce au standard Unicode. Nous allons décrire ici le logiciel *conv2utf8* («conversion à UTF-8»), développé au LLACAN<sup>2</sup>, permettant de convertir des documents HTML utilisant des polices vers le format universellement partageable UTF-8. La nécessité de ce logiciel était manifeste, étant donné la quantité de documents saisis sous *MS Word* à l'aide de polices «exotiques» créées avec l'outil de la SIL, et la capacité actuelle de *MS Word* à convertir ou créer des fichiers au format HTML munis de balises <FONT>.

2. <http://llacan.cnrs-belleuve.fr>.

Le principe de fonctionnement de *conv2utf8* est aisé à comprendre sur un exemple. Soit le texte suivant, comportant une partie en bisa (langue d’Afrique de l’Ouest) qui utilise une police exotique (Bisa SILDoulos) et le reste en français avec une police au standard ISO-latin-1 par défaut :

/bà:bá gyta:re/ Frère aîné du père

Ce fragment de texte sera enregistré en HTML par *MS Word* (en choisissant l’option d’exportation convenable) sous la forme suivante, qui ne contient que des caractères ASCII :

```
<FONT FACE="Bisa SILDoulos">/bà&agrave;:bá&acute;: gy&#165;ta:r&AEI&ig;/
</FONT>Fr&egrave;re a&ilsons;n&eacute;acute; du p&eagrave;re
```

On remarquera la présence d’entités numérique (&#165;) et littérales (&agrave;) ainsi que la présence de balises <FONT> faisant appel à la police Bisa SILDoulos. Pour qu’un tel texte HTML s’affiche correctement sur un navigateur, il est indispensable que la police Bisa soit installée sur le système, ce qui, on le conçoit, n’est pas toujours le cas.

Le logiciel commence alors par rechercher les polices utilisées dans le texte HTML grâce aux balises <FONT>, puis il parcourt le fichier HTML et remplace les entités numériques ou littérales par les codes UTF-8 correspondants, en tenant compte pour chacune d’elles de la police en cours, et il supprime à cette occasion les balises <FONT> devenues superflues, puisque Unicode les remplace toutes. Le résultat est alors indépendant des polices exotiques (ici Bisa), et sera lisible sur n’importe quel navigateur muni d’une police Unicode pour l’encodage UTF-8 :

/bĀ:bĀj gyĒ©ta:rĒ/ FrĀ`re aĀ©nĀ© du pĀ`re

Naturellement, pour réaliser cette transformation, on doit donner au logiciel une table de correspondance entre les glyphes de la police Bisa et leur code Unicode (le passage d’Unicode à UTF-8 étant connu). Par exemple ici le code 165 qui est le « *yen sign* » (¥) en ISO-latin-1, représente en

fait sous la police Bisa le caractère phonétique « *latin small letter iota* ». Pour que le logiciel sache qu’il doit à cet endroit mettre le code UTF-8 du « *iota* » et non pas celui du « *yen* », il utilise la table CST ayant servi à créer la police Bisa avec les outils de la SIL. Cette table met en correspondance chaque code réaffecté dans la police, avec le (s) code(s) SILID du/des glyphe(s) installé(s) à cette emplacement. Au code 165 ici correspond le SILID du « *iota* », à savoir 1012; puis, au SILID 1012 correspond par définition le code Unicode 0269 (hexa). Enfin, l’encodage UTF-8 de cette valeur est C9A9, d’où les deux octets « *É©* », représentés par « *&#201;&#169;* » (le premier octet « *É* » vaut C9 ou 201 décimal, le second A9 ou 169 décimal).

Dans sa dernière version, *conv2utf8* accepte également des polices qui n’ont pas été créées par le logiciel de la SIL et donc pour lesquelles il n’y a pas de table CST – ce qui correspond à un cas réel constaté en pratique. Pour cela, le logiciel utilise pour chacune de ces polices un fichier texte analogue à un fichier CST, mais contenant directement les correspondances entre chaque code correspondant à un glyphe exotique, et le(s) code(s) Unicode composant ce caractère.

## 4 Application aux langues du Niger : la formation organisée par le Rifal

Les principes et le mécanisme que nous venons de décrire n’ont bien sûr de sens que dans la perspective d’une application à un contexte multilingue réel. De fait, les travaux présentés sont étroitement liés au plan de formation du Rifal pour les années 2000 et 2001, et plus particulièrement à la formation que l’un des auteurs a assurée au Niger. En effet, dans ce contexte, les problèmes créés par la manipulation de plusieurs langues nationales, ainsi que de plusieurs polices, rendent manifeste la nécessité d’une solution globale, indépendante des polices locales. Nous décrivons dans cette partie les données de la formation et de l’institut d’accueil, et esquisserons le déroulement de la formation et l’application des techniques décrites. L’évaluation de *conv2utf8* et des polices nigériennes fait l’objet de la partie suivante.

#### 4.1 Le groupe de travail « formation » du Rifal: session 2000-2001

Le Réseau international francophone d'aménagement linguistique visait dans son programme de formation 2000-2001 le soutien au traitement informatique de la langue française et des langues partenaires, en particulier en vue de la constitution de banques de données terminologiques multilingues dans lesquelles le français joue le rôle de langue pivot – et cela conformément à la mission assignée au Rifal par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Afin de progresser dans cette voie, un des objectifs des sessions de formation 2000 et 2001 était l'implémentation de techniques permettant la diffusion des ressources linguistiques grâce à l'utilisation d'un format universel Unicode/UTF-8 pour le codage des documents, et leur partage grâce à l'utilisation du réseau Internet. Les missions de formation à Niamey présentaient un intérêt particulier dans la mesure où le Niger reconnaît huit langues nationales, à côté du français comme langue officielle, et que malgré cela les efforts d'informatisation des ressources linguistiques sont restés encore limités dans cette partie de l'Afrique sub-saharienne.

#### 4.2 Les langues nationales du Niger: alphabets et encodages

Les six plus importantes langues nationales du Niger ont fait l'objet d'une application lors des formations Rifal. Il peut être utile de situer brièvement ces langues, qui font toutes partie de familles linguistiques différentes, en adoptant ici pour les désigner l'orthographe française<sup>3</sup>. Le *haoussa* est une des langues les plus parlées d'Afrique noire, avec environ 35 millions de locuteurs, dont 5 millions au Niger, soit plus de la moitié de la population du pays. Cette langue est utilisée aussi comme langue d'échange parmi les commerçants d'Afrique de l'Ouest. Le *zarma* est la langue de l'ethnie homonyme qui constitue environ 20 % de la population du Niger (1,5 millions de personnes), et qui est reliée aux Songhay du Mali, dont le royaume aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles a marqué l'histoire de la région. Le *peul* (appelé aussi *fulfulde*) est une langue très répandue en

Afrique de l'Ouest, totalisant environ 15 millions de locuteurs, dont 800 000 environ au Niger. Le nombre de locuteurs du *tamachek* est aussi de 800 000 environ au Niger – il s'agit d'une langue berbère parlée par les Touaregs du Sahara, apparentée par exemple au kabyle d'Algérie. Le *kanouri* est parlé par environ 4 % de la population du Niger, dans le dialecte *manga* (différent du *yerwa* du Nigeria). Enfin, le *gourmantché* est la moins représentée des langues rencontrées au cours de la formation Rifal au Niger, puisqu'elle est parlée par environ 30 000 locuteurs au Niger (mais plus d'un demi million au Burkina Faso voisin). Les trois ou quatre groupes ethniques nigériens restants, chacun avec sa langue, ne dépassent pas 1% de la population chacun. Dans ce qui suit, nous citerons ces langues par ordre alphabétique, en dépit de leur importance ou de leur difficulté d'encodage inégales: gourmantchéma, haoussa, kanouri, tamachek, et zarma.

Parmi les six langues utilisées, le peul, relativement minoritaire au Niger, ne semble pas poser des problèmes d'encodage, puisque le jeu de caractères ISO-latin-1 est suffisant pour représenter son alphabet (deux ou trois caractères supplémentaires sont parfois utilisés). En revanche, les cinq autres langues utilisent à des degrés divers des caractères spéciaux, en général construits à partir de l'alphabet latin, de quatre caractères pour le kanouri à seize caractères pour le tamachek – ce point est peu surprenant puisque le tamachek est une langue sémitique, avec un système de consonnes bien plus riche que celui des langues latines. De façon générale, nos considérations sur les caractères nécessaires à chaque langue, et sur leur disponibilité dans le catalogue de la SIL et/ou dans Unicode, sont fondées sur les informations fournies par les participants à la formation sur leurs propres langues, et sur leur usage de l'écriture – puisque nous ne parlons pas les langues du Niger. Pour certaines langues comme le zarma ou le tamachek, des recommandations officielles existent déjà.

Signalons qu'il ressort de nos recherches que la présence de ces langues sur Internet semble tout à fait occasionnelle – nous ne disposons toutefois pas d'une estimation approfondie. Ainsi, il existe une version de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* en kanouri (dialecte yerwa) sur le site des Nations unies: cette version utilise l'encodage UTF-8 mais impose malencontreusement l'usage de la

3. Voir aussi [www.sil.org/etbnologie](http://www.sil.org/etbnologie).

police *Arial Unicode MS* (à travers une balise <FONT>) ce qui empêche l'utilisation d'autres polices Unicode! À l'opposé du spectre des possibilités, il existe une version du *Pater* en haoussa donnée simplement par le cliché de la page imprimée correspondante! On voit donc facilement combien la présence des langues sur Internet est conditionnée par la possibilité d'encoder leurs alphabets.

Afin de manipuler au format informatique des textes en ces différentes langues, les chercheurs de l'Indrap (Institut national de documentation, de recherche et d'animation pédagogiques) utilisent jusqu'à dix polices de caractères (certaines assez semblables), construites en utilisant les outils de la SIL décrits plus haut, grâce au savoir-faire acquis lors des précédentes sessions de formation du Rifal ou du RINT. Malheureusement, la construction et l'utilisation de ces polices n'obéissent pas toujours aux recommandations données, ce qui fait que sur ce point, le mécanisme théorique de conversion à Unicode/UTF-8 se heurte aux difficultés de la pratique, notamment la redéfinition de caractères essentiels, l'incomplétude des polices par langue, etc. – nous étudierons ce problème plus loin.

Nous avons recensé, pour chaque langue, les caractères spéciaux et leurs codes dans chaque police, avec les notations suivantes: A pour «Add», I pour «Indrap98», L pour «Langues Niger SIL Doulos», N pour «Nigérienne», H pour «Hausa», T pour «TamajaqTT20.3» (l'Annexe fournit à titre d'exemple la table du zarma). À côté de ces polices, d'autres polices encore sont utilisées. Ainsi, sous deux noms différents, «Niger3 SIL Doulos» et «Alpha3 SIL Doulos», on trouve une police qui ne diffère de L que par cinq caractères, tous utilisés dans les textes nigériens. La police «Manga SIL Doulos» redéfinit seulement quatre caractères utiles au Niger, ceux du kanouri. Enfin, «Hausa Win SIL Doulos» semble être une police inachevée, contenant des redéfinitions souvent paradoxales.

### 4.3 La mission de l'Indrap de Niamey et les impératifs du multilinguisme

Les formations Rifal 2000 et 2001 ont été accueillies à Niamey par l'Indrap. La mission première de cet institut est

l'établissement des programmes d'enseignement pour les écoles nigériennes, accompagnés de nombreux outils pédagogiques: manuels scolaires, guides pour enseignants, méthodes d'évaluation, voire émissions de radio pour enseignants. L'institut est structuré en sections selon les différentes disciplines d'enseignement, chaque section regroupant des locuteurs des différentes langues nationales, souvent en proportion de leur importance pour le pays. La langue de communication et souvent aussi celle des documents de synthèse est le français. La mission de l'Indrap présente de nombreux défis: du point de vue multilingue, l'une des principales difficultés est la traduction dans les langues nationales des termes français propres à chaque discipline, termes qui sont inévitables dans la rédaction des programmes d'enseignement. On note ainsi le rôle central du français et le potentiel terminologique existant pour la recherche en linguistique.

Outre les sections par discipline, on compte une cellule dédiée aux langues nationales, une cellule audiovisuelle et une cellule de saisie et publication assistée par ordinateur. Cette dernière est responsable de la saisie et de la mise en page des ouvrages publiés par l'Indrap, et par conséquent, elle est le principal utilisateur des polices de caractères mentionnées. L'institut est autonome pour ce qui est de la rédaction des manuels grâce à cette cellule, chargée de toutes les opérations allant de la saisie des documents jusqu'à la livraison à l'imprimeur des pages définitives. Signalons que les publications vont et viennent entre les auteurs et la cellule de saisie, sous la forme de versions successives corrigées à chaque fois par l'auteur. L'enrichissement du parc informatique de l'Indrap et le développement d'un réseau local aideraient certainement à diminuer ces allers et retours et donc à réduire l'effort exigé pour chaque publication.

### 4.4 Déroulement des formations à l'Indrap: textes et résultats

Les participants à la formation ont apporté divers textes dans les quatre langues citées pour servir de matériel aux exercices de conversion de l'encodage, et les polices utilisées ont été installées sur les ordinateurs des différents services. L'objectif ultime était la conversion au format

Unicode/UTF-8, et le partage sur le site Internet du Rifal de différents documents, et l'on peut dire qu'il a été atteint en cinq jours de stage par la plupart des participants, même si la qualité des documents Unicode produits pouvait être nettement améliorée.

Le groupe de documents le plus attendu était un ensemble de cinq lexiques bilingues des mathématiques (haoussa, kanouri, peul/fulfulde, tamachek, zarma); toutefois, ayant été rédigés avec un logiciel qui n'était plus disponible, ces lexiques ont été seulement convertis *a posteriori* par les formateurs. Tels quels, ils pourraient servir de base à des travaux terminologiques plus avancés. Les autres documents traitaient de questions variées: deux textes ont été retenus pour chaque langue, chacun encodé avec une police de départ différente. Il s'agissait de documents officiels (constitution du Niger), de documents pédagogiques (programmes des cours de lecture, de calcul, etc.), de textes littéraires.

Les difficultés rencontrées dans l'application du mécanisme de conversion décrit ont surtout été dues à la nature des polices «exotiques» utilisées, et seront analysées dans la partie suivante. Les formateurs ont dû réagir en temps réel à ces difficultés, et il n'a pas été toujours possible de proposer une solution, puisque celle-ci impliquait à la fois un travail fastidieux (réécriture des tables de correspondance CST) et une modification du programme *conv2utf8* (impossible sur place). En effet, les polices utilisées à l'Indrap ne possédaient plus le fichier de codes CST, et certaines redéfinissaient des codes problématiques.

Toutefois, la formation a pu produire une base multilingue de documents dans les langues du Niger, consultable à l'aide de n'importe quel navigateur utilisant Unicode/UTF-8. Dans la mesure où l'Indrap ne possède pas encore de connexion Internet fiable, le résultat a été hébergé sur le site universitaire de l'un des formateurs<sup>4</sup>. À cette base ont été ajoutés des documents explicatifs. En attendant d'éclaircir les questions de propriété intellectuelle, seul le début de chaque document est accessible sur Internet. Enfin, un cédérom a été gravé avec l'intégralité des documents: une deuxième édition est en cours, qui

améliore l'encodage des documents grâce aux perfectionnements vers lesquels nous nous tournons.

## 5 Évaluation du logiciel de conversion et des polices

### 5.1 Procédure

Devant le foisonnement de textes, de caractères spéciaux, et de polices utilisées dans le contexte nigérien, il a été nécessaire d'établir une méthode permettant à la fois d'atteindre le but recherché – la conversion à Unicode/UTF-8 des documents – et de tester le programme de conversion muni des tables de correspondance CST. Nombre de polices ne disposant plus des tables CST ayant servi à les créer, la première étape consiste à afficher les caractères de la police, soit à l'aide d'un tableau écrit en langage HTML avec la notation `&#XXX;` où XXX varie de 0 à 255, soit à l'aide d'un tableau *Excel* (la Table 2 en Annexe montre une possibilité particulièrement explicite). On examine alors les caractères qui diffèrent entre la police étudiée et le jeu ISO-latin-1, et on cherche pour chacun d'eux le code hexadécimal du caractère Unicode correspondant. Pour les signes diacritiques, il faut parfois fusionner deux caractères Unicode, ou plus. On est alors en mesure de reconstruire la table de correspondance CST, en associant à chaque code entre 0 et 255 redéfini dans la police «exotique» le ou les codes Unicode appropriés.

À ce stade, il faut tester la conversion en appliquant le programme *conv2utf8*, accompagné de la table, au tableau HTML (ou au tableau *Excel* converti à HTML) répertoriant l'ensemble des caractères de la police. On compare alors le résultat, visualisé dans un navigateur capable d'afficher les caractères Unicode, avec le tableau de départ, pour s'assurer que tous les caractères sont correctement convertis et affichés à l'écran. Si tel n'est pas le cas, on modifie le fichier CST et on répète le test. Il faut néanmoins prendre en considération certains caractères spéciaux qui ne sont pas rendus par l'un ou l'autre des navigateurs ou des systèmes d'exploitation utilisés, avant de conclure sur la qualité du programme *conv2utf8* ou sur la cohérence des redéfinitions opérées par la police étudiée.

4. [www.issco.unige.ch/staff/andrei/formRifal2000/](http://www.issco.unige.ch/staff/andrei/formRifal2000/)

## 5.2 Utilité de l'expérience de terrain pour l'amélioration de conv2utf8

Si le principe de conversion à Unicode/UTF-8 est relativement simple, la mise en œuvre du logiciel *conv2utf8* en situation réelle a révélé un certain nombre de carences de la première version, ce qui a conduit à la réalisation d'une version améliorée. Il est apparu en effet, outre l'absence des tables CST génératrices des polices, que certains des caractères spéciaux n'étaient pas disponibles tels quels en Unicode mais devaient être composés, que certains caractères de base avaient été redéfinis, etc. C'est pourquoi, dans la deuxième version, les améliorations suivantes ont été réalisées :

- possibilité d'utiliser un table de correspondances directe « octet à Unicode » sans passer par les codes de la SIL, et donc possibilité d'afficher des caractères non prévus par la SIL mais gérés par le système d'exploitation et par Unicode;
- possibilité d'utiliser les caractères composés : à un octet de la police peuvent correspondre plusieurs codes Unicode à superposer;
- augmentation du nombre de correspondances « SIL à Unicode » prédéfinies;
- augmentation du nombre d'entités HTML (du type « &acute; ») reconnues et converties à leur valeur numérique, ainsi que la possibilité d'intercepter des occurrences de certaines entités ayant une signification particulière (au cas où elles auraient été redéfinies par une police locale);
- « nettoyage » du code HTML produit par *Microsoft Word 2000*, qui se révèle particulièrement prolixe et par endroits éloigné du standard HTML.

On le voit, l'évaluation en contexte réel a entraîné de nombreuses modifications significatives, et l'on peut à présent affirmer que la nouvelle version pourra tout au plus subir quelques modifications « ergonomiques », ou liées au traitement particulier de tel ou tel caractère par tel ou tel système. La résolution des problèmes posés aux formateurs par les polices locales est à présent facilitée.

## 5.3 Polices de caractères : entre recommandations et réalité

Le paquetage *SIL Encore Font* largement diffusé auprès des institutions partenaires dans les formations Rifal a

permis à celles-ci de se doter de polices adaptées à leurs besoins du moment. Il semble toutefois que les recommandations concernant l'affectation des codes aux caractères spéciaux n'aient pas toujours été bien comprises. En effet, pour des raisons de compatibilité entre les systèmes d'exploitation (*Macintosh vs Windows*), certains codes ne devraient pas être utilisés. Traditionnellement, il est impératif de conserver les 128 premiers caractères (ASCII), communs à toutes les plates-formes. Sur les 128 restants, neuf caractères ne sont pas définis sous *Windows*, seize n'ont pas de correspondance sous *Macintosh*, et seize autres posent des problèmes de conversions liés à l'éditeur *Microsoft Word* (sauvegarde en mode texte). Par ailleurs, dans la mesure où ces polices devraient servir à transcrire aussi bien du français que des langues locales, il est recommandé, dans la mesure du possible, de conserver intacts les codes supportant les caractères accentués nécessaires au français, à savoir quatorze caractères (y compris « œ », « ç ») si on exclut les majuscules accentuées, et quatorze autres dans le cas contraire. Si on observe toutes ces restrictions, on en arrive à 59 codes redéfinissables. Une police suivant ces recommandations permettra de saisir du texte sous n'importe quelle plate-forme et de le visualiser, avec le même aspect, sous une autre. Suivant les besoins de la langue à transcrire, on pourra être amené à réutiliser aussi certains des quatorze caractères majuscules du français.

L'analyse minutieuse entreprise par les formateurs a montré que les polices utilisées à l'Indrap transgressaient à des degrés variés ces recommandations. Les cinq tableaux élaborés, dont l'un figure en Annexe, montrent pour chacune des langues comment les polices encodent chaque caractère spécial. Les cas contraires aux recommandations sont marqués d'un point d'exclamation, voire de deux si le problème est sérieux (redéfinition d'un caractère essentiel). On constate ainsi de *nombreux* problèmes, qui fort heureusement peuvent en général être corrigés lors du passage à Unicode. Les conclusions sont les suivantes pour chaque langue (rappelons les notations : A pour « Add », I pour « Indrap98 », L pour « Langues Niger SIL Doulos », N pour « Nigérienne », H pour « Hausa », T pour « TamajaqTT20.3 ») :

- gourmantchéma : avec deux caractères spéciaux, le « eng » et le « n tilde », majuscules et minuscules, cette langue est la plus simple à codifier. Si le « n tilde » fait partie de ISO-

latin-1, il disparaît parfois des polices exotiques, ce qui fait que seule la police N contient les quatre glyphes nécessaires. I ne contient pas le « n tilde majuscule », et A, L, H, T ne contiennent que l'un des caractères ;

– haoussa: la police la mieux adaptée est L, suivie de la police I (un code problématique). Les polices N et H contiennent aussi les caractères nécessaires, mais presque tous les codes sont contraires aux recommandations (et certains glyphes y figurent deux fois). Les polices A et T ne contiennent aucun des caractères nécessaires ;

– kanouri: la police la mieux adaptée est L, suivie de I. La police A peut convenir, mais elle redéfinit trois caractères essentiels, et associe à chacun des caractères du kanouri deux codes (les codes 141, 142, 144 n'étant pas affichables, ni utilisés en réalité). Les polices N, H, T ne contiennent pas tous les caractères nécessaires ;

– tamachek: les seules polices qui contiennent tous les caractères nécessaires sont I et T ; les codes utilisés pour le tamachek sont en général convenables (pas de redéfinition de caractères importants), surtout pour la police T. Dans I, deux caractères sont définis deux fois ;

– zarma: la police la mieux adaptée est encore une fois L, bien qu'elle ne possède pas le caractère « N majuscule avec une branche gauche vers la gauche », ni le « u tilde majuscule » ; on peut toutefois utiliser la minuscule avec une taille plus grande pour les rares cas où l'on utilise ces caractères ; aucune des cinq autres polices ne rassemble tous les caractères nécessaires. Notons que nous n'avons pas considéré que les caractères « e, i, o tilde » étaient nécessaires, ce point étant encore débattu par les locuteurs du zarma.

On constate donc que la police ayant la meilleure facture est L, « Langues Niger SIL Doulos », malgré quelques imperfections et la non couverture du tamachek ; cette langue est en revanche bien couverte par la police T. La police I, indrap98, contient beaucoup de caractères nécessaires, mais à des emplacements parfois peu recommandables ; de surcroît, elle semble donner des résultats parfois inattendus avec le navigateur *Internet Explorer*.

De façon plus générale, aucune des polices examinées ne respecte toutes les recommandations, ce qui inciterait un réformateur zélé à proposer leur remplacement par une seule police contenant l'ensemble des caractères nigériens,

environ 30, à des emplacements corrects, réalisée par un expert. Parallèlement, un système raisonnablement ergonomique de raccourcis clavier devra être mis en place. Toutefois, il n'est pas facile de remplacer une police déjà longtemps utilisée, donc en l'absence d'un tel changement, on ne peut que recommander chaleureusement la conversion systématique à Unicode/UTF-8 des documents achevés, et leur stockage sur un serveur multilingue – l'un des objectifs des prochaines formations du Rifal.

## 6 Conclusion et perspectives

Pour conclure, nous devons souligner l'importance de l'interaction entre la théorie et la pratique dans le domaine de l'informatisation des langues. Dans notre cas, la formulation théorique d'un problème concret (la représentation informatique des alphabets utilisés en Afrique de l'Ouest) a débouché sur un algorithme et le logiciel qui l'implémente, qui n'ont pu être mis au point que dans le contexte de l'expérimentation.

Les textes utilisés durant la formation Rifal à l'Indrap doivent subir encore des révisions avant leur conversion définitive à Unicode/UTF-8 et leur partage sur un site du Rifal. Plus important encore, les lexiques bilingues pourront s'encadrer dans une base propre au Rifal, intégrant de nombreux travaux de ce genre. Le potentiel pour des bases documentaires ou terminologiques multilingues semble important au Niger, grâce aux huit langues nationales et au français comme langue officielle. Nombre de textes au format électronique existent dans les différentes langues, mais la proportion de lexiques est encore réduite, selon nos connaissances.

La constitution d'une base de textes et d'une banque de données terminologique multilingue au Niger, en priorité dans le domaine de la pédagogie des différentes disciplines, serait une perspective prometteuse pour de nouvelles actions du Rifal à Niamey. En effet, une telle banque permettrait de répondre à des besoins réels en matière d'instruction scolaire au Niger, mais serait aussi un instrument de recherche précieux pour les linguistes africanistes. Cette banque permettrait également de consolider le rôle de la langue française dans l'aménagement

linguistique en Afrique de l'Ouest, ce qui correspond à la mission du Rifal dans le cadre de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.

*Christian Chanard,*  
*Langage, langues et cultures d'Afrique noire (Llacan),*  
*UMR 7594 du CNRS, Villejuif, France.*  
*chanard@vjf.cnrs.fr*

*Andrei Popescu-Belis,*  
*Institut pour les études sémantiques et cognitives (Issco),*  
*École de traduction et d'interprétation,*  
*Université de Genève, Genève, Suisse.*  
*andrei.popescu-belis@issco.unige.ch*

## Remerciements

L'étude présentée dans cet article n'aurait pas été possible sans le soutien de nombreuses personnes. Les auteurs voudraient plus particulièrement remercier Messieurs Marcel Diki-Kidiri (CNRS et GTF/Rifal, Paris), Marcel Grangier (Chancellerie fédérale, Berne) et Louis-Jean Rousseau (Rifal et Office de la langue française, Québec). L'un des auteurs (Andrei Popescu-Belis) souhaite exprimer sa reconnaissance aux Professeurs Bruno de Bessé et Margaret King, ainsi qu'à Florian Simmen (tous de l'Université de Genève). Les auteurs remercient également pour leur accueil et leur intérêt les participants nigériens à la formation Rifal, ainsi que la direction de l'Indrap et tout particulièrement son directeur général, Monsieur Djibo Seybou Kalilou. Enfin, nous remercions les éditeurs de ce numéro des « Cahiers du Rifal » pour leurs bienveillants conseils.

## Bibliographie

- Consortium Unicode, 2000: *The Unicode Standard Version 3.0*, Redding, MA, Addison Wesley. Voir aussi [www.unicode.org](http://www.unicode.org).
- Czyborra (R.), 1998: *The global character set Unicode in the Unix operating system*, mémoire de diplôme, Berlin, Technische Universität. Voir aussi [www.czyborra.com](http://www.czyborra.com).
- Grimes (B.F.) et Grimes (J.E.), éd., 2000: *Ethnologue 14<sup>th</sup> Edition*, Dallas TX, SIL International / Academic Bookstore. Voir aussi [www.sil.org/ethnologue/](http://www.sil.org/ethnologue/).
- ISO/IEC 10646-1, 2000: *Information technology – Universal Multiple-Octet Coded Character Set (UCS) – Part 1: Architecture and Basic Multilingual Plane*, Genève, Organisation Internationale de Normalisation. Voir aussi [www.iso.ch](http://www.iso.ch).
- Organisation des Nations unies, 1948: « Déclaration universelle des droits de l'homme », Résolution 217 A (III) de l'Assemblée générale du 10.12.1948. Voir aussi [www.unhcr.ch/udhr/index.htm](http://www.unhcr.ch/udhr/index.htm).



# Mort des langues ou changement linguistique ? Contact entre le kali'na et le français dans le discours bilingue d'un groupe d'enfants kali'naphones en Guyane française

*Nous proposons dans cet article une description de la situation linguistique d'une langue amérindienne de la famille caribe, le kali'na. L'étude s'appuie sur les productions d'un groupe d'enfants bilingues kali'na-français scolarisés dans une classe de CM2 à l'école d'Awala-Yalimapo, et plus précisément sur des enregistrements dans la cour de récréation de cette école. Au travers de la description de certaines marques transcodiques apparaissant dans ce discours, nous proposons de mettre en évidence l'influence du français sur le kali'na des enfants de cette génération.*

*Termes-clés :  
emprunt ; contact de langue ; changement linguistique.*

## Introduction

CET ARTICLE rend compte d'une recherche menée en Guyane française auprès d'un groupe d'enfants appartenant à une communauté amérindienne, les Kali'na, dont la variété de langue appartient à la famille linguistique caribe<sup>1</sup>. Ces enfants étaient en 1998, lors du recueil des données, scolarisés à l'école d'Awala-Yalimapo, une commune de l'ouest du département, localisée dans le Bas-Maroni à la jonction de l'estuaire du Maroni et de la Mana.

Le contexte linguistique en Guyane française est plus que favorable aux recherches dans le domaine du contact des langues. Actuellement, plus de vingt langues<sup>2</sup> sont parlées sur ce territoire, mais si certaines de ces langues ont fait l'objet de descriptions linguistiques, il n'y a à l'heure actuelle pratiquement aucune information sur les pratiques des locuteurs ou sur le rôle et la fonction de ces langues. Certaines d'entre elles sont des langues dites en « danger »<sup>3</sup> et la plupart d'entre elles sont peu, voire pas, documentées<sup>4</sup>.

C'est ce terme de « langue en danger » que nous proposons de questionner dans le cadre de cet article au travers de la description et de l'analyse des marques transcodiques apparaissant dans le discours des enfants. Le kali'na entre en effet pleinement dans cette problématique tant diachroniquement que synchroniquement. Cette langue est depuis longtemps en contact avec différentes langues qui ont joué un rôle important dans son évolution. Par ailleurs, la présence du français dans le répertoire verbal

des enfants pose celle de la « compétition » ou du « conflit » éventuel entre ces deux langues, et plus spécifiquement celle de l'avenir du kali'na, langue vernaculaire, minorée par le français (mais pas uniquement) seule langue officielle et de surcroît langue véhiculaire. Nombreux sont les débats actuellement, chez les locuteurs natifs ou chez les scientifiques, portant sur l'avenir de cette langue. Doit-on pour autant qualifier cette langue de « langue en danger » ? Et s'il y a « danger », quel est-il ? Voici un aperçu des questions que nous soulevons ici.

Après avoir identifié les problématiques principales posées par l'étude de la mort des langues ou du changement linguistique, nous proposons une description des données du corpus et, enfin, nous analysons ces données en les reliant à la problématique de départ.

## 1 Disparition, maintien ou dynamique des langues en contact ?

Les langues amérindiennes faisant l'objet d'études dans le domaine du contact des langues sont le plus souvent approchées sous l'angle de la question de la mort des langues. Si dans certains cas<sup>5</sup>, ce terme est pertinent, il nous semble parfois employé à outrance dans d'autres situations. L'approche choisie est linguistique mais pas exclusivement, nous proposons en effet de mettre en relation, lorsque cela est possible, les données linguistiques avec des facteurs

1. L'appellation *Kali'na* correspond à l'autodénomination du peuple concerné, ce terme est aussi employé pour désigner leur langue. La variante de kali'na parlée dans le département et dans l'est du Surinam est le *tilewuyu*.

2. Citons, à titre d'exemple, les langues dites « régionales » d'après le rapport Cerquiglini : un créole à base lexicale française, le créole guyanais, six langues amérindiennes, quatre créoles à base lexicale anglaise (langues businenge).

3. C'est le cas, par exemple, du *lokono*, une langue de la famille linguistique arawak. Les *Lokono* sont environ 900 en Guyane, cependant seulement une vingtaine sont encore locuteurs de cette langue. Source: IRD-CNRS-CELIA, *Les langues de Guyane*, document de travail.

4. C'est le cas pour la plupart des langues amérindiennes et businenge.

5. Lorsqu'il y a extinction de la population ou lorsqu'il n'y a plus de locuteurs de la langue sous quelque forme que ce soit.

sociolinguistiques (situation dans le département ou dans le village, contexte, activité, etc.).

### 1.1 La mort des langues

La mort des langues fait actuellement l'objet de nombreuses publications (Hagège 2000; Calvet 2000b; Breton 2000; Poth 2000; Almeida 2000) prédisant un avenir sombre à un grand nombre d'entre elles. Le concept de mort ou de disparition des langues fait référence à des processus variés tels que la « transformation », l'« extinction » ou la substitution ou remplacement » (Calvet 1987; Hagège 2000).

Si l'extinction relève de toute évidence de la problématique de la mort des langues, en ce sens qu'elle fait référence au fait que les locuteurs meurent sans laisser de descendance ou au fait que la langue « n'a plus de locuteurs de naissance » (Hagège 2000: 94), il n'en va pas forcément de même pour ce que Hagège (2000) et Calvet (1987) qualifient ici de substitution ou de remplacement. Si les locuteurs kali'na en Guyane substituaient entièrement à leur langue le français ou le créole, il resterait néanmoins des locuteurs de leur langue dans les pays avoisinants<sup>6</sup>. D'autre part, l'emploi de ces termes est lié à un modèle particulier, le modèle du « conflit linguistique » qui pose que « tout contact hiérarchique de langues utilisées dans les mêmes aires linguistiques mène en dernière conséquence à la *disparition forcée de la langue socialement moins compétitive*. » (Cichon 1997: 37). Mais, comme le remarque Rodriguez-Yañez (1997: 94), « la notion de conflit linguistique est un levier dont la fonction est de créer un vrai conflit linguistique au sein de la population concernée », ces conflits trouvent le plus souvent leur source dans des conflits ethniques, religieux ou politiques, et les différences linguistiques tendent à être exacerbées de façon artificielle

dans ces situations. Les termes employés dans un tel cadre sociolinguistique sont donc marqués, ils mettent l'accent sur une situation conflictuelle où la langue dominante menace tellement la langue minorée que celle-ci est susceptible de disparaître. Nous ne remettons pas ici en cause l'emploi de ces termes qui peuvent être pertinents pour certaines situations, cependant, la substitution ou le remplacement ne sont pas les seules conséquences possibles d'une situation de contact. C'est pourquoi nous proposons d'appuyer notre analyse sur la notion de changement linguistique. Celle-ci permet de prendre en compte des cas où langues premières minorées et langues secondes dominantes interagissent les unes avec les autres, influent les unes sur les autres avec pour conséquence des changements linguistiques sans pour autant que l'on puisse parler de mort des langues.

Situer le kali'na en fonction des typologies évoquées ci-dessus n'est pas chose aisée et cela tient non seulement à la définition proposée pour chacun des termes mais aussi aux présupposés théoriques qui les sous-tendent. Les notions de remplacement ou de substitution qui évoquent une relation entre une langue minorée et une langue dominante sont peut-être les plus à même de référer à la situation du kali'na à condition de les nuancer. En effet, si les locuteurs emploient de plus en plus la/les langue(s) dominante(s)<sup>7</sup> du département, leur langue n'est pas pour autant en train d'être remplacée<sup>8</sup>. Plutôt que de dire qu'elle est absorbée par la langue dominante, nous préférons écrire qu'elle est dans une dynamique de changement, de transformation qui intègre les données nouvelles issues de la/les langue(s) de contact. De même, la/les langue(s) de contact sont elles-mêmes en constante reconstruction du fait même de la dynamique du contact qui veut qu'il y ait non pas influence unidirectionnelle mais interaction entre les langues de contact. Enfin, comme pour toute langue naturelle, le kali'na connaît des changements intralinguistiques qui sont tout aussi importants dans le cadre d'une dynamique du changement linguistique que ceux qui relèvent de l'interlinguistique.

Sans renier les apports des courants théoriques qui sous-tendent le concept de mort des langues, nous n'adhérons pas au fatalisme que cette notion semble impliquer en matière de « survie » des langues. Nous proposons une vision dynamique des phénomènes liés au contact des langues s'appuyant essentiellement sur une approche

6. De surcroît, l'extinction ne semble pas adaptée pour désigner la situation des Kali'na. Ceux-ci, après avoir été proches de l'extinction au début du XX<sup>e</sup> siècle ont connu depuis une forte remontée démographique: ils étaient 300 en 1900 (Grenand & Grenand 1979: 364) et ils sont évalués entre 2 800 et 4 000

actuellement (document de travail de l'IRD Cayenne – CNRS – CELIA, « Les langues de Guyane », octobre 2000).

7. Le français, le créole guyanais et le nenge tongo.

8. Du moins en ce qui concerne les Kali'na d'Awala-Yalimapo.

microsociolinguistique, tout en n'excluant pas l'apport d'approches macro.

## 1.2 D'une approche macro à une approche micro

Substituer les notions de « substitution » ou de « remplacement » par celle de « changement linguistique » revient ici à substituer une approche macrosociolinguistique à une approche microsociolinguistique. Or, cela s'inscrit pleinement dans un débat récurrent de la sociolinguistique qui divise les tenants de la « description » du contact des langues et ceux qui « traitent » des conflits linguistiques. La parution en 1997 d'un ouvrage collectif intitulé *Plurilinguisme: « contact » ou « conflit » de langues* (Boyer 1997), montre que ce débat est encore d'actualité aujourd'hui.

Ce débat a conduit à la confrontation entre deux modèles, le modèle « bilinguiste » et le modèle « diglossique »<sup>9</sup> qui se distinguent à la fois par leurs orientations méthodologiques et théoriques. Le tableau suivant récapitule les différences séparant ces deux modèles:

Tableau 2: Caractéristiques des modèles bilinguiste et diglossique

Modèle bilinguiste	Modèle diglossique
Interaction	Langues
Approche micro	Approche macro
Synchrone	Diachronique
Dynamique	Dynamique
Consensuel	Conflictuel

D'après Matthey & De Pietro (1997: 136)

Selon le modèle bilinguiste, le changement linguistique se situe au niveau de l'interaction, qu'elle soit bilingue ou exolingue et donc au niveau des individus, qu'ils soient en situation d'acquisition d'une langue seconde ou qu'ils soient bilingues. Dans le modèle diglossique, l'accent est mis sur la dominance d'une langue sur une autre et le conflit qui n découle; la substitution touche la communauté linguistique, l'optique sous-jacente est que la macrosituation détermine en quelque sorte le comportement linguistique<sup>10</sup>, tandis que dans le cas du

premier modèle ce sont les interactions qui construisent quotidiennement le changement.

Nous choisissons ici d'aborder le contact des langues par le biais du modèle bilinguiste, en nous appuyant sur des données empiriques qui permettent de mettre en évidence les dynamiques linguistiques propres au contact des langues en laissant de côté les notions d' « harmonie » ou de « conflit » qui se situent en fait à un autre niveau d'analyse, celui du contact entre les peuples, les communautés, les classes, les religions, etc. Par ce biais, nous traitons le changement linguistique comme la marque la plus évidente de la gestion d'une situation plurilingue par des individus et des stratégies mises en place dans leurs interactions quotidiennes. Ceci revient à décrire et analyser les processus interlinguistiques intervenant dans les productions en situation plurilingue, tandis que la dimension macrosociale n'est prise en compte que dans la mesure où elle a une influence directe sur les interactions observées (Matthey & De Pietro 1997: 147).

## 2 Traces du changement linguistique dans le kali'na des enfants du primaire à l'école d'Awala-Yalimapo

Sur la base des données empiriques que nous allons maintenant présenter, nous évaluons dans cet article la situation du kali'na. Contrairement aux postulats du modèle conflictuel selon lequel les individus subissent des déterminations historiques et politiques qui se traduisent ensuite par un conflit linguistique, nous posons l'hypothèse que les comportements des acteurs sociaux influent directement sur les comportements linguistiques des sociétés au sein desquelles ils évoluent.

9. *Diglossique* est ici employé non pas au sens de Fergusson (1959) ou de Fishman (1967, 1972) qui correspond à un modèle statique, mais fait référence aux modèles ultérieurs plus dynamiques.

10. Cette notion a bien entendu évolué depuis ses débuts, elle ne fait plus forcément l'objet d'une sociolinguistique « agressive » et il est entendu que le conflit linguistique ne fait que refléter un conflit de pouvoir.

## 2.1 Le terrain

L'école d'Awala-Yalimapo est une école monoethnique – ou presque –, située dans une commune peuplée presque exclusivement de Kali'na. Les interactions enregistrées ont lieu dans le cadre d'une relation de rôle spécifique : camarade de classe à camarade de classe avec la présence presque toujours passive de l'enquêteur et du médiateur bilingue<sup>11</sup>. La classe sélectionnée est la classe de CM2 de cette école qui présente l'intérêt de se situer en fin du cycle primaire. Compte tenu du fait que les enregistrements dont il est question ici sont ceux menés dans la cour de récréation, les enfants sont considérés comme des bilingues et non pas comme des apprenants<sup>12</sup>. Le groupe se compose de 14 élèves, âgés de 10 à 12 ans. Tous sont bilingues kali'na-français mais seuls certains d'entre eux déclarent<sup>13</sup> employer d'autres langues que nous évoquerons rarement dans la mesure où elles ne sont pratiquement jamais représentées dans leurs productions.

Le discours des enfants dans la cour de récréation est donc un discours entre membres d'un même groupe de

11. Les médiateurs bilingues sont des aides éducateurs de l'Éducation nationale qui ont été recrutés dans le cadre des emplois jeunes et qui ont pour caractéristique d'être bilingues français-langue vernaculaire (businenge, amérindienne ou hmong). Ils ont pour mission de permettre l'introduction de la langue maternelle des enfants dans le système scolaire.

12. D'autres enregistrements ont eu lieu dans la salle de classe mais nous n'y faisons pas référence ici. Remarquons cependant que les productions varient considérablement d'une situation à l'autre et que cette variation trouve son explication dans le fait que les enfants se comportent plus comme des apprenants que comme des bilingues dans la salle de classe.

13. D'après un questionnaire sociolinguistique de pré-enquête mené auprès des enfants visant à identifier les langues de leur répertoire verbal et leurs conditions d'utilisation.

14. De fait, les garçons et filles se sont séparés par sexe. On obtient ainsi quatre binômes filles et trois binômes garçons.

15. La feuille blanche comporte quelques éléments de repère.

16. On obtient ainsi environ 12 heures et 30 minutes d'enregistrement.

17. Dans le village de Yanou-Bellevue (Commune d'Iracoubo).

pairs, tous bilingues et de compétence relativement équivalente dans les deux langues. Par ailleurs, ce discours peut être qualifié, suivant la définition de Deprez (1999 : 81) comme un parler ordinaire où « le passage d'une langue à l'autre est coulant ; [...] n'entrave pas la communication, ne provoque aucune répétition, aucune des questions de compréhension ou de clarification qui caractérisent la communication dite "exolingue" ».

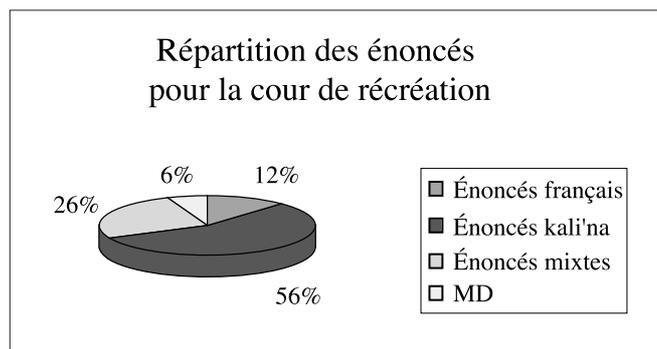
## 2.2 Recueil des données, transcription et traduction

Compte tenu de l'âge des membres du groupe observé, nous leur avons proposé un jeu pouvant servir de support à leur interaction. Le jeu s'intitule « le dessin caché », il se joue en binôme, les enfants choisissant leur partenaire selon affinité<sup>14</sup>. Les enfants se répartissent en informateur (I) et dessinateur (D), chaque binôme faisant le jeu deux fois afin qu'ils puissent intervertir les rôles. On donne à I un dessin et à D une feuille blanche<sup>15</sup>. Les enfants sont séparés par un cache qui les empêche de voir leurs feuilles respectives. L'objectif est que D puisse reproduire le dessin grâce aux indications de I ou en lui posant des questions. Le temps accordé est celui de la récréation, soit un quart d'heure<sup>16</sup>. Aucune consigne n'était donnée quant au choix de la langue, lorsque la question a été posée par les enfants, nous leur avons répondu qu'ils pouvaient employer la/les langue(s) parlées habituellement dans cette situation. Afin de procéder à la transcription et à la traduction des enregistrements, nous avons travaillé avec deux informateurs kali'na. Les exemples en kali'na sont rédigés selon la « proposition d'orthographe pour le kali'na » présentée aux Kali'na de Guyane en 1997<sup>17</sup>. Les données transcrites ont ensuite été codifiées et comptabilisées sous la forme suivante : a) Comptabilisation de tous les tours de parole (TP) ; b) Séparation entre TP monolingues (kali'na et français) et TP mixtes (TP portant la trace de plus d'une langue). Les données présentées ici sont essentiellement tirées des TP mixtes du corpus, à partir desquelles nous avons cherché à identifier le rôle que jouent les différentes langues de contact dans le kali'na des enfants de cette génération.

## 2.3 Présentation des données

### 2.3.1 Caractéristiques générales du corpus

Sur l'ensemble du corpus, les TP se répartissent comme explicité dans le graphique 1 :



Quantitativement, le kali'na apparaît comme la langue de prédilection de la cour de récréation. Notons que ces TP se limitent d'une manière générale soit à une obligation de passage au français du fait de la présence d'un interlocuteur monolingue, soit à des TP très courts, souvent constitués d'un seul item : soit une particule énonciative, soit un item qui constitue une répétition d'un élément présent dans le TP précédent. D'une certaine manière, nous pouvons considérer ces items comme des incorporations qui se situent non pas au niveau des énoncés mais au niveau du discours en kali'na<sup>18</sup>.

Quant aux TP mixtes, définis ci-dessus comme tout énoncé présentant la trace de plus d'une langue, le graphique 1 ne permet pas d'identifier leurs caractéristiques internes, mais on peut remarquer ici que dans ce discours les TP mixtes sont le plus souvent constitués d'énoncés en kali'na où un simple item lexical est incorporé. En outre, ces items lexicaux incorporés dans un discours en kali'na sont d'origines linguistiques diverses, certains items viennent du créole guyanais, d'autres du sranan tongo<sup>19</sup> et enfin – la majorité – du français. L'insertion de ces éléments n'a aucune incidence sur le choix du kali'na comme langue principale de l'interaction, quel que soit le contexte ou le co-texte ces items apparaissent et ne jouent aucun rôle discursif. Ils ne relèvent donc pas d'une approche énonciative, mais bien d'une approche linguistique puisque la question qui se pose en ce qui les concerne est : comment s'organise morpho-phonologiquement et

morphosyntaxiquement la juxtaposition de deux langues et, plus précisément, l'insertion d'un élément d'une  $L_x$  dans une  $L_y$ . Enfin, d'un point de vue non-linguistique qui nous ramène à la problématique de départ, la question qui se pose est : dans quelle mesure l'insertion d'items d'une  $L_x$  (dominante) dans une  $L_y$  (minorée), représente-t-elle un danger pour la  $L_y$  ?

### 2.3.2 Changements lexicaux

Nous traitons dans cette section essentiellement des incorporations d'items étrangers, le terme d'incorporation étant employé dans le sens que lui donnent Boyd *et al.* (1991 : 463) : « tous les cas d'utilisation (productive) par des locuteurs bilingues d'un matériel appartenant à une langue dans un discours qui se base sur une autre langue. » Cependant, nous évoquons aussi un autre type de marque transcodique, les calques ou emprunts grammaticaux.

On comptabilise sur l'ensemble du corpus 380 incorporations d'items que nous répartissons en fonction de leur langue d'origine et de leur catégorie grammaticale. Les langues représentées sont au nombre de cinq : le français, le créole guyanais, le sranan tongo, l'espagnol et le portugais, mais ce sont les items français qui sont les plus productifs. La présence de ces différentes langues s'explique de diverses manières, tant en synchronie qu'en diachronie. Les Kali'na ont emprunté tout au long de leur histoire à de nombreuses langues et nous évoquons ici brièvement l'histoire de ce contact. Avant l'arrivée des colons, le kali'na a emprunté à différentes langues amérindiennes des communautés du littoral comme le montrent les similitudes que présentent

18. Ainsi, par exemple, les particules énonciatives sont peut-être en phase d'intégration au lexique du kali'na.

19. Le sranan tongo est un créole à base lexicale anglaise, principale langue véhiculaire du Surinam et parlée par les Kali'na du Surinam. Il ne peut être considéré comme un véhiculaire en Guyane française mais il a néanmoins fortement influencé le kali'na par le passé (et continue à le faire

aujourd'hui au Surinam) pour différentes raisons : certains Kali'na de Guyane sont apparentés à des Kali'na du Surinam, de nombreux échanges (culturels ou commerciaux) se font entre les Kali'na des deux pays et la guerre civile a eu pour conséquence l'arrivée massive en Guyane de Kali'na surinamaïes.

les lexiques kali'na, lokono et palikur (Renault-Lescure 1985: 25). Dès les premiers contacts avec les colons, les Kali'na ont emprunté, et tout particulièrement à l'espagnol et au portugais<sup>20</sup>. Nous aurons l'occasion lors de la description de mettre en évidence les stratégies mises en place par les locuteurs pour insérer ces mots dans leur lexique. La langue des colons français n'a que très peu influencé<sup>21</sup> – jusqu'à récemment – le kali'na de Guyane, contrairement aux deux autres langues européennes susmentionnées (Renault-Lescure 1985: 32). Enfin, deux langues créoles, le créole guyanais et le sranan tongo, ont joué un rôle important dans l'évolution lexicale du kali'na. Actuellement, il semble qu'en ce qui concerne la communauté linguistique dans son entier, le kali'na emprunte massivement au français, réduisant l'influence des langues créoles sur son lexique.

Les changements interlinguistiques semblent toucher essentiellement au lexique de la langue kali'na. L'histoire de ces changements date, comme nous l'avons montré ci-dessus, de bien avant la colonisation; nous n'évoquerons toutefois ici que ceux observables depuis les débuts de celle-ci. Afin d'en rendre compte, nous proposons ici une typologie des incorporations en fonction d'un certain nombre de critères: a) des critères sociolinguistiques (langue d'origine de l'emprunt, datation de l'emprunt, monolinguisme ou bilinguisme de la communauté ou de l'individu) et b) des critères linguistiques (concurrence avec un mot de la langue d'emprunt, degré d'intégration phonologique et

20. Il est parfois difficile de définir avec exactitude l'origine de ces emprunts dans la mesure où certains des items sont passés dans le lexique du kali'na par le biais d'emprunts à d'autres langues amérindiennes.

21. On observe toutefois quelques emprunts anciens tels que: *koto* [kɔtɔ] «robe» < anc. fr. *cotte* «partie supérieure du vêtement», cependant Renault-Lescure (1985: 30) observe qu'il n'est attesté dans aucun lexique ancien du kali'na et pourrait très bien être issu du sranan tongo *koto* «robe» < angl. *coat* < moy. angl. *cote*.

22. Le critère psycholinguistique prenant en compte le sentiment qu'ont les locuteurs de l'appartenance du mot au lexique de leur langue, n'est pas évalué ici faute de données. Il en va de même pour le critère quantitatif qui permet d'évaluer la fréquence d'emploi du mot d'emprunt dans la communauté linguistique concernée.

23. Ces mots sont tous attestés dans l'étude de Renault-Lescure de 1985.

24. cr.: créole guyanais.

morphosyntaxique)<sup>22</sup>. On distingue sur la base de ces critères trois stratégies d'incorporation:

– Incorporation 1: le mot est soit emprunté aux langues des colons, soit aux créoles; il est totalement intégré phonologiquement et morphosyntaxiquement; il peut être utilisé par des locuteurs monolingues; il désigne des notions nouvelles; il s'agit là d'une stratégie d'emprunt qui n'est plus employée par les enfants de la génération actuelle<sup>23</sup>.

{1} *tiliko*; [ti|ljɔ]; «Tee-shirt» < cr.<sup>24</sup> *triko*; [tɣikɔ].

D'un point de vue phonologique *tiliko* a subi des modifications diverses par rapport à sa forme d'origine et en adéquation au système du kali'na. On observe ainsi un traitement allophonique des phonèmes par le biais de l'application de la règle de palatalisation du kali'na:

{2} /i/ + /k/ → /j/ : /tɣ-ik-ɔ/ → /ti[-ij-ɔ/

De même, la langue emprunteuse insère des phonèmes épenthétiques qui permettent de rétablir la structure syllabique de la langue d'incorporation:

{3} /tɣ/ → /tiɣ/ : /tɣikɔ/ → /ti[-ijɔ/

Enfin, aux phonèmes du mot emprunté sont substitués des phonèmes appartenant à l'inventaire de la langue emprunteuse suivant des mécanismes de sélection de modes et de points d'articulation. Par exemple, la fricative uvulaire devient une latérale approximante rétroflexe:

{4} /ɣ/ → /ʎ/ : /tɣikɔ/ → /ti|ljɔ/

Sur le plan morphosyntaxique, ces mots sont totalement intégrés au kali'na:

{5} *tiliko-mempo ami man*.  
Tee-shirt-dim. pr.I 3<sup>o</sup>.être  
«Il y a un petit Tee-shirt (sur le dessin).»

Dans l'exemple [5], *tiliko* se voit affixer le suffixe de diminution *-mempo* et précède le présentatif existentiel *ami man* suivant les règles morphosyntaxiques du kali'na. – Incorporations 2 et 3: ces modes d'insertion correspondent aux stratégies des jeunes générations

actuelles et semblent avoir débuté avec la génération des parents<sup>25</sup>, ils sont le fait de locuteurs bilingues, les mots sont fréquemment en concurrence soit avec des emprunts attestés soit avec des mots du kali'na, la source est essentiellement le français et parfois des langues créoles, il n'y a aucune adaptation au système phonologique du kali'na, l'adaptation morphologique est variable mais l'adaptation syntaxique systématique.

[6] I: « Il est en bas de l'hamac » / I: *Nimuku ta man.*  
hamac dans 3°.être  
« Il est dans le hamac. »

Dans l'exemple [6] on observe que I emploie dans la même interaction « hamac » et son équivalent kali'na *nimuku*. Dans la plupart des cas les enfants ont connaissance des équivalents kali'na, ce n'est donc pas parce qu'ils ont des lacunes dans le lexique de cette langue qu'ils emploient des mots français. Les mots ne sont pas incorporés pour désigner de nouveaux objets ou de nouvelles notions.

[7] a) [bɣãf];  
b) [byl].

L'exemple [7] fait état de la réalisation sonore par les enfants des mots « branche » et « bulle ». Si l'ancienne stratégie d'incorporation était respectée on aurait ici substitution de: /l/ à /ɣ/ et de /u/ à [y].  
Syntactiquement, les items sont systématiquement adaptés aux règles de la langue d'insertion mais il n'en va pas de même morphologiquement. C'est en effet sur ce point que s'observe le plus de variation en synchronie et ceci est particulièrement frappant dans deux cas de prédication non-verbale, la prédication attributive et la prédication locative ou encore dans le cas de la détermination lexicale.

[8] Prédication attributive  
a) Noir *man.*  
noir 3°.être  
b) Rond-*me man.*  
rond-advb. 3°.être  
« Elle est ronde. »

La question des incorporations d'adjectifs qualificatifs du français est particulièrement intéressante dans la mesure

où en kali'na cette catégorie n'existe pas: dans la détermination lexicale ce sont des noms ou des nominalisés qui sont employés tandis que dans la prédication attributive ce sont des adverbes ou des adverbialisés (advb.). Ainsi, dans [8a] le fait que « noir » soit employé tel quel dans un prédicat attributif permet de poser l'hypothèse qu'il garde ici son statut d'adjectif qualificatif, tandis que dans [8b], l'adjonction du suffixe adverbialisateur *-me* fait entrer « rond » dans la catégorie des adverbes du kali'na. Ces deux stratégies d'incorporation sont en concurrence dans le parler bilingue actuel des enfants de cette génération; cependant, on observe une tendance forte à l'intégration morphologique et au changement catégoriel.

Ces insertions posent un autre problème, celui de l'accord en genre. En effet, si en français l'adjectif ou le participe s'accorde en genre et en nombre, il n'en va pas de même en kali'na. Cette question n'est pas évidente à éluder dans la mesure où il est souvent difficile à l'oral de déterminer si l'élément porte ou non une marque de genre:

[9] Ya *owi* caisse, [kaye]-*me man.*  
un -advb. 3°.être  
« Il y a une caisse, elle est carrée. »

[kare] faisant référence à « caisse », on obtiendrait en français, à l'écrit, une réalisation graphique marquant le genre: carrée. Mais oralement l'accord n'est pas audible: [kare].

Dans certains cas toutefois, on peut vérifier si l'accord se fait:

[10] a) [ɣõ]-*me man.*  
-advb. 3°.être  
« Elle est ronde. »  
b) Valise [uveɣ]-*me man.*  
-advb. 3°.être  
« La valise est ouverte. »

Dans le cas de [10a], le sujet est *alepa*, « cassave », mais si ce nom appartient au genre féminin en français, en kali'na on ne peut lui attribuer un genre. Lorsque le sujet est kali'na, on ne peut vérifier l'accord, mais on observe que

25. Dans ses travaux datant de 1985, Renault-Lescure observait déjà une tendance vers cette stratégie d'incorporation.

la forme choisie pour l'attribut est le masculin. Dans le cas de [10b], par contre, le sujet est un nom français féminin, « valise », or ici encore on remarque que c'est le masculin de « ouvert » qui est sélectionné: [uveyχ] au lieu de [uveyxt]. Même si nous pouvons poser l'hypothèse que « valise » est ici traité comme un nom kali'na puisqu'il ne porte aucune marque de détermination explicite là où en français on aurait un article défini, il n'en reste pas moins que c'est encore une fois la forme masculine qui est choisie, nous en concluons donc qu'il s'agit là de la forme « neutralisée » qui prévaut pour l'incorporation d'items devant s'accorder en genre.

Tous les exemples présentés ci-dessus relèvent explicitement du domaine du changement interlinguistique. Au niveau lexical, le contact des langues apparaît comme un facteur essentiel dans ce processus. Cependant, dès lors que l'on s'intéresse à la question des emprunts grammaticaux, il n'est plus aussi aisé de déterminer si le changement relève de l'inter- ou de l'intralinguistique.

### 2.3.3 Changements structuraux

Certaines structures observées dans les productions des enfants méritent peut-être que nous les rattachions à la question du changement interne à la langue et non pas à celle du contact. Mais il n'est pas toujours aisé d'identifier avec précision la source de ces changements.

Les démonstratifs kali'na tels qu'ils sont employés dans le corpus posent un problème lié à leur valeur énonciative et à l'opération qu'ils impliquent au niveau de la construction de la référence. La détermination démonstrative, comme la détermination définie, renvoie à une opération de fléchage telle que définie par Culioli *et al.* (1970: 35). Le fonctionnement du démonstratif est donc proche de celui de l'article défini puisqu'il invite à trouver un référent dans le contexte ou le co-texte, mais là où le démonstratif fait référence à une donnée situationnelle ou contextuelle immédiate, dans l'emploi de l'article défini « l'énonciateur fait en quelque sorte savoir à son partenaire qu'il doit être en mesure d'identifier le référent visé sans que cette identification fasse nécessairement appel à des données situationnelles ou contextuelles immédiates. » (Creissels 1995: 107). Notre interrogation porte sur le fait que dans certains cas, l'emploi du démonstratif kali'na

semble se rapprocher plus de l'emploi du défini. Le démonstratif kali'na distingue trois niveaux entre endophorique/exophorique en fonction du critère de proximité et d'éloignement. Pourtant, dans les productions des enfants on observe, tant avec des substantifs kali'na qu'avec des substantifs français, l'emploi de *moko* et *molo* (respectivement « animé/proche/visible » et « inanimé/proche/visible ») pour référer à des noms qui ont été introduits dans le discours dans un tour de parole assez éloigné (temporellement). Dans ces exemples, l'emploi du démonstratif devrait soit s'accompagner d'un geste, soit spécifier qu'il s'agit d'un item qui a été précédemment introduit dans le discours, ce qui n'est pas le cas. On observe de même certains emplois de ce déterminant là où il ne peut théoriquement pas être employé:

[11] Comme *molo wato i-ka-topo*.  
dém feu 3°. -fair-e-instr.  
« Comme le feu quand il est fait. »

Dans l'exemple [11], *molo* est employé pour déterminer *wato* dans un emploi qui est générique. I est en train d'expliquer à D qu'il y a des bouts de bois sur le dessin, D lui demande comment ils sont placés et I lui répond qu'ils sont placés comme des bouts de bois qui servent à faire le feu en général. *Molo* n'est pas employé comme un déictique puisque *wato* n'est ni présent dans la situation, ni dans le co-texte. Dans tous ces emplois, c'est la forme moyenne « proche/visible » du démonstratif kali'na qui est utilisée, on peut y voir une marque de neutralisation du démonstratif dans son emploi comme article défini.

La coordination est un autre point où se produisent actuellement de nombreux changements; ici c'est l'incorporation d'éléments lexicaux qui influe sur les structures de la langue. En effet, là où dans le cas des incorporations présentées dans la section précédente le lexique s'adaptait à la structure du kali'na, c'est l'effet inverse qui apparaît ici. On observe actuellement trois formes concurrentes et deux structures. En kali'na, initialement, la coordination se fait par juxtaposition d'un groupe nominal à un groupe adpositionnel, la postposition *malo*, « avec », permettant de coordonner les deux groupes:

[12] *molo kasolo molo wato malo* [ɔmiljə]-me man.  
dém. casserole dém. feu avec au.milieu-advb. 3°.être  
« La casserole et le feu sont au milieu. »

La modification structurale n'est pas récente, puisque le kali'na a emprunté au sranan tongo la forme *nanka*, «avec» qui est la forme la plus employée actuellement pour la coordination. Elle n'est pas employée comme une postposition, mais comme une conjonction de coordination comme en français :

- [13] *Molo-kon oko-nokon saki nanka molo kasolo* [ɔmiljɔ]-*me man*.  
dém.-plur. deux-plur. sac avec dém. casserole  
au.milieu-advb. 3°.être  
«Les deux sacs et la casserole sont au milieu.»

Ici, ce qui a été emprunté c'est non seulement un item lexical, *nanka*, mais aussi une structure calquée sur le sranan tongo :

- [14] *Mi anga Daopo*.  
1° avec Daopo  
«Moi et Daopo.»<sup>26</sup>

L'incorporation de cette structure est encore en cours, lorsqu'elle est présentée à des natifs de la langue plus âgés, ceux-ci la jugent incorrecte et l'identifient comme un élément étranger à leur langue. De plus, on trouve chez les enfants des structures de type :

- [15] *Molo Kali'na nanka ti -pusipusi malo*.  
dém. Kali'na avec 3°R-chat avec  
«Le Kali'na et son chat.»

où sont employées en concurrence les deux formes, ce qui dénote un sentiment d'insécurité vis-à-vis du passage de la structure de la langue «standard» à la nouvelle.

Enfin, on observe des structures avec le connecteur français *et* :

- [16] Ya bâton *sakau ta et owi woli* coton *poko man*.  
sable dans et un femme coton contre 3°.être  
«Il y a un bâton dans le sable et une femme qui file le coton.»

La forme française est cependant rarement employée. Dans la mesure où la structure est la même en sranan et en français, il est difficile de déterminer si ici *et* est employé en

lieu et place de *nanka* ou si cette forme est empruntée en provoquant un changement de structure.

### 3 Dynamique actuelle du kali'na et hypothèses sur l'évolution de cette langue ?

Les incorporations présentées ci-dessus se distinguent les unes des autres quant au choix de la langue d'incorporation et à leurs caractéristiques historiques, sociolinguistiques et linguistiques, mais aussi quant à l'implication qu'elles ont ou non sur le lexique et/ou sur la structure de la langue.

#### 3.1 Une nouvelle stratégie d'emprunt

Diachroniquement, on observe une évolution entre des générations de Kali'na qui tout au long de leur histoire ont emprunté, successivement, à d'autres langues amérindiennes, aux langues des colons européens et aux langues créoles, mais très rarement au français. Ces emprunts se caractérisent tous par un haut degré d'intégration à la langue et par le fait qu'ils ne portent pas atteinte au lexique de la langue puisqu'ils sont incorporés pour faire référence à des objets ou à des notions qui n'existaient pas dans les traditions de la communauté. Ces items font désormais partie intégrante du kali'na, même si certains d'entre eux – et plus particulièrement les éléments issus des langues créoles – sont identifiés par les anciens actuels comme des items étrangers. Actuellement, on voit poindre une nouvelle stratégie d'incorporation des mots étrangers. Les enfants font appel au lexique du français qui est pour eux une langue seconde, mais surtout une langue de scolarisation. Les items ne sont pas intégrés phonologiquement et présentent des degrés variables d'intégration morphosyntaxique. Mais surtout, ces éléments qui sont souvent en concurrence avec des mots du kali'na

26. L'exemple vient du ndjuka mais la structure et le sens du connecteur sont les mêmes en sranan et en ndjuka (communication personnelle de Laurence Goury).

ou des emprunts adaptés (incorporation 1) sont quantitativement beaucoup plus importants dans les productions des enfants que les formes kali'na. Cette stratégie, très marquée dans les enregistrements, semble être l'évolution d'un processus plus ancien. Renault-Lescure (1990a: 92) observait en effet il y a dix ans que la génération des parents des enfants observés commençait déjà à tendre vers cette stratégie. Selon elle, ce processus trouve son explication dans le fait que le bilinguisme kali'na-français est de plus en plus important du fait de la scolarisation massive des jeunes générations mais aussi dans le fait que le français est perçu par les locuteurs comme une langue plus prestigieuse que le créole. Par ailleurs le français occupe une place de plus en plus importante en tant que langue véhiculaire et vient désormais empiéter sur des domaines jusqu'alors réservés aux créoles. Ce que nous observons ici est donc à considérer comme le durcissement d'une tendance.

La non-intégration phonologique des items peut s'expliquer par le monolinguisme ou le bilinguisme des locuteurs. Les emprunts adaptés ont été introduits dans la langue par des quasi-monolingues qui étaient pour la première fois en contact avec les langues d'emprunts, les réalisations phonétiques des items insérés étaient donc représentatives de la manière dont ils percevaient les sons de la langue. Au contraire, les enfants bilingues actuels ont accès à un système phonétique qui inclut tant des phonèmes du kali'na que des phonèmes du français, ils ont ainsi la capacité de réaliser ces mots tels qu'ils les entendent de la bouche du locuteur natif (l'enseignant le plus souvent). Le fait que les items empruntés au créole guyanais et au sranan tongo aient subi moins de modifications phonologiques que ceux empruntés au portugais ou à l'espagnol relève très certainement du même phénomène; en effet, très rapidement les Kali'na sont devenus bilingues kali'na-créole(s) et beaucoup le sont encore.

### 3.2 Changement interlinguistique ou changement intralinguistique

Il est aisé de dire que du point de vue lexical le changement se fait essentiellement du fait de l'influence des langues de contact. On observe malgré tout dans la langue la présence d'un certain nombre de néologismes, mais ceux-

ci ne sont pas présents dans le discours des enfants. Le domaine scolaire en est un exemple frappant puisqu'on trouve dans les travaux de Renault-Lescure (1985: 240-242) la présence d'un certain nombre de néologismes liés à ce domaine, mais les enfants du groupe n'y font jamais appel, leur préférant les termes français équivalents: ainsi, par exemple, les enfants emploient deux termes pour référer à « école »: *lekol* (créole guyanais) et *école* pourtant, on trouve un néologisme pour la désigner:

[17] *o-mepa-topo*  
intr.-apprendre-loc.  
« l'endroit où on apprend »

Au plan structural, si la question des conjonctions de coordination apparaît comme relevant d'un processus interlinguistique, il n'en va pas de même pour ce qui est des démonstratifs. On pourrait certes attribuer cette évolution à une influence du système de détermination français, les Kali'na ajoutant à leur langue une forme explicite de définitude. Cependant, nous optons ici pour la thèse du changement intralinguistique dans la mesure où l'évolution du démonstratif vers le défini n'est pas propre au kali'na, ni aux langues qui sont en contact avec des langues présentant une détermination définie explicite. Creissels (1995: 106) note en effet que, sur la base de données issues de langues variées, « on peut voir que dans la plupart des cas, [les articles] sont issus de déterminants déictiques (ou "démonstratifs") ».

C'est finalement au niveau phonologique que, dans le cas du kali'na, la situation est la plus difficile à évaluer. On a pu observer dans les stratégies d'incorporation une « régression » quant au degré d'intégration phonologique des mots empruntés. Ceci est particulièrement frappant si l'on observe le cas du remplacement des phonèmes de la langue d'origine par des phonèmes de la langue emprunteuse. Cette substitution semble systématique dans le cas des emprunts à l'espagnol et au portugais, mais elle l'est déjà beaucoup moins pour les emprunts aux langues créoles, pour finalement devenir inexistante dans la stratégie actuelle. En ce qui concerne les langues créoles, certains phonèmes des langues d'origine ont peu à peu été introduits soit en tant qu'innovation, soit dans des positions où ils n'apparaissaient pas à l'origine.

[18] a) *pila* [pila] < esp. ou port. *vela* « voile » (Renault-Lescure 1985: 156)<sup>27</sup>  
 b) *bangi* [bāŋgi] < sr. *bangi* < néer. *bank* « banc »  
 (Renault-Lescure 1985: 172)

À l'initiale absolue, la règle veut que les occlusives sonores deviennent des occlusives sourdes, ainsi le [b]<sup>28</sup> de *vela* est interprété [p], mais cette règle n'est plus appliquée dans le cas de l'emprunt au sranan tongo *bangi* où l'occlusive sonore ne se réalise pas dans sa forme incorporée comme une occlusive sourde; c'est le cas pour bon nombre d'emprunts aux langues créoles qui, rappelons-le, sont ultérieurs aux emprunts à l'espagnol ou au portugais. Actuellement, les items français incorporés gardent la sonore même lorsqu'elle est à l'initiale, mais plus intéressant encore, il semblerait que dans les items kali'na eux-mêmes il y ait une tendance à la sonorisation de certaines consonnes à l'initiale, ainsi l'interjection *kama* « vas-y! » se réalise chez certains enfants [gam]. Il existe sur ce point une grande variation au sein même du dialecte tilewuyu parlé par les Kali'na de Guyane. Renault-Lescure (1990b) constate ainsi que dans la région de l'Iracoubo on fait un usage plus fréquent des consonnes occlusives sonores. Dans quelle mesure peut-on attribuer cette évolution à l'influence des langues de contact? La question reste ouverte pour l'instant. Par ailleurs, cette « non-intégration phonologique » pourrait être abordée d'une autre manière. Le fait que l'incorporation d'items du français soit systématique indique que le lexique du kali'na est en passe de se modifier. Or, si cette stratégie perdure ces mots feront partie intégrante de la langue et, partant, les phonèmes qui les composent aussi, certains d'entre eux viendront s'ajouter à ceux du kali'na tandis que d'autres risquent de se substituer à des sons existants dans cette langue. Ce processus ayant débuté à la génération précédente, on peut donc poser l'hypothèse que ce

27. Cet emprunt est attesté, d'après Renault-Lescure (1985: 156), dès 1654 dans les travaux de Boyer.

28. Ici se pose le problème de la réalisation de *vela* qui varie selon le contexte linguistique: *la vela* se réalise [laβela], tandis que *vela* se réalise [bela].

29. Ils apparaissent tous sous leur forme française dans le corpus.

30. Rares sont les enfants capables de compter en kali'na au-delà de 5.

changement du système phonologique du kali'na est déjà en cours. Les items n'auraient pas dans cette optique à subir de modification au plan de leur structure phonologique puisque les sons qui les composent font déjà partie intégrante de la langue.

Ces quelques exemples permettent de mettre en évidence le va-et-vient constant existant entre pression interlinguistique et pression intralinguistique. La description et l'analyse de la mort des langues ne peut faire abstraction de ce fait malheureusement: « *a distinction is not always made, (...), between those changes that are the result of language contact or bilingualism, and those changes that began before contact or might well have occurred without it.* » (Kinkade 1994: 1). Les situations de contact par ailleurs si complexes rendent souvent difficile l'identification de la source d'un changement. Ils s'inscrivent aussi pleinement dans la problématique de la mort des langues en ce que si le changement intralinguistique ne peut être considéré comme une indication de l'obsolescence de la langue, il peut très bien y contribuer, tandis que le changement interlinguistique n'a pas systématiquement pour conséquence la disparition de la langue minorée.

### 3.3 Quelles conséquences pour le kali'na?

#### 3.3.1 Le contact des langues représente-t-il un danger pour le kali'na?

D'une manière générale, la littérature sur les contacts de langues ne considère pas l'emprunt lexical comme un danger pour celles-ci, cependant dès que l'influence d'une langue se fait ressentir au niveau structural le contact est envisagé comme un danger pour la langue d'incorporation. Ainsi, pour Hagège (2000: 104) comme pour Winford (1997: 6) la présence d'emprunts structuraux est le signe d'un contact intense et la preuve qu'aucun domaine de la langue n'est laissé intact.

En ce qui concerne le kali'na, l'emprunt peut être considéré dans certains domaines comme la cause d'un appauvrissement lexical, notamment en ce qui concerne les catégories d'espace, de temps ou encore de numération car ce qui disparaît à ce moment-là c'est aussi une vision du monde particulière et un mode de pensée spécifique à une communauté donnée. Il en est ainsi pour les adjectifs de couleur<sup>29</sup> et la numération<sup>30</sup> chez les enfants kali'na du

groupe. Remarquons cependant que lorsque nous avons mené une enquête auprès d'un adulte kali'na pour connaître les adjectifs de couleur dans cette langue, il y avait dans la pièce un enfant<sup>31</sup> qui insistait pour participer comme informateur sur ce point. Après l'avoir interrogé, il s'est avéré qu'il les avait appris durant l'année scolaire avec le médiateur bilingue de l'école d'Awala. L'introduction de la langue maternelle joue donc un rôle essentiel dans la réappropriation du lexique chez la jeune génération. Nous avons pu observer dans les productions des enfants du groupe quelques séquences portant sur un substantif: *alinatu* « plaque servant à cuire la galette de manioc », qui est explicitement relié à une activité traditionnelle:

[19] A *Alinatu man.*

« C'est une plaque. »

C *oti' ? (.) anukut=pa wa'*

« Quoi? Je ne comprends pas! »

A *Un truc rond (.) noir.*

(rires)

X *Alepa ikatopo.*

« Ce qui sert à faire la cassave. »

A *Alepa (.) euh (.) alepa itupo kinikasaton.*

« La cassave, euh, on fait la cassave au-dessus. »

C *A'a'*

« Okay! »

Toute la séquence porte sur l'explicitation du nom *alinatu* que C ne connaît pas. A et X décrivent l'objet en kali'na ou en français, soit en caractérisant sa forme et sa couleur, soit en caractérisant son utilisation. Doit-on pour autant considérer que le français est en cause dans cette perte lexicale? Ici, le changement interlinguistique n'est peut-être pas le meilleur moyen d'explicitier ce phénomène. En effet, la méconnaissance du mot *alinatu* pourrait très bien être liée à un fait culturel: l'enfant ne connaît pas ce mot parce qu'aujourd'hui on utilise de moins en moins cet objet dans les familles. De même, pour reprendre l'exemple des adjectifs de couleur ou des termes de parenté, leur non-utilisation est liée à un vécu culturel qui ne fait plus partie

31. CE2.

32. Voir Auer (1999: 314-318) pour la définition du *language mixing* ou mélange de langue.

du quotidien des enfants, ce qui a pour conséquence le fait que la jeune génération n'apprend plus à employer ces mots.

Les emprunts structuraux sont quant à eux trop rares pour que nous puissions évaluer leur influence, de plus il est très difficile de déterminer s'ils relèvent d'une influence ou non d'une des langues de contact. Notons cependant que d'une manière générale, les emprunts grammaticaux sont envisagés comme le stade ultime vers la mort des langues; le stade grammatical est ainsi envisagé par Hagège (2000: 108) comme une atteinte au « noyau dur » de la langue, « prélude à l'obsolescence ».

### 3.3.2 Le parler bilingue actuel est-il une étape dans un processus de création de langue mixte?

On ne peut faire abstraction du fait que les formes observées dans le cadre de cet article appartiennent à un mode discursif bilingue spécifique: le parler bilingue. Un parler qui se caractérise chez les enfants kali'na de cet âge et pour cette paire de langues particulières par une tendance au mélange de langue insertionnel<sup>32</sup>, c'est-à-dire un parler bilingue qui se caractérise par la présence d'une langue principale de la communication qui fournit l'essentiel des structures morphologiques et syntaxiques, le kali'na, et d'une langue insérée qui fournit une grande partie du lexique, le français. Dans cette optique, ce qui est caractérisé ici ce n'est pas le kali'na mais un discours bilingue particulier. Cependant, il semble que ce discours bilingue soit aujourd'hui le principal mode de communication intracommunautaire et intragénérationnel des enfants de cette génération; ainsi, on peut le considérer comme une forme de kali'na propre à un groupe de pairs.

Nous avons évoqué ci-dessus la possibilité d'un fort changement lexical dans la langue dans les générations à venir. Les formes rencontrées actuellement peuvent ainsi être envisagées comme révélatrices d'un stade transitoire entre une stratégie d'incorporation relevant du parler bilingue sous un mode dit du mélange de langue insertionnel et le passage à une forme nouvelle de la langue sous un mode dit de la fusion de lectures (Auer 1999: 321-323). Ce qui différencie le mode bilingue actuel d'une éventuelle création de langue mixte, c'est d'une part le passage de la variation à la systématisation des formes et d'autre part, le fait que là où dans le cas du mélange de langues la juxtaposition du français au kali'na reste un

choix marqué, dans le cas de la fusion de lectures les mélanges de langues deviennent un choix non marqué. Cette évolution n'est à l'heure actuelle qu'une formulation hypothétique sur l'avenir du kali'na.

## Conclusion

Dans cet article, nous avons cherché à mettre en évidence les différentes étapes de changement inter- ou intralinguistique qu'a connu le kali'na tout au long de son histoire. Nous avons ainsi identifié quatre étapes, la première étant relativement méconnue puisqu'elle concerne les contacts antérieurs à la colonisation aux différentes langues amérindiennes. La seconde concerne toute la période de contact avec les langues des colons espagnols et portugais et qui se caractérise par un fort degré d'intégration des emprunts à la langue kali'na sans qu'il y ait de remplacement du lexique. Il en va de même pour la troisième étape qui concerne les langues créoles mais où commence à se faire sentir une certaine variation au niveau de l'intégration phonologique des items. Ces différentes étapes s'étendant sur une longue période, il y a très certainement eu en parallèle un certain nombre de changements intralinguistiques sur lesquels nous n'avons pas d'informations. La quatrième étape concerne la situation actuelle où nous observons que le français est la principale langue d'insertion et que les items présentent comme caractéristiques principales une non-intégration phonologique et une variation au niveau de l'intégration morphologique. Par ailleurs, nous avons observé quelques changements structuraux pour lesquels il est difficile d'établir avec exactitude s'ils relèvent d'une évolution interne de la langue ou du contact avec le français.

Dans la littérature qui s'appuie sur le concept de mort des langues, le processus d'incorporation est considéré comme un signe précurseur de la disparition de celles-ci. Cependant, on peut considérer que dans les cas où le contact a pour conséquence la création d'une langue mixte, la langue conserve sa viabilité même si c'est sous la forme d'un changement linguistique important. Tous les processus présentés ci-dessus peuvent être les catalyseurs d'un important changement linguistique si ce phénomène s'étend à toute la communauté linguistique dans les générations à venir. Par ailleurs, ce processus est intrinsèquement lié à la

problématique de l'identité dans la mesure où le contact des langues est aussi celui des cultures. Les communautés concernées par ce phénomène sont dans des situations de construction ou de re-construction identitaire dont le changement linguistique est un des signes.

Le rôle du linguiste se borne peut-être dans ce cas à observer ce changement linguistique, à en évaluer les causes et les conséquences et à mettre à portée des locuteurs ses conclusions, mais dès lors qu'il propose d'y voir un processus de « régression » il porte un jugement. La question de la mort des langues dans des cas comme celui du kali'na, c'est à dire des cas où il n'y a pas pour l'instant d'extinction à proprement parler, est affaire de locuteurs natifs. C'est à eux qu'incombe de porter des jugements sur ce qu'ils considèrent comme un appauvrissement de la langue et de mettre en œuvre les politiques linguistiques qui leurs semblent les plus adaptées à la situation de leur langue.

*Sophie Alby,  
Institut de recherche en développement, Cayenne, France.  
alby@cayenne.ird.fr*

## Bibliographie

- Almeida (M.), 2000: « Équateur: l'irréductible Shuar », dans *Courriers de l'Unesco*, n°1 205, avril 2000, p. 32-33.
- Auer (P.), 1999: « From codeswitching via language mixing to fused lects: toward a dynamic typology of bilingual speech », dans *The International Journal of Bilingualism*, vol. 3, n°4, décembre 1999, p. 309-332.
- Boyd (S.), Andersson (P.) et Thornell (C.), 1991: « Patterns of incorporation of lexemes in language contact: language typology or sociolinguistics », dans *ESF Network on Code-Switching and Language Contact, Papers for the symposium on code-switching in bilingual studies: theory, significance and perspectives*, 21-23 mars, Barcelon, ESF Scientific Networks, p. 463-488.
- Boyer (H.), éd., 1997: *Plurilinguisme: « contact » ou « conflit » de langues*, Paris, l'Harmattan.
- Boyer (P.), 1654: *Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Bretigny fit à l'Amérique occidentale*, Paris.
- Breton (R.J.L.), 2000: « La suprématie de l'anglais est-elle inéluctable? », dans *Courriers de l'Unesco*, n°1 205, avril 2000, p. 23-24.
- Calvet (L.J.), 1987: *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.
- Calvet (L.J.), 2000a: « La mort des langues: une nouvelle peur de l'an (deux) mille? », dans *Langues et développement*, n°51, octobre 2000, p. 1-2.
- Calvet (L.J.), 2000b: « Vie et mort des langues: les locuteurs décident », dans *Courriers de l'Unesco*, n°1205, avril 2000, p. 34-36.
- Cichon (P.), 1997: « Contact vs conflit: quelques remarques sur la valeur explicative des deux concepts dans l'analyse sociolinguistique », dans Boyer (H.), éd., *Plurilinguisme: « contact » ou « conflit » de langues*, Paris, l'Harmattan, p. 37-50.
- Creissels (D.), 1995: *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- Culioli (A.), Fuchs (C.) et Pecheux (M.), 1970: *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage. Tentative d'application au problème des déterminants*. Paris, Dunod.
- Deprez (C.), 1999: « Les enquêtes « micro ». Pratiques et transmissions familiales des langues d'origine dans l'immigration en France », dans Calvet (L.J.) et Dumont (P.), dir., *L'enquête sociolinguistique*, Paris, l'Harmattan, p. 77-102.
- Hagège (C.), 2000: *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob.
- Matthey (M.), De Pietro (J-F.), 1997: « Utopie souhaitable ou domination acceptée? », dans Boyer (H.), éd., *Plurilinguisme: « contact » ou « conflit » de langues*, Paris, l'Harmattan, p. 133-190.
- Poth (J.), 2000: « Éloge du plurilinguisme », dans *Courriers de l'Unesco*, n°1205, avril 2000, p. 29-31.
- Renault-Lescure (O.), 1985: *Évolution lexicale du galibi, langue caribe de Guyane française*, Pottier (B.), dir., thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université Paris IV, Paris, Éditions de l'Orstom.
- Renault-Lescure (O.), 1990a: « Langue maternelle et langue française en Guyane: ennemies? », dans *Études Créoles*, p. 151-171.
- Renault-Lescure (O.), 1990b: « Contacts interlinguistiques entre le karib et les créoles des côtes guyanaises », dans *Études créoles*, vol. 13, n°2, p. 86-94.
- Rodriguez-Yañez (X.P.), 1997: « Aléas théoriques et méthodologiques dans l'étude du bilinguisme: le cas de la Galice », dans Boyer (H.), éd., *Plurilinguisme: « contact » ou « conflit » de langues*, Paris, l'Harmattan, p. 191-254.
- Winford (D.), 1997: *Creoles in the context of contact linguistics, Paper for the Symposium on Pidgin and Creole linguistics in the 21<sup>st</sup> century*, ms.
- Wurm (S.A.), 1996: *Atlas des langues en péril dans le monde*, Paris et Camberra, Éditions Unesco et Pacific Linguistics.

# L'arabe, le français, l'amazighe au Maroc: un patrimoine culturel national

*Au lendemain de l'indépendance, le Maroc s'est trouvé partagé entre des langues orales et des langues écrites. L'amazighe et l'arabe dialectal d'une part, l'arabe classique et le français d'autre part.*

*L'arabe (classique) et le français représentent les variétés hautes. Ils occupent un rang privilégié dans la hiérarchie des usages linguistiques; l'arabe (dialectal) et l'amazighe représentent des variétés basses auxquelles font défaut la légitimité et le soutien de la logistique institutionnelle. Aussi occupent-ils une position marginalisée.*

*On enregistre aussi, sur l'espace linguistique marocain, deux autres langues: l'anglais et l'espagnol. Ces deux langues connaîtront indubitablement dans les prochaines années un progrès certain.*

*Cette contribution se propose de décrire la richesse linguistique de cet espace qui se nourrit, à travers ses langues, à plusieurs cultures qui font son originalité.*

## Termes-clés:

*Maroc; arabe classique; arabe moderne; arabe dialectal, amazighe (berbère); français; langues orales; langues écrites; compétition linguistique.*

## Introduction

**D**ES TROIS PAYS du Maghreb, celui qui présente la situation linguistique la plus complexe est le Maroc: l'arabe classique et l'arabe moderne pour les lettrés, l'arabe dialectal pour quasiment tous<sup>1</sup>, l'amazighe pour près de 50 % de la population, le français pour les scolarisés, l'espagnol pour une frange de la population au nord du Maroc, l'anglais enfin qui tend de plus en plus à s'imposer en tant qu'expression de la technologie et de la modernité.

Cette extrême diversité est le fruit d'une succession d'événements qui remontent jusqu'à la préhistoire. En effet, au commencement étaient les Amazighes ou ce qu'il est convenu d'appeler dans la tradition dialectologique française les Berbères<sup>2</sup>. Contrairement à ce qu'apprennent les écoliers marocains à l'école, ces Berbères ne sont pas venus de la péninsule arabique<sup>3</sup>, mais sont des autochtones. Leur territoire, qui s'étendait de l'Atlantique aux frontières égypto-libyennes et de la Méditerranée au-delà du fleuve

Niger, était, jusqu'à une date récente, perpétuellement convoité par des envahisseurs étrangers. Ce furent d'abord les Phéniciens et Carthaginois sur les côtes méditerranéennes, ensuite se sont succédé des Romains, des Vandales, des Byzantins, puis au VII<sup>e</sup> siècle vinrent des Arabes. Treize siècles plus tard, les Français s'installent au Maroc et y restent de 1912 à 1956, date de l'indépendance du pays.

De toutes ces invasions, c'est celle des Arabes qui marque de façon durable le paysage linguistique et culturel de cet extrême Occident (*al-Maghrib al-aqsa*) comme l'appelaient les géographes arabes. C'est ainsi que le Maroc d'aujourd'hui reste très imprégné à la fois par sa dimension arabo-orientale sur un axe est-ouest que par sa dimension franco-occidentale sur un axe nord-sud. Le point de jonction de ces deux axes étant assuré par cette mer Méditerranée, berceau des cultures et des civilisations.

Lors de son premier discours du trône, le 30 juillet 1999, l'actuel roi du Maroc, Mohammed VI, a rappelé clairement à ses concitoyens, mais aussi au Monde entier, ces deux dimensions fondamentales de la personnalité du Maroc:

«...si le Maroc fait partie du monde arabe et islamique, sa position géographique au nord du continent africain, faisant face à l'Europe au nord, à l'Amérique à l'ouest, nous dicte de poursuivre la politique de notre vénéré père, marqué par l'ouverture et le dialogue, renforçant nos liens

1. Le monolinguisme est, certes, en net recul, mais il existe des locuteurs parfaitement monolingues, notamment parmi les femmes et les personnes âgées.

2. Le mot *berbère* est dérivé du Grec *barbaroi* et retenu par les Romains *barbarus* puis par les Arabes *barbar* et enfin par les Français *berbère*. Il désigne d'abord des gens dont on ne comprend pas la langue, l'étranger à la cité. Par extension, il signifie le «sauvage», le «non-civilisé». Les Berbères se désignent eux-même par le vocable *amazighe*. Il signifie «homme noble», «homme libre». Cette appellation les a toujours désignés depuis la préhistoire.

3. Voici ce qu'apprennent les petits Marocains dans leurs manuels d'histoire: «Les premiers habitants du Maroc sont les Berbères. Ils sont venus du Yémen et de Syrie, en passant par l'Éthiopie et l'Égypte.» Le père de la sociologie, Ibn Khaldoun, mort en 1406, écrivait à l'époque déjà: «L'opinion [...] qui les faisait émigrer de Syrie [...] est tellement insoutenable qu'elle mérite d'être rangée au nombre des fables.» (*Histoire des Berbères.*)

de coopération avec nos frères africains et consolidant les échanges avec nos amis les Européens et Américains au bénéfice de notre région et du monde entier, dans le respect, la considération et la recherche constante de la paix et de la sécurité pour tous<sup>4</sup>».

Sur le plan linguistique, le Maroc comme le Maghreb de façon générale, s'est trouvé, depuis l'indépendance, partagé entre les langues orales et les langues écrites, l'amazighe et l'arabe dialectal d'une part, l'arabe classique et le français d'autre part.

## 1 Statut des variétés linguistiques au Maroc

À l'exception de l'arabe standard qui bénéficie d'un statut juridique, il n'existe aucun texte d'orientation ni de loi fixant les principes de la politique linguistique au Maroc. Aussi est-il difficile d'affecter un statut précis aux langues et aux dialectes en présence sur le territoire marocain. Mais pour les besoins de ce papier, nous allons tenter de montrer tant soit peu le statut *de facto* propre à chacune des variétés.

### 1.1 L'arabe

Historiquement, on peut isoler quatre étapes quant à la présence de l'arabe au Maroc: l'introduction (VII<sup>e</sup> siècle), puis l'implantation (IX<sup>e</sup> siècle), ensuite le renforcement (XII<sup>e</sup> siècle) et enfin la consolidation (XV<sup>e</sup> siècle).

La première étape correspond à la première vague d'arabisation le long du littoral méditerranéen et notamment la partie nord-ouest. Celle-ci constitue déjà, semble-t-il, un objectif en tant que point de passage vers l'Espagne. La deuxième étape est liée principalement à la fondation de la ville de Fès par Idriss II en 808. La troisième étape, elle, est relative à l'arrivée d'un flux massif de tribus hilaliennes qui arabisèrent le Maroc de l'intérieur à partir de 1118. Enfin, la dernière étape, au XV<sup>e</sup> siècle, fait suite à la *Reconquista* espagnole. On a vu affluer à cette période des centaines de milliers d'Andalous. Ils se sont installés dans des centres urbains comme Rabat, Fès, Salé, Tétouan. Avec cette arrivée, le processus d'arabisation vient

à bout de certaines communautés amazighes et notamment celle du nord du Maroc.

Depuis le début de l'expansion musulmane, la langue arabe s'est présentée sous une double forme: une forme écrite et une forme orale.

La forme écrite, l'arabe classique, est restée pendant des siècles soumise à une forme intangible employée pour les besoins de la prédication et de l'enseignement religieux à travers, d'une part, des établissements religieux comme les zaouïas ou les médersas et, d'autre part, à travers les agents du pouvoir central que sont les oulémas (docteur de la loi musulmane) et les cadres de l'administration. L'arabe classique est, pour le locuteur arabe, la langue de référence et l'outil d'ancrage symbolique dans le patrimoine culturel arabo-musulman. Il est aussi, aux yeux des nationalistes comme aux yeux des intégristes, le moyen de lutte contre l'aliénation linguistique et culturelle exercée par l'Occident à travers ses langues et notamment le français. L'arabe classique n'est utilisé nulle part comme un moyen de communication spontané et il n'est la langue maternelle de personne ni au Maroc, ni au Maghreb ni, d'ailleurs, dans aucun autre pays arabe quel qu'il soit. Ce rôle de communication spontanée est assumé par la forme orale qu'est l'arabe dialectal. Celui-ci a assuré et assure toujours les besoins de communication quotidienne, à la maison, dans la rue, dans les situations non officielles, etc. aussi bien pour les lettrés que pour la masse. L'arabe dialectal est la langue maternelle des Marocains non amazighophones. Il a une fonction véhiculaire en ce sens qu'il sert d'outil de communication effectif entre les locuteurs arabophones et amazighophones et entre amazighophones parlant des dialectes éloignés et différents les uns des autres.

Bien qu'il ait une fonction sociolinguistique dépréciée (communication orale, littérature populaire, informalité, etc.), l'arabe dialectal constitue néanmoins, sur le plan du nombre de locuteurs et de l'espace de diffusion, la variété la plus employée à l'échelle du pays.

L'arabe dialectal connaît aussi bien au Maroc qu'au Maghreb plusieurs variétés. On peut assister aussi bien à des oppositions de dialectes citadins *vs* ruraux ou bédouins qu'à des oppositions de dialectes orientaux (Tanger, Tétouan, etc.) *vs* des dialectes du *Gharb* (Casablanca, Kénitra, etc.). On peut même trouver des oppositions de type: parler *rbati* (de Rabat) *vs fassi* (de Fès) *vs marrakchi* (de Marrakech), etc. Ces particularismes dialectaux,

4. Cf. *Le Matin du Sahara*, 1<sup>er</sup> août 1999.

sensibles surtout au niveau lexical, peuvent parfois gêner, mais ils ne bloquent jamais la communication.

La situation de diglossie formelle (coexistence entre deux systèmes linguistiques génétiquement apparentés se partageant fonctionnellement les usages) résultant du contact entre l'arabe classique et l'arabe dialectal ne pouvait durer longtemps face à une modernité requérant un assouplissement des structures grammaticales et une adaptation du vocabulaire de l'arabe classique à l'air du temps. En effet, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'élite moderniste proche-orientale a donné un nouveau souffle à cette langue, la rendant apte à assurer la communication technique et culturelle et à répondre aux exigences du monde moderne de manière large et efficace.

Le Maghreb, étant sous domination coloniale, est resté en retrait par rapport à ces changements, mais au lendemain des indépendances, il fallut simplifier la langue et s'adresser à la masse dans un langage accessible afin de vulgariser les concepts et faire passer les idées. Cette simplification a donné lieu à ce que l'on appelle l'arabe moderne ou l'arabe médian. C'est ce qui est utilisé actuellement, aussi bien au Maroc qu'ailleurs au Maghreb ou dans le monde arabe dans la presse écrite, à la radio, à la télévision, dans les communications formelles, les administrations, etc. On assiste alors, sous l'effet du contact de plus en plus dense avec les langues étrangères, à des emprunts de termes correspondant aux nouvelles inventions et autres découvertes ainsi que des transpositions de schémas et d'expressions propres au français ou à l'espagnol.

## 1.2 Le français

Depuis la signature du traité de Fès le 30 mars 1912 jusqu'à la proclamation de l'indépendance le 2 mars 1956, la langue française était la langue officielle du régime du Protectorat et de ses institutions. Après cette date, le français a gardé un rôle privilégié en ce sens qu'il est considéré comme la première langue étrangère du pays.

Malgré la vague d'arabisation que l'on connaît, le français a continué et continue encore de se maintenir dans des proportions considérables. Il a même gagné en nombre de locuteurs eu égard au système éducatif qu'il traverse du milieu du primaire – même avant (maison, maternelle) pour les couches aisées – jusqu'à l'université, soit près de

3 500 000 élèves dont 130 000 fréquentent des établissements privés où le français est la langue d'enseignement.

Le français est la seule langue au Maroc qui puisse s'enorgueillir d'être à la fois lue, écrite et parlée. Il est la langue de toutes les promotions sociales et économiques.

Tous les ministères, à l'exception de celui de la justice et des Affaires islamiques, continuent d'utiliser la langue française comme langue privilégiée. Dans le secteur économique, l'usage du français est la règle.

Sur le plan médiatique, le français bénéficie des radios comme Radio France internationale (*RFI*), de la Radio Méditerranée internationale (*Médi I*), La Radio du Maghreb, de la chaîne de télévision *2M*, ainsi que des chaînes françaises notamment *TV5* qui est très recherchée et qui joue un rôle primordial dans la diffusion audio-visuelle de la culture française. Pour ce qui est de la presse écrite, la presse française occupe la première place dans l'ensemble de la presse nationale. Elle est aussi la première presse étrangère au Maroc. Les principales organisations politiques, toutes tendances confondues, possèdent un organe en langue arabe et un autre en langue française. La littérature marocaine d'expression française occupe une place dont l'importance n'est plus à démontrer. « Le fait d'écrire en français, dit Tahar ben Jelloun (1995 : 94-96), incite les auteurs à aller plus loin dans la critique. L'arabe – la langue du Coran – se prête mal au jeu de la dénonciation ».

Dans le domaine de la culture et de l'industrie culturelle (secteurs du livre, des musées, de la gestion et de la formation, etc.), la coopération franco-marocaine enregistre, ces dernières années, des progrès certains.

Cette situation de partenariat très privilégiée entre les deux pays se traduit par un chiffre très significatif : 10 % de la coopération mondiale de la France se fait avec le Maroc. C'est ainsi que l'on dénombre sur le territoire marocain pas moins de 29 établissements français et 9 instituts. Malgré donc les accidents de l'histoire, la France et le Maroc ont réussi à entretenir des relations étroites en valorisant des atouts comme la communauté de la langue et de l'histoire, de la proximité géographique et des relations humaines : 700 000 Marocains sur le sol français contre 26 000 expatriés français. Ce chiffre est sans commune mesure, certes, avec le chiffre précédent, mais il représente la plus

importante communauté française résidant hors de l'Hexagone.

Il ne faut pas oublier par ailleurs que la France constitue le principal partenaire économique du Maroc; c'est le premier fournisseur, le premier client et le premier investisseur (plus de 25 % des investissements effectués au Maroc). La France est aussi le premier formateur des cadres marocains à l'étranger.

Le Maroc, de son côté, participe aux conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Il adhère à l'Agence universitaire francophone (AUF) et à l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF). D'un autre côté, l'Amef (Association marocaine des enseignants de français) est membre de la FIPF (Fédération internationale des professeurs de français). Les deux pays sont également liés par la Convention culturelle bilatérale et par diverses conventions signées conjointement par les universités des deux pays.

### 1.3 L'espagnol

La rencontre de la langue espagnole avec le territoire marocain remonte au lendemain de la chute de Grenade en 1492 avec l'arrivée des Mauresques et des Juifs chassés d'Espagne. Elle s'est renforcée à la suite de la colonisation espagnole à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les accords d'Algésiras de 1906-1912 viendront consacrer son implantation suite à l'occupation militaire du Rif au Nord, d'Ifni et du Sahara occidental au Sud. Cependant, après l'indépendance du pays en 1956, la récupération d'Ifni en 1958, puis du Sahara occidental en 1975, la langue espagnole perd de sa vitalité et ne garde qu'une faible position dans les zones citées ci-dessus, dans les zones proches de l'Espagne et dans des villes comme Tanger, Tétouan, Nador où elle continue d'être utilisée dans la vie quotidienne et dans les familles. La proximité des médias favorise probablement la présence de la langue et de la culture hispanique.

Par ailleurs, l'espagnol est enseigné dans le secondaire et à l'université. Des missions culturelles espagnoles sont aussi présentes dans certaines villes du royaume. Elles sont fréquentées par les enfants de la bourgeoisie urbaine hispanisante et les enfants de la communauté espagnole expatriée. Souffrant de la concurrence du français, les fonctions sociolinguistiques de l'espagnol se sont réduites de

plus en plus depuis l'indépendance. Mais depuis une dizaine d'années, l'on assiste à un phénomène nouveau lié à la récente vague d'émigration de travailleurs marocains vers l'Espagne.

On assiste donc, dans le cadre du marché linguistique marocain, à deux paradigmes: celui des langues non maternelles, l'arabe moderne et le français, et celui des langues maternelles, représenté par l'amazighe et l'arabe dialectal. Le premier, celui des variétés hautes, occupe un rang privilégié dans la hiérarchie des usages linguistiques et le second, celui des variétés basses auxquelles font défaut la légitimité et le soutien de la logistique institutionnelle, occupe une position marginalisée. Ajoutons aussi que l'anglais, bien que sa position soit encore faible sur le marché linguistique marocain, est une langue qui se constitue lentement mais sûrement. La force symbolique de l'anglais tient à son statut dynamique à l'échelle internationale où il a réussi à s'imposer incontestablement comme la langue universelle. L'intelligentsia marocaine formée à l'école anglo-saxonne considère que la modernité n'est pas le monopole de la langue française, d'où certaines voix qui se lèvent pour contester la francophonie qui se transmue en francophilie. C'est donc sur le champ de l'appropriation de la modernité que s'opère la compétition entre le français et l'anglais. En effet, celui-ci s'affirme de plus en plus dans un certain nombre de champs clés comme l'éducation et les médias voire dans des champs qui sont traditionnellement occupés par le français.

### 1.4 L'amazighe

Il appartient à la famille linguistique dite chamito-sémitique ou afro-asiatique. Il se présente actuellement sous la forme d'un nombre élevé de dialectes et de parlars régionaux. Il est présent sur une aire géographique immense: une dizaine de pays couvrant près de cinq millions de km<sup>2</sup> et concerne environ vingt millions d'amazighophones.

Certains groupes sont numériquement importants (Maroc: Rif, Moyen-Atlas, Chleuh; Algérie: Kabylie, Aurès, Mzab), tandis que d'autres sont moins importants voire infimes (Algérie: Ouargla, Gourara-Ngouça, Djebel Bissa, Chenoua, Sud oranais; Tunisie: Djerba, centre-sud du pays; Mauritanie: Zenaga; Egypte: oasis de Siwa, Libye; Zouara, Djebel Nefoussa). Pour ce qui est de l'autre

population amazighophone, la population touarègue, elle occupe la zone saharo-sahélienne. Elle est à cheval sur plusieurs pays : d'abord le Niger et le Mali où elle se trouve en assez grand nombre, ensuite l'Algérie : Ahaggar, Ajjer ; Libye : Ajjer ; Haute-Volta : Udalen et le Nigeria.

Le spectacle d'extrême fragmentation qu'offrent ces groupes amazighophones est l'une des raisons qui sont à l'origine de la diversification linguistique que connaît de nos jours la langue amazighe. On peut évoquer aussi l'absence des échanges entre les groupes, eu égard aux distances qui les séparent, l'absence d'instance de normalisation pouvant codifier et unifier la langue à l'échelle de toute l'aire de l'amazighophonie. Chaque dialecte, chaque parler se développe en effet au gré des facteurs historiques, géographiques, économiques, climatiques...

Dans une échelle de valeurs des langues au Maroc comme au Maghreb, l'amazighe occupe la place la moins prestigieuse. Depuis les indépendances, la politique d'arabisation inscrite aux programmes des nationalistes maghrébins va sonner le glas de cette langue qui se trouva ainsi niée par les instances officielles et exclue du système éducatif.

Jusqu'à une date très récente, le discours officiel a observé une discrétion exemplaire quant à l'évocation de la langue et de la culture amazighes. Leur évocation sur le mode du passé (nos ancêtres les Berbères) a fait d'elle un objet muséographique sans lien avec la réalité des locuteurs qui se comptent pourtant par millions. Cette situation ne tarda pas à produire une contestation virulente comme en Algérie par exemple (deuxième pays en nombre de locuteurs après le Maroc) : depuis l'indépendance en 1962, plusieurs moments de lutte sont à retenir : des maquis du FPS (Front des forces socialistes) de Houcine Aït Ahmed en 1963, à la grève du cartable en 1994 en passant par le désormais célèbre Printemps berbère en 1981<sup>5</sup>, le pouvoir a toujours brandi le spectre de la division et a été régulièrement confronté à des poussées de fièvres

5. C'est l'annulation d'une conférence de Mouloud Mammeri à l'Université de Tizi Ouzou qui a servi d'élément déclencheur aux événements.

identitaires liées à l'affirmation de l'amazighité. Malgré les différentes tentatives de briser ce mouvement, le pouvoir se rendit à l'évidence et accepta de faire des concessions jusqu'alors impensables : en 1994, suite à la Grève du cartable, la langue est introduite dans le système éducatif. Son enseignement devrait parvenir au niveau du baccalauréat en 2004. En 1995, le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) est créé. En 1996, le préambule de la Constitution affirme que l'identité nationale est fondée sur l'arabité, l'islamité et l'amazighité. Tant de résultats ont été obtenus de haute lutte par le peuple algérien, mais les revendications continuent, comme en témoignent les événements récents de Kabylie. Le HCA est accusé d'immobilisme, le statut de langue nationale de l'amazighe n'ayant été évoqué que dans le préambule de la Constitution. Du coup, la revendication est désormais l'élévation de l'amazighe au rang de langue nationale et officielle.

Quoi qu'il en soit, l'Algérie, qui est en butte à une guerre civile, est sur le chemin du règlement d'un des problèmes centraux du pays. Qu'en est-il du Maroc où la population amazighophone est encore plus nombreuse qu'en Algérie ? Il est évident que les avancées obtenues par les Algériens sont loin d'être atteintes au Maroc. Pourtant, celui-ci aurait pu être avant-gardiste dans ce domaine. Sa politique linguistique, sans être franchement amazighophile, était néanmoins conciliante. Un tissu associatif existait et des études académiques aussi. C'est ce qui a d'ailleurs évité au pays une évolution à l'algérienne. Désormais le Maroc doit rattraper son retard. Et des voix se lèvent. En 1982, une dizaine d'universitaires écotent de prison ferme pour avoir soutenu, dans une revue qu'ils venaient de fonder, que l'amazighe est une langue au même titre que l'arabe. En 1991, plusieurs associations se regroupent pour rédiger une plate-forme revendicative dite *Charte amazighe*. Trois ans plus tard, le Conseil de coordination des associations amazighes est créé. La même année, en 1994, des manifestants sont arrêtés et jetés en prison pour avoir brandi à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai des banderoles écrites en alphabet libyque (*tifnagh*). Ils seront libérés quelque temps plus tard avec en prime une promesse restée lettre morte depuis : l'amazighe serait bientôt enseigné dans les écoles. C'était à la suite de ces événements que des bulletins d'informations éclair en « dialectes » amazighes (rifain, tamazight, chleuh) ont été autorisés à la

télévision marocaine<sup>6</sup>. En mars 2000, un « manifeste berbère », fruit de deux ans de débats intenses, est signé par 229 personnes parmi la fine fleur des intellectuels amazighophones marocains. Ces débats parfois houleux se prolongent jusqu'en juin 2001 dans une ambiance digne d'un congrès constitutif d'un parti politique. Certains ne s'en cachent pas, d'autres proposent un « front national amazighe ». D'aucuns estiment que les associations culturelles arrivant à saturation, le passage à l'action politique devient une nécessité. En tout cas, le *Manifeste* est judicieusement rédigé de manière à prévenir toute interprétation tendancieuse, car les adversaires panarabes ne sont pas loin.

« Avec nos compatriotes marocains qui se veulent fiers de leur arabité, comme nous nous voulons fiers de notre amazighité, nous considérons constituer une seule entité et appartenir à une même identité ».

Le caractère novateur de cette entreprise consiste en ce qu'elle propose aux Marocains une identité unique qui n'a rien à devoir à une quelconque conquête extérieure. L'amazighité n'est pas vue ici à travers l'ethnicité, mais à travers la culture. Une culture nourrie pendant des siècles par des apports phéniciens, grecs, romains, arabes, européens... La perspective offerte est celle d'un Maroc réconcilié avec lui-même, ouvert sur le monde et sur son passé. Mais le pouvoir consentira-t-il à changer de paradigme? Des promesses sont faites entre-temps par le roi Mohamed VI. Se réaliseront-elles? Seront-elles suivies par d'autres plus ambitieuses? L'avenir seul nous le dira.

Michel Quitout,  
Centre d'études du monde arabe et de l'Asie (CEMAA),  
Toulouse, France.  
mquitout@yahoo.fr

6. Intitulé *Bulletin d'information en dialectes*, celui-ci a, en effet, quelque chose de profondément malsain. C'est, en fait, comme si on présentait, en France, le journal télévisé avec l'accent marseillais, un autre avec un accent parisien et un troisième avec un accent alsacien. L'objectif étant de montrer, si besoin est, que cette langue est un ramassis de dialectes non unifiés.

## Bibliographie:

- Basset (A.), 1952: *La langue berbère*, London-New York, Oxford University press.
- Ben Jelloun (T.), 1995: « Défendre la diversité culturelle du Maghreb », dans Lacoste (C.) et Lacoste (Y.), dir., *Maghreb. Peuples et civilisations*, Paris, La Découverte, p. 94-96.
- Boukous (A.), 1995: *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques*, Faculté des Lettres, Rabat, Maroc.
- Bourdieu (P.), 1982: *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Boyer (H.), éd., 1997: *Plurilinguisme: « Contact » ou « conflit » de langues ?* Paris, L'Harmattan.
- Calvet (L.-J.), 1987: *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Payot.
- Camps (G.), 1983: « Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe », *ROMM*, n°35, p. 7-23.
- Chaker (S.), 1995: *Linguistique berbère. Étude de syntaxe et de diachronie*, Paris-Louvain, Peeters.
- Chaker (S.), éd., 1998: *Langue et pouvoir de l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient*, Aix-en-Provence, Édisud.
- Galand (L.), 1988: « Le berbère », dans Pierrot (J.) et Cohen (D.), éd., *Les langues dans le monde ancien et moderne*, III, *Les langues chamito-sémitiques*, Paris, Éditions du CNRS, p. 207-242.
- Gauthier (E.-F.), 1952: *Le passé de l'Afrique du Nord, Les siècles obscurs*, Paris, Payot.
- Gsell (S.), 1918-1928: *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris [tome V, 1925].
- Ibn Khaldoun, 1925: *Histoire des Berbères*, Paris (Rééd.).
- Laoust (E.), 1920: *Mots et choses berbères, notes de linguistique et d'ethnologie, dialectes du Maroc*, Paris, Challamel.
- Lewicki (T.), 1973: « Le monde berbère vu par les écrivains arabes du Moyen-Âge », dans *Actes du 1<sup>er</sup> congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère* (Malte), Alger, SNED, p. 31-42.
- Moreau (M.-L.), éd., 1997: *Sociolinguistique*, Sprimont, Mardaga.
- Mouatassime (A.), 1997: *Pour une culture de liberté*, Rabat, Impérial.
- Quitout (M.), 1997: *Grammaire berbère*, Paris, L'Harmattan.
- Quitout (M.), 1998: *Les langues du Maghreb: trilinguisme et triglossie, Mélanges pour le 25<sup>e</sup> anniversaire des études arabes à Toulouse*, Toulouse, Amam.
- Quitout (M.), 1999: « L'enseignement des langues orales: le cas du berbère au Maghreb », dans *La Revue des deux rives*, n° 1, p. 73-78.
- Quitout (M.), 2000: « Réflexions sur la toponymie et le conflit des langues au Maroc », dans *La Revue des deux rives*, n° 2, p. 155-161.

# Gestion du plurilinguisme urbain par les communautés religieuses à Yaoundé

*Le Cameroun étant l'une des nations les plus multilingues au monde, il s'y est toujours posé le problème du choix des langues de travail, quel que soit le domaine d'activité examiné. Dans cette contribution, nous examinons la manière dont les confessions religieuses exerçant dans la capitale camerounaise, utilisatrices par excellence de l'instrument linguistique, s'adaptent au plurilinguisme urbain à travers l'application de différents modèles qui illustrent chacun une politique linguistique potentielle. Le premier modèle s'inscrit dans le cadre d'une politique linguistique extravertie qui favorise les langues étrangères et n'accorde aucune place aux langues locales dans les églises. Le second modèle impose une langue nationale aux côtés des langues occidentales, ceci sans considération aucune de l'existence des autres langues nationales; ce second modèle participe certes d'une politique linguistique introvertie, mais il dessert la majorité des langues locales. Le troisième et dernier modèle appliqué tente de promouvoir les langues locales majeures aux côtés des langues officielles; ce modèle semble s'inscrire dans le cadre d'une politique linguistique introvertie qui déstructure l'État-nation camerounais actuel et préfigure un État post-moderne.*

*Termes-clés:*  
*plurilinguisme; aménagement linguistique; sociolinguistique urbaine; politique linguistique.*

## 1 Le problème

**A**VEC PLUS DE 280 LANGUES pour une population d'environ 15 millions d'habitants, le Cameroun est, linguistiquement parlant, l'un des pays les plus complexes au monde. Naturellement, depuis la période missionnaire et pendant les périodes coloniale et postcoloniale, il s'est toujours posé dans ce pays des problèmes de gestion *in vivo* des langues inhérents à tout État-nation multilingue, à savoir le choix d'une langue officielle et/ou nationale, d'une langue des enseignements scolaires, de l'administration, de la justice, des médias, etc.

Alors que l'on croyait le problème du choix des langues d'enseignement définitivement résolu depuis l'interdiction de l'usage des langues camerounaises dans l'enseignement à travers l'arrêté de Jules Carde du 1<sup>er</sup> octobre 1920, l'arrêté conjoint Carde-Marchand du 26 décembre 1924 et après l'adoption des constitutions de 1962 et 1972, la

Constitution de la République du Cameroun du 18 janvier 1996 et la loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun viennent de remettre les langues locales et les cultures qu'elles véhiculent dans la cour de l'école. Ces deux textes officiels récents préconisent, en effet, l'insertion de l'enseignement des langues nationales dans le système éducatif camerounais, ceci afin *d'assurer la protection et la promotion* de ces langues et celles des cultures qu'elles véhiculent, d'une part, et dans l'objectif de *former des citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde*, d'autre part. Cependant, la mise en application de ces textes récents achoppe principalement sur le choix des langues à enseigner en milieu urbain, ce choix ne se posant pas en milieu rural relativement homogène.

Le lien entre la langue d'enseignement et la langue d'évangélisation est historique au Cameroun. Il a été établi par les premiers missionnaires qui furent aussi les premiers à ouvrir des écoles dans le pays. Les baptistes anglais conduits par Alfred Saker adoptèrent d'abord le duala comme *langue d'évangélisation*. Dans le but de permettre à leurs fidèles de mieux s'imprégner des Saintes Écritures qu'ils avaient traduites dans cette langue, ils ouvrirent ensuite des écoles dans lesquelles le duala était la *langue d'enseignement*. À la même période, les presbytériens américains installés dans la région d'Ebolowa et prêchant en langue bulu ouvrirent 120 écoles dans lesquelles le bulu était vecteur de l'enseignement, toujours dans l'objectif de permettre aux fidèles de mieux assimiler la parole divine. S'il reste vrai que de l'époque missionnaire à 2001 beaucoup d'eau a coulé sous les ponts en ce qui concerne la configuration politique, démographique et urbaine du Cameroun, il n'en reste pas moins aussi que l'enseignement formel reste le moyen privilégié de la mise en œuvre d'une politique linguistique et culturelle comme celle annoncée dans les textes récents.

Dans cette communication sur la gestion du plurilinguisme par les communautés religieuses, nous établissons un parallèle entre la procédure du choix des langues d'enseignement et celle des langues d'évangélisation et nous soutenons que, si l'enseignement des langues en milieu rural peut, selon les aménageurs camerounais, s'inspirer du modèle missionnaire en matière d'évangélisation, à savoir à chaque communauté sa langue, le maintien de l'identité culturelle des populations urbaines à travers l'enseignement des langues locales, tel qu'édicte

par les textes officiels récents, peut, lui aussi, s'inspirer de la gestion *in vivo* du plurilinguisme urbain par les communautés religieuses et copier parmi les modèles qu'elle offre, celui qui corrobore l'esprit de la loi.

## 2 Repères historiques

Pendant la période missionnaire (1843-1884), en dehors de toute législation étatique, les communautés religieuses ayant évolué au Cameroun, se sont servies, pour la plupart d'entre elles, des langues locales dans la transmission de leur message. En surface, le problème du choix de la langue d'évangélisation ne se posait pas, car cette dernière était naturellement celle parlée par les populations locales. Les communautés religieuses qui ont cherché à imposer une langue autre que celle des populations locales l'ont très vite appris à leurs dépens. Selon Rudolf Stumpf (1979: 33), les habitants de Victoria rejetèrent le duala comme langue d'évangélisation et d'enseignement en 1889 et les Bâlois subirent d'autres revers en cherchant à imposer le duala comme langue d'évangélisation chez les Bali et chez les Basaa. Le succès ou l'échec d'une campagne d'évangélisation dépendaient principalement de la maîtrise orale de la langue locale par les promoteurs de la campagne. Par conséquent, l'occupation territoriale actuelle des confessions religieuses est, certes, tributaire de l'histoire de la conquête religieuse du pays, mais la maîtrise d'une langue locale particulière par une congrégation religieuse était davantage un gage de la pérennisation de son implantation dans l'aire linguistique concernée.

Les administrations coloniales successives, sans doute édifiées par les difficultés rencontrées par les missionnaires à imposer des langues régionales au Cameroun, imposèrent chacune sa langue sur l'ensemble du territoire soumis à leur contrôle.

Cependant, quelle que soit la période de l'histoire du Cameroun, les pratiques linguistiques des communautés religieuses se sont toujours démarquées de celles des gouvernements et les communautés religieuses ont toujours eu la latitude officielle d'évangéliser dans les langues de leur choix (*cf.* Bitjaa Kody V., 1993: 32). Cette liberté d'exercer a naturellement permis aux communautés religieuses d'étudier profondément le terrain linguistique camerounais et d'en tirer le meilleur parti. Les communautés religieuses

peuvent, par conséquent, être considérées comme des lieux par excellence de la gestion *in vivo* du plurilinguisme camerounais.

## 3 Propositions antérieures

Organisme de recherche en aménagement linguistique entre autres, l'Association nationale des comités de langues du Cameroun (Anaclac) propose, selon Maurice Tadadjeu (1990: 82-83), que dans les zones rurales linguistiquement homogènes, l'on applique le modèle *Propelca* formel (Projet de recherche opérationnelle pour l'enseignement des langues au Cameroun) qui prévoit l'utilisation de la langue locale majoritaire comme vecteur de l'enseignement dans les premières classes du primaire et un passage progressif à l'apprentissage des langues officielles, d'abord comme matière, puis comme vecteur de l'enseignement selon les quotas hebdomadaires suivants pour la langue maternelle (LM) et la langue officielle (LO):

Classe	LM	LO
SIL	75 %	25 %
CP	60 %	40 %
CE1	40 %	60 %
CE2, CMI, CM2	15 %	85 %

Dans les centres urbains linguistiquement hétérogènes, l'Anaclac propose le modèle *Propelca* informel qui préconise l'enseignement des matières de l'oral (chants, récitations, salutations, etc.) dans la langue de l'enseignant. En clair, le maître qui tient une classe enseigne les salutations, des chants et des récitations dans sa langue maternelle à tous les élèves de sa classe. Ainsi, à l'issue de son cycle primaire, l'enfant qui aura reçu six maîtres et maîtresses pourra saluer, chanter, réciter dans les six langues de ses maîtres.

## 4 Langues et religions

Selon Caroline Juillard (1997: 239), « la langue utilisée par telle communauté partageant la même religion est un facteur de renforcement de son identité sociale, en ce qu'elle est partie intégrante de l'idéologie du groupe et organe de légitimation de son mode de vie et de ses croyances. En ce sens, l'adhésion à une forme de religion ou

à une autre peut être considérée comme une variable sociale au même titre que le sexe, le degré de scolarisation ou la profession ».

La fonction prestigieuse de langage religieux est consacrée non pas par un acte gouvernemental, mais par les chefs religieux et la pratique dans les chapelles. Une langue devient langue de la religion lorsqu'une confession religieuse quelconque l'adopte comme langue de transmission de sa doctrine. La langue est alors utilisée au cours des sermons, des prières, des cantiques, de la récitation des versets bibliques, des communiqués lors des rassemblements confessionnels. L'utilisation d'une langue dans les cercles religieux peut être un facteur de sa préservation surtout dans des situations d'extrême domination. (*cf.* Toussaint Yaovi Tchitchi [1997: 143] et Caroline Juillard [1997: 243]).

## 5 Enquête sur la gestion du plurilinguisme urbain à Yaoundé

Nous avons mené une enquête dans les églises et mosquées de la ville de Yaoundé dans le but d'observer comment les différentes confessions religieuses s'accommodent du plurilinguisme ambiant. Cette enquête a été conduite en utilisant la technique de l'entretien semi-directif. Nous avons interrogé principalement les curés, les pasteurs, les imams ou à défaut des anciens d'églises en leur permettant de construire leur discours, de s'investir tout en abordant des topiques que nous avons choisies à l'avance, à savoir le nombre des offices religieux hebdomadaires et les langues utilisées au cours de ceux-ci. L'enquête nous a conduit dans les chapelles et mosquées suivantes :

- a) Église catholique: paroisses Christ-Roi de Tsinga, Saint-Charles de Nsimeyong, Sainte-Anne d'Obili, Saint-Joseph de Mvog-Ada, Saint-Charles Lwanga de Nkolndongo, Notre Dame du mont Carmel de Kondengui, Sacré-Cœur de Mokolo, Saint-Paul de Melen, Bienheureuse Anuarite de Biyem-Assi Nnam.
- b) Église presbytérienne camerounaise: paroisses EPC Adna, EPC Nsam Doh Ebengue, EPC Nsam, EPC Mendong Laodicée; EPCO d'Ekounou et EPCO de Mvog-Ada.
- c) Autres protestants: paroisses EEC de Messa I, CMCI d'Obili, Église protestante baptiste œuvres et missions de Nkolndongo, Église apostolique du Cameroun: Assemblées

d'Ekounou et de Dakar, Église néo-apostolique du Cameroun: Communauté d'Obobogo, Nsam et Efulan. d) Communautés musulmanes: Grande Mosquée de Tsinga, Mosquée de Biyem-Assi.

Nous avons ensuite rassemblé les réponses obtenues par congrégation religieuse afin de dégager la politique de ladite confession face au plurilinguisme.

## 6 Résultats de l'enquête

Dans les églises (catholiques, presbytériennes et protestantes), la diversification des langues dont le but déclaré est d'atteindre le maximum d'adeptes possible se manifeste à travers l'institution de différents offices religieux dominicaux, comme en rend compte le tableau synoptique de la page suivante.

En plus de l'enquête dans les religions chrétiennes, nous avons recueilli des données dans les communautés islamiques. L'Islam s'est répandu au Cameroun à partir du XVII<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des Fulbés. Le livre saint de l'Islam est le Coran qui, pour les musulmans, est la parole incréée de Dieu, révélée à Mahomet par l'archange Gabriel, et non un message inspiré, d'où l'importance capitale du texte. Le Coran est en arabe classique qui est ce que Caroline Juillard (1997:242) citant Cohen (1956) appelle une « langue de conserve », c'est-à-dire une variété d'arabe figée dont les vernaculaires se sont progressivement écartés au cours des siècles. Cet arabe classique est surtout une forme écrite qui peut être lue oralement, mais qui est rarement utilisée autrement; dans le monde, très peu de personnes peuvent le parler couramment.

Bien que les musulmans du Cameroun ne comprennent pas cette langue pour leur très large majorité, elle demeure celle de l'enseignement dans les écoles coraniques, des prières, de la lecture du Coran, de la déclamation des sourates et des prédications. L'arabe classique est souvent secondé à Yaoundé par le fulfuldé, le français ou l'anglais dans la prédication et les annonces dans les mosquées et autres lieux de rassemblements des fidèles musulmans. Le fulfuldé, seule langue camerounaise utilisée dans les mosquées de Yaoundé, est retenu à cause de son caractère véhiculaire dans le Nord Cameroun où l'islam est majoritairement pratiqué.

Paroisses catholiques	6 h 30	Horaires (approximatifs)		
		8 h 30	10 h	17 h
Christ – Roi	ewondo	bamiléké	français	français
Saint-Charles de Nsimyong	ewondo	anglais	français	
Sainte-Anne d'Obili	ewondo	français	anglais	français
Saint-Joseph de Mvog-Ada	ewondo	Basaa	français	
Saint-Charles Lwanga de Nkolndongo	bamiléké	ewondo	français	français
Notre Dame du Mont Carmel de Kondengui	bamiléké	ewondo	français	
Sacré-Cœur de Mokolo	ewondo	bamiléké	basaa	français
Saint-Paul de Melen	ewondo	bamiléké	basaa, bamun	tupuri
Bienheureuse Anuarite de Biyem-Assi Nnam	ewondo	bamiléké	basaa, rikpa	français
Paroisses presbytériennes				
EPC Adna		français	basaa	
EPC Horeb		français	basaa	
EPC Nsam		français	bulu	
Mendong Laodicée	<i>Enfants:</i> français	<i>Adultes:</i> français	bulu	
EPCO d'Ekounou		français	bulu	
EPCO de Mvog-Ada		français	bulu	
Nouvelles églises d'obédience protestante				
CMCI d'Obili		français	français	
Église protestante baptiste œuvres et missions de Nkolndongo		<i>Enfants:</i> français	<i>Adultes:</i> français	
Église apostolique du Cameroun: Assemblée d'Ekounou		anglais/français		
Église apostolique du Cameroun: Assemblée de Dakar		anglais/français		
Église néo-apostolique du Cameroun: Communauté d'Obobogo		français/anglais		
Centre de délivrance Rhema de Dakar		français/anglais		

## 7 Analyse des données

Cinq groupes se dégagent des données qui précèdent. Il s'agit des églises monolingues dans une langue officielle, des églises bilingues dans les deux langues officielles et des églises bilingues langue officielle/langue camerounaise, des communautés quadrilingues et des églises multilingues.

### 7.1 Les églises monolingues dans une langue officielle

C'est le cas de l'Église protestante baptiste œuvres et missions de Nkolndongo et du CMCI d'Obili qui utilisent uniquement la langue française dans les activités dominicales, les réunions et tous les rapports des réunions. Cependant, malgré l'option d'unilinguisme de ces paroisses,

les chorales ont l'autorisation de chanter dans n'importe quelle langue occidentale ou africaine. Les raisons avancées du choix de l'unilinguisme par ces églises sont, pour les baptistes, l'origine ivoirienne du pasteur Révérend Kouakou Yao Basile. Celui-ci n'étant locuteur d'aucune langue camerounaise, ne peut prêcher qu'en français pour atteindre ses fidèles. Au CMCI, on évoque la pluralité des origines linguistiques des croyants et l'impossibilité de privilégier une langue sans frustrer les autres croyants.

## 7.2 Les communautés bilingues dans les deux langues officielles

C'est le cas des églises apostoliques et néo-apostolique ou encore du centre de délivrance Rhema qui est leur avatar. La présence du bilinguisme officiel dans ces confessions religieuses est impressionnante. Toutes les activités de prières et réunions hebdomadaires, ainsi que les cultes dominicaux sont réalisés obligatoirement dans les deux langues. L'officiant prend la parole dans la langue qu'il maîtrise mieux et un assistant interprète immédiatement, avec la même véhémence, le contenu du message dans l'autre langue officielle. Les cantiques religieux sont entonnés soit en français soit en anglais et les chorales ont la liberté de s'exprimer dans la langue occidentale ou africaine de leur choix. Mais conformément aux règlements de l'église, elles chantent prioritairement dans les deux langues officielles.

La raison du choix du bilinguisme officiel ici est d'atteindre tous les fidèles de l'assemblée. Interrogés sur le degré de maîtrise des deux langues officielles par les fidèles, les responsables ont paru embarrassés, et ont avoué que certains Ewondo qui assistent aux cultes ne maîtrisent ni l'une ni l'autre langue officielle, mais compte tenu du nombre réduit de ces fidèles, il n'est nullement nécessaire de traduire les Saintes Écritures dans les langues locales. Lors des services dominicaux, ces fidèles monolingues en ewondo sont simplement assis dans un coin et un second interprète leur souffle le contenu du message afin qu'ils rentrent avec le même message que tous.

Les religions nouvellement installées au Cameroun, au rang desquelles nous citons de manière non exhaustive les témoins de Jéhovah, l'Église adventiste du 7<sup>e</sup> jour, la Mission du Plein Évangile (*Full Gospel*), la Vraie Église de

Dieu, l'Église de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, etc., ont la particularité de ne transmettre le message divin que dans les deux langues officielles du pays (le français et/ou l'anglais) selon leur zone d'implantation. La plupart de ces églises sont d'origine américaine ou anglo-saxonne parce que leurs principaux prédicateurs s'expriment exclusivement en anglais; ils recourent à des interprètes très habiles dans la transmission simultanée des messages en langue française. Une analyse de l'évolution de la situation linguistique du Cameroun leur aurait fait constater une absence d'avenir pour les langues locales. Au cours de leurs rassemblements hebdomadaires, toutes les articulations cérémonielles et les louanges sont dans la langue officielle de la région. Aucune traduction n'est faite dans la langue locale. Ces églises ne disposent d'aucun service linguistique chargé de traduire la Bible, ses portions ou les cantiques dans les langues locales.

## 7.3 Les communautés bilingues langue officielle / langue camerounaise

Il s'agit principalement des communautés presbytériennes EPC et EPCO qui délivrent le principal culte dominical soit en basaa, soit en bulu, manifestant ainsi ouvertement leur option pour la promotion ou le maintien de ces langues locales. Dans ces paroisses, une minorité des fidèles adultes et une majorité des jeunes ne maîtrisant pas les langues locales de leurs parents assistent au culte en français où tout est dit et chanté dans la langue française. Pendant le culte principal en langue camerounaise, toutes les activités (liturgie, prières, cantiques, lectures bibliques, sermon, annonces) se déroulent dans la langue locale. Les chorales ont la latitude de chanter dans une langue africaine ou occidentale, mais la plupart de leurs chants sont dans la langue du culte.

S'agissant du choix exclusif des langues bulu et basaa dans les paroisses visitées, les responsables presbytériens l'attribuent à leurs synodes de rattachement: Municam et Basaa, avec lesquels ils entretiennent des rapports étroits malgré l'installation de leurs paroisses dans la capitale. Leur objectif se résume ainsi à l'encadrement spirituel des personnes originaires de ces synodes vivant dans la capitale, une manière de protéger leurs acquis.

#### 7.4 Les communautés quadrilingues

Les communautés musulmanes utilisent l'arabe classique, le fulfuldé, le français et l'anglais. Ce faisant, elles ignorent totalement les langues autochtones et imposent des langues peu courantes dans la capitale (arabe classique, fulfuldé et anglais notamment).

#### 7.5 Les communautés multilingues

Les paroisses catholiques sont les lieux par excellence de la diversité linguistique. Les messes dominicales y sont dites, à des heures différentes, dans les deux langues officielles et dans au moins deux langues camerounaises au sein de chaque paroisse. Dans l'ensemble, les fidèles peuvent y suivre les messes en français, en anglais, en ewondo, en basaa, en bamiléké (mêlangés), en rikpa', en bamun et en tupuri.

Lors des messes dominicales, toutes les activités (accueil, célébration de la parole, célébration eucharistique, louanges et annonces) sont dites dans la langue de la messe. Les chorales chantent en français, en latin (chorale grégorienne) et dans les langues locales citées. La seule difficulté ici est la disponibilité des officiants. La plupart des curés de la ville de Yaoundé peuvent dispenser des messes en leur langue maternelle et en français uniquement. Pour les autres langues locales de la paroisse, en l'absence d'un prêtre visiteur capable d'officier dans la langue programmée, les curés ont recours aux services des aumôniers et des catéchistes animateurs qui lisent les épîtres et les évangiles dans les langues concernées, puis les curés officient en français dans une messe qui devait être dite en basaa, en bamiléké, en bafia ou en bamun. Les chorales chantent alors dans la langue concernée pour compenser l'absence.

La diversité linguistique dans les paroisses catholiques est apparemment conditionnée par la disponibilité des officiants dans les langues locales, mais en réalité, elle dépend davantage de la disponibilité de la traduction des Saintes Écritures dans les langues locales. Toutes les langues utilisées dans les paroisses catholiques disposent de traductions bibliques anciennes. Bien qu'il n'existe pas un séminaire particulier pour la formation des prêtres en langues locales, les curés se servent de leurs connaissances

naturelles d'une langue pour prêcher dans celle-ci en s'inspirant de leur formation en langue française.

La disparité du nombre et de la nature des langues locales dans les paroisses catholiques est le fruit d'une lecture souvent collégiale de la configuration ethnolinguistique du site d'implantation urbaine de la paroisse.

Sur le plan quantitatif, en nous basant sur le nombre de fois que chaque langue est citée dans les 23 paroisses chrétiennes confondues choisies au hasard dans la ville de Yaoundé, nous constatons que le français vient largement en tête avec 26 offices religieux chaque dimanche, l'ewondo, langue des autochtones de la capitale vient loin derrière avec 9 offices religieux, l'anglais, le basaa et le bamiléké suivent avec 6 offices pour chacune, le bulu est attesté dans 4 offices et enfin, le bamun, le bafia et le tupuri apparaissent 1 fois chacun.

## 8 Conclusion

Des cinq groupes que nous avons dégagés dans analyse, nous inférons trois schémas de gestion linguistique qui s'intègrent dans différents types de politiques linguistiques.

Le premier modèle qui est appliqué par l'Église protestante baptiste, le CMCI, la Vraie Église de Dieu, la Mission du plein Évangile et l'Église de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ s'inscrit dans le cadre d'une politique linguistique extravertie et corrobore la pratique actuelle du bilinguisme officiel (français – anglais) de la République du Cameroun. Il exclut l'usage des langues camerounaises dans les lieux publics et promeut les seules langues officielles comprises et parlées de tous les citoyens. Il contribue à la consolidation d'un État-nation bâti sur le modèle: une nation = un État = une langue = une culture. Ce faisant, il précipite l'obsolescence des langues et des cultures locales en les privant de la fonction informelle la plus prestigieuse de langue de la religion.

Le second schéma de gestion, actuellement en application dans les églises presbytériennes et les mosquées de la capitale camerounaise, impose une langue locale autre que l'ewondo (langue des autochtones), aux côtés des langues officielles, dans une complémentarité d'usages non diglossiques. Bien que ce modèle promeuve une langue camerounaise et participe d'une politique de bilinguisme (langues nationales / langues officielles), il frustre la grande

majorité des langues locales qu'il exclut de l'usage dans les églises, diminuant du même fait leur rayonnement alors qu'il préserve celui des langues officielles.

Le troisième modèle en usage dans les églises catholiques de la capitale tente de promouvoir l'usage d'un grand nombre de langues locales aux côtés des langues officielles. Ce modèle déstructure, certes, la notion de l'État centralisateur et préfigure celle d'un État postmoderne par une ouverture linguistique et culturelle qui accorde *de facto* le statut de langue de la religion aux langues locales. Ce faisant, il répond mieux au projet de société inscrit dans la Constitution de la République du Cameroun du 18 janvier 1996 qui se propose d'œuvrer pour « la protection et la promotion des langues nationales ».

Zachée Denis Bitjaa Kody,  
Université de Yaoundé I, Cameroun.  
bitjaa@nydc.uninet.cm

## Bibliographie

Arrêté de Jules Carde du 1<sup>er</sup> octobre 1920, dans *Journal officiel de l'État du Cameroun*, 1920.

Arrêté conjoint Carde-Marchand du 26 décembre 1924, dans *Journal officiel de l'État du Cameroun*, 1924.

Bitjaa Kody (V.), 1993 : *Histoire de l'enseignement des langues camerounaises*, mémoire de DIPES II, Université de Yaoundé, ENS.

Bitjaa Kody (Z. D.), 1999 : « Problématique de la cohabitation des langues (au Cameroun) », dans Gervais Mendo Ze, dir., *Le français langue africaine: enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, p. 80-95.

Bitjaa Kody (Z. D.), 2001 : « Émergence et survie des langues nationales au Cameroun », dans Rosenauer (A.), éd., *Nation, Language and Literature: African and European Experiences and Positions*, *TRANS online*, n° 11. ([www.inst.at/trans/11Nr/kody11.htm](http://www.inst.at/trans/11Nr/kody11.htm))

*Constitution de la République du Cameroun du 18 janvier 1996*. Grimes (B.F.), 1996 : *Ethnologue*, 13<sup>th</sup> edition : *Cameroon*, Summer Institute of Linguistics, web version.

Juillard (C.), 1997 : « Religion », dans Moreau, (M.-L.), éd. : *Sociolinguistique: concepts de base*, Liège, Mardaga, p. 239-246.

Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun, dans *Cameroun Tribune*, n° 2869 du vendredi 17 avril 1998.

Stumpf (R.), 1979 : *La politique linguistique du Cameroun de 1884 à 1960*, Berne, Peter Lang.

Tadadjeu (M.), dir., 1990 : *Le défi de Babel au Cameroun*, Yaoundé, Université de Yaoundé, (Propelca, n° 53).

Tchitchi (T.Y.), 1997 : « Ethnie », dans Moreau, (M.-L.), éd., *Sociolinguistique: concepts de base*, Liège, Mardaga, p. 142-143.

# Des usages linguistiques actuels en République du Congo

*L'existence et la cohabitation de plusieurs dizaines de langues en République du Congo rend souvent complexe la pratique linguistique. Le plurilinguisme attesté des locuteurs est étudié à partir d'études lexicologiques sur le français au Congo pendant la décennie quatre-vingt-dix et d'une prise en compte directe des réalités linguistiques congolaises. Le jeu des langues en contact entre les divers idiomes permet de comprendre l'influence du français comme langue dominante sur les autres langues et réciproquement.*

Termes-clés :

*décennie quatre-vingt-dix ; usages des langues ; français au Congo ; kituba ; lingala ; contact de langues.*

## Introduction

DE 1990 À 1999, la République du Congo connaît plusieurs événements qui ont eu des conséquences non négligeables sur les usages linguistiques. Ces usages (des langues) correspondent à des pratiques plurilinguistiques propres à la majorité des Congolais qui parlent en moyenne deux langues sinon trois. Les langues les plus usitées ont un statut véhiculaire : le français, le *kituba* et le *lingala*. En dehors de ces trois langues, le Congo compte d'après Jean-Alexis Mfoutou (2000 : 8) « quelque soixante-dix langues ethniques [qui ne bénéficient] d'aucun statut devant l'État. » Cette multiplicité des langues représente potentiellement autant de possibilités linguistiques sinon de choix pour un locuteur.

Par ailleurs, la décennie quatre-vingt-dix est d'une grande spécificité puisque après vingt ans environ de monopartisme tranquille, le Congo connaît une période tumultueuse. Le retour à la démocratie pluraliste (1992), la libéralisation de la presse et de l'enseignement, les guerres civiles (1993-1994, 1997, 1998-1999) ont des répercussions considérables sur le marché linguistique congolais. Les langues véhiculaires connaissent des fortunes variées. La diversité et l'expansion sinon l'extension de ces langues à côté des langues ethniques ou vernaculaires permettent d'étudier la question des langues en contact.

Compte tenu de la complexité de la question, nous essayerons de présenter ici les tendances majeures sur les

usages linguistiques au Congo. Dans cette entreprise, l'inventaire établi par Jean-Alexis Mfoutou (2000) nous servira de document de réflexion ainsi que notre article « Pour une typologie des néologies » (à paraître).

## 1 Le pluralisme linguistique et la vie socio-politique

Le Congo connaît un pluralisme linguistique de façon officielle. Le français, le *kituba* et le *lingala* sont en effet des langues nationales. Ces deux dernières langues appartiennent à famille Niger-Congo. La constitution, adoptée après le référendum du 20 janvier 2002, reconnaît le français comme langue officielle. La langue française est l'unique langue d'enseignement dans tout le cursus scolaire et universitaire. Le *kituba* et le *lingala* y sont qualifiés de « langues nationales véhiculaires. »<sup>1</sup>

En dehors de ces trois langues, la carte linguistique congolaise est encore fortement marquée par les langues ethniques. On compte essentiellement cinq groupes : les *kongo*, les *téké*, les *mbozi*, les *sangha* et les *makaa*. À ces différents groupes, on peut ajouter les groupes à cheval soit sur le Congo et la Centrafrique, les *oubanguiens*, soit sur le Congo et le Gabon, les *échira*, les *kota* et les *fang*. Chaque groupe ethnique se compose de plusieurs langues ethniques. Au sud du Congo, le groupe le plus important est le groupe *kongo* qui s'étend sur les régions du Kouilou, du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Pool et compte environ une douzaine de langues ethniques : le *vili*, le *yombé*, le *kugni*, le *soundi*, le *kamba*, le *dondo*, le *bembé*, le *laali*, le *kikengué*, le *hangala*, le *soundi*, le *lari*, le *kongo*. Le groupe *échira* (région du Niari et du Kouilou) réunissant à peine trois ethnies (les *loumbou*, les *poumou* et les *bouissi*) est moins important. Ces différents groupes du sud du Congo, pour des raisons historiques et de proximité géographique, pratiquent davantage le *kituba*, langue dite du chemin de fer.

1. Le *kituba* est également désigné par *kikongo* ou le *mumukutuba*. Par ailleurs, les langues ethniques congolaises, comme l'indiquent Karine Boucher et Suzanne Lafage (2000) pour les langues

ethniques gabonaises, sont des langues exclusives de tradition et ne bénéficient pas de statut officiel alors que le français demeure la langue exclusive du pouvoir politique, financier, intellectuel, etc.

Le groupe *téké* est au centre du pays et s'étend, dans une certaine mesure, aussi bien au nord qu'au sud. Il réunit principalement les descendants de l'ancien royaume Téké avec plus de quinze langues ethniques. Les autres groupes font partie du nord du Congo. Appartenant à l'aire linguistique lingalophone, ces groupes se retrouvent dans les régions de la Cuvette centrale, de la Cuvette ouest, de la Sangha et de la Likouala. Le groupe *mbozi* (Cuvette centrale) compte par exemple une dizaine de langues. En somme, ces groupes linguistiques se composent, dans l'ensemble, de plusieurs sous-groupes ethniques ayant des différences linguistiques souvent mineures. Généralement la communication s'établit sans intermédiaire entre des locuteurs d'un même groupe ethnique.

À ces neuf différents groupes, on peut ajouter les pygmées, considérés comme les autochtones, les habitants les plus anciens du Congo. La visibilité de leur pratique linguistique est négligeable en raison d'un retranchement de ces populations dans les zones forestières du nord et du sud, d'une notoire faiblesse démographique et de bien d'autres raisons encore. Il faut aussi signaler l'influence de la population étrangère – installée au Congo depuis plusieurs années – sur les usages linguistiques. En guise d'exemple, les Congolais de la République démocratique du Congo impriment, par leur musique essentiellement, une marque particulièrement aux pratiques linguistiques congolaises, surtout dans les principales villes. Des termes comme *ndombolo*, *mwana máyi*, *mwana shege*, *kadbañi*, etc. connaissent une réelle fortune au Congo Brazzaville. Il y a, en conséquence, un réel commerce des langues en République du Congo, un commerce qui apparaît dans une dynamique complexe où langues ethniques vernaculaires et langues véhiculaires se mêlent, s'opposent, se rapprochent en fonction de plusieurs données.

La vie sociopolitique a, à cet effet, une incidence particulière sur le marché linguistique en raison de l'abandon du monopartisme marxisant dès 1991. De nouveaux usages linguistiques ont émergé dans la pratique du français. La naissance de plusieurs dizaines de partis politiques, la complexité du jeu politique, la violence politique, l'exploitation politique de la misère du peuple, la satire génèrent un état de langue différent de celui d'avant 1990, état de langue caractérisé par une certaine homogénéité. L'ouvrage de Queffelec et Niangouna (1990) montre à ce sujet que les particularismes lexicaux

empruntent peu de mots aux langues locales. Et le contact de langues se fait dans le sens d'une francisation des lexies de langues nationales ou ethniques.

### 1.1 Des réalités sociales

Après 1990, il y a un maintien du métissage linguistique. Le contact des langues donne particulièrement naissance à un ensemble de néologies qui empruntent à la fois au français et aux langues locales (véhiculaires et/ou vernaculaires). Aussi des termes comme *boukoutage* et *mbébisme* et leurs dérivés permettent-ils d'évoquer des contacts de langues au niveau lexical. L'influence des langues locales sur le français est encore repérable à travers la structure syntaxique de certains énoncés assez employés pendant la décennie quatre-vingt-dix.<sup>2</sup> *Le courant est venu*, *le courant est parti*, *l'eau est venue*, *l'eau est partie* sont des traductions littérales des énoncés en kikongo ou lingala.

Kituba	lingala	français
[1] <i>Courant me kwiza</i>	<i>courant eye (í)</i>	le courant est venu
[2] <i>Courant me kuenda</i>	<i>courant eke (ekeyí)</i>	le courant est parti
[3] <i>Maza me kwiza</i>	<i>máyi eye (í)</i>	l'eau est venue
[4] <i>Maza me kuenda</i>	<i>máyi ekeyí (eké)</i>	l'eau est partie

Ces énoncés en langues véhiculaires sont littéralement traduits en français. Ils permettent de comprendre l'emprise sociolinguistique du français. L'usage absolu du mot *courant* et l'emploi d'un verbe de déplacement pour des phénomènes physiques inaptes au déplacement rendent complexe la compréhension des structures linguistiques en français. En considérant le domaine référentiel, il y a une abstraction sémantique de ces unités lexicales. En sus, la structure syntaxique du français coïncide avec celle des langues locales. Cela traduit un non-respect de la rigueur normative de la langue française. Par ailleurs, les langues véhiculaires font une appropriation lexicale du terme *courant*

2. Pour plus d'informations sur ces mots et ces expressions, l'on peut consulter notre article sur les « Aspects lexicologiques, syntaxiques et sémantiques du français au Congo » (Massoumou

1999). Par ailleurs, l'influence phonétique des langues locales est notoire dans des mots comme *camad'* de [kamad] (camarade), *cadavéré* [kadavere] (cadavre).

qui semble intraduisible pour tous les locuteurs. Jean-Alexis Mfoutou (2000: 260) parle de la naissance d'une « interlangue », c'est-à-dire d'une langue intermédiaire créée à partir de diverses langues du marché linguistique congolais. Cette interlangue se conforte avec bien d'autres expressions directement liées à la vie politique.

## 2.2 Des réalités politiques

Des pratiques linguistiques ont mis à la mode certaines expressions comme :

Langues locales	français
[5] <i>Y a ba colère vé</i> (kituba)	Pas de colère (d'énervement)
[6] <i>Gouvernement ya nzala</i> (lingala)	Le gouvernement de la faim
[7] <i>maba ma tatou</i> (bembé)	Les trois palmiers

Ces expressions ont été fréquemment employées durant la décennie pour évoquer des réalités politiques.

L'expression [5] était par exemple utilisée par les partisans du président Pascal Lissouba (au pouvoir de 1992-1997) pour demander ironiquement à l'opposition de ne pas chercher la querelle. Cette expression employée principalement comme slogan émerge d'un fonds linguistique kituba et français. Elle apparaît dans des discours dans ces deux langues. Le locuteur exploite ici les différents codes linguistiques et affiche une compétence langagière dynamique. Il y a une référence simultanée à deux langues véhiculaires : le munukutuba et le français.

L'expression [6] intègre aussi le même processus. Nous avons l'unité lexicale *gouvernement* qui est en français auquel on ajoute *ya nzala* qui est du lingala.

Dans l'expression [7], il s'agit d'un emprunt à une langue vernaculaire, le bembé. *maba ma tatou* est une expression qui désigne les trois palmiers représentant le symbole du parti politique de Pascal Lissouba. On pouvait entendre « votez *maba ma tatou* ! » pour demander à l'électorat de voter les trois palmiers, donc le parti politique du président. Le phénomène de contact de langues est ici plus vivant ou saillant parce qu'une expression d'une langue ethnique est traduite en français sans subir des modifications ni phonétiques ni formelles.<sup>3</sup>

Le contact des langues au niveau social et politique au Congo pendant la décennie quatre-vingt-dix ne se réduit pas, bien entendu, à ces quelques mots ou expressions. Bien d'autres structures suivent la même orientation.

## 3 Du contact des langues dans la religion

La fin du monopartisme a engendré un nombre considérable d'églises voire de sectes communément désignées par « *églises de réveil* ». Ces églises s'opposent essentiellement aux églises catholiques et protestantes. Et, de la nouvelle situation religieuse, les langues tirent un nouveau dynamisme. Des particularismes lexicaux s'imposent dans les usages linguistiques. Pour la plupart des cas, il s'agit d'emprunt aux langues locales. Ainsi des termes comme *bilombo*, *kilombo*, *mabonza*, etc. qui intègrent la langue française. Et des expressions du genre *église de réveil*, *veillée de prière*, *sans effet au nom de Jésus*, etc. sont fréquemment employées dans les trois langues véhiculaires.

Par ailleurs, le contact de langues acquiert un réel dynamisme lors des traductions simultanées des prières ou d'évangiles, particulièrement de lingala au français ou inversement. Le kituba et le lingala deviennent ainsi des langues de culte à part entière et semblent acquérir une valeur nettement méliorative. Ils augmentent ainsi, d'après Francis William Makey (1976: 201), leur « puissance linguistique » et tendent à rivaliser avec le français sinon à le réduire à des usages purement administratifs et scolaires.

Plusieurs langues vernaculaires (le lari, le mbochi, le bembé, le ndondo, le vili...) augmentent leur influence linguistique grâce à des chants religieux et à des pratiques cultuelles dans ces langues. Par ce fait, les usages linguistiques et l'appartenance à un groupe linguistique ne sont plus regardés sous l'angle du tribalisme ou du régionalisme. Ils représentent des occasions d'affirmer ou d'afficher une identité linguistique et culturelle.

3. L'expression *maba ma tatou* a subi toutefois un détournement ou un parasitage dans le sens où une valeur sémantique nouvelle lui était attribuée. Elle devenait

*maba ma satou* c'est-à-dire « les palmiers de la faim », ce qui coïncide dans une certaine mesure avec le *gouvernement ya nzala*.

## 4 Des guerres civiles et des incidences linguistiques

Encore assimilées à *la bêtise humaine*, aux *événements*, aux *événements politico-militaires*, à *la folie humaine*, les différentes guerres civiles ont significativement modifié les pratiques linguistiques au Congo. Deux faits peuvent nous permettre d'illustrer cela.

En 1994, après la guerre civile de 1993-1994 qui avait opposé les ressortissants de la région du Pool à ceux du Grand Niari, il était fréquent de constater que le ressortissant du Pool, en empruntant le train, cessait de communiquer en *lari*, une langue quasi véhiculaire dans cette région quand le train traversait les régions du Niari. En octobre 1997, à la fin de la guerre, il était encore remarquable de noter que les quartiers du sud de Brazzaville, où l'on s'exprimait essentiellement en kituba, s'étaient mis au lingala dans des proportions bien considérables. Et inversement, dans les quartiers du nord de Brazzaville, l'usage du Kituba n'était plus constaté dans les milieux publics.<sup>4</sup>

Ces faits, auxquels on peut ajouter d'autres, ont permis à la langue française de passer pour une langue refuge. Le locuteur incompetent en lingala va s'exprimer en français pour des raisons sécuritaires. Pour ne pas révéler son origine, il recherche une « sécurité linguistique » en français. Didier de Robillard (1993 : 29) affirme à ce sujet : « généralement, plus le locuteur est insécurisé, plus il opte pour la première solution, qui lui donne la maîtrise totale du discours, moins il l'est, plus il tend vers la seconde, puisque, pour adopter cette stratégie, il faut non seulement maîtriser la variété régionale, mais le français standard. »

Toutefois, les usages linguistiques générés par les différentes guerres civiles vont être étudiés à partir de trois orientations. D'abord les appellations ou la désignation des belligérants, ensuite celle des armes et enfin les incidences sociales. Par la suite, une réflexion sur l'extension ou l'expansion des langues sera amorcée.

4. Une étude en cours sur l'état du français en République du Congo permet d'évoquer ces tendances.

### 4.1 Les mots des guerres civiles

La langue française au Congo s'est enrichie de plusieurs particularismes spécifiques aux réalités guerrières de la décennie 90. L'inventaire de Jean-Alexis Mfoutou ainsi que notre article cité plus haut en fournissent plusieurs exemples. Nous retenons ici quelques mots jugés illustratifs.

#### Les belligérants

*Amigo*, Soldat angolais venu au Congo pour soutenir le président Denis Sassou-Nguesso vers la fin de la guerre de 1997 et après.

*Aubevillois (e)*, – Auxiliaire des forces armées congolaises sous Pascal Lissouba, formé à Aubeville.

Militaire proche du pouvoir de Lissouba et considéré comme milicien après la chute de celui-ci.

*Cobra*, Milicien (civil ou militaire) proche du président Denis Sassou-Nguesso.

*Cocoye*, Militaire des forces armées congolaises formé à Loudima et considéré comme milicien après la défaite militaire de Pascal Lissouba.

*Condor*, Rebelle ninja, partisan du pasteur Ntoumi opposé à Denis Sassou-Nguesso pendant le conflit de 1998.

*Élément*, Soldat, militaire appartenant à un groupe de guerriers ou à une écurie.

*Katangais*, Officier originaire du nord du Congo, particulièrement de la région de la Likouala.

*Mamba (mamba de guerre)*, Milicien civil qui s'était engagé volontairement pour défendre le pouvoir de Lissouba en 1997.

*Ninja*, Milicien civil ou militaire partisan de Bernard Kolélas.

*Requin*, Milicien civil ou militaire partisan de Tchyster Tchicaya.

*Zoulou*, Milicien civil partisan de Pascal Lissouba lors des guerres de 1993-1994 et 1997.

#### Les armes

*Ananas*, Grenade défensive appelée ainsi par sa ressemblance à l'ananas.

*Aubergine*, désigne une grenade.

*Hélico (de combat)*, Hélicoptère de combat utilisé lors des guerres de 1997 et 1998-1999 par les différents belligérants.

*Mamba*, Véhicule militaire blindé.

*PM, Pémaka*, Arme militaire automatique.

*Ndombolo*, Arme lourde du genre BM 21 ou BM 25 utilisée par les partisans de Sassou-Nguesso à la fin de la guerre de 1997.

#### Les incidences sociales

*Barrer*, Tuer, supprimer quelqu'un avec une arme à feu.

*Bouchon*, Poste de contrôle de véhicules ou de personnes institué sur une route par des militaires ou des miliciens.

*Déplacé(e)*, Personne changeant de quartier ou de localité en raison d'un conflit armé.

*Effort de guerre*, Biens pillés ou extorqués à un citoyen pendant ou juste après un conflit.

*Exilé(e)*, Personne proche du pouvoir de Pascal Lissouba s'étant retrouvée à l'étranger à la fin de la guerre de 1997. Réfugié(e).

*Infiltré*, Partisan d'un camp ennemi ou supposé tel pendant la guerre de 1997 et après.

*Nibo*, Personne ressortissant de l'une des trois régions Niari, Bouenza, Lékoumou.

*Nobolek*, Ensemble territorial constitué de trois régions (Niari, Bouenza, Lékoumou) ou ressortissant de l'une de ces trois régions.

*Pain obus*, Pain arrondi au milieu avec des bouts pointus ayant la forme d'un obus et vendu principalement à Bacongo, un arrondissement de Brazzaville.

*Sinistré(e)*, Personne ayant perdu des biens ou des parents pendant ou après un conflit.

Ces quelques mots renvoient, dans le contexte congolais de la décennie quatre-vingt-dix, aux différentes guerres civiles. Ils témoignent de la volonté des locuteurs de fixer par et dans le langage les tensions politique, militaire et sociale. De cette manière, la langue devient porteuse ou révélatrice de toutes les déviations ou de tous les excès. L'écart politique, militaire ou social (la différence entre ethnies ou régions) s'accompagne presque corrélativement d'un écart lexical sinon linguistique. En somme, la langue française, par ces usages spécifiques, indique, dénonce et atténue, brouille ou amplifie les faits de guerre.

#### 4.2 Expansion et/ou extension des langues

Le contact des langues soulève, comme l'écrit Ambroise Queffélec (2001 : 337), la question de la « hiérarchie des langues [...] et de la diglossie qui s'instaure entre langues véhiculaires (dont le français) et vernaculaires. » En nous intéressant particulièrement à la diglossie entre les langues véhiculaires, nous constatons que le français reste la langue dominante au Congo dans la pratique de l'écrit. Mais la hiérarchie entre le kituba et le lingala n'est pas facilement définissable en raison de plusieurs paramètres. On peut retenir au préalable que le kituba, langue du chemin de fer (partie sud du pays) et le lingala, langue du fleuve (partie nord du pays) ont connu une expansion considérable depuis la colonisation. Le rythme des contacts entre les peuples et les langues était accéléré depuis l'indépendance en 1960 grâce à un certain développement des moyens de communication. Avec une densité deux fois plus importante, le sud du Congo devrait apparemment « imposer » le kituba à la partie nord du pays en raison de ce que Francis William Makey (1973 : 201) appelle la « puissance innée ». Mais après la guerre civile de 1997, le lingala a connu une expansion c'est-à-dire une progression dans le sud du Congo. Il nous a, par exemple, été donné de constater, récemment, dans le district de Yamba (région de la Bouenza), dans un village bien reculé, peuplé d'une cinquantaine d'habitants, que des jeunes de vingt ans environ s'expriment en lingala. Cette présence linguistique du lingala dans une localité supposée « munukutubaphone » est une tendance générale dans toute la partie sud du pays. Si le lingala gagne du terrain, c'est sans nul doute grâce à la victoire militaire des cobras, qui s'expriment essentiellement dans cette langue. Parler lingala devient pour les jeunes du sud du Congo une démarche de sécurisation individuelle afin d'éviter d'éventuelles représailles de la part des soldats. L'influence de la chanson de la République démocratique du Congo est aussi à signaler parce que la population de la République du Congo en font grande consommation.

#### 5 Conclusion

Au regard de toutes ces réalités linguistiques, il apparaît que le Congo connaît une situation diglossique en faveur du français. Mais il s'agit d'une langue française si

particulière qu'elle correspond à une langue endogène à explorer. Le marché linguistique semble en pleine recomposition, spécifiquement au niveau des langues véhiculaires. On assiste à une expansion du lingala dans tout le pays au détriment du kikongo. Ainsi la langue française demeure-t-elle une langue refuge et de pouvoir en raison de son statut. Elle acquiert cependant une coloration locale dont l'ampleur reste à déterminer.

Omer Massoumou,  
Département de langue et littérature françaises,  
Université Marien Ngouabi, Brazzaville,  
République du Congo.  
massoumou@botmail.com  
Omermassoumou@voilà.fr

## Bibliographie

- Boucher (K.) et Lagafe (S.), 2000: *Le lexique français du Gabon*, dans *Le français en Afrique*, n° 14.
- Makey (W.F.), 1976: *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck.
- Massoumou (O.), 1999: « Aspects lexicologiques, syntaxiques et sémantiques du français au Congo », dans *Le français en Afrique* n° 13, p. 39-45.
- Massoumou (O.), à paraître, 2002: « Pour une typologie des néologues », dans *Le français en Afrique*, n° 15.
- Mfoutou (J.-A.), 2000: *Le français au Congo-Brazzaville*, Maromme, Éditions Espaces culturels.
- Queffélec (A.), 2001: « Français et contact de langues au Moyen-Congo à l'époque coloniale (1920-1940) », dans *Leçons d'Afrique. Filiations, ruptures et reconstitution de langues*, Louvain-Paris, Peeters, p. 327-338.
- Queffélec (A.) et Niangouna (A.), 1990: *Le français au Congo*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.
- Robillard (D. de), 1993: *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'Île Maurice*, Vanves, Edicef-Aupelf.

# Contraintes dans l'élaboration d'un dictionnaire de langue africaine

*Les équipes travaillant sur des langues à tradition orale africaine produisent concrètement le plus souvent un dictionnaire général de version (unidirectionnel: langue africaine-français) pourvu d'un lexique inverse. L'ouvrage ainsi produit ne peut être opérationnel pour des locuteurs africains. Pourtant, dans la réalité quotidienne, ce dictionnaire bilingue a une activité bivalente, c'est-à-dire qu'il est employé et exploité par les locuteurs des deux communautés linguistiques. En effet, l'Africain va demander à l'outil d'avoir des exemples d'illustrations au niveau du sens mais également au niveau des collocations syntaxiques (faits de langue) et le Français a besoin d'illustrations sémantiques et syntaxiques de la langue africaine afin de pouvoir utiliser le concept proche ou éloigné de sa référence culturelle. Ainsi, nous nous trouvons dans une situation où l'ouvrage ne peut fonctionner sur le principe de recherche d'équivalences lexicales non analytiques, comme un vrai dictionnaire bilingue, ni envisager d'analyse explicite avec des définitions, comme un dictionnaire monolingue.*

## Termes-clés :

*Afrique sub-saharienne; dictionnaire bilingue; unidirectionnel; bivalent; typologie.*

**S**ELON LES VISÉES d'usage et les contraintes que justifie l'édition d'un dictionnaire, les équipes (pluriculturelles) et les chercheurs francophones travaillant sur des langues à tradition orale, en l'occurrence africaines, produisent concrètement le plus souvent un dictionnaire général de version (unidirectionnel: langue africaine-français) pourvu d'un lexique inverse destiné le plus souvent à des locuteurs francophones. Pourtant, parallèlement à cette contrainte éditoriale, nous ne pouvons occulter l'envie et le besoin d'un tel support linguistique et culturel pour les locuteurs de la langue source africaine et ceux-ci doivent être pris en considération dans le contenu de l'ouvrage. Ainsi, le dictionnaire bilingue réalisé devrait avoir une visée bivalente, c'est-à-dire être utilisable par les locuteurs des deux communautés linguistiques.

Contrairement au dictionnaire monolingue qui fait une analyse de contenu explicite avec des définitions, le dictionnaire bilingue fonctionne théoriquement sur le principe de recherche d'équivalences lexicales non analytiques (terme à terme, terme à groupe, groupe à terme

et groupe à groupe). Il convient alors de regarder si le chercheur, descripteur d'une langue, accorde et maintient un rôle privilégié à l'analyse sémémique explicite (définition) pour rendre compte des nouveaux signifiés, voire dans quelle mesure il peut « remplacer » celle-ci par des occurrences du mot-entrée (présupposées dans les équivalents), et ainsi ne constituer ce dictionnaire que d'illustrations et d'exemples, comme c'est, théoriquement, le cas dans un vrai dictionnaire bilingue.

Une taxinomie sur la nature et le choix des illustrations, et donc des exemples à préconiser pour ce type de dictionnaire unidirectionnel et bivalent, n'est pas évidente. Elle justifie de nombreux critères de sélection aussi bien dans la typologie des exemples construits/cités (étude de cas, sources, contextes, visées didactiques) que dans le ou les schéma(s) de traitement de ceux-ci. Enfin et surtout, il ne faut pas perdre de vue que dans cet ouvrage, le chercheur ou les membres d'un projet de traduction espèrent pouvoir insérer et trouver des informations concrètes quant à leurs utilisations quotidiennes. De même, ces informations doivent être présentées sous leurs aspects fonctionnels et pratiques et rendre compte de leurs spécificités culturelles. Enfin ces mêmes éléments doivent être lus et traités par un maximum d'usagers.

## 1 Un dictionnaire unidirectionnel et bivalent « réduit »

### 1.1 Préliminaire théorique

La taille d'un dictionnaire est souvent déterminée par le futur nombre d'usagers et les possibilités financières escomptées par l'éditeur. Les langues africaines de culture à tradition orale ne sont pas surchargées par le poids du passé (norme orthographique, descriptive, etc.). Ce type de production d'ouvrage général est bien sûr fortement conditionné par la nature de la langue décrite qui peut être agglutinante, lexématique, mais également par son statut de langue officielle, véhiculaire, vernaculaire; ses visées d'usage scolaire, universitaire; le concepteur de l'ouvrage (chercheur francophone, équipe multiculturelle); l'origine et l'implication des usagers en tant que locuteur de la langue de niveau inférieur ou supérieur au baccalauréat, alphabétiseur, vulgarisateur, linguiste et les contraintes

financières, politiques, idéologiques qui déterminent l'édition d'un tel ouvrage. Ces contraintes financières sont rarement prises en charge par le gouvernement mais plutôt par des O.N.G. ou des initiatives individuelles et privées à budget réduit au maximum. Le produit final est situé entre un dictionnaire élémentaire pour futur apprenant ou nouvel alphabétisé et le dictionnaire avec une emphase sur un nombre d'entrées maximal pour faciliter la rapidité d'accès à l'information et comportant des termes spécialisés et techniques de la culture source, mais il peut être aussi le dictionnaire « encyclopédique » du concepteur qui a consacré toute sa vie à cette œuvre. Quel que soit l'ouvrage, le nombre des entrées paraît faible comparé aux diverses productions des langues européennes. De même, aucun rapprochement et parallèle ne peut être effectué entre les différentes catégories de ces dictionnaires, élaborés sur les critères de fonctionnalité vis-à-vis de leur nombre d'entrées et du type d'usagers, et l'origine et la nature du traitement d'une langue africaine. L'ouvrage africain est construit à partir d'un corpus oral synchronique avec des moyens humains limités sur le plan numérique. L'approche de spécialisation (théories et compétences) ne sera absolument pas exhaustive sur le plan lexical. Par conséquent, ce produit constitue un outil représentatif dans la description de la langue et il est suffisamment puissant pour favoriser la traduction d'ouvrages didactiques, la compréhension, l'apprentissage de la langue considérée et ce en fonction des choix de nomenclature, des éléments de macrostructure. Ainsi l'ouvrage de référence considéré dans cet article souhaite correspondre à la production courante rencontrée (ouvrage langue africaine-langue française) et satisfaire à un besoin des diffusions actuelles en corrélation avec les réelles capacités de réalisation. Les critères de base retenus sont les suivants :

(a) la langue source est la langue vernaculaire usitée par des locuteurs qui ont un niveau moyen de compétence d'une langue véhiculaire (sango, lingala, etc.) et officielle (français);

(b) la langue considérée peut être une langue d'appui ou de base dans un programme de développement;

(c) Le produit final sera un ouvrage général de taille moyenne avec sélection de termes techniques et spécialisés afin de couvrir les besoins fondamentaux soit 5 à 8000 entrées dont 3 à 3500 élémentaires.

Le dictionnaire bilingue est théoriquement un représentant du dictionnaire de langue. Il est fait pour aller de l'inconnu au connu (décodage de la langue étrangère pour en permettre une interprétation complète dans sa langue maternelle) ou du connu à l'inconnu (donner un maximum de renseignements sur la langue étrangère pour permettre un encodage adéquat : utilisation du mot dans la phrase, autre sens, recherche analogique, etc.).

Dans le premier cas, il forme un instrument de version (dictionnaire passif); dans le second, c'est un instrument de thème (dictionnaire actif). Le dictionnaire bilingue idéal et complet (quatre ouvrages différents non réversibles) utilisable simultanément par des locuteurs natifs des deux langues considérées est quasi-introuvable. Il existe généralement une variété de types de dictionnaires bilingues, qui selon le cas, privilégient une des deux langues et mettent en avant éventuellement une seule des deux activités (version ou thème). Nous constatons la présence de deux sortes de dictionnaires, utilisant comme langue source soit la langue A, soit la langue B et ayant chacun une partie thème et une partie version. Il s'agit de dictionnaires bidirectionnels (bifonctionnels).

Le dictionnaire bilingue complet devrait comprendre deux dictionnaires dans chaque direction :

---

pour natif A africain :	thème A $\rightarrow$ B*
	version B $\rightarrow$ A

*A est usager de la langue source*

---

pour natif B français :	thème B $\rightarrow$ A
	version A $\rightarrow$ B*

*B est usager de la langue cible*

---

\* = perspective et produit de l'africaniste francophone (natif B)

Le natif A (africain) et le natif B (français) sont alors en possession chacun d'un outil bidirectionnel (thème + version) et chacun doit maîtriser parfaitement sa langue maternelle pour satisfaire le travail de version. Si le natif A et le natif B ont chacun un dictionnaire bidirectionnel, publié et utilisé séparément, leur dictionnaire respectif est alors monovalent. L'outil devient bivalent si nous arrivons à regrouper le contenu des deux parties ci-dessus (celle pour le natif A + celle pour le natif B) et ainsi être apte à servir

les deux communautés linguistiques soit en tant que dictionnaire de version, soit en tant que dictionnaire de thème. L'idéal serait de réunir le contenu de chaque partie de façon linéaire :

<i>partie 1</i>	thème A → B	<i>partie 2</i>	version A → B
	version B → A		thème B → A

et ainsi d'obtenir soit un ouvrage 1 : langue A → B équivalente à un thème pour un natif A et à une version pour un natif B et un ouvrage 2 : langue B → A équivalente à une version pour natif A et à un thème pour natif B.

Même si les possibilités réelles du marché étaient susceptibles de permettre un produit de cette ampleur, il n'en demeure pas moins que l'ouvrage serait inopérant et peu maniable. En effet, les articles comportant par exemple des informations sémantiques entre parenthèses pour différencier les acceptions seraient lourds, fastidieux à lire et peu aisés pour cerner l'information recherchée.

En fait, on se contente d'une approche bidirectionnelle bivalente :

– « partielle » où « on utilise, si possible, des abréviations grammaticales et des étiquettes pour les champs sémantiques ou les marques d'usage qui sont transparentes pour les deux communautés et on donne les indicateurs dans la langue de l'adresse. On choisit donc la direction « dictionnaire de thème » dans chaque partie, en supposant que l'utilisateur qui veut traduire dans la langue étrangère a plus besoin d'être aidé que celui qui fait une version » (Marello 1996 : 35).

– « réduite » comme c'est le cas actuellement avec tous ces nouveaux dictionnaires composés par une association d'éditeurs français/étranger : Robert/Collins, Robert/Signorelli, Hachette/Langenscheid. Ainsi *Le Robert*

1. Société internationale de linguistique.

2. Afin de mieux expliciter mes propos, j'illustrerai essentiellement ceux-ci à l'aide du traitement de la langue ngbàkà mīnāgēndē, langue oubanguienne, du groupe gbaya-manza-ngbaka, présente dans la province de l'Équateur, au nord de la République démocratique

du Congo. Toutes les données transcrites sont extraites de ma base de données issues de différentes missions de terrain de 1985 à 1996, de travaux effectués avec Marcel Henrix et d'informations transmises par Védast Maes. Ces deux personnes sont des missionnaires religieux qui ont travaillé et séjourné plus de 40 ans dans cette zone.

& Collins Senior (1999), dictionnaire français-anglais/anglais-français, établi à partir d'un corpus de 400 millions de mots, comporte des milliers d'unités qui rendent compte de l'évolution de deux langues. Ce type de dictionnaire est exploitable et en usage indifféremment dans les deux pays concernés.

## 1.2 Les ouvrages africanistes

### 1.2.1 Dictionnaire unidirectionnel

Dans le cas de l'élaboration d'ouvrages africanistes, la réalité est bien plus restrictive et conditionnée par un état de faits particuliers. Globalement nous constatons qu'un dictionnaire bilingue n'est pas bidirectionnel mais le plus souvent unidirectionnel (langue africaine-français) agrémenté d'un lexique inverse peu ou non exemplifié. Les locuteurs de la langue cible semblent en être les principaux concepteurs et surtout les usagers, c'est-à-dire les membres d'une petite équipe à majorité francophone voire même un seul chercheur (linguiste, ethnologue, etc.) ou un représentant d'une ONG, un missionnaire religieux soutenu par des informateurs locaux.

Le caractère unidirectionnel des productions est d'autant plus surprenant que sur le terrain, les équipes de traduction (bilingue) au sein des opérations de la SIL<sup>1</sup> ou d'autres ONG effectuent en permanence des travaux de traduction d'ouvrages religieux ou de vulgarisation (alphabétisation, apprentissage de langue) mais très peu vont jusqu'à concevoir un dictionnaire français-langue africaine. Il est vrai que la conception d'un tel ouvrage est loin d'être évidente. Les écueils de traduction, dus aux clivages culturels, sont accentués par les métalangages ou expressions artificielles. Elles sont établies incidemment à partir de questionnaires de phrases françaises ayant une visée « étude grammaticale » ou lors de la traduction d'ouvrages religieux : lors de mes recherches<sup>2</sup>, 20 à 30 % des items phrastiques recueillis étaient possibles mais non naturels. De même, on constate les glissements de sens et les écueils plus fréquemment dans la traduction du *Nouveau Testament* que dans celle de l'*Ancien Testament*. En effet, le grec du *N.T.* est avant tout une langue écrite, une koïnè, coupée de ses racines culturelles. Il n'en est pas de même avec les textes de l'*Ancien Testament*, plus proche de ses traditions orales et de sources culturelles. Enfin, en fixant la

langue avec un document écrit, nous créons et amplifions le caractère normatif arbitraire du choix des termes et des usages. Or, une langue à tradition orale fluctue rapidement; elle est marquée par de nombreux régionalismes, voire variantes dialectales et est confrontée au problème de la fausse équivalence et à celui de la création ou de l'adaptation de nombreux néologismes.

– Exemples d'emprunts au lingalà, langue véhiculaire de la région ngbakà, et au français :

lingalà	ngbakà	français	ngbakà	français
-fútà	futa	<i>payer</i>	àlabàtélé	<i>albâtre</i>
-keseɛ	kese	<i>être différent</i>	ékòlè	<i>école</i>
mpási	pási	<i>souffrance</i>	bríki	<i>brique</i>

– Constat d'un terme français usuel tel que « *malencontreux* » communément traduit d'une langue européenne à une autre qui est absent de quatre dictionnaires africanistes (Van Everbroeck, 1985; Brisson 1984; Bouquiaux 1978; Lekens, 1952) pris au hasard :

- Robert & Collins: (a) *unfortunate*, *awkward*, (b) *inopportune*, (c) *untimely*;
- Bertaux Lepointe: *unglücklich*, *fatal*, *ärgerlich*, *unheilvoll*;
- Robert: (a) *survient à contretemps*, *qui se produit mal à propos*, (b) *inopportun*, (c) *déplacé*.

Face à ce constat, de nombreuses hypothèses peuvent être émises: est-ce le fait d'être en présence de langues africaines de type aspectuel car nous avons là un terme à désignation « temporelle », à connotation forte? la langue préfère-t-elle avoir recours à une forme idéophonique? etc.

Le fait de se limiter à un simple lexique terme à terme basé généralement sur une inversion des entrées de la première partie langue africaine-français n'est guère satisfaisant en tant qu'outil de terrain, car l'aspect « encodage-thème » est peu exploitable pour un français et celui de « décodage-version » est quasi nul pour un africain.

L'objectif de cet ouvrage africaniste unidirectionnel est initialement une explication, une description des significés des mots de la langue orale non encore connue, un état de langue montrant la diversité des emplois et des usages et un outil d'intégration locale pour satisfaire un besoin d'apprentissage de la langue source et ainsi acquérir des

facilités de passage d'une langue à l'autre. Une rigueur lexicographique n'est pas toujours de mise, car le nombre des entrées et les éléments principaux de la macrostructure sont rarement définis ou ciblés. Les concepteurs cherchent avant tout à couvrir un rendu de connaissances exhaustives de leur activité de recherche ou à satisfaire les utilisateurs potentiels susceptibles d'éprouver le même besoin.

### 1.2.2. Dictionnaire bivalent

Dans les langues indo-européennes, les éditeurs produisent des ouvrages unidirectionnels, monovalents, car le nombre et le type de locuteurs sont importants et déterminants. Ce choix éditorial pour les monovalents de langues indo-européennes était courant jusqu'à présent. Or, pour des raisons commerciales, cette démarche est réduite depuis que les associations d'éditeurs, Robert & Collins par exemple, proposent des dictionnaires bilingues bidirectionnels et bivalents réduits. Leurs banques de données fort complètes et riches disposent d'outils et de moyens opérationnels dans le balisage des corpus et elles bénéficient de travaux lexicographiques anciens, suivis et nombreux. Par ailleurs, étant dans un même groupe linguistique (indo-européen), il est plus aisé de cerner, d'offrir des équivalences culturelles, syntaxiques et sémiologiques et d'avoir recours à une version bivalente.

Que se passe-t-il dans le contexte africain? Comme dans de nombreuses situations, le locuteur africain n'a pas le choix, il s'adapte en fonction des lacunes et exploite les ouvrages disponibles au mieux des possibilités proposées. Pourtant, lors de la conception du dictionnaire, nous devrions considérer que ces ouvrages doivent satisfaire des besoins différents :

– Le francophone de langue maternelle, avec l'appui très souvent d'un informateur, doit traduire des éléments de littérature (activité de version). Or, il a besoin de travailler dans l'autre sens (thème), ne serait-ce que pour procéder à des contrôles et s'assurer d'une communication précise avec son informateur ou un vulgarisateur d'ouvrage pédagogique (alphabétisation, livret de soins de santé primaires, etc.). Cette activité de thème, même minime, ne peut être issue d'un même corpus de base (initialement à visée de version pour lui) d'où la justification d'un bref lexique inverse proposé en deuxième partie;

– Le locuteur de langue africaine est amené également à opérer un travail de thème en traduisant et en apportant des compléments d'information sur sa propre langue, mais il doit de plus en plus être acteur en travail de version et concevoir des ouvrages didactiques issus le plus souvent de langue de culture francophone via par exemple des programmes de développement proposés en Afrique de l'Ouest ou dans d'autres pays en zone tropicale. Ainsi, il n'a pas les mêmes besoins et pourtant il doit fournir un travail de thème, activité la plus difficile dans un travail de traduction, avec le même ouvrage de base que celui de son interlocuteur francophone de langue maternelle et donc, avec un outil unidirectionnel, composé et orienté initialement « travail de version » (langue africaine-français).

Aussi, si je décide par exemple de faire traduire un conte par un locuteur africain, celui-ci n'a bien sûr aucune difficulté d'interprétation mais il rencontre des difficultés dans la formulation en français. Généralement de niveau scolaire équivalent au secondaire, il a une approche spontanée et une compétence dans sa langue mais il éprouve des difficultés d'ordre culturel, une méconnaissance de la langue française, même si elle est considérée comme langue officielle dans le pays. Nous aurons, quant à nous, francophones, des difficultés d'interprétation du texte d'origine mais des facilités dans la reformulation de la présentation française.

L'édition d'un dictionnaire africaniste demeure encore peu courante mais ce dernier devrait prendre un certain essor avec les possibilités offertes sur le terrain depuis une quinzaine d'années avec les logiciels de saisies et de constitution de base de données. Actuellement, hormis les langues ayant un nombre de locuteurs élevés et donc une forte influence telles que le wolof, le lingala, le swahili, etc., les dictionnaires de langue « faible » font l'objet d'une unique publication, voire au mieux de deux. Les corpus de langue africaine demeurent mineurs par rapport aux énormes banques de données européennes et la disparité culturelle entre les deux groupes linguistiques touchés est très importante. Aussi la justification d'un ouvrage bivalent paraît étrange. La nécessité de parvenir à une lecture bivalente de l'ouvrage africaniste est en fait conditionnée par la faiblesse numérique et active des « forces vives africaines » pour le réaliser. Quand ce type d'ouvrage existe,

il est utilisé pour l'apprentissage de la langue méconnue aux deux communautés linguistiques et la création d'outils de vulgarisation ou d'animation dans la langue source. L'envie et le souci de satisfaire des exigences plus ou moins fortes sont considérés pour valider ou enrichir un projet de recherche ou de développement local. Ainsi, de plus en plus, l'ouvrage est employé par des locuteurs natifs des langues sources (africain) et cibles (français) de manière bivalente.

La réflexion préalable et la conception pour une lecture et un travail bivalents de cette section langue africaine-français sont plus ou moins fictives. La déficience, l'absence numérique et effective des chercheurs et collaborateurs africains fait que l'aspect encodage de la partie thème pour le futur usager africain est fortement minimisé, même si cet usager possède une compétence de base du français en tant que langue véhiculaire et/ou officielle acquise durant sa scolarisation et par l'intermédiaire des médias. Le résultat est peu satisfaisant : les items bilingues sont déséquilibrés, les collocations d'une langue à l'autre sont omises selon le type de saisie, le découpage sémantique couvert par un mot varie, les néologismes de base sont absents ou non validés par la communauté, etc. Ainsi, l'ouvrage étant un dictionnaire langue africaine-français agrémenté ou non d'un lexique français-langue africaine, le locuteur africain peine dans les deux situations :

- la possibilité d'encodage où le thème est minimisé, car la première partie est unidirectionnelle ;
- la possibilité du décodage où les possibilités de version sont quasi nulles, car la deuxième partie est un lexique inverse qui est rarement exemplifié, s'il existe.

Quelle que soit la langue considérée, la difficulté essentielle lors de la réalisation, la lecture et l'exploitation d'un dictionnaire bilingue repose sur l'existence de l'inconnu dans sa propre langue, qui est toujours plus ou moins accessible (graphie, prononciation, morphologie) et l'inconnu dans une langue étrangère, qui peut être total. Le dictionnaire bilingue est un ouvrage où la langue « inconnue » est partiellement connue du lecteur, ce qui le rapproche du monolingue pour le lecteur dont c'est la langue. Comme le souligne Josette Rey-Debove (1991 : 2860), « le monolingue établit une relation entre le signe et le référentiel (signifié dénotatif lié à la connaissance du monde), et son lexique offre un découpage du monde

idiosyncrasique, c'est-à-dire différent pour chaque langue. Le bilingue établit une relation entre les signes de langues différentes sans s'occuper du référentiel; il confronte deux lexiques et deux découpages du monde, mais ne s'intéresse qu'au découpage en signes. Passant d'un signe à un autre, il conserve à peu près le contenu (car il n'y a pas de «synonymie» possible entre langues différentes) mais il ne fait pas d'analyse sémantique, même s'il donne des indications dans ce domaine».

Dans le cas de dictionnaires de langue africaine, nous devons moduler ces propos, car les exigences dans la compréhension du contenu reposent sur des structures syntaxiques méconnues et des référentiels éloignés entre les catégories d'usagers, malgré l'influence et l'impact d'une autre culture depuis plus d'un siècle. De plus, les travaux de concertation sur le plan lexicographique parmi les africanistes sont récents et nous constatons que des éléments de traitements de nature métalinguistique divergent dans les descriptions de base de ces langues en fonction des écoles et des théories des chercheurs.

L'envie et le besoin d'un support linguistique et culturel pour les locuteurs de la langue africaine, malgré les contraintes conceptuelles et éditoriales, sont justifiés, car ces locuteurs sont des agents de développement inestimables. Ainsi, si l'ouvrage ou les ouvrages ne peuvent qu'être unidirectionnels pour diverses raisons, il paraît fondamental que le dictionnaire général bilingue sur support papier soit élaboré avec une visée de lecture et de travail bivalent: utilisable pour les locuteurs des deux langues à fortes variantes culturelles et ce pour un usage moyen. Il doit être conçu sans alourdir la lecture en faisant apparaître sous l'entrée un nombre important mais réfléchi d'items informatifs pour les deux groupes de locuteurs et en préservant un accès rapide à l'information. La microstructure qui dans un bilingue classique devrait ne comporter que des équivalences illustrées va donc être différente et justifier alors une adaptation des «équivalences» et des exemples.

## 2 Dictionnaire bilingue: un principe de recherche d'équivalences lexicales non analytiques

Contrairement au dictionnaire monolingue qui fait une analyse de contenu avec des définitions où l'entrée est explicitée avec l'article accompagné d'indications métalinguistiques plus ou moins déterminées, le dictionnaire bilingue fonctionne sur le principe de recherche d'équivalences lexicales non analytiques de la langue cible (terme à terme, terme à groupe, groupe à terme et groupe à groupe).

«Le dictionnaire a pour tâche fondamentale de fournir la contribution sémantique indispensable à la compréhension de la lexie source et de permettre ainsi une communication interlinguistique efficace.» (Clas 1996: 142). Dans l'esprit de l'usager, la traduction est toujours possible et ne doit pas poser de problème, bien que «toute traduction d'un texte suivi offre ou impose au traducteur selon la nature du contenu, différents degrés d'équivalences: traduction fidèle, adaptation, transposition, récréation. Ces mêmes degrés se retrouvent au niveau du dictionnaire bilingue, à ceci près que l'environnement contextuel doit se faire le plus elliptique possible pour des raisons évidentes de place. L'équivalence parfaite implique un même niveau de dénotation (la référence à un même élément de la réalité extérieure) et un même niveau de connotation, c'est-à-dire le même réseau d'associations culturelles liées aux termes dans les deux langues» (Duval 1991: 2819).

Dans le cas du contexte africain, l'équivalent de la langue cible ne correspond pas toujours à sa fonction d'équivalent. Les problèmes d'équivalents sont amplifiés par l'éloignement des cultures, les conditions géographiques et socio-économiques d'origine.

Ces problèmes concernent deux plans:

– plan du réel présent ou non dans la culture des locuteurs c'est-à-dire le lexème, l'équivalent exact «n'existe» pas, car la réalité n'existe que dans la langue source ou dans la langue cible. Par exemple: un concept inexistant en français peut être rendu en ngbaka par la notion de «*partie active de*» dans des formes en nombre limité. Il n'est jamais isolé mais associé dans le cadre d'un syntagme. À ce moment-là, nous traduisons le terme formé par «*bouche, bec, extrémité de, langue parlée, etc.*»

**nū-** « partie active de... »<sup>3</sup>

1) bouche, bec, ouverture

**ndàlá nū-wī** //peau PA homo// « lèvres »

**kḍá nū-nḡḡ** //écaille PA oiseau// « bec »

**nū-bèlè** //PA sein// « mamelon »

**nū-kḡ wī** //PA bras homo// « poignet »

**nū-kḡ** //PA trou// « ouverture d'un trou »

**nū-tḍà** //PA maison// « entrée de maison »

**nū-félé-nà** //PA corde ligné// « clan »

etc.

2) langue, parler

**nū ngbàkà** « le parler ngbaka »

**nū-wī** = wīlá wē nū wī « le parler, la langue »

**gèlé-nū** //bâtard PA// « langue étrangère »

**nū-tò** /PA/message/ « une nouvelle »

**nū-yálè** /PA/rêve/ « songe expliqué, interprété »

etc.

Lors du traitement, l'exemplification va permettre de comprendre l'étendue et la configuration du concept. L'élément définitoire du début « partie active de » est un essai de traduction qui reste impropre et peut introduire des applications ou des connotations. Aussi, en fonction de la politique des entrées retenue dans l'ouvrage, ce terme sera soit fortement exemplifié ou soit les compositions formées figureront en entrée.

– Plan de la langue où le mot qui désigne le référent existe ou non dans la langue des locuteurs. Dans ce cas, certaines langues vont lexicaliser des unités alors que d'autres vont les grammaticaliser. La grammaire supplée aux lacunes du lexique avec par exemple la lexicalisation d'un énoncé à prédicat verbal neutre :

Bōfīd ā wī-dè-nū-wè

//Bofio/est/homo +MR faire-NEU PA parole//

« Bofio est querelleur » ou « qqn qui parle beaucoup sans réfléchir » (cf. contexte)

Ainsi, la correspondance conceptuelle ou connotative des unités lexicales d'une langue à l'autre est souvent aléatoire et varie en fonctions des cultures et représentations comme nous pouvons le constater avec cet exemple en français, en ngbàkà /ʔa/<sup>4</sup> et en allemand<sup>5</sup>/ pour traduire le sens « verser, déverser, tomber à terre »

a (V) 1) verser, déverser, se déverser, tomber, jeter par terre, purger.

**á lì nū** « verse l'eau par terre ».

**mḍ á zḡ** « fais un lavement ».

2) mettre, ajouter sur, mettre (deux ou plusieurs choses), couvrir, panser

**á tḍà ngḡ** mets un toit sur la maison ».

**á gḡ** « pose des nasses ».

**á yḡkḍ** « jette un filet ».

**á dàni** «panse une plaie ».

**á mbili ngḡ nē** « ajoute de l'argent ».

**á-lí-kpīlī** « flèche empoisonnée ».

**wà á lí kpīlī dḍò inà kpí kpí** « ils trempent les flèches dans différents poisons ».

**gbàngánzá ā tḡ'á** « il a attrapé la rougeole »

**kàtòlò ā tḡ'á** « il est couvert de gale »

3) compter sur, s'appliquer à,

**à tḡ wī dḍò ngbà wī** « compter sur quelqu'un »

**à á tḡ'á na, wá gbàkà sē'ē** « il s'attend à ce qu'ils viennent l'aider ».

**à á silà wī ngḡ ngbà wī** « il pense du mal de quelqu'un ».

gießen (V) 1) verser.

**Wein in ein Glas gießen** « verser du vin dans un verre ».

**Wasser in seinen Wein gießen** « mettre de l'eau dans son vin ».

2) répandre (*auf, über* = sur), jeter (un liquide);

**Brühe auf das Tisch Tuch gießen** « répandre de la sauce sur la nappe ».

3) arroser;

**die Blumen gießen** « arroser les fleurs ».

4) C. impersonnelle;

**es giebt**: « il pleut à verse, à torrents ».

**ihr Kleid, Rock sitzt wie gegossen** « elle est moulée dans sa robe ».

*mettre = legen, setzen stellen*

*jeter un filet = tauchen*

*être couvert de = bedeckt sein mit*

*faire un lavement = klistieren*

3. nf = [ nū- + ' ] noté PA /partie active de + Morphotonème Relationnel haut/

syntagme, aussi on ne le note pas à l'écrit.

4. D'un point de vue phonologique, le phonème /ʔ/ est prévisible car il n'existe aucune combinaison syllabique avec V initiale de morphème sauf phénomène d'élosion en

5. Éléments en allemand communiqués par Renaud Lallement, enseignant à Nancy2 et tirés du *Dictionnaire allemand-français* de Bertaux Lepointe (1968).

Ces éléments ne constituent pas un problème, car même si les découpages linguistiques, conceptuels sont différents, il reste possible de parvenir de manière précise à la description de la réalité de l'une et de l'autre. Chaque langue met en avant des stratégies pour suppléer aux lacunes lexicales. Le plus difficile est de cerner si nous devons ou non intégrer ces « lacunes » dans le dictionnaire ou les laisser au libre soin du traducteur en présence d'un texte. Ce type d'ouvrage africaniste fait souvent l'objet d'une première édition, il insiste sur la « norme » et l'usage avec d'importantes interférences. De plus, la perspective étant unidirectionnelle, nous devons expliciter dans la langue cible soit sous la forme de définition dans les limites de l'explicable, soit sous la forme d'illustrations (voire jusqu'à l'usage d'emprunts et la création de calques) afin d'obtenir la notion synonymique la plus proche de la langue source. L'objectif d'un dictionnaire est de proposer des correspondants qui peuvent et doivent apporter la contribution sémantique dont le lexique a besoin pour permettre une communication utile mais il ne doit pas être la source d'une structure normative rigide. Ainsi, il convient de rechercher si dans la lexicographie bilingue africaniste la définition joue un rôle prépondérant ; dans quelle mesure elle peut être remplacée par des occurrences du mot-entrée et n'être constituée que d'illustrations et d'exemples et enfin de déterminer s'il est facile d'établir une frontière nette entre illustration et définition dans un tel contexte.

Par exemple *lī-* est un nom fonctionnel « *face, étendue plane de qqch. qqn* » qui est ou non associé à un autre terme (voir le tableau au haut de la p. 87). Le plus souvent, il semble obligatoire pour rendre compte de l'existence ou de la globalité de l'objet désigné : *lí tà fējé wénā* « *la pierre est très blanche* » mais il arrive que l'autre terme existe sans sa présence : *mē'ātā* « *c'est une pierre, un roc* ».

En fait, il semble que l'on soit contraint, en présence de représentations ou d'une spécificité technique propre à la culture source, d'avoir une attitude comme dans un vrai monolingue qui a des articles presque toujours composés de la même façon : un hyperonyme indique le champ sémantique et un spécificateur affine le sens en apportant les attributs spécifiques de l'adresse permettant de distinguer celle-ci de tous les autres hyponymes.

Ce traitement d'article va être observé dans des éléments forts communs pour la population de langue

source mais méconnus du lecteur francophone. Ces éléments culturellement marqués (rites, danses), propres à l'écosystème et à la géographie (savane, forêt), propres aux techniques traditionnelles (piégeage, objets aratoires), nous paraissent spécifiques et scientifiques en tant qu'individus extérieurs à la culture. Ils nous semblent devoir être traités de la sorte mais en fait ils sont vulgaires et communs pour le locuteur de la langue source. Par conséquent, il semble important de les introduire dans le dictionnaire général élémentaire ou fondamental. Comme il est impossible pour un lexicographe de couvrir tous les secteurs du lexique, il devrait tenir compte des besoins de l'utilisateur ordinaire, c'est-à-dire évaluer et rendre compte des besoins d'éléments de base du quotidien mais également des rudiments plus ou moins approfondis des termes qui couvrent le domaine scientifique et technique. Ces termes sont essentiels pour aborder correctement les ouvrages de vulgarisation dans le domaine du développement (maladie, santé, nourriture, chasse, agriculture). Ces termes étant admis en vedette, reste le problème de la description. Or les nomenclatures retenues dans ces domaines spécialisés sont ambiguës, car elles doivent être précises et détaillées pour satisfaire à une recherche scientifique et faciles, abordables et appropriées pour les vulgarisateurs chargés de la création d'outils pédagogiques. Ainsi, si les termes relatifs aux mammifères ne posent guère de problème, car nous avons une connaissance médiatique et des ouvrages de référence courants, la diversité des oiseaux, des poissons, de la flore et des techniques spécialisées telles que le piégeage, la chasse, les rites, etc. propre à la région étudiée posent des difficultés dans les choix pour un ouvrage général. Pourtant, la méconnaissance de ces termes existe aussi bien pour le francophone que pour le locuteur africain, car le premier ne dispose pas toujours d'ouvrages de référence et le second a déjà perdu certains liens avec sa propre culture ou même, il méconnaît son environnement (origine urbaine, jeune adulte, etc.).

Aussi, il est essentiel d'insérer les termes « techniques » ou « scientifiques » dans l'ouvrage et d'en faciliter la lecture ou l'accès. Une description, une définition trop longue peut entraîner des confusions, des contresens et dans ce cas il est préférable d'avoir recours à une démarche iconique, visuelle (schéma, dessin, photo).

lī- (N) fonctionnel associé dans une composition pour désigner *face de, étendue plane de qq. qqc.*

lí tà « une pierre (la partie externe) »

lí zǎ « la plaine, la brousse »

lí-wālā « chemin »

lí-gò « au désert »

lí fāndā « la cour, plaine de jeu »

lí-gōdō « l'anus »

lí-kpóá « l'articulation de- »

lí-gǎá-wēsē //face froid soleil// « l'ouest »

lí-ngō « le firmament »

lí-nzā « le ciel »

bōlō félé lí wè « le fer rougit au feu »

dò lí nē « juste, précis, comme il faut »

lí-wà wīā « complets »

má lā lí dódó « c'est trop ! »

ngèmè lí wà « se réunir »

lí'à = lí ádá'à = búlá lí'à « son visage, sa figure »

sálá lī-wī dō sálá ngó lī-wī //poils/face

/bomo/avec/poils/sur/face/bomoll « les cils et les sourcils »

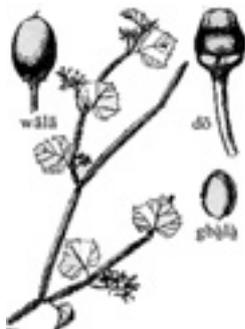
gbā lí'à = gbālí'à « ses yeux »

lí'à ūā « il est aveugle » (ses yeux sont crevés)

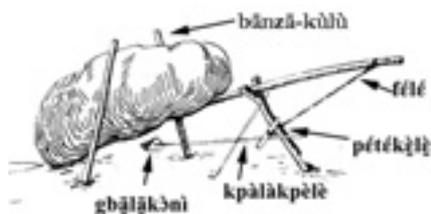
dā lí'à « ses tatouages sur le visage » etc.

Le fait d'annoter de légendes un objet est très utile. Cela oriente le lecteur au niveau de sa compréhension ou vers d'autres pistes de recherche :

tādā (N) – plante charnue souvent plantée dans les villages, espèce de vigne sauvage à tiges articulées, cassantes, Vitacée *Cissus quadrangularis*.



tākù (N) piège assommoir



Enfin, un des obstacles les plus sérieux que rencontre le lexicographe est de déterminer le champ, le type et la nature de la nomenclature : certains thèmes présentent un

intérêt descriptif pour la langue africaine, tels que la botanique, la zoologie, l'agriculture. En revanche, dans le cadre de projet de développement, de nombreuses lacunes et une absence de concordance dans le domaine spécialisé et technique entre les deux cultures (mathématique, biologie, chimie, physique, informatique, etc.) ne peuvent être satisfaits que par des emprunts et des calques qui sont loin d'être acceptables et surtout validés par les locuteurs.

### 3 Des exemples définitoires

Le dictionnaire bilingue ne devrait théoriquement comporter que des occurrences du mot-entrée c'est-à-dire n'avoir que des illustrations avec des exemples. Or, comme nous pourrions le constater, la frontière n'est pas si tranchée : dans le monolingue, qui joue un rôle définitoire, il y a nécessité de l'exemple pour compléter la définition ; dans le bilingue, si dans la langue source il y a une absence d'équivalent codé du mot-entrée (variantes culturelles, etc.), nous avons recours à une glose définitionnelle dans la langue cible.

En effet, dans le dictionnaire monolingue, trois règles empiriques sont posées :

- les exemples doivent justifier ou fonder la définition ;
- les exemples sont une partie du commentaire sémantique qui complète la paraphrase lexicématique ;
- les exemples ne décrivent pas la langue mais la montrent.

Ainsi, dans le monolingue, l'explication reste ouverte, elle n'a pas le statut de définition : l'exemple a une fonction

explicative et non plus illustratrice, l'exemple contribue à expliquer.

On constate une variante avec le dictionnaire bilingue qui ne doit avoir que des illustrations ou des équivalences :  
– les exemples sont tellement complémentaires qu'ils ne justifient pas de définitions, il suffit de montrer le contexte d'usage et d'utilisation ;

– si nous prenons les exemples, ce sont des cas particuliers et pour comprendre les exemples, il faut déjà maîtriser la définition.

Étant dans le cas d'un dictionnaire « faux bilingue », nous considérons les caractéristiques d'un monolingue sans trop l'alourdir, tout en cherchant à le présenter avec les équivalences d'un dictionnaire bilingue. L'explication sémantique essentielle, mais pas toujours évidente au niveau de la compréhension, doit s'appuyer sur un système de compensation qui situe les exigences des deux utilisateurs à des niveaux différents :

– L'Africain va demander à l'outil d'avoir des exemples d'illustrations au niveau du sens mais également au niveau des collocations syntaxiques (faits de langue) ;

– Le Français a besoin d'illustrations sémantiques et syntaxiques de la langue africaine afin de pouvoir utiliser le concept proche ou éloigné de sa référence culturelle.

Par exemple, si la signalétique est en gras en langue africaine et celle en français en italique, l'exploitation et la lecture même du document seront divergentes.

– L'Africain va chercher ce qui est en français (en italique dans le texte), il aura besoin de nombreuses illustrations puisqu'il cherche comment nous pouvons formuler ou combiner la traduction du terme : présence de nombreux exemples en français pour le sens et les combinaisons

syntaxiques possibles (de la collocation jusqu'à l'idiomatisme). Il a moins besoin de la langue africaine, car il dispose de sa compétence linguistique ;

– Le Français va chercher toutes les combinaisons et les illustrations du terme africain (en gras dans le texte). Les collocations et les idiomatismes africains n'ont pas besoin de traduction intégrale (syntaxe), le sens du terme lui suffit, car sa compétence linguistique du français lui permet de retrouver les différentes combinaisons dans sa langue maternelle.

Si nous répondons à la demande d'un seul utilisateur, le dictionnaire va poser des problèmes à l'autre. Et si nous répondons aux deux exigences, inévitablement nous alourdissons la rapidité d'accès à l'information. Nous intégrons volontairement de nombreux exemples en italiques et en gras dans une langue et dans l'autre, sachant qu'une partie de ceux-ci est superflue à l'un ou l'autre des utilisateurs. L'exemple demeure pourtant essentiel, car dans le cas de notre type d'ouvrage, il peut être un élément définitoire, illustrer les différents sens mais aussi les différentes combinaisons possibles et les emplois phraséologiques.

De même, on se place dans une situation où le chercheur et le locuteur vont utiliser ce dictionnaire comme un « dictionnaire d'apprenant », il faut donc des exemples qui justifient la « définition » et étant donné que la « définition » est trop incomplète et imparfaite, l'exemple permet de remédier au problème.

*Sylvie Grand'Eury,  
Université Nancy 2 et UMR 7594 Lllacan-CNRS, Paris, France.  
Sylvie.Grandeury@univ-nancy2.fr*

## Bibliographie

- Bejoint (H.) et Thoiron (P.), 1996: *Les dictionnaires bilingues*, Montréal, Aupelf-Uref; Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 53-69.
- Bertaux (F.) et Lepointe (E.), 1968: *Dictionnaire allemand-français*, éd. revue par Bertaux (P.), Paris: Hachette.
- Boyeng (G.), 1990: « Information syntaxique dans les dictionnaires bilingues », dans *Cahiers de lexicologie*, n° 56-57, Vol. LVI, p. 45-49.
- Bouquiaux (L.), 1978: « *Dictionnaire sango-français* », Paris, SELAF.
- Brisson (R.), 1984: « *Lexique français-baka* », Douala, doc. dactylographié.
- Clas (A.), 1996: « Dictionnaires généraux bilingues: le dictionnaire bilingue canadien », dans *Cahiers de lexicologie*, vol. 69, n° 2, p. 127-144.
- Duval (A.), 1990: « Nature et valeur de la traduction dans les dictionnaires bilingues », dans *Cahiers de lexicologie*, n° 56/57, p. 27-33.
- Duval (A.), 1991: « L'équivalence dans le dictionnaire bilingue », dans *Wörterbücher: ein Internationales Handbuch zur Lexikographie: Dictionaries/dictionnaires*, Berlin; New York: W. de Gruyter, vol. 3, p. 2817-2824. (Theorie der zwei- und mehrsprachigen Lexikographie: ausgewählte: Beschreibungsprobleme).
- Lekens (P.J.), 1952: « *Dictionnaire ngbandi* », Tervuren, Annales du Musée du Congo belge, Série in-8°, Sciences de l'Homme, Linguistique Vol. 1.
- Le Robert&Collins*, 1999: *Dictionnaire français-anglais anglais-français Senior*, 5<sup>e</sup> éd., Paris: Le Robert et Glasgow: Harper-Collins.
- Rey (A.), 1995: « Du discours au discours par l'usage: pour une problématique de l'exemple », dans *Langue française*, n° 106, p. 95-121.
- Rey-Debove (J.), 1991: « La métalangue lexicologique: formes et fonctions en lexicographie monolingue », dans *Wörterbücher: ein Internationales Handbuch zur Lexikographie: Dictionaries/dictionnaires*, Berlin et New York: W. de Gruyter, vol. 3, p. 2859-2865. (Theorie der zwei- und mehrsprachigen Lexikographie: ausgewählte: Beschreibungsprobleme)
- Van Everbroeck (R.), 1985: *Mabola ma lokóta Dictionnaire lingála*, Limete (Zaïre), Éd. Épiphanie.

# Noms de pays: toponymie et ethnonymie à Vanuatu

À Vanuatu, les langues bénéficient d'un statut à trois niveaux, donné par la Constitution: langue nationale, langue officielle et langue d'éducation. Trois langues se partagent inégalement ces trois fonctions: le français et l'anglais, langues héritées d'un passé colonial récent; mais surtout le bichelamar, variété locale du pidgin à base lexicale anglaise qui est parlé dans une bonne part de l'arc mélanésien. Cet article a pour objet d'examiner les difficultés, qu'engendre le rapport sociolinguistique entre ces langues, de la communauté francophone locale à stabiliser le nom qu'elle entend donner pour se nommer, à la fois sous le rapport toponymique et ethnonymique.

Dans un bref rappel du fonctionnement général de la dénomination, les spécificités successives du nom propre et du toponyme sont énoncées en insistant sur la faculté d'usage des déterminants et la légitimité des auteurs possibles d'une désignation. L'examen des documents parlementaires permettra ensuite d'identifier une discordance entre les appellations choisies initialement par les parlementaires et le contenu des lois votées ensuite. Celle-ci s'explique par l'écart considérable existant entre les fonctions sociolinguistiques du français à Vanuatu et le statut qui lui est reconnu par la Constitution. C'est pourquoi la langue y reçoit de l'État des modes de désignation sans usage et ses locuteurs recherchent dans la légitimité de l'étranger des appellations ethnonymiques qui, en définitive, concourent à isoler et affaiblir la francophonie dans la perspective de l'unité nationale mise en place au moment de l'accès à l'indépendance.

## Termes-clés:

aménagement linguistique; multilinguisme; Pacifique; pidgin; toponymie.

## 1 Présentation

**N**UL NE POSSEDE en droit la propriété de la langue et de son usage<sup>1</sup>. Celle-ci est tout au plus le bien collectif symbolique des communautés linguistiques qui en font usage. L'économie des langues existe toutefois et, avec elle, des marchés et des enjeux très réels. Seuls les États sont fondés à adopter des lois linguistiques, dont la validité est en principe limitée aux usages publics sur le territoire

national. Le cas de la francophonie à Vanuatu est révélateur d'une ambiguïté souvent maintenue, dans le chef des locuteurs, sur les rapports entre sphère privée et sphère publique dans le processus d'appropriation linguistique.

Cet article s'inspire d'une note rédigée en octobre 2000 à l'attention du Cabinet juridique de l'État de Vanuatu, institution chargée entre autres de préparer textes et projets de loi. La note avait pour objectif spécifique d'apporter aux parlementaires francophones des éléments leur permettant, le cas échéant, de décider une éventuelle modification du nom du pays dans la version française révisée de la Constitution qui leur était soumise. Dans cet archipel du Pacifique sud, condominium franco-britannique jusqu'en 1980 sous le nom des Nouvelles-Hébrides, la terminologie française adoptée légalement pour la loi fondamentale du pays ne bénéficie pas de la reconnaissance de l'usage. Les francophones de cet État officiellement trilingue, peuplé de quelque deux cent mille habitants, hésitent sur la façon commune de se dénommer en français. Et l'espace francophone le plus proche, la Nouvelle Calédonie – qui est aussi territoire français – désigne le peuple mélanésien de Vanuatu de façon encore différente, ce qui gêne l'enracinement difficile du français dans un pays en développement, tiraillé entre un marquage très fort des coutumes et un engagement timide mais inévitable dans le circuit de la mondialisation. Bien plus qu'une vitalité et une diversification dans les moyens de la création lexicale française contemporaine, l'examen détaillé des variétés toponymiques et ethnonymiques en usage dans l'archipel de Vanuatu sert à identifier des enjeux identitaires fondamentaux.

Dans un bref rappel du fonctionnement général de la dénomination, nous isolons d'abord les spécificités successives du nom propre et du toponyme en insistant sur la faculté d'usage des déterminants et en discutant la légitimité des auteurs possibles d'une désignation. L'examen

1. La constitution de la République française précise (art. 2) que « la langue de la République est le français ». L'une des propositions antérieures déclarait « Le français est la langue de la République » mais elle n'a pas été retenue pour l'interprétation possible de l'énoncé comme une sorte de

déclaration de propriété. La dérivation dans le cadre de l'État-nation entre le pays, ses habitants et la langue dominante conduit souvent à l'assimilation abusive de l'un avec les autres: « le français, c'est la langue des Français; l'italien des Italiens ». (Saint-Robert 2000).

des documents parlementaires permettra d'identifier une discordance entre les appellations choisies initialement par les parlementaires et le contenu des lois votées ensuite. Celle-ci s'explique par l'écart considérable existant entre les fonctions sociolinguistiques du français à Vanuatu et le statut qui lui est reconnu par la Constitution. C'est pourquoi la langue y reçoit de l'État des modes de désignation sans usage et ses locuteurs recherchent dans la légitimité de l'étranger des appellations ethnonymiques qui, en définitive, concourent à isoler et affaiblir la francophonie dans la perspective d'unité nationale mise en place au moment de l'accès à l'indépendance<sup>2</sup>.

## 2 Fonctionnement général de la dénomination

« En 1831, le géographe J.S.C. Dumont d'Urville propose la classification des îles du Pacifique entre Mélanésie, Micronésie et Polynésie; il détermine du même coup, pour les siècles à venir, les différentes perceptions des cultures de ces îles ». (Kaeppler *et al.* 1993: 1)

Les langues associent distinctement les mots et les choses selon des procédés connus partiellement. La relation entre le nom et l'objet qu'il désigne repose sur une convention arbitraire propre à une ou plusieurs communautés linguistiques. Un même objet reçoit des dénominations variées dans des langues différentes: ainsi le fruit du jamalquier est appelé:

- *jamalac* en français;
- *malay apple* en anglais;
- *nagavika* en pidgin bichelamar.

On sait bien sûr que chaque langue découpe en outre le réel selon des champs sémantiques différents. Ainsi, les correspondances entre unités lexicales sont rarement identiques d'une langue à l'autre. Le même mot rend en anglais (*river*) et dans de nombreuses autres langues ce que le français découpe à son tour en *rivière* et *fleuve*. Pour donner un exemple local, les sociétés traditionnelles de

2. Il ne faut toutefois pas ignorer que le processus d'indépendance du pays s'est déroulé d'une façon globalement très défavorable aux communautés francophones. Voir Bonnemaïson (1996), Charpentier (1979) et (1993), Miles (1998).

Vanuatu ont un système de parenté qui rend les acceptions des termes de filiation utilisés par les francophones très différentes de leur valeur en Europe. C'est ainsi que le français local désigne par *oncle* et *tante* toute la parenté maternelle, et par *cousin* la parenté paternelle, déterminante dans la société mélanésienne traditionnelle. En d'autres termes, les termes français qui désignent en Europe des rapports de génération servent à affecter pour les locuteurs mélanésiens la source de la parenté. Guiart (1981: *passim*), critique envers ses collègues océaniens, a mis en évidence l'ancrage contextuel spécifique qui, dans la tradition orale des sociétés du Pacifique, guide le système du contrôle de la polysémie.

### 2.1 Les noms propres

« Lorsque nous appelons un enfant Paul, ou un chien César, ces noms servent simplement à indiquer ces individus comme sujets possibles du discours. Sans doute on peut dire qu'il a dû y avoir des raisons de leur donner ces noms plutôt que d'autres; et cela est vrai; mais le nom, une fois donné, reste indépendant du motif ». (Mill 1988: 98)

Les noms propres font partie de la catégorie grammaticale du nom et possèdent des caractères spécifiques qui posent problème à cause de leur fonction référentielle identifiante.

« De toutes les prisons de France, **Fontevrault** est la plus troublante » (Genet).

*Fontevrault* est un nom propre, une commune dont Genet nous rappelle qu'elle désignait d'abord la métonymie d'une abbaye, ce qui le trouble. Mais si je dis:

« De toutes les fleurs, c'est la **belle-de-mai** que je préfère », *belle-de-mai* ne saurait être considéré comme un nom propre, en sa qualité de nom d'espèce. En effet, la distinction générique/spécifique n'engendre pas l'appropriation: « De tous les moyens de transport, c'est le **train** que je préfère ».

Pour l'usage commun, le nom propre reconnaît l'identité univoque de l'objet qu'il désigne. C'est la raison pour laquelle il est alors représenté sans déterminant dans un certain nombre de cas. À partir du moment où il existe plusieurs exemplaires d'un même objet, la façon commune de le désigner le désingularise. Ainsi, pour conserver à *belle-*

*de-mai* une valeur propre faudrait-il y inclure le déterminant, ce qui revient à figer l'ensemble.

« *De toutes les fleurs, c'est la belle-de-mai que je préfère* »

Le même phénomène se reproduit par exemple dans les marques déposées, où le déterminant transfère la valeur du nom propre vers le nom d'espèce, par métonymie :

« *Les Peugeot sont des voitures robustes* ».

En dépit de nombreux cas discutables, la majuscule demeure un bon moyen de reconnaître à l'écrit le nom propre, ou du moins la perception que le scripteur en a. On peut ajouter que le nom présenté sans déterminant invite au classement dans la même catégorie.

## 2.2 Toponymes et ethnonymes

Le nom de lieu ou **toponyme** relève de modes culturels de désignation. Les toponymes comme les anthroponymes témoignent de relations sociales, de visions du monde et d'usages transmis de génération en génération. Le nom des habitants ou **ethnonyme** dérive en général du nom de lieu. Des nécessités de communication commandent une certaine permanence de ces noms, mais différentes circonstances peuvent en nécessiter le changement. Si celui-ci est progressif, il suit la lente évolution des usages sociaux, y compris linguistiques. Une évolution brutale témoigne d'un changement radical du statut social : mariage, nom de scène pour les noms de personnes ; exercice du pouvoir (conquêtes, lois, hommage...) pour les noms de lieux.

Dans les deux cas, il est important de noter que les appellations choisies dans une langue pour désigner un groupe et son lieu de résidence ne correspondent pas nécessairement à celles du groupe en question. En cause la diversité linguistique, qui implique des aménagements conventionnels dans le passage d'une langue à l'autre. Mais, surtout, le degré de connaissance réciproque qu'ont les sociétés entre elles explique l'amplitude de l'écart. En effet, un groupe qui discerne dans ce qui lui est extérieur une

identité collective spécifique lui attribue un nom, dont le choix peut être orienté par l'appellation que ce groupe-cible s'est lui-même donné. Encore faut-il que le groupe indigène découvert soit effectivement doté d'une appellation spécifique, et que cette information soit correctement transmise au groupe découvreur. L'histoire des rencontres interculturelles est remplie de méprises à cet égard<sup>3</sup>. Toutefois, dans un bon nombre de cas, le nom du groupe nouvellement identifié est arbitrairement attribué par le groupe identifiant, que ce soit par fantaisie ou en fonction d'une perception unilatérale de l'autre. Ceci est fonction de la nature et des objectifs poursuivis par la mission d'identification, s'il y en a. Les Grecs désignaient tout groupe étranger du nom générique de « barbare ». Le sens de ce mot repris en français s'est déplacé pour qualifier une rudesse de caractère ou de comportement, perdant en partie le lien avec une appartenance géographique externe. Il est certain qu'une reconnaissance précise et conforme de l'identité collective que l'autre s'attribue est un chemin parcouru vers le développement d'une relation respectueuse des spécificités de chacun.

## 3 Un toponyme nouveau pour un nouvel État

L'indépendance acquise par l'État de Vanuatu sur l'ancien condominium franco-britannique a marqué un bouleversement toponymique. Les autorités politiques ont posé un geste politique en renommant l'archipel au moyen d'un mot choisi dans une langue austronésienne. Il n'y a là rien d'étonnant : beaucoup d'États africains en ont fait de même en accédant à l'indépendance. Ce changement de nom est à porter au compte des actes symboliques accomplis par le pouvoir pour doter le nouvel État d'une identité nationale propre, dans laquelle tous les citoyens, autochtones et d'origine étrangère, sont invités à se reconnaître. Le préambule de la Constitution énonçait clairement quelle est cette identité : « La République libre et unie de Vanuatu est fondée sur les valeurs traditionnelles mélanésiennes, la foi en Dieu et les principes chrétiens ». Les débats parlementaires de février 1980 évoqués plus loin ont porté sur l'hymne, le nom, l'emblème et le drapeau du futur État indépendant. Une édition spéciale du *Journal officiel* du 19 mars 1980 en publiait les résultats.

3. Très souvent, les informateurs rencontrés par les explorateurs donnaient pour une île un nom générique. C'est ainsi que *Tanna* « la terre » sert aujourd'hui pour dénommer l'île volcanique située au sud de l'archipel de Vanuatu.

4. C'est à Cook que l'on doit le nom des Nouvelles-Hébrides. Bougainville, qui l'avait précédé, avait dénommé l'archipel *Nouvelles-Cyclades*.

Pourquoi le peuple mélanésien a-t-il voulu changer le nom de l'archipel? La réponse est contenue dans le nom ancien. *Les Nouvelles-Hébrides* renvoient à la découverte de terres nouvelles à posséder pour les Européens. Les Hébrides, la Calédonie, la Zélande sont en effet autant de façades maritimes d'où les explorateurs s'élancèrent vers les antipodes, entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Très souvent aussi, les découvreurs leur trouvaient des similitudes avec les nouvelles terres auxquelles ils abordaient<sup>4</sup>. Faisant table rase du rattachement à ce passé de conquête, le pays devait se choisir un nom nouveau: *Vanuatu*, composé des racines austronésiennes *-vanua* «le peuple, le pays» et *tu*, racine verbale qui signifie «qui émerge, qui s'élève», ce qui est toute une gageure pour un État de la Ceinture de feu du Pacifique! Ce nom fut calqué sur la structure du *Vanuaaku Pati*, parti nationaliste dont le leader, W. Lini, gagna les élections de novembre 1979 et dirigea le pays sans interruption pendant la décennie 1980-1990. Le mot nouveau posséderait la faculté de «réunir un peuple, un pays, une nation» (Service topographique, communication personnelle).

### 3.1 Le statut des langues dans la Constitution

La Constitution identifie une langue nationale, trois langues officielles et deux langues d'éducation: «La langue véhiculaire nationale de la République est le bichelamar. Les langues officielles sont l'anglais, le bichelamar, le français. Les langues principales d'éducation sont l'anglais et le français. La République protège les différentes langues locales qui font partie de l'héritage national, et peut déclarer l'une d'elles langue nationale. Tout citoyen de Vanuatu peut obtenir, dans celle des langues officielles qu'il pratique, les services qu'il est en droit d'attendre de l'administration de la République.» (*Constitution*, articles 3 et 64).

#### 3.1.1 Une langue nationale véhiculaire

Le bichelamar n'avait été retenu initialement, ni comme langue officielle ni comme langue nationale dans le projet de Constitution rédigé par les juristes Yash Gai et Charles Zorgbibe en 1978. Il s'agit d'un pidgin, «langue

véhiculaire de communication restreinte qui repose sur un substrat de langues locales, recouvert par un lexique tiré d'une langue de prestige»<sup>5</sup>, ici l'anglais. Si *l'Assemblée consultative des Nouvelles-Hébrides* a choisi d'accorder un double statut constitutionnel à cette langue, c'est d'abord par souci populaire. L'accès limité à l'éducation dans la société vanuatuane a déterminé le constituant à mettre en avant les moyens d'expression du peuple.

Rédigée simultanément en français et en anglais, la Constitution tient sur le bichelamar un double langage. En anglais, il s'agit simplement de la langue nationale; en français, on la qualifie en outre de *véhiculaire*, ce qui permet de la distinguer par avance de celle des langues locales qui serait élevée à son tour à ce statut. En effet, une langue peut être «nationale», c'est-à-dire représentative de l'identité culturelle de la nation, sans être pour autant «véhiculaire», c.-à-d. moyen de communication usuel entre des communautés qui possèdent leurs propres langues par ailleurs. Or, cette fonction véhiculaire est ici essentielle pour préciser le double statut donné au pidgin par la Constitution. «*(Bislama is) a lingua franca spoken throughout Vanuatu, a truly national language which allows communication across the language boundaries which criss-cross the country.*» (Tryon 1998 [1987]: 5)

#### 3.1.2 Trois langues officielles

Car le bichelamar est également élevé au rang de langue officielle, au même titre que le français et l'anglais. Ce fait mérite d'être souligné car il s'agit d'un fait unique pour un pidgin. Mais une langue élevée au statut de langue officielle implique qu'on lui confère les capacités à jouer ce rôle. Cela signifie qu'un important travail de normalisation et d'institutionnalisation de la langue doit être entrepris. Faute de quoi, il paraît difficile de produire dans cette langue l'ensemble des documents nécessaires à la conduite de l'État, en particulier sur le plan juridique et légal.

Des trois langues officielles de l'État, le français est dans une position minoritaire à la fois pour l'expression orale et écrite, l'anglais domine sur le plan de la

5. Selon la définition du *Dictionnaire universel francophone*. On trouvera une étude très

complète des sources du bichelamar dans Charpentier (1979).

communication écrite et le bichelamar pour la communication orale. La vitalité du français se réduit progressivement du point de vue de l'administration à la traduction de documents produits en anglais ou de débats oraux tenus en bichelamar.

### 3.1.3 Deux langues d'éducation

En précisant que seuls le français et l'anglais, deux langues normalisées héritées du passé colonial, sont aussi les langues principales d'éducation, la Constitution compromet la perspective de rendre le bichelamar une langue officielle de plein exercice. En effet, l'éducation est l'un des lieux privilégiés pour l'institutionnalisation de la langue. Pour être enseignée ou servir à la transmission du savoir, une langue dispose d'outils de référence tels que le dictionnaire et la grammaire normative, qui servent à décrire mais aussi à fixer son usage. Cela revient à préciser que le rôle véhiculaire du bichelamar vaut aussi pour son statut officiel. Si l'on accepte l'idée que le statut de langue d'éducation favorise le glissement vers celui de langue écrite de référence, alors le bichelamar peut être qualifié de langue officielle parlée.

Il s'agit d'ailleurs de l'esprit dans lequel aurait été écrite la Constitution, si l'on en croit Charpentier (2000). Le linguiste français indique avoir participé avec Tryon aux travaux préparatoires à l'adoption du texte définitif, en renfort des juristes précités, qui avaient proposé dans une version intermédiaire les dispositions linguistiques suivantes: «La langue nationale des Nouvelles-Hébrides est le bichelamar. Les langues de travail des Nouvelles-Hébrides sont le français, l'anglais et le bichelamar.»

La version française finale, précise Charpentier, permet seule de comprendre que le bichelamar agit comme une langue officielle orale. En ne tenant pas compte de cet état, on comprendrait mal pourquoi les propositions de loi, pour être présentées et adoptées par le Parlement, doivent l'être en français et en anglais mais non en bichelamar. Charpentier souligne que déclarer le bichelamar comme langue nationale sans plus de précision pourrait amener des conflits, au cas où une langue locale serait élevée au rang de langue nationale. Pour prévenir ce risque, conclut Charpentier, il était donc essentiel de maintenir la notion

de langue nationale véhiculaire et que la version française fût foi, si nécessaire.

Ces précisions ne remettent pas en cause la place du bichelamar, mais éclairent des dispositions prises en fonction du statut particulier des pidgins. Elles permettent de comprendre, comme l'a montré Charpentier, le malentendu régnant entre le sens anglais de *vernacular*, qui permet d'y inclure le bichelamar, et le sens français, plus technique, qui s'oppose à *véhiculaire* et donc exclut une telle extension.

## 4 Examen des variantes existantes et de leur légitimité

Les observations quant aux variantes toponymiques et ethnonymiques liées à l'archipel se résument en trois points: a) Les habitants sont appelés tantôt *Ni-Vanuat* (invariable ou non), tantôt *vanuatuans*, tantôt *vanuatais*. b) Le nom courant du pays est pourvu ou non d'un déterminant (*Le Vanuatu ou Vanuatu*). Les prépositions employées diffèrent en fonction de ces emplois. Le nom officiel *République de Vanuatu* est concurrencé par l'appellation courante *République du Vanuatu*. c) Aucune directive précise n'a été établie depuis l'amendement constitutionnel de 1980 et l'ensemble de ces dénominations se mêle sans cohésion.

Cette situation a pour conséquence qu'aujourd'hui, au moment de nommer leur patrie ou de se présenter en français, les habitants de ce pays hésitent, suivant leur intime conviction, raisonnant «au nom du génie de la langue française», respectueux d'un modèle ou de normes mal établies. On imagine les difficultés que soulèverait ailleurs une telle incertitude, et qui sont modérées ici par le faible taux d'utilisation du français comme moyen de communication. Les difficultés à mieux assurer le statut de langue seconde du français à Vanuatu expliquent évidemment une bonne part des traces d'insécurité observées dans la langue.

Les sources documentaires qui illustrent cette diversité sont nombreuses. Pour s'en tenir à la seule langue écrite, on citera à l'appui la presse, les correspondances (privées et officielles, y compris les en-têtes de lettre), les publications diverses parues à Vanuatu et à l'étranger, dans le monde francophone. Par contre, les sources qui émettent un jugement sur l'usage sont en nombre limité: il s'agit

principalement des dictionnaires, des textes législatifs eux-mêmes, d'enquêtes d'opinion menées par le médiateur de la République et d'un article normatif paru dans *La banque des mots* (Bizet 1994).

#### 4.1 La modification constitutionnelle du nom du pays

##### 4.1.1 Contexte du choix d'un nouveau toponyme

Le 18 février 1980, l'Assemblée représentative des Nouvelles-Hébrides se réunissait sous la présidence du pasteur Timakata. À quelques mois de l'indépendance, les élus devaient se prononcer sur les attributs de la nouvelle nation : l'emblème, l'hymne, le drapeau et le nom du pays. Le Premier ministre Lini présente alors à 31 membres les quatre noms que le Comité parlementaire lui a soumis : *Niubridis*, *Vanuatu*, *Vanuanda* et *Malvanua*. Il propose au Parlement d'adopter le nom de *The Republic of Vanuatu* (seule la version anglaise originale des comptes-rendus analytiques est disponible à la bibliothèque du Parlement), que je traduis par « République de Vanuatu ». Le compte-rendu des débats ne rapporte pas de discussion houleuse : interrompus à l'heure du déjeuner, les parlementaires avaient déjà examiné chacune des quatre propositions et le consensus se dessinait progressivement pour rejeter toute variante proche ou lointaine des « Nouvelles-Hébrides », forme jugée définitivement étrangère aux racines du pays. Après le repas, le ministre Korisa s'inquiéta encore du nom qui serait donné aux habitants, lui qui avait déclaré le matin que *vanuatuan* ne saurait convenir, puisqu'en langue du Sud, cela sert à désigner l'homme blanc. Après avoir envisagé un instant de donner au pays le nom du parti dominant, *Vanuaaku*, qui avait été plébiscité, le Premier ministre, également président de ce parti, déclara que celui-ci entendait conserver seul son appellation et que, si *Vanuatu* était retenu, les habitants en seraient appelés *Nivanuatu*. Le Parlement adopta *Vanuatu* comme le nom nouveau du pays par 26 voix pour et 5 abstentions.

Le Parlement fut convoqué en séance spéciale les 9 et 16 décembre 1980, sous la présidence de Maxime Carlot, pour débattre du projet de loi relatif à la première révision de la Constitution. L'opposition, qui comptait une grande partie des élus francophones, refusa de siéger pour marquer sa désapprobation envers une révision constitutionnelle qui

devait instituer la division du pays en provinces (art. 81). C'est donc en l'absence de tout examen de nature terminologique sur la version française que le volet toponymique de la loi 10 fut voté et publié en mars 1981 dans le n° 25bis du *Journal officiel* de Vanuatu.

Il importe de garder à l'esprit que les débats ont entièrement eu lieu en bichelamar (du moins ceux de décembre), qu'ils ont ensuite été synthétisés en anglais et traduits en français. Le texte décrète le changement de nom dans les versions anglaise et française de la Constitution. *Vanuatu* remplace uniformément *Les Nouvelles-Hébrides* et *the New Hebrides*. Par contre, pour le nom des habitants et l'adjectif correspondant, les modes de substitution changent. En français, *néo-Hébridais* est remplacé par *vanuatuan*. En anglais, *new Hebridean* est remplacé par *Ni-Vanuatu* lorsqu'il désigne l'habitant, par *Vanuatu* dans les autres cas.

##### 4.1.2 Observations pertinentes

1) La loi est muette quant aux conditions du changement en bichelamar. Cela s'explique par le fait que la Constitution ne possède pas de version en langue nationale *véhiculaire*, pour les motifs exposés plus haut. Il faut donc adopter une grande prudence, quand on sait que les débats parlementaires, eux, ont très certainement eu lieu dans cette langue. L'intention politique du constituant était de conférer une unité nationale au pays, le reste étant l'affaire de traducteurs, de grammairiens et de linguistes. C'est ainsi que les versions française et anglaise de l'amendement ne donnent pour le nom du pays que la modification dans leur propre langue. Cela renforce indirectement l'idée de cohésion nationale : un même nom pour tous.

2) La substitution porte sur le nom du pays, *déterminant inclus*, et ce dans les deux langues. S'il y a négligence dans le transcodage des modifications de la dénomination d'une langue à l'autre, ce n'est donc pas le cas en ce qui concerne l'article.

3) Selon le compte-rendu des débats, la seule référence aux enjeux du choix du nom du pays dans les différentes langues officielles réside dans l'exclusion de la proposition *Malvanua* par le Parlement en 1979, à cause de l'évocation négative de la première syllabe pour les francophones.

4) Dans ces conditions, donner des appellations différentes entre les langues peut être interprété comme une façon de distraire l'unité faite autour du nom. Ce serait l'une des raisons qui expliquent que, en dépit de la loi, pour beaucoup d'usagers c'est l'appellation *Ni-Vanuat* commune à l'anglais et au bichelamar qui reflète le nom officiel de l'ethnonyme *vanuatuan*. On retrouve d'ailleurs cette erreur chez Bizet (1994), dans le *Dictionnaire universel francophone* (désormais *DUF*) et aussi dans la version de travail de la Constitution consolidée.

5) La formule donnant naissance à l'ethnonyme par préfixation en *Ni*, n'apparaît nulle part ailleurs en bichelamar. Ou bien il s'agit d'un emprunt morphologique à la langue vernaculaire ayant fourni le nom du pays; ou bien l'ethnonyme fut entièrement forgé pour la circonstance, et réputé invariable, ce qui est conforme à l'usage français (Goosse 1986: § 525E, 544C). Charpentier décrit les préfixes *ni*, *na* comme des marqueurs nominaux dans de nombreuses langues de l'archipel plus ou moins interchangeables (voir le *Nagavika* du bichelamar pour le *jamalac*), en fonction de considérations d'euphonie.

#### 4.1.3 Conclusions

Cela nous permet de formuler l'hypothèse suivante. Le choix d'une nouvelle appellation pour le pays aurait eu lieu dans la langue nationale véhiculaire; le nom retenu dans les autres langues officielles serait intervenu de façon subsidiaire, au moment de coucher par écrit les décisions prises. Le fonctionnement administratif de l'État ayant lieu depuis fin 1979 d'abord en anglais (*cf.* les langues originales des comptes-rendus), on s'est soucié de reproduire les décisions prises en bichelamar dans cette seule langue. En d'autres termes, il est vraisemblable, une fois n'est pas coutume, que l'anglais ait enrichi son vocabulaire d'un emprunt au pidgin national, au moment de légiférer, et non l'inverse. L'appellation légale en français aurait ensuite été produite par la Direction des services linguistiques dans l'indifférence complète ou la négligence, ce qui explique qu'elle diffère des deux autres langues officielles, voire qu'elle adopte une dénomination jugée inadaptée aux provinces du sud (où elle désignerait l'homme blanc). Un argument supplémentaire en faveur de cette hypothèse consiste d'ailleurs à identifier, à l'instar des puristes,

l'ethnonyme *vanuatuan* à un anglicisme. Il ne s'agirait là au fond que d'une scorie des propositions anglaises initiales. On se trouve alors devant une situation paradoxale où ce serait la domination linguistique de l'anglais et du bichelamar qui auraient décidé par omission d'une appellation légale française calquée sur une proposition en langue anglaise, abandonnée dans le document final. En d'autres termes, la disposition en français de l'article 10 résulterait d'un oubli du législateur et/ou du traducteur, ce que viendraient confirmer plusieurs coquilles figurant au *Journal officiel*.

L'usage vient appuyer de manière inattendue cette hypothèse: «selon la règle locale, il faudrait mettre la majuscule sur la deuxième partie du mot, ne pas accorder [...] et n'employer que comme nom et /pas/ comme adjectif» (Bizet 1994: 102). À travers l'aspect singulier de ces règles, on peut pointer la mise en place d'un usage invariable *ni-vanuat*, étendu selon le *DUF* au nom et à l'adjectif, emploi conforme, nous l'avons dit, au *Bon Usage*. Mais surtout, il faut y voir un parallèle remarquable avec l'évolution terminologique rapide accomplie à la même époque en Nouvelle-Calédonie, le pays mélanésien le plus proche, francophone (et français) de surcroît. L'appellation *kanak* invariable, née de *Melanesia 2000*, s'y met en place dès la fin des années 70 et sera revendiquée ensuite par les indépendantistes du FLNKS, qui en dérivèrent le toponyme de l'État indépendant qu'ils prônent: *Kanaky* (et non *Canaquie!*).

À cet égard, il a été observé que, dans leurs discours officiels en français, les représentants nationaux et hauts fonctionnaires faisaient en général un usage «légaliste» des termes désignant le pays et ses habitants, impeccablement aligné sur la loi de 1980. C'est qu'un ministre s'exprime naturellement au nom de son gouvernement et l'État; il se montre donc, dans la langue aussi, respectueux des principes de bon gouvernement en matière légale. Dans une moindre mesure, les fonctionnaires agissent de même.

#### 4.2 Les enquêtes réalisées par le Bureau du médiateur

Un des grands mérites de l'enquête réalisée en 1998 par la Direction du pluralisme linguistique du médiateur de la République de Vanuatu a été de faire apparaître l'emprise

de la Direction gouvernementale des services linguistiques sur l'usage. Comme l'indique le rapport annuel, ce Service applique scrupuleusement dans ses productions les dispositions votées pour la Constitution. L'enquête posait le problème en évoquant les dispositions légales et un usage diffusé à Vanuatu depuis la Nouvelle-Calédonie. Elle demandait à chacun de déclarer quelle appellation recueillait son suffrage. 316 personnes « de Port-Vila et des environs » y ont répondu, parmi lesquelles 60,6% se déclaraient favorables à désigner le pays *le Vanuatu* et, pour l'ethnonyme, *Vanuatais* (52,7%) ou *Ni-Vanuatu* (43,2%). On aurait tort de prendre cette enquête pour autre chose que ce qu'elle est. Il ne s'agit en aucun cas d'un sondage d'opinion, avec sélection d'un échantillon représentatif de répondants, mais bien d'un témoignage de la variété des appellations ayant cours en milieu urbain, au sein d'une population francophone multinationale. Le communiqué conclut avec sagesse : « Il appartiendrait aux hommes politiques de décider si les résultats de Port-Vila sont représentatifs de ce que pensent les habitants des autres régions de ce pays. » Il faudrait également soumettre au verdict des parlementaires la valeur des résultats à l'échelle de la capitale elle-même. La question reste donc en suspens : le nom légal du pays ne semble pas faire l'unanimité de ses habitants.

#### 4.3 Le *Dictionnaire universel francophone*

Le *Dictionnaire universel francophone*, paru en 1997, a fonctionné selon une méthodologie d'enquête décentralisée de collecte du lexique spécifique à chaque ensemble francophone. Le dictionnaire offre une entrée pour *ni-vanuatu*, dont il déclare qu'il s'agit de « la dénomination officielle d'un adjectif et nom invariable pour désigner ce qui est propre à la République de Vanuatu et à ses *citoyens mélanésiens* ». Est-ce à dire que les citoyens de Vanuatu d'origine européenne ou asiatique en sont exclus ? Le fait qu'il s'agit d'une désignation officielle selon la notice ne permet pas de suivre cette interprétation, même si la forme abrégée et familière *ni-vat*, reprise également dans le dictionnaire, nous semble, elle, s'appliquer dans l'usage aux seuls citoyens mélanésiens. Cependant, l'auteur de la notice se trompe ; d'un point de vue légal, comme nous avons vu, c'est *vanuatu* qui est la dénomination officielle.

Charpentier, fin connaisseur de Vanuatu, qui a couvert les notices spécifiques à Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie, s'est fait ici l'interprète de l'adaptation du nom officiel en français à l'usage courant du bichelamar et/ou au nom officiel anglais. C'est donc que l'emprise de cet usage « officiel » officieux suffit pour nier la valeur d'usage du terme légal. Ceci montre, s'il en était besoin, la position de faiblesse du français dans un environnement linguistique où dominant l'anglais et le bichelamar. On n'est pas loin de se trouver dans une situation de *diglossie*, au sens élargi, où le français serait en position basse.

Il faut toutefois noter que le *DUF*, s'il est entièrement muet sur *vanuatu*, fait mention de l'appellation *Vanuatais*, comme nom et adjectif, qu'il déclare « mot perçu comme étranger au Vanuatu ». En d'autres termes, il s'agit selon Charpentier d'un francisme, ou usage propre à la variété du français de France. Il faudrait préciser, dans le contexte du Pacifique sud, que c'est l'empreinte de l'usage français néo-calédonien, le plus proche géographiquement du français de Vanuatu<sup>6</sup>.

#### 4.4 La question du déterminant nominal : *Vanuatu, le Vanuatu, les Vanuatu*

Différents linguistes ont été interrogés sur la question du déterminant nominal pour les besoins de l'enquête, certains avec des compétences externes et d'autres ayant une connaissance de la réalité sociolinguistique de Vanuatu. Ces témoignages viennent s'ajouter à un curieux article normatif publié en 1994 par A. Bizet dans *La Banque des mots*. À l'exception de ce dernier texte, l'ensemble des linguistes nous ont transmis leur point de vue assorti de précautions recommandant de suivre l'usage (mais celui-ci est changeant) et de considérer leur opinion à titre individuel, et surtout pas prescripteur. Dont acte.

6. La notion de *francisme*, décrite dans le *DUF*, est présente dans les productions lexicographiques récentes de la francophonie extra-hexagonale. On citera par exemple le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* ou le *Dictionnaire*

*historique du français québécois*, récemment parus. On ne s'étonnera donc pas de voir un dictionnaire « universel » marquer dans une communauté francophone indigène les usages allogènes de la langue.

#### 4.4.1 Le nom du pays, appellation politique ou désignation géographique ?

On oublie quelquefois que le nom de pays est une espèce toponymique spécifique en ce qu'elle désigne souvent à la fois un État, c'est-à-dire une communauté politique, et une région géographique. L'incohérence dans l'emploi facultatif du déterminant devant ce type de nom naît lorsque cette unité référentielle. «L'incertitude commence avec les noms géographiques, que la publicité de la dénomination [...], son ancienneté et sa quasi-irréversibilité éloignent des noms propres et rapprochent des noms communs dans la conscience linguistique.

Le français moderne entérine le glissement en traçant une ligne de démarcation entre les toponymes artificiels, privés d'article à l'égal des noms propres de personnes, et les toponymes naturels, munis d'un article à l'image des noms communs – malgré les exceptions de Chypre, Cuba, Haïti, Israël... et deux ou trois survivances d'une syntaxe périmée» (Wilmet 1997: 76-77)

Le *Bulletin de terminologie des Nations unies* n° 347/Rév 1 (nov. 97) «Country Names», publié par la section de terminologie de l'ONU, mentionne la dénomination: *Vanuatu* et *République de Vanuatu*. Celle-ci figure également sur la liste *Noms de pays*, établie par le Genung (Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques), adoptée par la 7<sup>e</sup> Conférence des Nations unies pour la normalisation des noms géographiques (New York, janvier 98).

L'Institut géographique national français (IGN) a réalisé en 1960-1971 le relevé topographique complet de l'archipel des Nouvelles-Hébrides. Depuis lors, conformément aux dispositions prises par le ministère français des Affaires étrangères dans sa liste de juin 1995, l'IGN adopte pour sa cartographie le nom de *Vanuatu*, sans article. Sur les dernières éditions de son planisphère «onde politique» à l'échelle du 1/33 000 000, l'IGN a adopté l'appellation officielle *Vanuatu*, en remplacement des Nouvelles-Hébrides. «Toutefois la question de l'article est actuellement à l'étude au sein de la Commission nationale de toponymie du CNIG (Conseil national de l'information géographique), laquelle s'acheminerait vers l'adoption de la forme avec article, le *Vanuatu*, plus conforme à l'usage français moderne» (Pierre Planques, président de la Commission de

toponymie de l'IGN, communication personnelle, nous soulignons).

Interrogés sur le cas de Vanuatu, Marc Wilmet et Jean-Pierre Cuq reprennent la distinction entre toponymes naturels et artificiels pour expliquer la présence ou l'absence de déterminant du nom. Cuq note le «flottement dans le nom des petites îles parce qu'elles sont assimilées, comme les villes, à des points géographiques et non à des étendues». La loi du nombre privilégie l'emploi avec article. Wilmet indique quant à lui que la solution sans article «paraît pouvoir être adoptée en langue française conformément à l'esprit de notre langue».

Jean-Michel Charpentier, spécialiste de la sociolinguistique de Vanuatu, recommande l'usage avec déterminant; il n'envisage pas l'emploi sans déterminant des toponymes artificiels. Il se situe dans la perspective des seuls noms de pays, et en particulier de pays ayant changé de nom peu après leur accès à l'indépendance: «le Zaïre, le Burkina Faso, le Mali... tous noms autochtones».

Ange Bizet (1994: 100-105) a résumé dans un argumentaire ses motivations normatives. Son article paru en 1994 s'inscrit dans un contexte où le gouvernement de Vanuatu, dirigé par un Premier ministre francophone, s'ouvrait de façon significative à la francophonie internationale et calédonienne. Son point de vue est simple: l'emploi absolu, sans déterminant, ne serait rien d'autre qu'un anglicisme qui ne répond pas au «génie» de la langue française et de la grammaire. En témoignerait l'immense majorité de noms de pays pourvus de l'article.

#### 4.4.2 Hypothèse d'un processus historique évolutif

L'hypothèse de Wilmet permet de formuler une possible reconstruction philologique, qui serait la suivante. Dans un premier temps, le pays indépendant a institué un nom nouveau, choisi de toutes pièces au nom d'un élan national: l'emploi sans déterminant s'imposait donc: *Vanuatu*, comme d'ailleurs *Kanaky* («Vive Kanaky», s'écriait Tjibaou en 1984), s'écrivent sans déterminant. Dans les années 80, cet usage se répand. Toutefois, à la faveur de l'ouverture sur le monde francophone international dans les années 90, et aussi avec la patine du temps, le déterminant apparaît, gage d'une reconnaissance et d'un intérêt réciproque du monde francophone envers cet

État. De ce point de vue, on considérera l'usage dans les pays africains évoqué par Charpentier comme plus conservateur, ce qui paraît être le cas pour un certain nombre d'attitudes linguistiques (comme un certain refus de la féminisation des noms de métier, par exemple).

Dire qu'il y a une règle sur laquelle vient se greffer l'usage est méconnaître la vitalité du langage. Il suffit de se tourner vers un grand nombre de phénomènes de mode linguistique pour voir que l'usage n'est pas figé autour des noms propres. N'a-t-on pas vu par exemple les postes de France et de Belgique devenir il y a quelques années « *La Poste* », sans que cela ne remette en cause l'équilibre de la nation, ni le « génie de la langue » ?

Vanuatu est un archipel, ce qui explique la marque du pluriel dans l'ancienne appellation. Aussi la rigueur commanderait-elle l'usage du pluriel lorsqu'on fait référence à son identité géographique : « les Vanuatu », comme on parle des Antilles. Or, cette variante n'est guère en usage, à l'exception notable d'attestations recueillies en Polynésie française, où plusieurs archipels locaux sont déjà désignés de la sorte (comme *Les Tuamotu*). Si cette appellation d'ensemble n'a pas pris pied en Mélanésie, c'est probablement parce que l'archipel y forme un seul État et que le changement de nom opéré fut celui d'un État, non d'un archipel. C'est *La République de Vanuatu* qui est constituée, et non les 12 195 km<sup>2</sup> sur lesquels s'exerce la souveraineté de l'État.

Le nom des îles qui composent l'archipel a du reste lui aussi connu une mutation. On dit aujourd'hui *l'île de Pentecôte* et non plus *l'île Pentecôte*, comme l'indiquent certaines cartographies plus anciennes. L'abandon de la fonction adjectivale est conforme à la théorie du point géographique de Cuq ; peut-être s'agit-il, là encore, de la trace du phénomène évolutif des usages linguistiques. L'usage du déterminant varie à l'intérieur de la langue, selon des procédés partiellement explorés, où la valeur d'indexicalisation dépend pour une bonne part de l'énonciateur. L'anglais aussi varie, même s'il le fait moins, quant à l'emploi du déterminant dans ses structures nominales (cf. *The New Hebrides*, *The Netherlands*, voire *The University of Sydney*).

#### 4.5 L'invariabilité du gentilé et de son dérivé adjectival

La question du nom des habitants est une information pittoresque populaire en France. La dérivation entre le pays et ses habitants aiguise la curiosité des locuteurs lorsque la désinence est insolite. En ce qui concerne les noms ethniques, la pratique des ethnologues rapportée dans *Le Bon Usage* consiste à rendre le terme emprunté invariable. Mais que faire lorsque le nom ethnique désigne un peuple où le français est une langue en partage ?

L'exemple géographiquement le plus proche est, nous l'avons dit, celui de *kanak*, où un terme autochtone est donné pour désigner les habitants mélanésiens de la Nouvelle-Calédonie. Le mot *canaque*, dérivé du polynésien *kanaka* « homme », a vu son champ sémantique évoluer considérablement au XX<sup>e</sup> siècle. Ce terme a servi, jusqu'aux années 50 au moins, pour désigner en français l'ensemble des ethnies insulaires mélanésiennes. Non exempt de connotation dépréciative pour les colons qui l'employaient (voir les injures du capitaine Haddock dans *Tintin*), le sens du mot a muté pour identifier aujourd'hui les communautés autochtones dans la Nouvelle-Calédonie multiraciale. Le mot s'écrit désormais *kanak* et est d'ordinaire invariable, par exemple à travers la très officielle *Agence pour le développement de la culture kanak*. L'appropriation du mot par les indépendantistes du FLNKS dans les années 80 a donc transformé une dénomination générique extérieure en marque identitaire revendiquée par la communauté qu'elle désigne, reconnaissable à l'orthographe invariable simplifiée, désormais palindrome.

Les linguistes interrogés se prononcent en général pour la dérivation ordinaire française la plus courante : *Vanuatais* sera, comme *Français*, variable en genre et en nombre et doté d'un dérivé adjectival identique. C'est l'opinion de Cuq, d'Antoine Auchlin, de Wilmet, qui s'en remettent malgré tout à l'usage. Cuq insiste sur l'impact déplorable de *Vanuatu*, dérivé surtout utilisé pour le nom d'adeptes de religions.

Le problème est celui qui est mis en exergue par Latin et Charpentier. Le dérivé *Vanuatais* était perçu comme étranger à Vanuatu, au moment de son introduction progressive au cours des années 90. Il s'agit d'un francisme, que le faible taux de légitimité de la langue que se reconnaissent les francophones locaux ne permet

manifestement pas de neutraliser. Ainsi la rédaction francophone du périodique local *La Presse* passe-t-elle tous les textes qu'elle signe au filtre de la paire *Le Vanuatu-Les Vanuatais*, ce qui a le mérite de rendre la publication homogène, mais non d'indiquer l'usage réel des chroniqueurs. Charpentier se fait véhément : la logique mélanésienne par préfixation lui paraît parfaitement légitime et les formes en *ais* ou *an* sont toutes deux des pratiques apparues « sous la plume de journalistes néo-calédoniens qui [...] voulaient se détacher d'un terme à trop fortes connotations indépendantistes. Vouloir imposer à des noms indigènes des règles grammaticales propres à la langue française relève du pur impérialisme culturel, à moins que ce ne soit là le choix des pays concernés. » On relèvera simplement, par expérience du terrain, une propension des jeunes davantage scolarisés à privilégier le modèle normatif français, qui est donc aussi un certain modèle de la presse écrite plongée dans le bain de la mondialisation.

#### 4.5.1 L'adéquation entre la phonétique et l'orthographe française du nom

La prononciation française courante du nom du pays est [vanwatu] (*DUF*). La graphie en usage est commune aux trois langues officielles. Toutefois, on rencontre des partisans d'une orthographe française en « Vanouatou » (cf. le *Forum francophone des affaires de Vanouatou*, l'*Association des professeurs de français de Vanouatou*, etc.), qui arguent que l'orthographe courante *Vanuatu* serait « conforme au système de transcription anglais » (Bizet 1994 : 103).

Si l'influence de l'anglais sur le français s'exerce par maints égards à Vanuatu, ce n'est pourtant pas par l'orthographe du toponyme national. Le dictionnaire d'Oxford, par exemple, donne comme transcription [vænuːˈAːtu]. En règle générale, la graphie anglaise *u* marque en syllabe ouverte la diphtongue [ju], tandis que c'est la graphie *oo* qui rend le son [u], comme dans *football*, que le français a d'ailleurs adopté tel quel. Enfin, l'articulation du *a* est moins ouverte qu'en français, comme le rappellent les conventions d'Oxford. L'orthographe du mot ne doit donc rien à la prononciation anglaise : elle est liée à l'usage courant de la transcription du pidgin à Vanuatu, où les conventions de l'alphabet phonétique

international sont dans une large mesure utilisées pour la graphie. La convention de lecture du « U » en [u] semble d'ailleurs avoir été adoptée de longue date pour le Pacifique, contrairement à ce que prétend Bizet (*Futuna, Vanua Levu*), à l'exception des toponymes de Calédonie, il est vrai<sup>7</sup>.

Les écarts entre la prononciation traditionnelle et la prononciation normalisée sont nombreux en français, en particulier dans les toponymes : *Auxerre, Laguiole, Bruxelles*. Enfin, il faut réaffirmer que les conventions retenues par la tradition graphique ne restituent pas une prononciation réelle, mais une abstraction par rapport à laquelle chaque locuteur prend position.

## 5 Conclusions

1) Le changement de nom décidé en 1980 concerne l'État et non l'archipel. Il s'agit donc d'un toponyme artificiel. L'emploi sans article est donc parfaitement conforme à la langue française. Cette forme, qui est celle légalement adoptée par amendement constitutionnel (loi 10 de 1980), a le mérite de s'aligner sur l'appellation retenue dans les deux autres langues officielles du pays, ce qui simplifie la gestion de l'emploi du nom dans l'administration et les institutions. Cela implique d'adapter en conséquence la préposition pour les compléments éventuels du nom : *de/à* et non *du/au*.

Exemples :

[a] *République de Vanuatu. Postes de Vanuatu.*

[b] *Je vais à Vanuatu.*

[c] *Vanuatu combat le blanchiment de l'argent sale.*

Toutefois, vingt ans après l'indépendance, le toponyme est manifestement en voie de « naturalisation » dans l'usage courant, comme en témoigne l'emploi du déterminant. Pour adopter légalement cette forme, il est nécessaire qu'une loi soit votée par le Parlement.

7. Voir par exemple Aubert de la Rüe (1945 : 17) ou Guiart (2000 : 4). Il est probable que l'exception calédonienne soit liée aux usages d'une communauté française isolée à l'époque coloniale, car cette graphie

particulière ne s'est imposée nulle part ailleurs dans le Pacifique. Des attestations anciennes ou isolées existent cependant : *les Touamotou* en Polynésie, la rivière *Teouma* sur l'île de Vaté, à Vanuatu.

2) Le nom légal des habitants institué par la loi de 1980, *Vanuatu*, n'est pas satisfaisant. Il est peu utilisé, son usage en français est surtout réservé aux usages religieux et il posséderait déjà une signification dans certaines langues du sud de l'archipel. Le caractère officiel de cette appellation n'est guère connu des autorités ni de la population. Pour modifier légalement cette forme dans la Constitution, il est également nécessaire qu'une loi soit votée par le Parlement.

3) L'ethnonyme adopté en anglais et en bichelamar est *Ni-Vanuatu*. Les dictionnaires français ont enregistré un certain nombre de dénominations: *Vanuatan* (*Le Petit Robert* 1993), *Ni-Vanuatu*, *Vanuatais* (*DUF* 1997). Des formes mixtes ont également cours à l'oral: *Nivanuatais*, *Nivanuatu*. La préfixation est en usage dans les langues austronésiennes de l'archipel. *Vanuatais* est d'un emploi marqué dans l'usage local; par contre, c'est l'usage courant en Nouvelle-Calédonie. Les autres territoires de la Francophonie n'ont guère développé d'usage pour parler des habitants de l'archipel. Les grammaires traditionnelles recommandent d'adopter les emplois ethniques tels quels et de les rendre invariables (*Le Bon Usage*). La forme adaptée pour désigner la communauté autochtone de Nouvelle-Calédonie, où le français est langue officielle, est invariable: *Kanak*.

4) Le choix est davantage politique que linguistique en ce qui concerne le nom des habitants.

a) L'usage de *Vanuatais* est possible. Cette forme correspond aux normes courantes du français, mais elle désolidarise le nom des habitants en français de leur nom dans les autres langues officielles du pays.

b) L'usage de *Nivanuatu* (ou *Ni-vanuatu*) est possible. Les débats parlementaires sur le changement de nom n'ont pas adopté un nom de lieu ou d'habitant spécifique pour chacune des langues officielles. Ils ont décidé un choix global, qu'on jugera par extension valable dans les trois langues. Contre toute attente, la loi indique pourtant un choix distinct pour le français.

La note adressée au Cabinet juridique de l'État s'achevait par des recommandations favorables à l'adoption par voie légale d'une version française tenant compte des usages récents (l'emploi avec article du toponyme) mais aussi de l'esprit d'unité nationale ayant animé les débats parlementaires: nous recommandions de remplacer l'usage français légal *Vanuatu* par *Nivanuatu* ou *Ni-Vanuatu* invariable. Les lenteurs du monde mélanésien font qu'au

moment de mettre sous presse, la version française de la Constitution n'a toujours pas été actualisée. Ce n'est assurément pas une priorité pour des parlementaires qui débattent en pidgin! Mais il est vraisemblable que les documents finalement adoptés ne contiendront aucune modification. Certes, il est possible d'adopter un nom commun sans passer par un texte de loi. On pourra toutefois regretter qu'un État dont la loi fondamentale professe une telle diversité linguistique n'adopte pas une manière commune de se désigner et de se faire reconnaître en français. C'est là le signe, et pour longtemps encore, d'une appropriation linguistique déficitaire du français et du refus, par les communautés francophones locales, de communiquer à la langue d'éducation un peu des usages locaux spécifiques, pourtant propres à enrichir notre langue commune.

*Michel Wauthion,*  
*Antenne du Pacifique, Agence universitaire de la Francophonie,*  
*Port Vila, Vanuatu.*  
*michel.wauthion@auf.org*

## Remerciements

Nous remercions les linguistes et collègues suivants qui ont nourri par le courrier électronique nos travaux: Antoine Auchlin (Université de Genève), Jean-Michel Charpentier (Lacito, CNRS), Jean-Pierre Cuq (Université de Provence 1), Jean-Léo Léonard (Paris 7), Danièle Latin (Agence universitaire de la Francophonie), Pierre Planques, (IGN), Maurice Olender (EHESS), Marc Wilmet (Université de Bruxelles). Nous remercions également MM. P. Gambetta, OIC Support Services, Service topographique de Vanuatu, V. Lunabek, président de la Cour suprême par intérim de Vanuatu, J.-P. Milliat, assistant technique au ministère des Travaux publics de Vanuatu et N. Nassuai, juriste au Cabinet juridique de l'État de Vanuatu.

## Bibliographie

- DUF, 1997: *Dictionnaire universel francophone*, publié sous la coordination de D. Latin, Paris, Hachette.
- Le Nouveau Petit Robert, 1993: *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Antheaume (B.) et Bonnemaïson (J.), 1988: *Atlas des îles et États du Pacifique sud*, Paris, Publisud, et Montpellier, Reclus.
- Aubert de la Rüe (E.) (1945): *Les Nouvelles-Hébrides, îles de cendres et de corail*, Montréal, Éditions de l'Arbre.
- Babadzan (A.), dir., 1999: *Les politiques de la tradition*, Journal de la Société des océanistes, n°109.
- Bizet (A.), 1994: « Problème de toponymie et d'ethnonymie moderne: Vanuatu », dans *La banque des mots*, n° 48, p. 100-105.
- Bonnemaïson (J.), 1996: *Les fondements géographiques d'une identité. L'archipel du Vanuatu. Essai de géographie culturelle*, Paris, Orstom.
- Charpentier (J.-M.), 1979: *Le pidgin bislama(n) et le multilinguisme aux Nouvelles-Hébrides*, Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France (SélaF).
- Charpentier (J.-M.), 1982: « La francophonie en Mélanésie, extension et avenir », dans *Anthropologie et sociétés*, vol. 6, n° 2, p. 107-126.
- Charpentier (J.-M.), 1993: « La francophonie au Vanuatu: concept juridique ou réalité sociologique? », dans Robillard (D. de) et Beniamino (D.), dir., *Le français dans l'espace francophone*, t. 1, Paris, Champion (Politiques linguistiques), p. 303-314.
- Charpentier (J.-M.), 1998: « Identité et communication au Vanuatu », dans Tryon (D.) et Deckker (P. de), dir., *Identités en mutation dans le pacifique à l'aube du troisième millénaire*, Bordeaux-Talence, Centre de recherche sur les espaces tropicaux de l'Université Michel de Montaigne (Îles et archipels, n° 26), p. 85-100.
- Charpentier (J.-M.), 2000: *Genèse de l'appropriation linguistique. La concurrence entre pidgins et vernaculaires au Vanuatu*. Communication publiée par la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine et par l'Université de Gérone.
- Goosse (A.), 1986: *Le Bon Usage*, 12<sup>e</sup> édition, Gembloux, Duculot.
- Guiart (J.), 1981: « Océanie », dans Bonnefoy (Y.), dir., *Dictionnaire des mythologies*, Paris, Flammarion, t. 2, p. 175-190.
- Guiart J. (2000): *Découverte de l'Océanie*, t.1: *Connaissance des îles*, Nouméa-Papeete, Le Rocher à voile et Haere Po.
- Kaepler (A.), Kaufman (C.) et Newton (D.), 1993: *Les Arts de l'Océanie*, Paris, Citadelle et Mazenod.
- Miles (W.F.S.), 1998: *Bridging mental Boundaries in a Postcolonial Microcosm*, Honolulu, University of Hawai'i Press.
- Mill (J.S), 1988: *Système de logique*, I, chap. II, Peisse (L.), trad., dans Ludwig (P.) éd., 1997: *Le langage*, Paris, Flammarion (GF n° 302).
- Saint-Robert (M. de), 2000: *La politique linguistique française*, Paris, PUF.
- Tryon (D.T.), 1979: « The Language Situation in the New Hebrides », dans Wurm (S.A.), éd., *New Guinea and Neighbouring Areas: A Sociolinguistic Laboratory*, The Hague, Mouton, p. 11-31.
- Tryon (D.) et Charpentier, J.-M. (1989): « Les problèmes linguistiques au Vanuatu », dans *Ethnies, droits de l'homme et des peuples autochtones*, Paris, vol. 8, 9, 10, p. 13-17.
- Tryon (D.), 1998 [1987]: *Bislama, an introduction to the national language of Vanuatu*, Canberra, Australian National University (Pacific Language Studies Series D- n°72).
- Vasseur (M.), 1997: *La francophonie au Vanuatu. Géographie d'un choc culturel*, Paris, Grafégo-Orstom.
- Wauthion (M.), 1998: « Noms de pays: le nom changeant de ses institutions. Des implications de l'appellation officielle des entités communautaires et régionales de la Belgique fédérale », dans *La Revue nouvelle*, février 1998, p. 49-65.
- Wilmet (M.) (1997): *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Hachette-Duculot.
- Zorgbibe (Ch.), 1981: *Vanuatu. Naissance d'un État*, Paris, Economica (Perspectives économiques et juridiques).
- New Hebrides Representative Assembly, Summarised record of proceedings*, RA3/PV6, 18 février 1980.
- Procès-verbal analytique de la séance spéciale du Parlement de la République de Vanuatu*, 9 et 16 décembre 1980.
- Quatrième rapport spécial sur le respect du pluralisme linguistique*, Port-Vila, Bureau du médiateur, 1998.

## En bref – Nouvelles du Rifal

En entamant son deuxième *biennium*, le Réseau international francophone d'aménagement linguistique (Rifal) inscrira à sa programmation de l'année 2002 plusieurs actions importantes. Réuni pour la première fois à Paris le 29 novembre 2001, le Bureau du Rifal a proposé aux membres du réseau les actions suivantes pour 2002:

- Concertation en matière de terminologie et de néologie
- Inventaire des ressources terminologiques (projet à poursuivre)

Le Rifal poursuivra l'Inventaire des travaux terminologiques publiés et l'Inventaire des ressources terminologiques disponibles sur Internet. Ces inventaires sont annuellement enrichis par le dépeuillement systématique de toutes les sources bibliographiques récentes et par une activité de veille sur Internet, afin d'assurer la diffusion élargie de l'information sur la terminologie française disponible dans le site Internet du Rifal.

- Veille terminologique

Conformément à l'une des recommandations du Cifla, le Rifal souhaite organiser des travaux sur les méthodes d'harmonisation en matière de néologie française et conduite de travaux de veille terminologique et néologique susceptibles de répondre aux besoins actuels des pays francophones en faisant en sorte que soient pris en considération les apports des différents pays francophones dans le développement terminologique du français, dans le respect de la variation linguistique.

- Promotion et soutien du traitement informatique du français et des langues partenaires

- Vitrine-forum de l'ingénierie linguistique francophone

Le réseau organisera en 2003, en collaboration avec d'autres partenaires, une vitrine et un forum sur les produits industriels linguistiques francophones mettant en évidence le potentiel et la qualité des chercheurs et ingénieurs-linguistes francophones. Cette vitrine-forum est destinée à favoriser l'émergence et l'évolution des outils d'ingénierie linguistique et à assurer la promotion et la réceptivité des produits technologiques francophones.

- Banques de textes et de terminologie en réseau pour les travaux du Sud et programme de formation

Le Rifal poursuivra la conception et l'implantation de banques de terminologie et de banques de textes en réseau pour les pays du Sud. Ce projet inclut le choix et l'implantation de la technologie, des outils et des formats, l'équipement informatique nécessaire et la formation pour les pays participants.

Le projet servira à rassembler les terminologies déjà élaborées, à l'élaboration de nouvelles terminologies en réseau entre pays partageant les mêmes langues, à diffuser la terminologie (français-langues partenaires) sur Internet et à l'édition de lexiques et vocabulaire pour la diffusion d'imprimés. Les résultats escomptés sont un transfert technologique et un transfert de connaissances conduisant à l'élaboration et à la diffusion de la terminologie sur Internet et donc, à l'informatisation des langues du Sud. Le projet évoluera vers le soutien aux banques de textes.

- Inventaires des outils d'ingénierie linguistique et des outils terminologiques (nouveau projet)

Il s'agit ici d'un nouveau concept à définir qui consistera en la création de bases de données décrivant les catégories de produits et les différents produits de l'ingénierie linguistique, incluant la reprise de l'inventaire terminologique réalisé par le

Rifal et poursuivi par le Rifal. Par ce projet, le Rifal vise la diffusion efficace de l'information sur ces produits afin de stimuler la création et l'utilisation de ces produits dans la perspective de l'informatisation du français et des langues partenaires.

- Collecte et diffusion de l'information sur la terminologie, la néologie et le traitement informatique des langues

- Les *Cahiers du Rifal*

Avec la publication de ce premier numéro, le Rifal poursuit, en les élargissant, les objectifs de la revue *Terminologies nouvelles*.

- Site Internet du Rifal

Le site Internet du Rifal vient d'être créé ([www.rifal.org](http://www.rifal.org)). Le site, encore embryonnaire, couvrira bientôt l'ensemble des champs d'intervention du réseau: informations, notamment des bases de données et des inventaires de ressources et des outils, forum de discussion, version électronique de la revue du Rifal, etc., sur l'aménagement linguistique et sur l'informatisation du français et des langues partenaires.

*Louis-Jean Rousseau,  
Secrétariat général du Rifal.*

### L'invention de la langue: le choix des mots nouveaux

Les mots semblent naître d'eux-mêmes... Pourtant, nombre de termes français de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ont fait l'objet d'un choix de la part d'institutions de l'État. La France a cette particularité d'être l'un des seuls pays au monde à pouvoir intervenir directement sur la création de mots par l'intermédiaire des commissions officielles de terminologie implantées dans l'administration depuis 1970. De *baladeur* (*Walkman*) à *logiciel* (*hardware*), en passant par *voyagiste* (*tour operator*) et *conteneur* (*container*), leur travail a conduit à proposer de nombreux équivalents français devenus usuels. Ces choix, qui semblent aller d'eux-mêmes aujourd'hui, furent souvent l'objet de longs débats.

Cet ouvrage retrace l'histoire de quelque dix mille termes étudiés par les commissions ministérielles de terminologie en soulignant le rôle des institutions et des intellectuels français à l'origine de cette expérience inédite. Il constitue un matériau essentiel pour comprendre les vocabulaires français de la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Plus particulièrement destiné aux ingénieurs, techniciens et scientifiques, aux membres des commissions ou comités de terminologie, ce livre intéressera également les traducteurs, les linguistes et toutes les personnes curieuses de l'évolution de la langue.

Loïc Depecker, ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé de grammaire et docteur en linguistique, enseigne la linguistique et la terminologie à l'université de la Sorbonne nouvelle Paris-III. Lauréat du prix Saintour de l'Académie française en 1989, président fondateur de la Société française de terminologie créée en 1999, il est l'auteur de nombreux livres et articles. Le présent ouvrage constitue l'édition de sa thèse, qui a obtenu, en 1995, le prix de l'Institut Pierre Larousse.

Depecker (L.), 2001: *L'invention de la langue: le choix des mots nouveaux*, Paris, Larousse et Armand Colin.

### Les inventaires des travaux de terminologie: une ressource incontournable

L'Office de la langue française recense, depuis le début des années 70, les travaux de terminologie publiés en langue française. Il recense également les travaux de terminologie en langue française dans Internet depuis juin 1999. L'Office, membre québécois du Réseau international francophone d'aménagement linguistique (Rifal), réalise, avec la collaboration technique et financière de ce réseau et de l'Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF), l'*Inventaire des travaux de terminologie publiés* et l'*Inventaire des travaux de terminologie dans Internet*.

L'objectif des inventaires est de décrire la production terminologique récente ayant le français comme une des langues et de diffuser cette information. De cette façon, les inventaires contribuent à l'harmonisation des travaux terminologiques menés en langue française, un préalable à la production terminologique et néologique, ainsi qu'à la qualité des communications et des échanges partout dans le monde.

L'*Inventaire des travaux de terminologie publiés* constitue un répertoire de documents électroniques (sur cd-rom, par exemple) et imprimés, dont les plus anciens datent de 1994. On y trouve une bibliographie de dictionnaires, de lexiques, de vocabulaires, de glossaires, de classifications, de nomenclatures, de guides d'identification, de normes de vocabulaire, d'encyclopédies, de thésaurus unilingues français, bilingues ou multilingues où le français est obligatoirement présent. Les documents retenus sont principalement des monographies, des normes de vocabulaire, des mémoires, des thèses, des revues ou des articles de périodiques. Le Québec est notamment responsable de recenser les travaux du Québec et ceux diffusés par les maisons d'édition par un dépouillement régulier des répertoires bibliographiques, des catalogues, des bibliothèques, des maisons d'édition, et de traiter les informations en provenance des autres partenaires. À ce titre, l'Office a sélectionné, à ce jour, environ 2500 références terminologiques dans son *Inventaire des travaux de terminologie publiés* qu'il diffuse dans Internet. La date de publication de ces travaux ne précède pas 1994.

*Exemples de travaux terminologiques publiés:*  
Beaudoin, Louis; Mailhot, Madelaine, *Expressions juridiques en un clin d'œil*, 2<sup>e</sup> édition, Cowansville, Québec: Éd. Yvon Blais inc., 2000, 285 p.

Centre de linguistique appliquée de Dakar; Dialo, Amadou; Institut des langues nationales de Nouakchott (Mauritanie); Agence de coopération culturelle et technique; Réseau international de néologie et de terminologie; Mbodj, Chérif, *Pour une terminologie du calcul en wolof = Turalinu xayma ci wolof*, Dakar, Sénégal: CLAD: Institut des langues nationales de Nouakchott, 1998, 46 p.

Degryse, Christophe, *L'économie: en cent et quelques mots d'actualité*, Bruxelles: De Boeck Université, De Boeck et Larcier s.a.: La Libre Belgique, 2000, 216 p.

Kadima, Batumona Adi; Katende, Nyembwe Ntita; Mukendi, Tshalu-Tshalu; Réseau international de néologie et de terminologie, *Lexique des termes de l'hôtellerie et du tourisme: français-ciluba, ciluba-français*, Kinshasa, Zaïre: Éditions universitaires africaines, 1998, 51 p.

Lemoine, Elizabeth, *Guide des légumes du monde: les légumes de nos régions, les variétés exotiques*, Lausanne, Suisse: Delachaux et Niestlé, 1999, 184 p.

L'*Inventaire des travaux de terminologie dans Internet* compte, en février 2002, environ 1 830 dictionnaires, lexiques, vocabulaires, glossaires, classifications, nomenclatures, guides d'identification, thésaurus, ainsi que des listes de sigles, d'acronymes ou d'abréviations. Tout comme pour l'*Inventaire des travaux de terminologie publiés*, les documents Web répertoriés sont unilingues français, bilingues ou multilingues, et le français y est obligatoirement présent. Contrairement à l'*Inventaire des travaux de terminologie publiés*, qui constitue une liste bibliographique, cet inventaire des travaux Internet permet un accès direct aux sites répertoriés. Il suffit donc d'un clic de souris pour débiter une recherche dans un document Web.

*Exemples de travaux terminologiques dans Internet:*

*Banque du Canada: glossaire*

Banque du Canada  
Ottawa, Canada  
[www.banqueducanada.ca/fr/glossaire/glossaire.htm](http://www.banqueducanada.ca/fr/glossaire/glossaire.htm)

*Le thésaurus MeSH*

National Library of Medicine; Institut national de la santé et de la recherche médicale  
MeSH bilingue: NLM: Inserm  
Bethesda, MD, États-Unis; Paris, France  
[dicdoc.kb.inserm.fr:2010/basismesh/mesh.html](http://dicdoc.kb.inserm.fr:2010/basismesh/mesh.html)

*Lexique de termes d'urbanisme: français-anglais-thaïlandais*

Institut d'études techniques et d'urbanisme  
Ministère des Communications, Transports, Postes et Constructions de la RDP Lao  
France  
[www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/glossaires/thailandais/francais/francais.htm](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/glossaires/thailandais/francais/francais.htm)

*Lexique officiel des sports olympiques d'hiver de Salt Lake City*

Réalisation Angie Interactive, avec le soutien de la DGLF  
INSEP  
Paris, France  
[www.lexique-jo.org/liste5.cfm](http://www.lexique-jo.org/liste5.cfm)

*Terrorisme informatique: quels sont les risques?: lexique*

École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)  
Lausanne, Suisse  
[www.home.ch/~spaw1165/infosec/sts/lexique.html](http://www.home.ch/~spaw1165/infosec/sts/lexique.html)

Les deux inventaires sont disponibles dans le site Internet du Rifal ([www.rifal.org](http://www.rifal.org)) sous le menu « outil ». Par ailleurs, afin de favoriser l'enrichissement des deux inventaires par les internautes, deux formulaires de saisie sont également disponibles à ces adresses. La validation et la mise à jour sont faites à l'Office.

*L'Inventaire des travaux de terminologie publiés et l'Inventaire des travaux de terminologie dans Internet* sont en constante évolution. En effet, d'une part, nous alimentons les bases de données des nouveautés publiées ou diffusées dans Internet, et d'autre part, nous mettons à jour les bases de données régulièrement pour tenir compte des changements de liens ou de la disparition de certains sites Internet.

Dans le but de connaître l'adéquation du contenu de ces répertoires aux intérêts des membres et également des lecteurs des Cahiers du Rifal, des commentaires peuvent être adressés à la nouvelle responsable du projet des inventaires à l'Office, Madame Claudine Bodson ([cbodson@olf.gouv.qc.ca](mailto:cbodson@olf.gouv.qc.ca)), téléphone: (418) 646-9577, télécopieur: (418) 643-3210.

## Dictionnaire analytique de la distribution

La distribution, telle que la définit l'ouvrage faisant l'objet du présent compte rendu, est « l'ensemble des activités permettant d'offrir un produit, depuis le stade du produit fini (*finished good*) à celui de sa remise au consommateur (→ *consumer*). La distribution comprend le commerce de détail (→ *retail*) et le commerce de gros (→ *wholesale*). » Dans un environnement commercial en constante mutation où apparaissent des concepts comme l'e-commerce (commerce électronique), le marketing téléphonique ou l'argent électronique, il importait aux spécialistes du commerce de détail, aux étudiants en marketing, aux enseignants et aux professionnels de la distribution, ainsi qu'aux traducteurs et autres terminologues de disposer d'un ouvrage pouvant fournir des explications, des équivalents en français et en anglais ainsi que des exemples des réalités du domaine en question. C'est maintenant chose faite avec la publication de cet excellent *Dictionnaire analytique de la distribution* dans lequel 3 500 termes français et anglais sont mis en correspondance et illustrés d'exemples réels tirés de revues et d'ouvrages faisant autorité.

L'ouvrage se situe à mi-chemin entre le dictionnaire traditionnel et la référence encyclopédique. Chaque entrée anglaise (un index français est inclus en fin de volume) comporte plusieurs rubriques, combinant ainsi les avantages du dictionnaire monolingue (avec des définitions en français), du dictionnaire bilingue (avec les équivalents anglais, tant pour l'entrée proprement dite que pour les mots clés apparaissant dans les définitions et autres rubriques). Outre les définitions, les auteurs ont eu l'excellente idée d'inclure des précisions sémantiques complétant la définition, ainsi qu'une rubrique intitulée « Relations internationnelles » explicitant les rapports entre les termes appartenant à un même champ sémantique. Les relations d'hypéronymie, d'hyponymie, de synonymie et d'antonymie trouveront tout naturellement leur place dans cette rubrique dont l'intérêt pédagogique n'est pas à démontrer. C'est également ici que les auteurs consignent des renseignements extrêmement précieux quant aux relations

collocationnelles, à la phraséologie et à l'aspect combinatoire qui font trop souvent défaut dans les dictionnaires spécialisés. Les auteurs ont ici tenu compte des recherches intensives de ces 10 dernières années portant sur les collocations (ces couples obligés et autres co-occurrents) et leur représentation dans les nouvelles générations de dictionnaires. Ainsi, sous l'entrée *gondola* (gondole: dans les magasins, *présentoir* (→ *DISPLAY 2*) composé d'*étagères* (→ *SHELF*) superposées), on peut lire que « la gondole peut être murale (ne présentant qu'une seule face au public) ou centrale (à double face) ». La rubrique « Relations internationnelles » précise entre autres que « le rayonnage, à savoir l'ensemble des étagères de la gondole, définit le *linéaire* (→ *SHELF SPACE*) » et que « les extrémités de la gondole s'appellent « têtes de gondole » (→ *END-AISLE DISPLAY*) ».

Une rubrique « Complément d'information » permet également de sensibiliser le lecteur à des précisions de nature encyclopédique ou à des notes historiques. On y trouvera ainsi par exemple différentes superficies distinguant les supermagasins des très grands supermarchés ou des hypérettes (*s.v. superstore – supermagasin*).

Les auteurs n'ont pas hésité à inclure des graphiques lorsque cela se justifiait pédagogiquement. Ainsi, plutôt que de se contenter d'une définition traditionnelle du terme *BCG Matrix* (matrice BCG: « diagramme utilisé pour évaluer la rentabilité des divers produits ou activités d'un magasin ou d'un groupe »), les auteurs ont inclus le diagramme lui-même, accompagné d'un texte descriptif précisant, pour chaque quadrant, les différents éléments de cette matrice (dilemme / *vedette* / *vache à lait* / *poids mort*) et la place qu'ils occupent dans le cycle de vie d'un produit, vu sous l'angle de la rentabilité et de la situation financière de l'entreprise.

On notera que la richesse des informations proposées pour chaque entrée et le format des renvois (les termes repris dans les définitions et faisant eux-mêmes l'objet d'une entrée apparaissent en gras) ouvrent la voie à une version électronique du dictionnaire qui se prêtera tout naturellement à la navigation hypertexte. Ainsi, dans l'entrée *category killer*, dont les rubriques « Définition » et « Précisions sémantiques » ont été reproduites, on

retiendra les renvois utiles vers les termes en gras:

**CATEGORY KILLER:** [= **grande surface spécialisée minimarge**, grande surface spécialisée discompte, mégamagasin spécialisé, grand spécialiste]

## Définition:

**Grande surface spécialisée minimarge** (→ *BIG BOX STORE*) en **libre-service** (*self-service*) ou en libre-service assisté (*assisted self-service*) spécialisée dans une catégorie de produits et offrant, dans le non-alimentaire, un assortiment quasi exhaustif, généralement à bas prix.

## Précisions sémantiques:

La **grande surface spécialisée minimarge** a pour stratégie d'éliminer (« tuer ») la **concurrence** (*competition*). Ce type de point de vente, généralement situé à la périphérie des grandes agglomérations, cherche à couvrir les besoins de sa **zone de chalandise** (→ *TRADING AREA*) et à assécher son marché.

Des informations complémentaires sur l'histoire de ce type de magasins (par ex. l'apparition de la chaîne Toys « R » Us dans les années 50 aux États-Unis), leurs surfaces, leur aménagement, ainsi que des recommandations purement linguistiques (éviter les expressions françaises *\*tueur de catégorie*, *\*tueur dans sa catégorie / son secteur...*) sont également fournies. Des exemples dans les deux langues, pourvus de leurs références (reprises dans une bibliographie de 10 pages), complètent ces petits bijoux terminologiques, théauriques et encyclopédiques. Au-delà de l'aspect purement traductif, les non-spécialistes qui ne connaissent encore que peu de choses de la distribution pourront profiter pleinement de ces rubriques encyclopédiques pour s'initier à ce domaine et mieux l'appréhender. On gage que cet excellent ouvrage n'intéressera pas uniquement les terminologues et les lexicographes (auxquels on conseillera de s'en inspirer pour leurs futurs travaux), mais également les professeurs de langues et les enseignants non linguistes ainsi que les étudiants des filières commerciales (marketing, distribution, économie,

géographie économique, commerce) qui y trouveront, pour chaque concept du domaine, une micro-leçon bilingue à haute valeur pédagogique.

*Une lecture de Thierry Fontenelle,  
thierryf@microsoft.com  
et Cécile Fontenelle-Vandenven.*

Dancette (J.) et Réthoré (Chr.), 2000 :  
*Dictionnaire analytique de la distribution –  
Analytical dictionary of retailing*, Les Presses de  
l'Université de Montréal, 2000, 347 p.

### Le Comité technique 37 de l'ISO se restructure

L'émergence rapide du domaine des ressources linguistiques comme domaine de la linguistique appliquée a conduit l'ISO (Organisation internationale de la normalisation) à élargir le champ d'intervention du Comité technique 37 (CT 37), jadis consacré à la seule terminologie.

La nouvelle mission du CT 37 consiste à établir des normes sur les principes et méthodes relatifs à la création, la gestion, le codage, le traitement et la diffusion des ressources linguistiques telles les terminologies, les corpus lexicaux, les banques de textes. Le CT 37 poursuivra ses travaux sur les principes et les méthodes de la terminologie et de la terminographie. Les produits du CT 37 veulent répondre aux besoins du marché linguistique dans la perspective de la communication technique interculturelle et de la gestion de l'information. Ces produits prennent la forme de normes internationales non seulement sur les principes et méthodes, mais également sur la terminotique et sur l'ingénierie linguistique.

Pour réaliser cette mission, les membres du CT 37 se sont donné les stratégies suivantes:

Créer et diffuser des documents normatifs orientés prioritairement vers les besoins des usagers.

- Optimiser l'utilité et l'applicabilité de l'ensemble des normes du CT 37 en favorisant l'implantation auprès des usagers potentiels.
- Promouvoir l'utilisation de méthodes reconnues et d'outils fiables et efficaces dans de domaine de la terminologie et dans celui des ressources linguistiques.
- Accélérer l'utilisation des outils informatiques dans les travaux du CT 37 afin d'en améliorer l'efficacité et la rapidité.
- Promouvoir la communication et la collaboration efficaces entre les différents sous-comités du CT 37.
- Rationaliser le programme de travail du CT 37 de façon à atteindre les résultats attendus en simplifiant et en intégrant la production des documents normatifs, afin de répondre à temps aux besoins les plus urgents.

- Améliorer la mise en pratique de la politique de l'ISO relative à l'usage des langues officielles.
- Déterminer les besoins des membres du CT 37 en matière de ressources linguistiques et créer des normes destinées à répondre à ces besoins.
- Déterminer les contraintes limitant l'accès aux ressources linguistiques et aux outils terminologiques et proposer des solutions pour lever ces obstacles.
- Organiser des campagnes destinées à promouvoir l'usage des normes et autres documents du CT 37 auprès des différentes catégories d'usagers potentiels.

#### *Structure du CT 37*

Ces stratégies seront mises en œuvre par quatre sous-comités:

- Sous-comité 1: Principes et méthodes;
- Sous-comité 2: Terminographie et lexicographie;
- Sous-comité 3: Terminotique;
- Sous-comité 4: Gestion des ressources linguistiques.

*Louis-Jean Rousseau,  
Président du sous-comité 1 du CT 37  
de l'ISO.*

# Les Cahiers du Rifal

Les *Cahiers du Rifal*, revue scientifique du Réseau international francophone d'aménagement linguistique (Rifal), paraissent chaque année à la suite d'un appel à contributions. La thématique abordée est fixée par le Réseau et la direction scientifique du numéro est confiée à une ou plusieurs personnalités actives dans le domaine abordé. La revue publie également des actes de colloque et de séminaires.

Les articles destinés à paraître dans les *Cahiers du Rifal* doivent être soumis au(x) directeurs scientifiques du numéro à paraître.

#### *Direction scientifique de ce numéro:*

Isabel Desmet (Paris VIII),  
Edema Atibakwa Baboya (Celta, Kinshasa)  
et Marc Van Campenhoudt (Institut  
supérieur de traducteurs et interprètes,  
Bruxelles).

#### *Comité scientifique:*

Daniel Blampain (Institut supérieur  
de traducteurs et interprètes, Bruxelles),  
Marcel Diki-Kidiri (Centre national  
de la recherche scientifique, Paris),  
Abdelkader Fassi-Fehri (Institut d'études  
et de recherches pour l'arabisation, Rabat),  
John Humbley (Université de Paris VII),  
Chérif Mbodj (Centre de linguistique  
appliquée de Dakar),  
Marie-Claude L'Homme (Université de  
Montréal),  
Silvia Pavel (Bureau de la traduction,  
Hull),  
Eric Wehrli (Université  
de Genève).

#### *Comité de rédaction:*

Daniel Blampain (Institut supérieur  
de traducteurs et interprètes),  
Martine Garsou (Communauté française de  
Belgique),  
Louis-Jean-Rousseau (Agence  
intergouvernementale de la Francophonie),  
Marc Van Campenhoudt (Institut  
supérieur de traducteurs et interprètes).

#### *Secrétaire de rédaction:*

Marc Van Campenhoudt,  
Institut supérieur de traducteurs  
et interprètes, 34 rue Joseph Hazard,  
B-1180 Bruxelles, Belgique,  
marc.van.campenhoudt@euronet.be.

#### *Éditeur responsable:*

Martine Garsou, Communauté française  
de Belgique, 44 bd Léopold II,  
B-1080 Bruxelles, Belgique.

#### *Conception:*

Patrice Junius, *Alternatives Tbéâtrales*.

#### *Conseillers techniques:*

Serge Paulus et Christian Chanard.

#### *Photocomposition et impression:*

Édition et imprimerie.

#### *Présentation des manuscrits:*

Les normes de présentation des articles  
ainsi que la feuille de style associée  
peuvent être téléchargées sur le site  
internet du Rifal: [www.rifal.org](http://www.rifal.org).

#### *Descriptif bibliographique:*

Desmet (I.), Atibakwa Baboya (E.)  
et Van Campenhoudt (M.), dir.,

#### *Développement linguistique:*

*enjeux et perspectives*, dans *Cahiers du Rifal*,  
n° 22, décembre 2001, Bruxelles,  
Agence intergouvernementale  
de la Francophonie  
et Communauté française de Belgique,  
ISSN: 1015-5716.

## Les éditeurs

Agence intergouvernementale  
de la Francophonie

Direction des langues et de l'écrit  
13, quai André Citroën  
75015 Paris  
France

Communauté française  
de Belgique

Service de la langue française  
44 bd Léopold II  
B-1080 Bruxelles  
et  
Commissariat général  
aux relations internationales  
2, Place Saintelette  
B-1080 Bruxelles  
Belgique

---

## Liste des numéros parus sous le titre *Terminologies nouvelles*

- Consultables à partir du n° 14  
à l'adresse [www.rifal.org](http://www.rifal.org)
- 1, mai 1989: *Le Rint: objectifs et perspectives*
  - 2, décembre 1989: *La formation en terminologie*
  - 3, juin 1990: *Harmonisation des méthodes en terminologie* (actes des séminaires de Talence et de Hull)
  - 4, décembre 1990: *Numéro général*
  - 5, juin 1991: *Terminologie et informatique*
  - 6, décembre 1991: *Terminologie et développement I* (actes du séminaire de Rabat)
  - 7, juin 1992: *Numéro général*
  - 8, décembre 1992: *Terminologie et environnement*
  - 9, juin 1993: *Terminologie et développement II* (actes du séminaire de Cotonou)
  - 10, décembre 1993: *Phraséologie* (actes du séminaire de Hull)
  - 11, juin 1994: *Numéro général*
  - 12, décembre 1994: *Implantation des termes officiels* (actes du séminaire de Rouen)
  - 13, juin 1995: *Terminologie et entreprise*
  - 14, décembre 1995: *Numéro général*
  - 15, décembre 1996: *Banques de terminologie* (actes de la table ronde de Québec)
  - 16, juin 1997: *Enquêtes terminologiques*
  - 17, décembre 1997: *Terminologie et formation*
  - 18, juin 1998: *Terminotique et documentation*
  - 19, décembre 1998 - juin 1999: *Terminologie et intelligence artificielle* (actes du colloque de Nantes)
  - 20, décembre 1999: *De nouveaux outils pour la néologie*
  - 21, décembre 2000: *Terminologie et diversité culturelle*

## Liste des numéros parus sous le titre *Cahiers du Rifal* (annuel)

- 22, décembre 2001: *Développement linguistique: enjeux et perspectives*

# Membres du Rifal

## Afrique de l'Ouest (Bénin, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal)

### *Coordination:*

Centre de linguistique appliquée  
Université Cheikh Anta Diop  
Dakar-Fann, Sénégal  
Téléphone: 221.825.01.26  
Télécopie: 221.824.71.47  
Courriel: chembodj@ucad.refer.sn

## Canada

Bureau de la traduction  
Travaux publics et Services  
gouvernementaux Canada  
Complexe du Portage, phase II  
165, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec) K1A 0S5, Canada  
Téléphone: 1.819.997.79.19  
Télécopie: 1.819.953.57.99  
Courriel: gabriel.huard@pwgsc.gc.ca

## Communauté française de Belgique

Service de la langue française  
Ministère de la Culture  
et des Affaires sociales  
44, boulevard Léopold II  
1080 Bruxelles, Belgique  
Téléphone: 32 2.413.22.95  
Télécopie: 32 2.413.28.94  
Courriel: martine.garsou@cfwb.be

## France

Délégation générale à la langue française  
6, rue des Pyramides  
75001 Paris, France  
Téléphone: 33.1.40.15.36.70  
Télécopie: 33.1.40.15.36.76  
Courriel: bernard.cerquiglini@culture.fr

## Haïti

Faculté de linguistique appliquée  
Université d'État d'Haïti  
B.P. 668  
Rue Dufort n° 38  
Port-au-Prince, Haïti  
Téléphone: 509 245.12.33  
Télécopie: 509 245.91.53  
Courriel: Ssylvestre.fla@ht.refer.org

## Madagascar

Centre des langues de l'Académie  
Académie malgache  
B.P. 6217  
Antananarivo 101, Madagascar  
Téléphone: 261.20.22.624.39  
Télécopie: 261.20.22.313.61  
Courriel: tenymalagasy@dts.mg

## Maroc

Institut d'études et de recherches  
pour l'arabisation  
B.P. 6216, Instituts  
Rabat, Maroc  
Téléphone: 212.77.730.09  
Télécopie: 212.77.720.65  
Courriel: fassi@atlasnet.net.ma

## Québec

Office de la langue française  
125, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H2X 1X4, Canada  
Téléphone: 1.514.873.07.97  
Télécopie: 1.514.873.34.88  
Courriel: nrene@olf.gouv.qc.ca

## République centrafricaine

Institut de linguistique appliquée  
Université de Bangui  
B.P. 1450  
Bangui, République centrafricaine  
Téléphone: 236.61.67.59  
Télécopie: 236.61.78.90  
Courriel: ila@intnet.cf

## République démocratique du Congo

Centre de linguistique théorique  
et appliquée  
B.P. 4956  
Kinshasa/Gombé,  
République démocratique du Congo  
Téléphone: 243.12.62.910  
Télécopie: 243.12.46.197  
Courriel: anyembwe@yahoo.fr

## Roumanie

Institutul de lingvistica Iorgu Iordan  
Casa Academiei  
Calea 13 Septembrie nr. 13  
76100 Bucuresti, Roumanie  
Téléphone: 40.1.410.34.09  
Télécopie: 40.1.410.34.10  
Courriel: ioanar@fx.ro

## Suisse

Chancellerie de la Confédération suisse  
Services linguistiques centraux  
Section française  
CH-3003 Berne, Suisse  
Téléphone: 41 31. 324. 11. 49  
Télécopie: 41 31. 324. 11. 04  
Courriel: francoise.parc@mbox.bk.admin.ch

## Union latine

Union latine  
131, rue du Bac  
75340 Paris Cédex 07, France  
Téléphone: 33.1.45.49.60.60  
Télécopie: 33.1.45.44.45.97  
Courriel: d.prado@unilat.org

---

## Talon d'abonnement

Je soussigné souhaite recevoir gratuitement les *Cahiers du Rifal*.

Nom: \_\_\_\_\_

Entreprise, organisme: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Ce bulletin d'abonnement est à adresser à l'organisme représentant votre pays ou au secrétariat général du Rifal.

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# Développement linguistique : enjeux et perspectives

Directeurs du numéro :

Isabel Desmet, Edema Atibakwa Baboya et Marc Van Campenhoudt

Jacques Ngangala Balade Tongamba :  
*Technologie de l'information et langues  
africaines. Lieux des enjeux existentiels.*

Ester Franquesa :  
*Langue, technologie et terminologie.*

Jean-Marc Mangiante :  
*La coopération linguistique et éducative  
française: forme de protection culturelle  
ou vecteur de développement des langues  
minoritaires ?*

Thomas Bearth :  
*ALI Akan: initiation à une langue africaine  
par les nouvelles technologies.*

Christian Chanard  
et Andrei Popescu-Belis :  
*Encodage informatique multilingue :  
application au contexte du Niger.*

Sophie Alby :  
*Mort des langues ou changement linguistique ?  
Contact entre le kali'na et le français  
dans le discours bilingue d'un groupe d'enfants  
kali'naphones en Guyane française.*

Michel Quitout :  
*L'arabe, le français, l'amazighe au Maroc :  
un patrimoine linguistique national.*

Zachée Denis Bitjaa Kody :  
*Gestion du plurilinguisme urbain  
par les communautés religieuses à Yaoundé.*

Omer Massoumou :  
*Des usages linguistiques actuels  
en République du Congo.*

Sylvie Grand'Eury :  
*Contraintes dans l'élaboration  
d'un dictionnaire de langue africaine.*

Michel Wauthion :  
*Note sur l'usage public et privé  
des toponymes et ethnonymes à Vanuatu.*

En bref  
*Nouvelles du Rifal*

Publications  
Lectures  
Actualités



Coédité par :  
L'Agence de la francophonie  
et la Communauté française  
de Belgique  
(Service de la langue française  
du ministère de la Communauté  
française et Commissariat général  
aux relations internationales)

Secrétariat du Rifal :  
Office de la langue française  
200, chemin sainte-Foy  
Québec (Québec)  
G1R 5S4 Canada

Site internet du Rifal :  
[www.rifal.org](http://www.rifal.org)